



Souvenir d'amitié

l'abbé [illegible] Vidal

HISTOIRE

DES

CHEVALIERS DE MALTE

TOME QUATRIÈME.



DIOCÈSE DE NIMES. — PETIT SÉMINAIRE A BEAUCAIRE

Distribution Solennelle
DES PRIX

ACCORDÉS PAR Mgr PLANTIER, ÉVÊQUE DE NIMES.

Classe de Sixième



d'Instruction Religieuse obtenu par l'Élève Vidal Hippolyte

Beaucaire, le 25 Juillet 1877

LE SUPÉRIEUR,

Frangé

Lyon. — Impr. de J. B. Pélagaud.

HISTOIRE

DES

CHEVALIERS HOSPITALIERS

DE

SAINT-JEAN DE JÉRUSALEM

APPELÉS DEPUIS

CHEVALIERS DE RHODES

ET ENSUITE

CHEVALIERS DE MALTE

Par Vertot

DE L'ACADÉMIE DES BELLES-LETTRES.

NOUVELLE ÉDITION

REVUE ET CORRIGÉE A L'USAGE DE LA JEUNESSE

A. M. D. G.

TOME QUATRIÈME

LYON

J. B. PÉLAGAUD ET Cie

Imp.-Lib. de N. S. P. le Pape, grande rue Mercière, 26

ANCIENNE MAISON RUSAND

1853

HISTOIRE

DES

CHEVALIERS DE MALTE.

LIVRE DIXIÈME.

Le Grand-Maître n'eut pas plus tôt donné les ordres nécessaires pour la défense de l'île de Malte, qu'il passa à celle de Goze : il la parcourut, et visita les endroits où les corsaires pouvaient faire quelques descentes ; il ordonna des retranchements, fit entrer dans le château plusieurs pièces d'artillerie, et des munitions de guerre et de bouche, laissa dans cette place une compagnie d'infanterie, et après avoir exhorté les habitants à conserver une fidélité inviolable à l'Ordre, il repassa à Malte, et étendit aussitôt ses vues et ses soins sur Tripoli, cette ville d'Afrique dont on a vu que l'Ordre avait eu tant de peine à se charger, à cause qu'elle était éloignée et sans défense (1).

Nous avons dit que le chevalier Sanguesse y

(1) Fazelius de rebus siculis, l. 1.

avait été établi pour gouverneur par les commissaires, qui au nom de l'Ordre en prirent possession (1). Le Grand-Maître en lui envoyant de nouveaux secours, le confirma dans cet emploi. On ne pouvait guère le remettre en de meilleures mains; c'était un ancien chevalier qui s'était signalé au dernier siége de Rhodes par plusieurs actions de valeur, et qui combattant sous les ordres du Grand-Maître pendant un siége si long et si meurtrier, avait acquis l'art de conserver les places qui lui seraient confiées. Ce Commandeur se trouvant resserré dans Tripoli par d'autres villes voisines, et par des bourgades toutes habitées par des Infidèles, et par des peuples autrefois sujets des rois de Tunis, envoyait souvent contre ces Africains et sur leur territoire des partis pour ravager la campagne.

Parmi ces villes occupées par des mahométans, Gienzor et Tachiora ou Tachore s'étaient soustraites depuis quelques années à la domination des rois de Tunis: la garnison de Tripoli faisait souvent des prisonniers et du butin jusqu'aux portes de ces places. Les habitants de Gienzor, fatigués par les entreprises continuelles de ces incommodes voisins, traitèrent avec eux; et moyennant certaine contribution dont on convint, Sanguesse, du consentement du Grand-Maître, leur accorda la paix, et étendit de ce côté-là la liberté du commerce.

---

(1) Bosio, t. III, l. 2.

(1531) Le seigneur de Tachore, plus puissant que ceux de Gienzor, et maître d'un bon port, ne voulut point entendre parler de tribut. Le territoire de ce chèque ou seigneur de Tachore, du côté de Tripoli, consistait dans une grande plaine qui s'étendait à quatre lieues de cette ville vers le levant. Cette grande campagne était remplie de villages qui fournissaient à leur seigneur un assez grand nombre de cavaliers et d'arquebusiers fort braves, et dont le principal exercice était de voler. Ils en vinrent aux mains avec les Maltais : chaque parti dressait des embûches à ses voisins. Tout cela se passa d'abord avec assez peu de perte de part et d'autre, si on en excepte la mort du chevalier de Harlai, de la langue de France, qu'un excès de courage et trop peu de précaution fit périr avec la troupe qu'il commandait, dans une embuscade des Tachorizains.

Nous ne nous serions pas arrêtés à ces courses ordinaires entre des peuples voisins, et de différente religion, si ces petites guerres n'en avaient causé dans la suite de bien plus importantes, et dans lesquelles nous verrons que les armes des chevaliers de Saint-Jean ne furent pas moins utiles aux princes chrétiens dans cette troisième partie du monde, qu'elles l'avaient été dans l'Asie, pendant le séjour que la Religion avait fait d'abord en Palestine, et ensuite dans l'île de Rhodes.

Il y avait déjà quelque temps que des guerres civiles s'étant élevées dans les Etats d'Alger et de Tunis, les Turcs Ottomans, ou plutôt des corsaires, sous leur nom, pour profiter de ces divi-

sions, s'étaient emparés de plusieurs places situées le long des côtes de Barbarie. Plusieurs chevaliers, et ceux mêmes qui avaient témoigné le plus d'éloignement pour se charger de la défense de Tripoli, proposèrent alors au Grand-Maître de porter de ce côté-là tout l'effort des armes de la Religion. Ils lui représentèrent que l'Ordre ne pourrait jamais conserver une place aussi faible que Tripoli, et surtout sans territoire, à moins de la couvrir par de nouvelles conquêtes, et par une étendue de pays qui pût fournir à la subsistance de la garnison. Ce projet n'était pas sans fondement; mais outre que le Grand-Maître, avant que de s'engager dans cette guerre, était bien aise de laisser ces Infidèles se ruiner réciproquement, il était d'ailleurs actuellement occupé par un dessein formé depuis longtemps, et dont il espérait que sa Religion pourrait tirer un avantage plus considérable.

Modon attirait alors toute son attention; c'était l'unique objet de ses désirs; et tout ce qui pouvait l'approcher de Rhodes paraissait à ses yeux comme un autre Rhodes, ou du moins comme un moyen qui pourrait un jour lui en faciliter la conquête. Ainsi, avant que de fixer absolument sa résidence dans l'île de Malte, et avant que d'engager son Ordre dans les dépenses nécessaires pour mettre hors d'insulte cette île ouverte de tous côtés, il résolut, à la faveur des intelligences qu'il avait dans Modon, de tâcher de surprendre cette place.

Dans cette vue il prit à la solde de la Religion

un bon nombre de soldats qui venaient de servir au siége de Florence (1), que le pape et l'empereur avaient entrepris de concert, et où ces deux princes avaient rétabli l'autorité des Médicis. Le chevalier Salviati, parent de ce pontife, et Prieur de Rome, par ordre du Grand-Maître, amena ces troupes à Malte sur six galères bien armées, dont il y en avait trois à l'Ordre. Le vice-roi de Sicile avait prêté la quatrième; Jacques Grimaldi, Seigneur génois, et grand homme de mer, en avait loué deux autres qui lui appartenaient, moyennant mille écus par mois; et on était convenu qu'il les commanderait en personne, tant que durerait cette expédition.

Le Grand-Maître ne pouvant quitter Malte, dont sa présence faisait la principale force, nomma pour général de l'entreprise le Prieur de Rome, et le chevalier de Boniface, Bailli de Manosque, devait avoir le commandement de la flotte pendant que le général serait à terre, et attaché à l'attaque de Modon. Des brigantins de différentes grandeurs, chargés de troupes et de munitions de guerre, devaient accompagner les galères; on confia deux vaisseaux marchands chargés de planches, et destinés pour l'exécution de l'entreprise, à Jean Scandali, chrétien grec de l'île de Zante (2), et fils d'un des deux renégats dont nous avons parlé dans le livre précédent.

(1) Bosio, t. 3, l. 6.
(2) IX, pag. 503.

et à Jenni Necolo, aussi chrétien grec, tous deux connus à Modon par le commerce fréquent qu'ils y faisaient.

Outre un grand nombre de chevaliers qui s'embarquèrent pour cette expédition, le vicomte de Cigale, fameux armateur, et frère du cardinal de ce nom, offrit ses services au Grand-Maître; et il joignit la flotte de l'Ordre avec deux galères bien armées, qui lui appartenaient, et qu'il commanda en personne.

Avant que cet armement sortît des ports, on tint plusieurs conseils au sujet de l'exécution de cette entreprise; et après différents projets, le Grand-Maître s'arrêta à celui-ci: que les galères, brigantins, grips et autres petits navires se tiendraient cachés le long des côtes de la petite île de Sapienza, située vis-à-vis Modon; que sur le soir et proche de la nuit, on ferait avancer deux navires marchands, chargés en apparence de bois et de planches, mais sous lesquelles il y aurait un bon nombre de chevaliers et de braves soldats cachés; que le jeune Scandali, sous prétexte de demander pratique, et de concert avec son père, se rendrait au pied de la tour du Môle, qui était environ à cinq cents pas de la place, et s'en emparerait; que le compagnon du jeune Scandali se présenterait d'un autre côté à l'entrée du port; et qu'après avoir essuyé pour la forme la visite de Quir Calojan, l'autre renégat, directeur de la douane, il se retirerait à la faveur de la nuit dans sa maison; que le lendemain, à l'ouverture de la porte, les troupes qui étaient cachées dans ces

deux brigantins se joindraient pour s'emparer de cette porte ; qu'on tirerait aussitôt un coup de canon pour en donner avis au général, qui à l'instant partirait de l'île de Sapienza, débarquerait ses troupes, et se jetterait dans la place par la porte qui aurait été surprise.

(1531) Le Prieur de Rome, qui était chargé de cette expédition, partit du port de Malte le 17 août ; et après avoir vogué heureusement pendant quelques jours, il ne voulut arriver que de nuit à l'île de Sapienza. Il cacha sa petite flotte dans la cale de l'île la plus couverte ; et après avoir désarboré ses galères, il envoya à Modon Stralicopule et Marquet, ces deux Rhodiens dont nous avons parlé, afin de reconnaître si les deux renégats n'avaient point changé de disposition, et s'ils étaient toujours maîtres de leurs postes, et en état de tenir leur parole. Les deux Rhodiens déguisés en marchands, entrèrent dans Modon, virent les deux Grecs renégats : et les ayant trouvés fermes, inébranlables, et même dans l'impatience de se signaler dans l'exécution de cette entreprise, ils les engagèrent à passer avec eux dans l'île de Sapienza, pour en conférer avec le Prieur de Rome. Ce général les reçut bien ; et après leur avoir confirmé de la part du Grand-Maître les promesses d'une magnifique récompense, que les deux Rhodiens leur avaient faites, il leur proposa différentes difficultés, auxquelles ils satisfirent pleinement. Ils ajoutèrent que tout consistait dans la diligence et la promptitude de l'exécution, et pour y déterminer Salviati, ils lui représentèrent

que l'Ordre n'avait manqué l'entreprise sur Rhodes, que par sa lenteur et son trop de précaution. Mais ce général craignant une double intelligence, et que ces deux Grecs, après avoir renoncé à la foi, ne fissent pas scrupule de le trahir et de le livrer aux Turcs, il exigea d'eux avant que de s'engager plus avant, qu'ils conduisissent à Modon le Commandeur Sciatese, romain, le chevalier de Broc, français, de la langue de Provence, et le seigneur Jacques Grimaldi, afin qu'étant sur les lieux, ils pussent tous trois reconnaître s'il y avait sûreté dans cette entreprise, et convenir ensuite des dernières mesures pour le débarquement des troupes, et l'attaque de la place.

Ces deux renégats, avec les chevaliers déguisés en marchands, abordèrent sur le soir au port de Modon, comme s'ils fussent revenus pour les affaires de leur commerce, de l'île de Sapienza. Scandali le père, qui commandait dans la tour du Môle, sous prétexte d'y donner à souper à ces prétendus marchands, leur fit voir la facilité qu'il avait de les en rendre maîtres; et dans la même vue, ils furent coucher chez l'autre renégat, qui logeait proche de la porte de la ville, et dont comme douaniers, il avait les entrées libres. Les chevaliers parurent contents de la disposition où ils voyaient ces deux Grecs : et le fils de Scandali, chrétien comme nous avons dit, et qui n'avait pas voulu imiter son père dans son apostasie, les ramena le lendemain à Sapienza.

Les chevaliers à leur retour déclarèrent au général qu'ils croyaient que ces deux renégats mar-

chaient de bon pied dans cette affaire ; mais qu'après tout on ne pouvait prendre trop de précaution avec des traîtres ; qu'ils trouvaient même de grandes difficultés dans l'exécution de cette entreprise ; que quoique Scandali commandât dans la tour du Môle, les janissaires qui y étaient de garde, au premier mouvement qu'il ferait, prendraient les armes contre lui ; que sur le bruit inévitable dans ces occasions, et sur l'avis qu'en recevrait le gouverneur de Modon, il ferait fermer aussitôt les portes de la ville, et que la garnison et les habitants seraient bientôt en état de repousser ceux qui les attaqueraient. Ces difficultés, et même celles qu'en pareilles occasions on ne peut presque jamais prévoir, balançaient dans l'esprit du général le désir qu'il avait de tenter cette entreprise. Le jeune Scandali ayant pénétré une partie des soupçons du général, lui dit que son père ne l'avait fait venir de Zante, et ne lui avait communiqué le secret de ce dessein, que dans la vue de l'offrir et de le lui remettre pour otage de sa fidélité, et qu'il était près de rester dans sa galère ; qu'à l'égard des janissaires qui étaient en petit nombre dans la tour du Môle, son père saurait bien les éloigner sous différents prétextes ; qu'il avait même résolu de les faire boire, et de les enivrer pour les mettre hors d'état de s'opposer à l'entrée des chevaliers dans la tour ; d'ailleurs que le dessein de son père et de son associé, n'avait jamais été d'emporter cette place à force ouverte ; qu'on n'y réussirait que par surprise ; qu'il craignait seulement que la facilité qui parais-

sait dans l'exécution, n'eût fait naître la défiance du général. Enfin ce jeune homme plein de zèle et de courage, leur montra cette conquête par des endroits si aisés et si brillants, que tout le conseil résolut de ne pas différer davantage : on renvoya le jeune Scandali à son père, pour l'assurer que le soir même on tenterait l'entreprise.

Dans cette vue, le général fit embarquer plusieurs chevaliers, et un bon nombre de soldats sur deux felouques ; et on les cacha sous des planches, dont ces deux petits bâtiments paraissaient chargés, et qui étaient destinés à faciliter le débarquement des troupes qui étaient sur les galères. Stefi Marquet, le Rhodien dont le Commandeur Bosio s'était servi si utilement pour former le premier plan de cette conjuration, était sur le premier brigantin, qu'on appelait en ce temps-là un grips. Il se rendit sur le soir à l'entrée du port. Cajolan qui en avait la garde en qualité de grand-douanier, feignant de ne le pas connaître, monta dans ce navire ; et après l'avoir visité pour la forme, et pour ne se pas rendre suspect, il en fit son rapport au gouverneur, comme d'un petit navire chargé de planches, qu'un marchand venait vendre, dit-il, à des ouvriers de la ville : le gouverneur lui permit de le laisser entrer. Ceux qui étaient cachés dans cette felouque, déguisés en matelots, à la faveur des ténèbres, et sous prétexte d'être obligés de partir le lendemain de grand matin, mirent à bord ces planches, et des pièces de bois dont ils formèrent une espèce de pont vis-à-vis la porte de la ville

qu'on voulait surprendre, pour faciliter le débarquement des troupes qui étaient sur les galères; et ils se retirèrent ensuite dans la maison du renégat, où ils passèrent le reste de la nuit.

Le jeune Scandali qui était dans l'autre felouque, vint presque en même temps donner fond à la pointe de la tour; comme son père y commandait, et que lui-même y venait souvent de l'île de Zante où il demeurait, les janissaires de la tour avec lesquels il était familier, le reçurent sans difficulté; il entra dans cette tour avec huit autres Grecs déguisés en Turcs, qui en parlaient la langue avec facilité, et qui se disaient soldats des garnisons de Lépante et de Patras. Son père, suivant qu'on en était convenu, dispersa par différentes commissions quelques-uns des gardes, et il invita à souper ceux qui restaient. Dans la chaleur du repas, on leur présenta d'un excellent vin grec que son fils, disait-il, lui avait apporté dans sa felouque. Les véritables Turcs, d'autant plus friands de cette liqueur, qu'elle leur était défendue par la loi, en burent avec excès : ils furent bientôt ivres; et à la faveur d'un assoupissement qui suit ordinairement l'ivresse, les chrétiens-grecs déguisés en janissaires, introduisirent dans la tour les chevaliers et leurs soldats, qui étaient restés cachés dans le brigantin. Ils coupèrent la gorge aux Turcs, en lièrent d'autres, se rendirent maîtres de la tour; et tout cela se passa dans le silence de la nuit, sans bruit, et sans que le gouverneur qui était logé à cinq cents pas en eût aucune connaissance.

D'un autre côté le renégat Calojan, à la pointe du jour, et à l'ouverture de la porte, s'y présenta avec quelques chevaliers déguisés en matelots, et qui avaient passé la nuit dans sa maison : ils s'arrêtèrent à la porte pour donner le temps au reste des soldats qui étaient cachés dans les deux grips, de s'avancer. Ces deux troupes se joignirent : ils étaient environ trois cents hommes. A leur approche les prétendus matelots qui étaient à l'entrée de la porte, mirent l'épée à la main, chargèrent les gardes, en tuèrent quelques-uns, et le gros de la troupe étant survenu, se saisit de la porte, et crut la ville prise. On tira aussitôt un coup de canon pour signal, et pour donner avis au général qu'il s'avançât en diligence avec ses galères. En l'attendant, les troupes chrétiennes, au lieu de marcher droit au château où le gouverneur était retiré, après avoir laissé seulement un corps de garde à la porte de la ville, se jetèrent dans les premières maisons, et les plus proches de la porte, pour les piller : on y commit toutes les violences ordinaires en pareilles occasions, dans des places surprises ou emportées d'assaut et l'épée à la main. Les habitants, pour éviter la première fureur du soldat, se réfugièrent dans le château : le gouverneur leur fit prendre les armes, et ayant reconnu le petit nombre des Chrétiens, et que la plupart s'étaient même séparés pour piller, il sortit à la tête de sa garnison et des habitants, chargea brusquement ces pillards qui étaient dispersés, et en tua d'abord plusieurs. Un péril commun les réunit; ils se ral-

lièrent, firent ferme, et en attendant l'arrivée des galères, tâchèrent de se maintenir dans les différents postes qu'ils occupaient. On se battait de part et d'autre avec une égale fureur; les chevaliers, qui perdaient à tous moments les plus braves de la troupe, se désespéraient de ne point voir arriver le secours; mais ils ne savaient pas qu'un vent violent et contraire avait empêché le général d'entendre le bruit du canon : et ce ne fut que sur le midi, et par une barque que le jeune Scandali dépêcha, qu'il apprit que les chevaliers étaient dans la ville, et aux mains avec la garnison du château. Il se rendit aussitôt dans la place, et avec toute la diligence que put faire la chiourme de ses galères, il débarqua sans obstacle. Après que selon l'ordre de la guerre il eut laissé quelques troupes commandées par le chevalier d'Humières, à la garde des galères, et dans la tour du Môle, il s'avança à la tête du corps qu'il commandait, joignit ceux qui étaient aux mains avec le gouverneur et sa garnison : autant par sa valeur, que par le nombre supérieur de ses soldats, il l'obligea bientôt de se renfermer dans le château. Comme il n'y avait pas moyen de l'y forcer sans artillerie, il en envoya chercher sur les galères : mais pendant tout le temps qu'on mit à faire venir du canon, il arriva du secours au gouverneur. Ce commandant n'avait pas plus tôt vu la première troupe des chevaliers dans la place, qu'il avait dépêché des courriers dans les villes voisines, et au gouverneur de province, pour lui faire part de la descente et de l'attaque

des Chrétiens. Heureusement pour le gouverneur du château, le sangiac de la province était à la tête d'un corps considérable de troupes, que par ordre de Soliman il devait conduire incessamment sur les frontières de Hongrie, où le Grand-Seigneur faisait alors la guerre. Le sangiac, qui n'était pas campé loin de Modon, aux premières nouvelles qu'il eut de l'entreprise des chevaliers, fit partir quelques compagnies de cavalerie, qui se rendirent avec une extrême diligence à Modon, et qui furent introduites dans le château par une porte qui donnait dans la campagne, pendant que le général des Turcs avançait lui-même à la tête de six mille hommes d'infanterie. Le gouverneur de la place ayant fait mettre pied à terre à ces cavaliers, pour engager l'action, sortit à leur tête, et chargea les chevaliers avec toute sa garnison. Quoique le Prieur de Rome s'aperçût bien qu'il était venu du secours aux Infidèles, il ne laissa pas de soutenir leur attaque avec beaucoup de courage : et après leur avoir tué les plus braves de leurs cavaliers, et fait plusieurs prisonniers, il força les autres à chercher leur salut derrière les fortifications du château. Cependant ayant appris de ses prisonniers que le sangiac arriverait infailliblement à Modon avant le soleil couché, et n'ayant pas de troupes en assez grand nombre pour lui résister et assiéger la place dans les formes; comme il n'avait compté pour le succès de ses desseins, que sur l'avantage d'une surprise, il se vit réduit malgré lui et avec beaucoup de chagrin à la nécessité de se rembarquer.

Mais avant que de faire sonner la retraite, il fit bloquer la porte du château par un bon retranchement, et il abandonna la ville entière au pillage. Les plus riches maisons devinrent alors la proie du soldat : les chevaliers mêmes et les principaux officiers prirent part à une occupation plus utile qu'honorable. On ne peut exprimer les richesses qu'ils enlevèrent dans cette ville. Ce qui fut encore plus fâcheux pour les habitants, c'est que les Chrétiens transportèrent dans leurs galères et dans leurs vaisseaux plus de huit cents femmes ou filles qu'ils firent prisonnières et esclaves. Parmi ces dames de Modon, le hasard fit tomber entre les mains du vicomte de Cigale une jeune Turque d'une rare beauté : après l'avoir conduite à Messine et l'avoir fait baptiser, il en fit sa femme, et en eut un fils appelé Scipion Cicala, que différentes aventures conduisirent à Constantinople, et qui après avoir pris le turban, parvint par sa valeur au commandement des armées, et vengea depuis les Turcs du sac de Modon. Un peu avant le soleil couché, les chevaliers abandonnèrent cette ville; tout se rembarqua sans obstacle et sans perte, si on ne compte pour une perte très considérable les frais de cet armement, dont la Religion ne fut pas dédommagée par le pillage, qui ne tourna qu'au profit des particuliers.

Le Grand-Maître, par le retour des galères, apprit avec douleur le mauvais succès de cette entreprise; mais comme son courage fut toujours au-dessus des accidents de la fortuue, il jugea

dès lors que la Providence voulait que son Ordre se fixât dans Malte ; et il ne songea plus qu'à fortifier cette île, et à la mettre à couvert des insultes et des incursions des corsaires.

Pendant qu'il était occupé par des soins si dignes d'un souverain, il s'éleva un nouveau sujet d'exercer sa patience et sa fermeté. Balthasar Valtkirk, évêque de Malte, étant mort, c'était à l'empereur à nommer celui qui devait remplir cette dignité ; et la Religion, suivant le traité fait avec ce prince, lui devait proposer trois ecclésiastiques, dont un au moins devait être au choix de l'Ordre, en le prenant parmi les sujets de l'empereur. Le Grand-Maître et le conseil présentèrent au vice-roi de Sicile, Frère Pontus Laurencin, de la langue d'Auvergne ; Frère Thomas Bosio, Italien, et Vice-Chancelier de l'Ordre ; et Frère Dominique Cubelle, de la langue d'Arragon, et vassal de l'empereur. Le Grand-Maître, pour récompenser dans la personne de Thomas Bosio le rare mérite et les services importants que le Commandeur son frère avait rendus à l'Ordre, eût été bien aise que le choix de l'empereur eût tombé sur Bosio. Il fit part au pape de ses vues. Ce pontife, dont le Commandeur avait été pendant sa vie un des camériers secrets, et qui conservait chèrement la mémoire de ses services, en écrivit à ce prince. Non-seulement il en parla à son ambassadeur comme d'une chose qui lui serait agréable, il ordonna encore au seigneur Salviati, son parent, et père du Prieur de Rome, d'en écrire de sa part au cardinal Campegge, qui

résidait alors auprès de l'empereur en qualité de légat *à latere*, pour qu'il pressât sans relâche cette nomination. L'empereur reçut agréablement les offices du Saint Père, et il lui fit dire par son ambassadeur qui résidait à Rome, qu'il lui donnerait dans peu de temps la satisfaction qu'il souhaitait au sujet de l'évêché de Malte. Mais ce prince qui ne disposait de ses grâces qu'avec une extrême cisconspection, soit pour en tirer d'autres du pape, ou qu'il n'eût pas le temps de vaquer à cette affaire, différa la nomination de Bosio; et ce ne fut qu'après avoir engagé le pape et la Religion de Saint-Jean dans une ligue contre les Turcs, qu'il déclara publiquement la nomination à l'évêché de Malte en faveur de Thomas Bosio ; il en remit l'acte entre les mains de l'ambassadeur de la Religion, qui résidait auprès de lui.

Ce ministre, qui savait combien cette nomination ferait plaisir au Grand-Maître, lui envoya cet acte par un courrier exprès. Le Grand-Maître le reçut avec une joie sensible, qu'il partagea avec le nouvel élu, auquel il annonça les premières nouvelles de sa dignité. Tous les chevaliers qui étaient alors dans l'île en félicitèrent l'un et l'autre : le sacerdoce et l'empire ayant également concouru dans cette élection, on regarda cette affaire comme heureusement finie. Le Grand-Maître, pour y mettre le sceau et la dernière main, voulut que Bosio allât lui-même prendre ses bulles et se faire sacrer à Rome. Il le fit accompagner par un ambassadeur extraordinaire qu'il dépêcha au pape, pour le remercier de la conti-

nuation de ses bontés envers l'Ordre; et cet ambassadeur était chargé de présenter en même temps l'élu à Sa Sainteté.

L'un et l'autre étant arrivés à Rome, demandèrent et obtinrent une audience du pape. L'ambassadeur, en lui présentant Bosio, lui dit qu'il était chargé de la part du Grand-Maître et du conseil de le remercier de ses bons offices auprès de l'empereur, et d'avoir engagé ce prince à préférer Bosio à un de ses sujets. Mais quelle fut la surprise de ce ministre et de celui qui l'accompagnait, lorsqu'il entendit ces paroles sortir de la bouche de ce pontife: que l'Eglise de Malte était déjà pourvue d'un pasteur; qu'il avait nommé lui-même à cet évêché le cardinal Ghinucci; qu'il n'avait pu donner des marques plus éclatantes de son affection constante envers l'Ordre, qu'en mettant dans cette place un des plus dignes sujets de l'Eglise, et un cardinal d'un aussi grand mérite; que cette éminence allait envoyer à Malte un grand-vicaire pour prendre possession en son nom de cette dignité, et qu'il espérait qu'il n'y trouverait pas d'obstacle ni d'opposition.

Quoique l'ambassadeur fût comme assommé par un discours si peu attendu, il ne laissa pas de lui répondre qu'il trouverait toujours dans le Grand-Maître et dans le conseil une parfaite soumission à ses ordres; mais que cette affaire regardait uniquement l'empereur, et la manière dont il prendrait un changement si surprenant. « C'est à nous, repartit le pape en haussant sa voix, et

non pas à Charles, à pourvoir cette église, depuis que la propriété de cette île a passé à d'autres mains. » Et là-dessus il congédia l'ambassadeur et Bosio, qui se retirèrent pénétrés de chagrin et couverts de confusion.

Le Grand-Maître n'en fut pas moins surpris et affligé. Il ne manquait plus, pour ainsi dire, à sa constance que cette dernière épreuve : il la soutint avec sa fermeté ordinaire ; et pour se démêler d'une affaire aussi délicate, et ne se pas trouver entre deux puissances qu'il avait également intérêt de ménager, il jugea à propos, avant que de faire aucun mouvement, de voir le parti que prendrait l'empereur. Il n'en pouvait pas prendre lui-même un plus judicieux. Charles-Quint, qui trouva sa dignité blessée par l'entreprise du pape, fit son affaire de celle de Bosio. Ce prince, quoique si concerté dans toutes ses paroles, ne put s'empêcher de faire éclater son ressentiment. Sangro, un de ses historiens, prétend que dans les premiers mouvements de son indignation et de sa colère, il lui échappa de dire qu'il ne s'était jamais fié à ce pape, parce qu'il avait observé que dans toutes ses actions il y avait toujours quelque finesse cachée. Mais quoi qu'il en dît pour soulager son ressentiment, il paraît, par tous les historiens, que les offices du pape avaient d'abord été très sincères. Son changement ne fut point l'effet d'un dessein prémédité.

Il avait fait réflexion que, dans la considération et le crédit que la plupart des chevaliers avaient dans toutes les cours de l'Europe, et sur-

tout dans ce degré de puissance où cet Ordre militaire s'était élevé, il ne convenait point aux intérêts du Saint-Siége, que l'empereur et les rois de Sicile, ses successeurs, conservassent sur l'évêché de Malte le droit de patronage qui donnait au titulaire l'entrée dans le conseil, et même la première place après le Grand-Maître ; qu'un évêque habile et intrigant, dans les troubles dont l'Italie était souvent agitée, pourrait engager les chevaliers dans des partis opposés à ceux de l'Eglise ; en un mot, qu'on ne devait point souffrir qu'un Ordre religieux, toujours armé, voisin de l'Italie, et qui avait à son commandement des troupes et des flottes, dépendît d'une autre puissance que de celle du Saint-Siége.

Quoi qu'il en soit de ce motif, qui ne laissait pas d'avoir sa solidité, et quelques instances que l'empereur fît pour obliger le pape à se désister de la nomination du cardinal Ghinucci, ce pontife, en conservant les dehors d'une bonne intelligence avec Charles-Quint, fut toujours inébranlable sur cet article : et ce qui pourrait faire croire que sa fermeté ne venait point de son ressentiment, c'est qu'étant à l'extrémité, et dans ces moments précieux qui décident de l'éternité, et où toutes les passions disparaissent, il fit appeler le cardinal Caraffa, qu'il connaissait pour très attaché aux intérêts du Saint-Siége, et il le chargea de représenter à son successeur qu'il était obligé en conscience de maintenir hautement la nomination qu'il avait faite de Ghinucci. Mais comme les dernières intentions des souverains les plus

absolus sont presque toujours ensevelies dans leurs tombeaux, Paul III, qui succéda depuis à Clément VII, ayant reçu des lettres très pressantes de la part de l'empereur, et voulant d'ailleurs ménager un prince si puissant, résolut de lui donner satisfaction. L'affaire fut mise en négociation; il se trouva des tempéraments pour concilier les intérêts des deux concurrents. Bosio, après trois ans de poursuites et de dépenses à la cour de Rome et à la suite de l'empereur, obtint enfin ses bulles, mais à condition de payer au cardinal une pension de neuf mille livres par an : et l'empereur, qui croyait qu'il y allait de sa gloire que celui auquel il avait procuré l'évêché, en jouît dans toute son étendue, pour le dédommager de la pension, lui donna en Sicile une abbaye de pareille valeur.

Quoique cette affaire n'ait été terminée que sous le pontificat de Paul III, nous avons cru pour la satisfaction du lecteur, en devoir anticiper la conclusion, et afin de n'être pas obligés de revenir au même fait par des digressions qui embarrassent souvent le fil de la narration.

Cependant la fermeté que Clément avait fait paraître à maintenir la nomination du cardinal Ghinucci, n'avait rien diminué de son zèle contre les Infidèles. Il joignit un bon nombre de ses galères à la flotte de l'empereur : et sur un bref très pressant qu'il en écrivit au Grand-Maître, ce prince, de son côté, mit aussitôt en mer la grande caraque, les galères et les vaisseaux de la Religion. On peut dire que, pour ces armements,

l'Ordre n'avait pas besoin des exhortations de ce pontife : les chevaliers, par l'esprit de leur institut, et par reconnaissance pour Charles-Quint, lui fournirent toujours de puissants secours quand il s'agissait de faire la guerre aux Infidèles. Il ne se passa guère d'actions, comme nous l'allons voir, soit en Asie, soit en Afrique, où on ne vît briller dans les armées de l'empereur les étendards de Saint-Jean.

Cette escadre joignit, le 8 d'août, la flotte de l'empereur, commandée par le fameux André Doria, prince de Melphe. Celle des Turcs, composée de soixante et dix voiles, était alors dans le golfe de Larta ou de la Preverse. Doria, faisant route, trouva auprès de Zante soixante galères vénitiennes, et il proposa au noble Vincent Cappello, qui en était général, de joindre leurs flottes, de forcer Gallipoli, et de porter leurs armes jusqu'à Constantinople, qu'ils trouveraient dénuée de sa garnison ordinaire, parce que Soliman l'en avait tirée pour fortifier l'armée qu'il commandait en personne sur les frontières de Hongrie. Mais les Vénitiens, qui ménageaient les Turcs avec tant d'égards, qu'ils en souffraient souvent des insultes sans oser les repousser, se dispensèrent de prendre part à cette entreprise, sous prétexte qu'ils avaient promis au Grand-Seigneur de demeurer neutres dans cette guerre.

La flotte chrétienne se trouvant alors entre l'île de Sapienza et Modon, on proposa de s'attacher à cette dernière place, et d'en former le siége. C'était le sentiment du Prieur de Rome et des cheva-

liers, qui auraient été bien aises de tenter à force ouverte la conquête d'une place qu'ils avaient manqué de surprendre l'année précédente. Mais les soldats qui n'avaient guère d'autre solde que le butin qu'ils pouvaient faire, témoignèrent beaucoup de répugnance pour cette entreprise ; ils disaient assez hautement qu'ils n'exposeraient pas leur vie à l'attaque d'une place aussi forte, et où les chevaliers l'année précédente n'avaient rien laissé qui pût dédommager les victorieux de leurs fatigues. Le conseil de guerre se crut obligé de dissimuler des discours qu'on aurait punis, si ces soldats eussent été payés exactement : et l'on se détermina à faire le siége de Coron, place alors bien moins fortifiée, et qui n'était éloignée de Modon que de douze milles par terre.

Coron ou Coroné, autrefois *Chéronée*, patrie de Plutarque, aussi grand philosophe que fameux historien, se trouve à la gauche du cap Gallo, de la figure d'un triangle scalène ou à côtés inégaux : un des angles regarde un rocher escarpé ; les deux autres sont vus du golfe de Coron, qui sert presque de port à la tour. Mais ces angles ne sont pas battus par les eaux de la mer, et l'on peut en les côtoyant faire facilement le tour de cette forteresse, laquelle était revêtue d'une muraille à l'antique et assez faible, mais flanquée de six tours d'ancienne structure.

Doria, en ayant reconnu la situation, après avoir débarqué ses troupes, fit avancer les galères : il les plaça derrière les vaisseaux de haut

bord, et surtout la grande caraque de la Religion, qui, tirant par-dessus les galères, abattit la plupart des défenses de cette place. Toute l'artillerie de ces vaisseaux, et deux batteries qu'on avait dressées à terre, ayant fait une large brèche; le comte de Sarno et Mendoze, mestre de camp d'un régiment espagnol, furent commandés pour monter à l'assaut: ils s'y portèrent avec beaucoup de valeur; mais ils ne trouvèrent pas moins de courage dans les Turcs, qui leur tuèrent trois cents soldats, plusieurs officiers, et en blessèrent un plus grand nombre. Les Prieurs de Rome et d'Auvergne, qui avançaient pour les soutenir, prirent leurs places; ils étaient sortis l'un et l'autre de la grande caraque, à la tête de deux cents chevaliers et de cinq cents hommes, à la solde de la Religion. Ce second assaut ne fut pas moins meurtrier que le premier: malheureusement pour les attaquants, les échelles ne se trouvèrent pas de longueur proportionnée à la hauteur des murailles; il fallut que les chevaliers, pour gagner le haut de la brèche, tâchassent de s'accrocher à la muraille et qu'ils grimpassent des mains et des pieds.

Dans une situation si violente; ils se trouvèrent exposés au feu de la mousqueterie, aux coups d'arbalètes; et les pierres, les feux d'artifice et les huiles bouillantes ne leur furent pas égnargnés. Il en périt un grand nombre par ces différentes armes; mais comme ils étaient résolus de se faire tous tuer au pied des murailles, plutôt que d'abandonner l'attaque; après avoir invoqué

le nom de saint Jean qui était leur cri de guerre, ils se poussèrent avec tant de fureur, qu'en se soutenant les uns les autres, ils s'élevèrent jusque sur la brèche, s'en rendirent les maîtres et y arborèrent le grand étendard de la Religion.

Les armées de terre et de mer ne virent ce signal de la victoire qu'avec de grands cris de joie. Ce bruit fit croire aux assiégés que les Chrétiens étaient maîtres de la place; ceux des habitants qui étaient encore retranchés en différents quartiers de la ville, et la garnison du château, arborèrent le drapeau blanc. La capitulation fut bientôt signée; les Turcs naturels avec leurs maisons furent conservés, et on abandonna celles des juifs au pillage. Doria alla ensuite assiéger Patras, dont il se rendit maître, pendant que les galères de la Religion s'emparèrent du château d'Ardinel, et d'autres forts situés le long de la côte, et qu'ils emportèrent sans trouver beaucoup de résistance. Après cette expédition, et l'hiver approchant, les différentes escadres dont la flotte chrétienne était composée se séparèrent, et se retirèrent dans leurs ports.

L'année suivante, les Turcs qui n'aimaient pas à demeurer sur leur perte, firent un puissant armement pour recouvrer Coron, et sitôt qu'on put tenir la mer, un fameux corsaire, appelé *le Maure*, par ordre de Soliman, vint avec quatre grandes galères bloquer cette place, pendant qu'un autre général turc l'assiégeait par terre.

Doria, intruit de leurs desseins, se mit aussitôt

en mer, et il fut joint par les galères du pape e
de la Religion, commandées par le Prieur d
Rome. La flotte chrétienne s'avança en bonne or
donnance contre les Infidèles. Les soldats deman
daient la bataille avec de grands cris : mais Doria
quoique aussi brave soldat que grand capitaine
soit par prudence, ou pour se perpétuer dans l
commandement, évitait les combats décisifs ; e
il disait ordinairement, qu'il n'aimait pas à s
trouver dans des occasions où la fortune ava
souvent plus de part que la conduite des gén
raux. Son unique dessein était de jeter du secour
dans la place, et ensuite se retirer. Dans cet
vue, il mit à la tête de sa flotte la grande caraqu
de Malte, d'où comme d'un fort et d'une citadelle
il battait en ruine les Turcs : et il avait donn
ordre à des capitaines particuliers, à la faveur d
feu et de la fumée du canon, de faire couler dan
la place des barques chargées de soldats et d
munitions. Mais ce dessein fut si mal exécuté
que ces petits vaisseaux furent tout à coup env
loppés par des galères des Turcs. Les Chrétien
ayant pris l'épouvante, les uns se rejettent dan
le gros de l'armée; d'autres qui avaient débarqué
croient échapper plus aisément à la fureur d
Infidèles en rentrant dans leurs esquifs : mais i
y entrèrent en si grand nombre, et avec tant d
précipitation, qu'ils coulèrent à fond, et avanc
rent leur mort en la voulant éviter.

Les Turcs devenus maîtres d'une partie du con
voi, attaquèrent ensuite les grands vaisseau
Tout combat, tout se mêle: les galères attaquer

les galères, les navires se joignent aux navires. Doria d'un côté, et le Prieur de Rome de l'autre, viennent au secours des plus pressés : leur présence anime les soldats, et rétablit l'ordre dans la flotte. La fortune change bientôt de parti ; les Chrétiens recouvrent leurs petits vaisseaux, en prennent plusieurs aux Turcs ; et même ces Infidèles s'étant jetés, le sabre à la main, dans un vaisseau de la Religion, et étant déjà maîtres du premier pont, il survint un autre vaisseau de Malte qui dégagea le vaisseau de la Religion, et fit prisonniers les assaillants, qui se virent chargés des chaînes qu'ils destinaient pour ces chevaliers. Enfin, cette forêt de mâts s'éclaircit peu à peu ; le bruit diminue par la mort des uns et la fuite des autres. Doria victorieux ravitaille Coron, se remet à la voile, poursuit les Infidèles, et va chercher de nouvelles occasions d'acquérir de la gloire.

L'escadre de la Religion, rappelée par le Grand-Maître, se détacha alors du corps de la flotte chrétienne, et rentra dans ses ports. Malte et Tripoli, et les côtes de Naples et de Sicile étaient également menacées par Barberousse, chef des corsaires de Barbarie, qui avec quatre-vingt-deux galères courait ces mers et portait de tous côtés la terreur et l'épouvante, sans qu'on sût encore où la foudre allait tomber. Comme l'ancienne ville de Malte était peu fortifiée, que le bourg, résidence des chevaliers, était commandé de différents endroits, et que le couvent n'avait pour toute retraite que le château Saint-Ange, le conseil était d'avis qu'on y laissât seulement trois

cents chevaliers pour le défendre; que le Grand-Maître se retirât en Sicile, et qu'il y transportât le couvent, les reliques, les ornements des églises, les titres et le trésor de la Religion. Mais ce généreux vieillard rejeta courageusement cet avis: « Je n'ai jamais, leur dit-il, fui devant les ennemis de la croix, et pour conserver les restes d'une vie languissante, on ne me verra point donner un si mauvais exemple à mes Religieux. » Il envoya aussitôt cent chevaliers avec quelques compagnies d'infanterie dans la ville, qu'on appelait la Cité notable; et autant que le temps le put permettre, on éleva à la hâte quelques ouvrages avancés autour du bourg. Tous les habitants de l'île, par ordre du Grand-Maître, prirent les armes; et pour pourvoir à la sûreté des reliques et des titres de la Religion, il les fit passer en Sicile, où ce précieux dépôt fut conservé avec soin. Après de si sages précautions, il attendit avec fermeté l'arrivée des Barbares; mais leur général prit une autre route; il retourna en Afrique, et fit éclater des desseins dont nous aurons lieu de parler dans la suite.

Le Grand-Maître, aussi attentif à la conservation de la discipline régulière, qu'à la défense de son Etat, profita de cet intervalle que lui donnaient les Infidèles, pour convoquer un chapitre général. Depuis la perte de Rhodes, et pendant huit années que la Religion sans résidence fixe avait erré en différents endroits, il s'était introduit plusieurs abus auxquels il jugea à propos de remédier. Les chevaliers, en abordant à Malte,

s'étaient logés séparément, et comme ils avaient pu, en différents quartiers du bourg, et même de l'île, contre l'usage de l'Ordre, et contre ce qui s'était pratiqué à Rhodes, où il y avait un endroit de la ville, appelé *Collachio*, uniquement destiné pour le logement des chevaliers, sans que les séculiers y pussent habiter. Le Grand-Maître, de concert avec le chapitre, rétablit à Malte un règlement si sage, et tous les chevaliers furent obligés de se venir loger auprès de lui, et pour ainsi dire sous les yeux d'un supérieur aussi exact que vigilant. Ce fut par le même esprit de religion qu'on proscrivit les habillements trop riches, et éloignés de la simplicité et de la modestie convenables à des Religieux. On porta la sévérité de ce règlement contre tout ce qui avait le moindre air d'une vaine distinction, jusqu'à interdire aux Commandeurs qui étaient Grands-Croix de porter hors de l'île de Malte la marque de leur dignité; il ne leur fut permis de s'en parer que le jour qu'ils partaient de leur pays et de leurs commanderies, pour se rendre à la capitale de l'Ordre.

De ces règlements particuliers on passa aux affaires les plus importantes du gouvernement. Le chapitre en corps se fit représenter le traité fait avec l'empereur touchant l'établissement de la Religion dans l'île de Malte, et il le confirma par un acte solennel. On admit les appels du conseil ordinaire au conseil complet, c'est-à-dire dans lequel on faisait entrer, outre les Grands-Croix, deux chevaliers des plus anciens de chaque langue; mais il fut statué que l'appel de ce

dernier conseil n'aurait point d'effet suspensif, et que les sentences qui émaneraient de ce tribunal seraient exécutées par provision seulement, nonobstant l'appel au chapitre général.

Comme la Religion était engagée à faire de grandes dèpenses; qu'elle entretenait six à sept galères sans les vaisseaux de haut bord et les brigantins; qu'elle tenait à sa solde des troupes dans les îles de Malte, de Goze et à Tripoli; qu'il fallait nourrir le peuple réfugié de Rhodes, bâtir une église et une infirmerie, le chapitre jugea à propos d'augmenter les responsions sur les commanderies de l'Ordre, et on supplia le Grand-Maître, dont on connaissait le parfait désintéressement, de vouloir bien continuer le soin qu'il prenait de l'administration des finances.

Ce fut par ce dernier règlement que se termina le chapitre, dont l'assemblée n'aurait pu être que très utile à la Religion, si sur la fin ou peu après, il n'était survenu un désordre où quelques langues prirent part, en vinrent aux mains, et causèrent un tumulte et un scandale qui affligea sensiblement le Grand-Maître et tout le corps de la Religion.

Le sujet de cette querelle vint d'un différend particulier qui s'émut entre un gentilhomme florentin et séculier, et domestique du Prieur de Rome, et un jeune chevalier français, neveu du Commandeur Servier, de la langue de Provence. Ils se battirent, et le chevalier français fut tué. L'oncle du mort, qui prétendait que le florentin avait usé de supercherie dans ce combat, se

fit accompagner de ses amis, le chercha, et l'ayant rencontré aussi accompagné d'autres gentilshommes pensionnaires du Prieur, les chargea, en blessa plusieurs, et les obligea de s'enfuir, et de chercher leur salut et un asile dans le palais de leur patron.

Ce seigneur puissamment riche, parent, d'autres disent même neveu du pape et général de ses galères et de celles de la Religion, avait jusqu'à soixante gentilshommes séculiers, et plusieurs chevaliers italiens attachés à sa personne. Ils s'armèrent aussitôt, et sortirent pour venger leur compatriote; et sans distinguer les langues de France, ils chargèrent avec fureur tous les Français qu'ils rencontrèrent. Ils en tuèrent quelques-uns, en blessèrent plusieurs, et d'une querelle particulière firent une guerre ouverte et déclarée entre les deux nations. Les chevaliers des langues d'Auvergne et de France, surpris et irrités de cette insulte, se joignirent à celle de Provence. Toute la nation se réunit et s'assembla chez le chevalier de Bleville, pour tirer raison de cet attentat. Mais avant que de porter plus loin leur ressentiment, cette assemblée particulière envoya des députés au Grand-Maître pour lui demander justice. Le Grand-Maître fit part de leurs plaintes au Prieur de Rome, et lui ordonna de punir les coupables.

Salviati, fier de son alliance avec le pape régnant, et qui se regardait comme un autre Grand-Maître, se contenta pour toute satisfaction de faire mettre aux arrêts sur sa capitane les plus criminels de ses gentilshommes; et il fit dire aux

langues offensées, qu'après qu'il aurait examiné cette affaire, il leur rendrait justice. Ce procédé hautain, peu convenable dans une si noble république, dont tous les membres se croyaient égaux, irrita de nouveau les chevaliers français. La réponse du Prieur leur parut une pure illusion, et faite pour éluder leurs justes plaintes; et ils regardèrent l'arrêt des criminels moins comme une prison que comme un moyen dont ce Prieur se servait pour les soustraire à l'autorité des lois et à la juridiction du conseil et des juges de la Religion. Ainsi, sans consulter eux-mêmes ni les lois, ni les devoirs de véritables Religieux, ils sortent bien armés, se jettent dans la galère du Prieur, s'en rendent maîtres, et pleins de fureur et de ressentiment, poignardent quatre des gentilshommes du Prieur qui étaient aux arrêts, et qui avaient tué ou blessé leurs camarades : et fiers du honteux honneur d'une vengeance si indigne de leur profession, après cette sanglante exécution, ils sortirent comme en triomphe de la capitane, et se retirèrent dans leurs auberges.

Le Prieur, outré du massacre de ses gentilshommes, appelle auprès de lui tous les chevaliers de la langue d'Italie, et par ses émissaires il met encore dans ses intérêts les deux langues d'Espagne, Arragon et Castille, qui se déclarent pour lui, et viennent en armes à son secours. Les Français qui ne s'étaient pas séparés, étant avertis de cette ligue, sortent de nouveau de leurs auberges, et vont chercher leurs ennemis jusque dans la maison du Prieur : ils sont reçus à coups

de mousquets, et ils y répondent par un feu qui n'était pas inférieur. Jamais pareille discorde n'était arrivée dans l'Ordre depuis sa fondation : un tumulte affreux régnait dans ce quartier de la ville. En vain le Grand-Maître leur envoya ordre de se retirer ; il n'y avait plus de subordination ni d'obéissance ; la discorde régnait dans tous les quartiers de la ville ; chaque parti ne prenait ordre que de sa fureur et de son emportement. On continuait à tirer de tous côtés, et le Prieur ayant fait venir de ses galères quelques pièces d'artillerie, les Français amenèrent de leur côté un canon qu'ils braquèrent contre la porte de son palais, pour la mettre en pièces. La nuit qui survint augmenta encore le désordre et la confusion.

Le Grand-Maître, plein de douleur de voir ses chevaliers aux mains les uns contre les autres, voulut sortir, et essayer si le respect de sa présence ne contiendrait pas les mutins. Mais le conseil, dans la crainte que ce vénérable vieillard, pendant la nuit et au milieu d'un si terrible tumulte, ne reçût quelque blessure, le conjura de rester dans son palais ; et on envoya à sa place, et à la tête de la garnison du château, le Bailli de Manosque, ancien chevalier, révéré dans l'un et l'autre parti par sa sagesse encore plus que par sa dignité. Ce seigneur, mêlant adroitement de justes reproches à des manières pleines de douceur, se fit écouter par les plus emportés, et il les obligea à la fin à mettre les armes bas. Chacun se retira de son côté ; la nuit calma cette fureur, et le jour vit naître la honte et le repentir. Mais le

Grand-Maître ne crut pas devoir laisser sans punition les auteurs d'un tumulte de si dangereux exemple : il en priva douze de l'habit, et si nous en croyons Bosio, on en jeta dans la mer quelques-uns des plus opiniâtres, qui ne voulaient pas reconnaître leurs fautes, et capables d'en commettre de nouvelles, et de rallumer la sédition.

Quelque juste que fût ce châtiment, le Grand-Maître conçut une égale douleur du crime et de sa punition. Il en tomba malade, et il se reprochait comme le plus grand de ses malheurs de n'avoir survécu à la perte de Rhodes que pour être le triste témoin de la violence et de la rébellion de ses Religieux. La crainte d'un avenir encore plus fâcheux, l'orgueil de ces chevaliers, déguisé sous le nom de courage, le luxe et la mollesse de quelques autres, fruits malheureux de passions plus criminelles, qui malgré son exemple et la sévérité de ses ordonnances, s'étaient déjà introduites dans l'Ordre, tout cela jeta ce grand homme dans une sombre mélancolie. Il ne fit plus que traîner les restes d'une vie languissante ; et les fâcheuses nouvelles qu'il recevait continuellement d'Angleterre, dont il prévoyait des suites funestes pour son Ordre, le conduisirent insensiblement au tombeau.

Henri VIII, comme nous l'avons dit dans le neuvième livre, régnait dans cette île. Ce prince, avec dispense du pape Jules II, avait épousé Catherine d'Arragon, veuve d'Artus, prince de Galles son frère aîné, et il avait passé dix-huit ans avec

la reine son épouse dans une union réciproque, lorsqu'une passion déréglée pour une jeune anglaise, lui fit naître des scrupules sur la validité de son mariage : et comme s'il eût pris dans les agitations de l'amour des inquiétudes de conscience, il s'en fit du moins un prétexte pour justifier son divorce avec la reine. Le peu d'agréments de cette princesse, et les charmes trop dangereux d'Anne de Boulen, lui persuadèrent aisément qu'il y avait des abus dans sa dispense : il était roi, il ne manqua ni de courtisans serviles, ni de savants mercenaires qui le flattèrent dans son erreur.

L'affaire avait été portée à Rome et au tribunal du pape. Le refus constant que fit Clément VII, d'approuver les prétextes de son divorce, révolta ce prince impérieux et passionné contre l'autorité du Saint-Siége. Ne pouvant obtenir la grâce qu'il sollicitait avec tant d'empressement, il résolut de s'en passer, et il crut que pour parvenir à ses fins, le plus court chemin était d'abolir dans ses Etats l'autorité des souverains pontifes. Il fit plus : de concert avec le parlement, qu'il avait eu l'adresse d'intéresser dans cette affaire, il se revêtit lui-même de cette puissance spirituelle ; et il n'eût point honte de se faire déclarer par un acte solennel chef de l'Eglise anglicane, pour n'être pas obligé de se soumettre au jugement du chef visible de l'Eglise universelle, qui refusait de séparer ce que Dieu avait uni.

Ce prince autrefois si sage et si éclairé, et pour lors furieux dans sa passion, persécutait cruellement ceux de ses sujets qui refusaient d'adorer la

chimère de sa suprématie. Prélats, ecclésiastiques, religieux, séculiers, perdirent la vie pour n'avoir pas voulu souscrire au double divorce qu'il venait de faire avec l'Eglise catholique, et avec Catherine d'Arragon, son épouse légitime. Le crime de lèze-majesté, qui sous les mauvais princes est souvent le crime des innocents, suppléait aux prétextes qui manquaient pour les faire périr. Le parlement que Henri avait eu l'habileté de rendre le ministre de ses passions, proscrivit l'illustre Polus, encore plus distingué par sa piété et une profonde érudition, que par sa naissance royale qu'il tirait du duc de Clarence, frère d'Edouard IV.

Le roi d'Angleterre avait recherché avec empressement son approbation; il avait voulu l'obliger d'écrire en faveur de ses erreurs. Ni les promesses, ni les menaces de ce prince ne l'ébranlèrent : il lui représenta avec beaucoup de fermeté l'injustice de ses nouvelles prétentions. Ce prince qui aurait bien voulu avoir la réputation d'aimer la vérité, et la satisfaction de ne l'entendre jamais, ne lui put pardonner cette liberté. Polus pour se soustraire à son ressentiment, se retira à Rome : le pape le prit sous sa protection, et honora le sacré collége par sa promotion à la dignité de cardinal.

Henri lui fit un crime de ce titre éminent : il mit sa tête à prix, et on prétend qu'il aurait été assassiné par des bandits aux gages du roi d'Angleterre, si le pape, qui révérait les grandes qualités du cardinal anglais, ne lui eût donné des gar-

des pour veiller à sa conservation. La disgrâce de Polus devint funeste à toute sa maison : Marguerite Plantagenet, comtesse de Salisbury, sa mère; Henri Polus de Montaigu, son frère; Henri de Courtenay, marquis d'Excester, son cousin, accusés d'avoir entretenu quelque correspondance avec le nouveau cardinal, perdirent la vie sur un échafaud. Le roi, toujours excessif dans sa vengeance, en étendit les effets jusque sur le jeune Courtenay, fils de Henri. A la vérité, il eut honte de faire mourir un enfant, mais il le fit conduire à la tour, et il l'ensevelit dans une prison, de peur qu'il n'entreprît un jour de venger la mort de son père.

Au milieu de tant de supplices, les protestants, quoique rebelles au Saint-Siége, n'en étaient pas mieux traités. Henri, ennemi de toutes les nouveautés dont il n'était pas auteur, par une cruauté bizarre, et qui n'avait point d'exemple, faisait brûler les hérétiques, et en même temps pendre les catholiques qui osaient adhérer publiquement au Saint-Siége. La plupart des courtisans, incertains de la religion du prince, n'en avaient plus d'autre que sa volonté. Catholiques ou protestants, on cachait sa religion comme un crime; il n'y avait que la rébellion contre l'autorité du Saint-Siége, qu'on pût faire paraître impunément; c'était l'idole de la cour, et le seul moyen de s'y maintenir. Le roi, pour se venger des religieux qui persévéraient dans l'obéissance due au Saint-Siége, en abandonna les biens en proie à ses courtisans : mais ces mêmes biens, si injuste-

ment acquis, les précipitèrent insensiblement du schisme dans l'hérésie. Plusieurs, sous le règne d'Edouard son fils, pour s'épargner une restitution nécessaire, embrassèrent les opinions de Luther et de Calvin, et l'opinion la plus utile leur parut à la fin la véritable.

Les Commandeurs et les chevaliers de Malte, dévoués d'une manière particulière au Saint-Siége, et qui reconnaissaient le pape pour leur premier supérieur, ne furent pas exempts de cette persécution. Mais comme cet Ordre, composé en partie de la première noblesse, était puissant dans le royaume, et que le Prieur de Saint-Jean de Londres avait même séance dans le parlement en qualité de premier baron d'Angleterre, il différa leur proscription, et la suppression entière de l'Ordre, jusqu'à ce qu'il l'eût fait autoriser, comme il fit depuis, par un acte du parlement. Cependant il n'y eut guère de persécutions indirectes qu'il ne leur fît essuyer. La plupart, sous différents prétextes, furent arrêtés, ou du moins on saisit les biens de leurs commanderies. Ceux qui purent échapper à la malice et la dureté de ses ministres, et qui prévoyaient les suites funestes du schisme, abandonnèrent tous leurs biens, et se retirèrent à Malte. On les voyait arriver sans aucuns fonds assurés pour leur subsistance. Le Grand-Maître, comme un bon père, y pourvut avec une charité infinie, et tâchait de les consoler. Il n'avait pas moins besoin lui-même de consolation. Cette persécution d'un roi chrétien envers un Ordre qui avait si bien mérité de toute

la chrétienté, mit le comble à cette suite de disgrâces qu'il avait éprouvées dans la Grande-Maîtrise. Il n'y put résister plus longtemps : il tomba malade : une fièvre violente eût bientôt consumé le peu de vie qui lui restait, et il expira dans les bras de ses chers chevaliers, le 21 d'août 1534, âgé de 70 ans ; prince recommandable par sa rare valeur, par sa fermeté héroïque, et par la sagesse et la douceur de son gouvernement, vertus qu'il posséda dans un degré éminent, et qu'on tâcha depuis de représenter par ce peu de mots qui furent gravés sur son tombeau :

C'EST ICI QUE REPOSE LA VERTU VICTORIEUSE DE LA FORTUNE.

(1534) Frère *Pierre du Pont*, d'une illustre maison dans le comté d'Ast, issu des anciens seigneurs de Lombriacs et de Gasalgros, en Piémont, et Bailli de Sainte-Euphémie, dans la Calabre, succéda à Villiers de l'Isle-Adam. Il était alors dans son baillage ; son mérite et ses vertus firent seuls sa recommandation. C'était un ancien chevalier, grave, austère dans ses mœurs, zélé observateur de la discipline régulière (1) : son élection justifie que si par le malheur des temps il s'était introduit quelque relâchement dans la pratique des statuts, cependant dans les affaires importantes, et surtout quand il s'agis-

(1) Bosio, l. 5.

sait du choix d'un Grand-Maître, tous les chevaliers ne consultaient alors que leur conscience, et que le mérite seul emportait les suffrages.

Thomas Bosio, élu évêque de Malte, fut envoyé par le conseil au Grand-Maître pour lui porter l'acte de son élection. Il n'en apprit les nouvelles que les larmes aux yeux; il voulait se dispenser d'accepter une si grande dignité : mais de fâcheuses nouvelles qu'il reçut par un nouveau courrier, le déterminèrent, et hâtèrent son départ.

On lui avait dépêché le chevalier Gesvalle pour lui donner avis des révolutions qui venaient d'arriver en Afrique, et dans le royaume de Tunis, dont Airadin Barberousse s'était rendu maître, et que ce corsaire redoutable menaçait Tripoli d'un siége. Le nouveau Grand-Maître s'embarqua aussitôt, et se rendit le 10 de novembre à Malte. Ses premiers soins furent de faire passer un puissant secours à Tripoli : mais quand on y aurait transporté toutes les forces de l'Ordre, quelque braves que fussent les chevaliers, ils n'étaient pas capables avec quatre ou cinq galères de résister à Barberousse, maître de deux Etats aussi puissants qu'Alger et Tunis, et qui d'ailleurs, en qualité de pacha de la mer, et de grand amiral de Soliman, avait sous ses ordres cent galères, et plus de deux cents vaisseaux de différentes grandeurs (1). Il était frère de Horruc ou d'Horace Bar-

(1) Bosio, l. 6.

berousse, tous deux fameux par leur fortune et par leur valeur.

Ces deux corsaires, quoique nés dans la lie du peuple de la ville de Métélin, n'avaient rien de la bassesse de leur naissance. Dès leur première jeunesse, et sitôt qu'ils purent porter les armes, ils firent éclater leur courage et leur ambition, et coururent ensemble les mers sur un seul brigantin, qui faisait toute leur fortune.

Une valeur déterminée, d'heureux succès, des prises considérables augmentèrent leur réputation et leurs forces. Ils achetèrent ou firent construire des vaisseaux et des galères, formèrent une petite flotte, et attirèrent depuis sous leurs enseignes d'autres pirates qui les reconnurent pour leurs chefs et leurs généraux. L'ambition et les richesses ne séparèrent point les deux frères. Horruc, plus âgé qu'Airadin, avait à la vérité le principal commandement : mais ce dernier, en son absence, n'avait pas moins d'autorité : également braves, également cruels, corsaires déterminés, et qui se disaient amis de la mer et ennemis de tous ceux qui naviguaient sur cet élément, ils attaquaient indifféremment les Musulmans comme les Chrétiens; et en faisant le métier de voleurs et de corsaires, ils apprirent insensiblement celui de conquérants.

Il ne manquait à leur fortune qu'un port dont ils fussent les maîtres, pour y retirer leurs prises. La guerre qui s'éleva entre Sélim Eutémi, prince d'Alger, et son frère, leur en fit naître l'occasion. Ils se déclarèrent pour un de ces prin-

ces, et les accablèrent tous deux. Hor ruc reçu dans Alger en qualité d'allié, s'en rendit maître, et fit étrangler Eutémi qui l'avait appelé à son secours ; ses troupes le proclamèrent roi d'Alger ; pour mettre sa conquête sous une puissante protection, il en fit hommage à Soliman, empereur des Turcs, et se fit son tributaire. Il prit depuis les villes de Cercelle et de Bugie, conquit le royaume de Trémisen, dont Alger faisait autrefois partie, et remporta plusieurs avantages sur les Espagnols, qui avaient pris la défense du roi de Trémisen, leur vassal. Mais comme les armes sont journalières, il se vit assiégé dans la capitale de ce royaume; et après une défense opiniâtre, l'artillerie des Espagnols ayant réduit les fortifications de cette place en poudre, ne pouvant ni tenir plus longtemps, ni se résoudre à capituler, il tâcha de s'échapper avec ses trésors par un conduit souterrain qui aboutissait dans la campagne. Le marquis de Gomare, gouverneur d'Oran, qui commandait au siége, averti de sa fuite, le poursuivit vivement.

Barberousse, pour retarder la poursuite des Espagnols, et pour avoir le temps de gagner les déserts, répandait d'espace en espace de l'or, de l'argent et des étoffes précieuses. Mais rien ne put arrêter les Chrétiens; ils l'attaquèrent au passage de la rivière de Huenda ; il fallut en venir aux mains. Barberousse fit ferme : son courage augmenta par le désespoir de ne point échapper à ses ennemis, et la vue d'un péril inévitable lui en fit perdre la crainte. Il se jette avec fureur au

milieu des Chrétiens, et tue de sa main plusieurs officiers : mais après tout, comme la partie n'était pas égale, le plus grand nombre prévalut; Horruc enveloppé de tous côtés, périt avec quinze cents hommes qui l'accompagnaient dans sa retraite, et qui furent taillés en pièces. Son frère Airadin, avec le nom de Barberousse, prit le titre de roi d'Alger; il s'associa depuis avec deux fameux pirates qu'il fit ses lieutenants : l'un nommé comme lui Airadin, Caramanien de naissance, et que sa fureur et sa cruauté avaient fait nommer *Chasse-Diables*; l'autre corsaire, juif renégat, de la ville de Smyrne, était connu sous le nom turc de *Sinna*. Ces trois corsaires étaient la terreur de toutes les côtes chrétiennes, et tenaient, pour ainsi dire, la mer Méditerranée sous leur empire. Chasse-Diables, non content des prises continuelles qu'il faisait en mer, voulut, à l'exemple de Barberousse, et peut-être pour se soustraire à sa dépendance, se faire un établissement particulier. Il surprit Tachiora, dont nous avons parlé au commencement de ce livre, se rendit maître de la place, fit entrer son escadre dans le port, et il eut la vanité de se faire proclamer roi de cette ville (1).

Mais pour demeurer toujours uni en apparence avec Barberousse, en lui donnant avis de sa nouvelle conquête, il lui en rendit hommage, et protesta de ne se détacher jamais de ses intérêts.

(1) Bosio, l. 6.

Barberousse, quoique indigné de l'ambition de son lieutenant, crut devoir dissimuler une injure qu'il ne pouvait venger sans s'affaiblir. Il reçut l'hommage de Chasse-Diables, le félicita sur sa conquête; et ce corsaire n'ayant rien à craindre du côté d'Alger, fit des courses sur le territoire de Tripoli. La guerre s'alluma entre les chevaliers et ce nouveau prince : il leur enleva deux brigantins qui appartenaient à la Religion; obligea ceux de Gienzor, ses voisins, à rompre l'alliance et le traité qu'ils avaient fait avec Tripoli; et pour tenir les chevaliers comme investis dans cette place, malgré tous leurs efforts, il fit construire à la portée du canon une tour, ou un château, appelée depuis *la tour d'Alcaide*, qui découvrait tout ce qui entrait dans le port de Tripoli, ou qui en sortait.

Muley Hascen, prince Maure, roi de Tunis, qui redoutait l'ambition et le voisinage de ce Turc, fit une alliance particulière contre lui avec le gouvernement de Tripoli; et avant que ce corsaire pût s'affermir dans sa nouvelle conquête, il résolut de l'en chasser. Dans cette vue, il mit sur pied un corps assez considérable de troupes, la plupart composées des Arabes de la campagne, et avec un train d'artillerie que les chevaliers de Tripoli lui fournirent, il assiégea Tachiora. Mais, soit par la valeur et le courage de Chasse-Diables, soit manque de capacité dans les généraux de Hascen, ce prince fut obligé de lever le siége, et d'employer depuis à sa propre défense des troupes qu'il n'avait levées que pour attaquer ses ennemis.

Hascen dont nous parlons, était fils de Muley Mahomet, qui de plusieurs de ses femmes avait eu trente-quatre enfants. Quoique Muley fût le dernier, à ce qu'on prétend, ou du moins des plus jeunes, sa mère, qui apparemment était alors la sultane favorite, eut assez de pouvoir sur l'esprit de Mahomet pour en tirer une déclaration en faveur de son fils, par laquelle il le désignait pour son successeur. Cette femme ambitieuse, pour l'empêcher de varier, le fit aussitôt empoisonner. Ce crime fut le premier degré par lequel Hascen s'éleva sur le trône; pour s'y maintenir, il fit mourir ou aveugler la plupart de ses frères et de ses neveux. Arraschid, qui était un de ses aînés, lui échappa : ce prince se réfugia à Alger, et implora la protection du corsaire Barberousse, qui pour profiter de ces divisions, le reçut bien. Il lui promit même un puissant secours : mais il lui fit comprendre en même temps, qu'étant officier et vassal du Grand-Seigneur, il ne pourrait pas s'engager sans sa permission dans cette entreprise : ajoutant que s'il voulait venir avec lui à Constantinople, il ne doutait pas que ce grand prince, et tout le divan, n'approuvassent une guerre si juste, et dont il se chargeait de faire voir à Sa Hautesse les avantages et les facilités.

Le prince Maure, qui n'avait pas d'autre ressource, s'abandonna à ses conseils. Barberousse, qui avait ses vues particulières, le conduisit à Constantinople; quand ils furent arrivés, il prévint le Grand-Seigneur; et dans une audience secrète, le perfide corsaire lui représenta qu'à la

faveur du parti et des intelligences qu'Arraschi avait dans Tunis, il serait aisé de s'emparer d cette ville et de tout le royaume, et de l'annexe ensuite à ses Etats. Soliman, avide de gloire e d'étendre les bornes de son empire, goûta ce raisons : par ses ordres on travailla dans tous le ports à un armement extraordinaire : on vit bien tôt en mer quatre-vingt-dix galères et plus d deux cents navires chargés de munitions de guerr et de troupes de débarquement. Le Grand-Sei gneur caressa Arraschid, qui, à la vue d'un armée si redoutable, se flattait de rentrer dan Tunis comme en triomphe. Mais quand il fut que tion de s'embarquer, Soliman le fit arrêter dan le sérail; et cela s'exécuta avec tant de secret que quand on mit à la voile, toute la flotte cru que ce prince infortuné était sur la capitane, e dans la galère du général.

Ce corsaire étant parti de Constantinople pour cacher ses desseins au roi de Tunis, fit voil du côté de l'Italie, ravagea les côtes de la Pouill et de la Calabre, répandit la terreur de ses arme dans Naples et Gayette; et après avoir pillé le bourgs et les villages, fait esclaves un nombr infini d'habitants, et laissé partout de triste marques de sa fureur, il passa par le Phar de Messine, exerça les mêmes cruautés le long de côtes de Sicile, s'approcha du cap de Passaro comme s'il eût dessein d'y faire une descente, e tourna ensuite tout court du côté de l'Afrique. I aborda proche de la Goulette, et fit publier qu'i ramenait Arraschid. Pour se concilier la garnison

du fort, il le fit saluer par une décharge de son artillerie, mais sans boulets; et ayant envoyé un officier dans la place demander au gouverneur pour qui il tenait : « Nous sommes serviteurs des « événements, répondit l'aga, et nous conserve- « rons la place pour le parti qui prévaudra, et « pour celui de ces princes qui demeurera roi « de Tunis. »

Barberousse qui n'ignorait pas l'importance de cette place, la clé du royaume, lui fit représenter que le Grand-Seigneur l'avait envoyé pour placer sur le trône de Tunis le légitime héritier; qu'il avait ordre d'attaquer et de faire périr tous ceux qui s'y opposeraient; qu'il pouvait juger par ses propres yeux des forces de ce prince, et s'il était en état d'y résister. Celui qui était chargé de cette négociation la conduisit si adroitement, et sut mêler si à propos les promesses avec les menaces, que le gouverneur, peut-être séduit encore par des sommes considérables, livra sa place au corsaire, qui après y avoir laissé une forte garnison, se rendit aux portes de Tunis. Cette ville, la capitale du royaume du même nom, est située sur la côte de Barbarie, au sep tentrion de l'Afrique, entre Tripoli et Alger, à la pointe du golfe de la Goulette; et à deux milles de la mer Méditerranée : de là se découvraient les ruines de la fameuse Carthage.

On comptait dans ce temps-là plus de vingt mille maisons dans la ville de Tunis, le peuple à proportion y était nombreux; mais elle n'avait que de simples murailles sans fortifications; et

comme cette place était commandée de plusieurs endroits du côté de l'occident, toute sa force ne consistait que dans le château et dans le nombre des habitants.

A l'approche de l'armée de Barberousse, et sur les bruits qu'on répandait que le prince Arraschid était à la tête des Turcs, le peuple, toujours avide, et souvent la dupe du changement de maître, s'émut et prit les armes. Hascen, qui craignait d'en être abandonné, sortit du château, tâcha d'apaiser la sédition, remontra aux plus mutins la fidélité qu'ils lui avaient jurée; et pour les gagner, descendit jusqu'aux prières les plus basses. Mais, soit aversion pour son gouvernement, ou compassion pour Arraschid, parce qu'il était malheureux, le peuple rejeta avec de grands cris, et même avec mépris les remontrances et les prières du roi : et ce prince craignant qu'on n'attentât à sa vie, ou qu'on ne le livrât à son ennemi, sortit sur-le-champ de la ville, sans même rentrer dans le château, et sans emporter avec lui ses trésors.

Marmol, dans sa description de l'Afrique (1), rapporte que ce prince lui avait avoué, que dans l'agitation et le trouble que lui causaient l'approche des ennemis, et la révolte de ses sujets, en descendant du château dans la ville, il avait oublié une bourse de velours rouge, où il y avait deux cents diamants d'une grosseur et d'une valeur

(1) Histoire du royaume du Tunis, l. 6.

inestimables. Il ne fut pas plus tôt sorti de Tunis, que les habitants en ouvrirent les portes à ses ennemis. Barberousse y entra aussitôt à la tête de neuf mille Turcs, et se rendit maître du château et des principaux postes de la ville. Les habitants l'avaient reçu d'abord avec de grands témoignages de joie; mais voyant qu'Arraschid ne paraissait point, on commença à se défier du corsaire, quoiqu'il dît que le prince était resté malade sur sa galère. La fourberie ayant enfin été découverte, les habitants, au lieu de prêter serment de fidélité à Soliman, comme il les en pressait, détestèrent hautement la perfidie du corsaire, prirent les armes, chargèrent ses troupes pour les obliger de sortir de leur ville. Mais ils avaient affaire à un capitaine qui savait faire la guerre, et qui avait prévu cette révolution. Barberousse, pour contenir le peuple, fit tonner l'artillerie du château dont il était le maître; et ses soldats firent une si furieuse décharge de leurs mousquets sur ces habitants, que pour faire cesser le massacre, ils furent réduits à reconnaître le Grand-Seigneur comme souverain, et Barberousse comme son vice-roi.

Ce corsaire, aussi habile que brave, après s'être servi si utilement de ses armes pour réprimer le peuple, employa les caresses et les manières pleines de douceur pour gagner les principaux habitants. Par leur moyen, il fit alliance avec les Arabes de la contrée, s'empara de la plupart des villes qui étaient plus avant dans les terres, y mit garnison, et dans le dessein d'élar-

gir un canal pour faire un port à Tunis, et le mettre en état de recevoir les plus grands vaisseaux, il se servit des esclaves chrétiens, dont il y avait plus de vingt mille dans cette ville, et il leur fit ouvrir le canal de la Goulette, qui entre de la mer dans le lac sur lequel est située la ville de Tunis.

Tel était l'état des côtes d'Afrique et des provinces voisines de Tripoli, lorsque le Grand-Maître arriva à Malte. Ce seigneur jugea bien que sans des forces supérieures, et une puissance au-dessus de celle de son Ordre, les chevaliers ne pourraient pas se maintenir dans Tripoli. De tous les souverains de l'Europe, il n'y avait que Charles-Quint que cette entreprise intéressât, et qui fût capable de s'y opposer; il devait craindre que ce corsaire redoutable, après tant de conquêtes, ne tentât de s'emparer des royaumes de Sicile et de Naples : ce qui par la suite du temps aurait fait tomber Malte en sa puissance. Ainsi, de l'avis du conseil, le Grand-Maître envoya à l'empereur en ambassade le Commandeur Ponce de Léon, Grand-Croix, pour le solliciter de faire passer une armée en Afrique, capable de maintenir les chevaliers dans la ville de Tripoli, et d'arrêter les progrès surprenants de Barberousse.

L'empereur reçut en même temps et au même sujet une autre ambassade de la part de Muley Hascen, dont un renégat génois appelé Ximaa, son capitaine des gardes, était le chef. Ce renégat voyant son maître détrôné et sans espérance de pouvoir recouvrer sa couronne, lui conseilla

d'avoir recours à Charles-Quint, prince à qui Barberousse, lui dit-il, était odieux, et qui se ferait un honneur de rétablir dans ses Etats un roi qui en avait été dépouillé si injustement.

(1535) Hascen confia l'exécution de ce projet à celui qui en était l'auteur ; le Génois se rendit à Madrid, eut audience de l'empereur, qui craignant pour ses royaumes de Naples et de Sicile, écouta favorablement l'un et l'autre ambassadeur (1). L'affaire fut mise en délibération dans le conseil ; et après qu'elle eut été examinée devant l'empereur par ses ministres et ses plus habiles généraux, on résolut de porter la guerre en Afrique, tant pour mettre les royaumes de Naples et de Sicile à couvert des armes du roi d'Alger, que pour assurer la navigation de la mer d'Espagne en Italie, où aucun vaisseau marchand et passager, par la crainte des corsaires, n'osait plus paraître sans s'exposer à être enlevé.

Charles-Quint parut se conformer à cette résolution ; mais avant que d'employer la force, ce prince, le plus grand politique de son siècle, et qui tirait souvent plus d'avantages de ses négociations secrètes que de ses armes, tâcha de gagner Barberousse, et de le détacher des intérêts de Soliman. Il chargea de la conduite de cette intrigue un autre Génois, appelé Louis Présandes, qui sous prétexte de commercer à Tunis, s'y rendit sur un vaisseau marchand que l'empe-

(1) Bosio, l. 7,

reur lui avait fourni secrètement : il était chargé de lettres de créance qui lui donnaient la qualité d'ambassadeur. Après s'être fait introduire sous un autre prétexte auprès de Barberousse, il lui rendit ces lettres ; et suivant son instruction, il lui proposa une alliance particulière avec Charles Quint, et lui offrit de la part de ce prince de contribuer à le rendre monarque absolu de toute l'Afrique, s'il voulait s'engager à tenir dans la suite une si belle monarchie, et la rendre tributaire de la couronne d'Espagne. Par une seconde instruction, entièrement opposée à la première, cet agent avait ordre de s'aboucher le plus secrètement qu'il pourrait avec certains habitants de Tunis, dont on lui donna les noms, et que l'ambassadeur de Hascen avait dit être bien intentionnés pour son maître ; de reconnaître leur disposition, de les assurer du prompt retour de ce prince à la tête d'une armée, et de les exhorter à prendre les armes en sa faveur, quand il paraîtrait aux portes de leur ville.

Mais ce ministre ayant voulu mener en même temps deux négociations si différentes, se rendit bientôt suspect ; l'intrigue fut découverte, et Barberousse, sans s'embarrasser du droit des gens, fit étrangler l'ambassadeur. L'empereur voyant que toutes les voies de la négociation étaient fermées, se détermina à une guerre ouverte ; il renvoya l'ambassadeur de Hascen à son maître, avec charge de l'assurer qu'il irait lui-même à la tête d'une puissante armée pour le rétablir sur son trône ; et il écrivit en même temps par un exprès

au Grand-Maître pour lui faire part de son dessein, et pour inviter les chevaliers à se joindre à lui dans une entreprise dont, par rapport à Tripoli, ils pouvaient tirer de grands avantages.

Le Grand-Maître ayant reçu sa lettre, et l'ayant communiquée au conseil, il fut résolu qu'on armerait pour cette expédition autant de vaisseaux que l'Ordre en pourrait fournir. La Religion mit en mer quatre galères des plus grandes et des mieux pourvues, avec dix-huit brigantins tous bien armés, sans compter la grande caraque, qui seule était plus redoutable, et rendit plus de services dans cette expédition qu'une escadre entière. Un nombre considérable de chevaliers s'embarquèrent sur ces différents vaisseaux, et chaque chevalier menait à sa suite deux braves soldats au lieu de domestiques. Le Commandeur Aurélio Botigella, ancien officier de marine, fut nommé pour général de cette flotte particulière, et Antoine de Grolée, Bailli titulaire de Lango, devait commander la caraque et les troupes de débarquement.

Barberousse ne pouvant ignorer les desseins des princes chrétiens, se pourvut d'armes, de munitions et de vivres, appela auprès de lui tous les corsaires du Levant, tira d'Alger ce qu'il y avait de troupes, et dépêcha plusieurs ambassadeurs à tous les petits rois d'Afrique pour implorer leur secours, et leur représenter que la perte de Tunis entraînerait après elle celle de toute la Barbarie. Son argent réussit mieux que l'éloquence de ses négociateurs; à la faveur de quelques sommes

considérables qu'il envoya aux principaux chefs des Arabes, il en tira quinze mille hommes, tous gens de cheval, et qui sans s'embarrasser du parti qu'ils prenaient, mettaient leur vie en commerce pour une légère solde, et faisaient de la guerre un métier mercenaire. Charles-Quint, de son côté, avait assemblé une puissante flotte, composée de près de trois cents voiles, et chargée de vingt-cinq mille hommes de pied et de deux mille chevaux, outre un nombre considérable de volontaires de différentes nations et des premières maisons de l'Europe, qui voulaient se signaler aux yeux de ce grand empereur.

(1535) Le rendez-vous général était dans le port de Cagliari, ville de l'île de Sardaigne, distante seulement de soixante lieues des côtes d'Afrique. L'empereur ayant reçu les secours du pape et de l'Ordre de Malte, en partit le 13 de juin, et arriva heureusement à Porto-Farina, appelée anciennement Utique, ville fameuse dans l'histoire romaine par la mort du dernier Caton. On prétend que Barberousse, averti que l'empereur commandait son armée en personne : « Si ce prince, « dit-il aux officiers qui l'environnaient, qui jus- « qu'ici a presque toujours fait la guerre par « ses lieutenants, acquiert dans cette campagne « la gloire qui lui manque, il faut nous résou- « dre à perdre celle que nous avons acquise au « prix de notre sang. »

Ce pirate, qui ne doutait pas que les Chrétiens ne commençassent leur entreprise par l'attaque du fort de la Goulette, y avait fait entrer six mille

Turcs des plus braves de son armée(1). Ils étaient commandés par Chasse-Diables et par Sinan le juif, ces deux fameux corsaires dont nous avons parlé, et en qui Barberousse avait une entière confiance. Il envoya en même temps Azanaga, un autre de ses généraux, avec trente mille Maures ou Arabes, mais tous archers ou arquebusiers, et la plupart à cheval, pour harceler sans cesse les Chrétiens : et comme il n'était pas assuré de la fidélité des habitants de Tunis, il s'enferma dans cette place avec l'élite de ses troupes.

L'empereur débarqua son armée sans obstacle à une portée du canon du fort de la Goulette ; ce n'était qu'une grosse tour carrée, mais bien flanquée, et située à douze milles de Tunis, à l'embouchure du canal par où l'eau de la mer entre dans l'étang au bord duquel Tunis est bâtie. Ce canal est long d'un trait d'arbalète, mais si étroit, qu'une galère n'y peut passer qu'à force de rames. Barberousse avait fait construire un pont sur ce canal, et dans une langue de terre qui se trouvait entre la mer et la tour de la Goulette, il fit faire un rempart qui découvrait toute la côte, et défendait les galères qu'il tenait hors du canal.

Les généraux de l'empereur choisirent l'endroit qui leur parut le plus commode pour camper, et ils l'entourèrent de bonnes lignes, larges, profondes, et fortifiées d'espace en espace

(1) Sagredo, t. 2 et 3.

par des redoutes. La garnison de la Goulette, pour interrompre ces travaux, faisait de fréquentes, sortiesdans lesquelles trois cents Espagnols et quatre cents Italiens furent taillés en pièces; en même-temps les cavaliers Maures et Arabes harcelaient continuellement l'armée chrétienne, et venaient escarmoucher jusqu'à l'entrée du camp. Mais les fortifications en étant achevées, on commença à dresser des batteries, tant contre le fort que du côté de la campagne; et le feu en fut si terrible et si continuel, que les Turcs de la garnison, aussi bien que les Maures et les Arabes qui tenaient la campagne, n'osèrent plus approcher du camp de l'empereur.

Ce prince, qui jugeait bien que la prise de cette forteresse emporterait avec elle celle de Tunis, résolut, sitôt que les brèches seraient trouvées assez ouvertes, d'y faire donner un assaut: on battait la place en même temps par terre et par mer.

Doria, qui commandait la flotte, faisait avancer les galères tour à tour, et après qu'un rang avait tiré, un autre prenait sa place pour faire ses décharges. La grande caraque de la Religion était postée comme au siége de Coron, derrière toutes les galères; mais par sa hauteur elle tirait aisément par-dessus, et elle fit un feu si terrible et si continuel, qu'elle démonta toutes les pièces de la tour. Le Commandeur Botigella, Prieur de Pise, s'étant aperçu que le principal comite des galères de l'Ordre, de peur d'échouer contre terre, faisait tenir les rames hors de l'eau, fut à lui

l'épée à la main, et lui commandant de faire voguer sa chiourme : « Malheureux, lui dit-il, faut-il « que pour conserver deux ou trois carcasses de « galères, nous manquions de faire une belle « action? » Le chevalier de Conversa, habile ingénieur, se distingua par une entreprise encore plus hardie : il arma une barque longue de fauconneaux, la remplit de mousquetaires, et la poussa ensuite jusqu'au pied de la tour : de-là il tirait contre tous les Turcs qui se présentaient sur les brèches ; et pendant qu'il rechargeait d'un côté, il tournait adroitement sa barque, et présentait l'autre côté, qui faisait feu aussitôt. Par cette manœuvre, il tua un grand nombre des Infidèles, sans qu'il pût être offensé par l'artillerie de la tour, dont il était trop proche. Enfin, le feu ayant continué de tous côtés depuis minuit jusqu'à midi, l'empereur, avant que les Turcs eussent le temps de réparer les brèches, et d'y faire des retranchements, ordonna un assaut général. Les chevaliers, conformément à leur prééminence, et la possession où ils étaient d'être toujours à la tête des attaques, furent chargés de marcher les premiers à celle qui se devait faire du côté de la mer.

Le Commandeur de Grolée, appelé autrement le Bailli Passim, qui commandait les troupes destinées au débarquement, les fit entrer dans les barques et des vaisseaux plats : mais en approchant du bord, ces esquifs se trouvèrent ensablés. Le chevalier Copier, de la maison d'Hières, en Dauphiné, qui portait l'étendard de la Religion, se

jeta le premier dans l'eau avec son enseigne. Il fut suivi de tous les chevaliers, qui ayant de l'eau jusqu'au-dessus de la ceinture, s'avancèrent fièrement l'épée à la main, gagnèrent le rivage, et malgré une grêle de mousquetades, montèrent à l'assaut. Les Espagnols soutenus par les Italiens et les Allemands, attaquèrent un autre endroit. Par ces différentes attaques les Chrétiens forcèrent les brèches, gagnèrent les boulevards et le haut de la tour, et s'en rendirent les maîtres, malgré la vigoureuse résistance des Turcs. Mais cette victoire coûta à la Religion beaucoup de ses plus braves chevaliers, et il n'en revint presque aucun sans blessures. Comme cette tour n'avait point de dehors, on fut aussitôt au corps de la place, et l'artillerie en ayant déjà ruiné toutes les fortifications, les assiégeants s'en virent les maîtres, après une heure de combat.

(Juillet 1535) Chasse-Diables et Sinan le juif, voyant leur défense inutile, se jetèrent dans l'étang avec la garnison; ils marchèrent le long des basses par une route qu'on avait marquée avec des pieux, gagnèrent Tunis, et d'autres s'arrêtèrent à Arradez, petite ville sur le chemin de la Goulette à Tunis. Les Chrétiens les poursuivirent et en tuèrent un grand nombre. L'empereur entra dans la Goulette suivi du roi Hascen, et se tournant vers ce prince : « Voilà, lui dit-il, la porte « ouverte par où vous rentrerez dans vos Etats.» On prétend qu'on trouva dans le port de cett place quatre-vingt-sept galères, galiotes et au tres vaisseaux à rames, tous armés, outre plu

de trois cents pièces de canon, la plupart de bronze, un nombre infini de mousquets, d'arbalètes, de piques et d'épées. Cette place était l'arsenal de Barberousse, qu'il avait cru jusqu'alors imprenable, et où il retirait ses prises et son butin.

L'empereur ayant donné quelques jours à ses troupes pour se reposer, leur fit prendre le chemin de Tunis, où Barberousse s'était retiré. Quoique ce pirate fût peu assuré de la fidélité des Tunisiens, et encore moins de la bravoure des Arabes, cependant comme c'était un homme d'un grand courage, il résolut de tenter le sort des armes, d'aller au-devant des Chrétiens, et de leur livrer bataille, plus tôt que de s'enfermer dans une place, qui d'ailleurs était peu fortifiée. Mais avant que de se mettre en campagne, il tint un grand conseil de guerre; et ayant fait appeler les principaux chefs de son armée, Turcs, Maures et Arabes, il leur représenta le peu de troupes de l'empereur en comparaison des siennes; que les plus braves parmi les Chrétiens avaient péri au siége de la Goulette; que les chaleurs excessives du pays, auxquelles les soldats de l'Europe n'étaient pas accoutumés, en avaient rendu malades et languissants un grand nombre; qu'ils manquaient d'eau, en sorte que la plupart mouraient de soif. Il ajouta que le camp de l'empereur était rempli de richesses immenses; qu'ils n'en tireraient pas moins la rançon des prisonniers qu'ils feraient : « Enfin, leur dit-il, je « vous promets la victoire si vous voulez vain-

« cre : et vous trouverez dans la défaite de vos « ennemis une fortune abondante, votre propre « salut, et celui de vos femmes et de vos enfants.»

On ne lui répondit que par des protestations d'une fidélité inviolable : mais au travers de ces protestations, il démêla sur la plupart des visages un air d'inquiétude et une impression de crainte qui lui en causa beaucoup à lui-même. Comme d'ailleurs il connaissait le caractère léger et inconstant de ces Africains, il tint la nuit un conseil secret seulement avec les Turcs attachés à sa fortune. Il leur dit qu'ils se trouvaient malheureusement engagés dans une place où ils avaient trois sortes d'ennemis dont il fallait également se défier ; que les Maures souffraient impatiemment la domination des Turcs, et seraient ravis de les voir taillés en pièces ; que les Arabes, plus propres à faire des courses qu'à tenir ferme dans un combat, pour peu qu'il y eût de péril, se débanderaient à la vue de l'ennemi, et qu'il y avait actuellement vingt-deux mille chrétiens esclaves, renfermés dans Tunis, qui ne manqueraient pas d'en faciliter l'entrée aux troupes de l'empereur, s'ils en pouvaient trouver l'occasion ; que quoiqu'ils fussent renfermés tous les soirs dans le château, il ne fallait qu'un traître et un renégat pour leur en ouvrir les portes, et les rendre maîtres de la ville, pendant qu'ils seraient aux mains avec les Chrétiens : mais que pour se tirer de cette inquiétude, il était résolu, avant que de sortir de la place, de faire égorger tous ces esclaves, sans pardonner à un seul.

Chasse-Diables se déclara hautement en faveur d'un sentiment si inhumain : il soutint que si on épargnait les esclaves, ils les feraient repentir un jour de leur fausse pitié, et que dans une pareille conjoncture c'était pécher contre toutes les règles de la politique, que de conserver l'ennemi qui peut vous perdre. Mais le juif Sinan, auquel une partie de ces esclaves appartenait, et dont ils faisaient la principale richesse, s'opposa à cet avis. Il représenta à Barberousse qu'une action si barbare les rendrait odieux à toutes les nations; qu'ils aliéneraient même par-là les esprits des Tunisiens, qui avaient pris ou acheté le plus grand nombre de ces chrétiens; que lui-même y perdrait le prix et la rançon des plus considérables dont il s'était rendu maître (1); qu'après tout il serait toujours assez temps d'en venir à une si cruelle précaution; qu'il fallait réserver cette exécution pour un coup de désespoir : au lieu que s'ils battaient les troupes de l'empereur, la perte qu'ils auraient faite par la mort précipitée de leurs esclaves, empoisonnerait la joie qui suit la victoire.

Quoique Barberousse n'eût pas coutume de préférer un avis modéré au plus violent, l'avarice en cette occasion retint sa cruauté naturelle : il consentit de différer la mort des esclaves : mais pour assurer sa vengeance s'il était vaincu, il les fit charger de nouvelles chaînes, défendit qu'on les laissa sortir du cachot où ils étaient enfer-

(1) Bosio, t. 5, l. 8.

més ; et il fit mettre sous ce bâtiment plusieurs tonneaux pleins de poudre à canon, pour le faire sauter quand il l'ordonnerait. Il partit ensuite à la tête de ses troupes pour aller au-devant de l'empereur, et il campa dans une plaine qui n'était qu'à une lieue de Tunis : les armées furent bientôt en présence. Les historiens espagnols, pour augmenter la gloire de Charles-Quint, prétendent qu'il n'y avait pas moins de quatre-vingt-dix mille hommes dans l'armée de Barberousse. On en jugera par le succès de la bataille, si on peut donner ce nom à une déroute, où de l'aveu de ces écrivains, les Chrétiens ne perdirent que dix-huit soldats, et les Infidèles environ trois cents.

Les Arabes se présentèrent d'abord d'assez bonne grâce au combat, et vinrent à la charge avec de grands cris ; mais ils n'eurent pas plus tôt entendu tonner l'artillerie, essuyé les premiers coups de mousquets, que ces troupes, accoutumées à ne combattre qu'en caracolant, se débandèrent, s'enfuirent et disparurent en un instant : ce qui acheva de consterner Barberousse, c'est que dans leur fuite ils entraînèrent les Maures et les Tunisiens, qui, de leur côté, regagnèrent la ville avec plus d'empressement qu'ils n'en étaient sortis. Les chefs des Arabes, dans le dessein de faire leur cour à Hascen, se vantèrent depuis de les avoir retenus et empêchés de combattre. Barberousse fit sonner la retraite, rallia les fuyards, et sans leur faire aucun reproche, leur dit seulement qu'il les remettrait le lendemain aux prises avec les Chrétiens.

Ce n'était pas son dessein. Entouré de tous côtés par des ennemis secrets ou déclarés, il ne retenait sous les armes tant de troupes que pour couvrir sa retraite et la pouvoir faire avec sûreté. Il cacha même avec soin ce projet aux Turcs qni paraissaient lui être les plus fidèles ; néanmoins l'empressement de ses gens à tirer ses trésors du château, en fit soupçonner quelque chose ; et l'ordre qu'il donna ensuite de mettre le feu aux poudres qui étaient sous la prison des esclaves, ne laissa plus douter du parti qu'il avait pris : mais les ministres ordinaires de ses cruautés ne furent pas maîtres d'exécuter une si affreuse barbarie.

Il y avait alors parmi ces esclaves un Hospitalier-Commandeur de Turin (1), appelé Frère Paul Siméoni, que Barberousse n'avait jamais voulu relâcher, quelque rançon que l'Ordre lui eût offerte. Nous en avons déjà parlé au sujet de l'île de Léro, que ce chevalier, à l'âge de dix-huit ans, défendit avec tant de courage contre les entreprises et les attaques des Infidèles. Siméoni, dans cette dernière conjoncture, gagna deux renégats, geôliers des esclaves (2) : et ayant eu par leur moyen des marteaux et des limes, il brisa ses fers et aida à rompre ceux des compagnons de son esclavage. Ils forcèrent ensuite la salle d'ar-

(1) Bosio, l. 8, t. III, p. 52.

(2) François de Medallino, et Vincent de Cattaro Giaffraga.

mes du château, s'armèrent de tout ce qui tomba sous leurs mains, taillèrent en pièces ce qui restait de soldats turcs dans le château, s'en rendirent maîtres ; et après en avoir barricadé les portes et mis de bons corps-de-gardes dans les principaux endroits, le chevalier, chef de l'entreprise, monta au haut du château et fit bannière blanche pour avertir l'armée chrétienne de venir à leur secours. Barberousse ayant été averti qu'on entendait beaucoup de bruit dans le château ; y accourut, en criant qu'on lui en ouvrît les portes : mais on ne lui répondit qu'à coups de mousquets, et par une grêle de pierres que les esclaves lui jetèrent. Alors, transporté de fureur, il s'écria : « Tout est perdu, puisque ces chiens « sont maîtres du château et de mes trésors. » Sans s'arrêter davantage, il sortit de la ville avec Chasse-Diables et ce qu'il put ramasser de Turcs : et avant que l'empereur pût être averti de cette révolution, il s'enfuit, et gagna la ville de Bone, bâtie proche des ruines de l'ancienne Hippone, ville célèbre par l'épiscopat de saint Augustin.

Siméoni ayant appris la fuite du corsaire, en fit donner avis à l'empereur, qui s'avança aussitôt. En entrant dans la place, le premier objet qui se présenta devant lui, fut ce chevalier, à la tête de six mille de ses compagnons d'esclavage. Charles-Quint, en l'embrassant : « Ami chevalier, lui « dit-il, bénie soit à jamais la courageuse réso- « lution qui vous a fait rompre vos chaînes, « faciliter ma conquête, et augmenter la gloire « de votre Ordre. » Siméoni, comblé d'honneur,

se retira sur les galères de Malte, où il salua le général et ses confrères. Mais les troupes de l'empereur et les esclaves se répandirent dans la ville, et y commirent des excès si affreux de toute espèce, qu'il semblait que des chrétiens voulussent renchérir sur la violence et la lubricité des peuples les plus barbares. Les malheureux habitants de l'un et de l'autre sexe éprouvèrent, dans leur personne et dans celles qui leur étaient les plus chères, des tortures et différentes sortes de gênes pour les obliger de découvrir à leurs cruels vainqueurs les trésors cachés : quand on n'en pouvait plus rien tirer, on les massacrait ensuite de sang-froid.

On prétend que plus de deux cent mille personnes périrent ou furent esclaves : plusieurs trouvèrent la fin de leurs jours dans la fureur des soldats ; d'autres, qui croyaient échapper dans les sables et les déserts voisins, furent étouffés par les chaleurs excessives qui se font sentir dans ces climats brûlants, et moururent de soif. On fait monter le nombre des prisonniers à plus de quarante mille.

L'empereur, maître de Tunis, rétablit Muley Hascen sur le trône ; mais à condition de relever de la couronne d'Espagne : et pour gage de sa fidélité, il retint entre ses mains le fort de la Goulette, dont il rétablit les fortifications. Par ce traité, il obligea le prince maure d'en payer la garnison, et d'y envoyer en otage le prince Mahomet, un de ses enfants, avec quelques autres seigneurs de sa cour. L'empereur se disposa en-

suite à retourner en Europe: mais avant que de s'embarquer, le 25 de juillet, jour où l'Eglise célèbre la fête de saint Jacques, patron de l'Espagne, ce prince en solennisa la mémoire dans son camp. Après y avoir entendu la messe, qui fut chantée en musique, il voulut dîner sur le grand galion de Malte, appelé Caracca, où il fut servi par les chevaliers avec une extrême magnificence. Le dessein de l'empereur, après avoir mis à la voile, était de passer par Méhédia, ville d'Afrique dont il voulait s'emparer; mais il s'éleva une tempête qui écarta les vaisseaux et les galères: et ce ne fut pas sans de grands périls que cette flotte victorieuse aborda à Drépano, en Sicile.

Le Grand-Maître lui envoya en cette ville une ambassade pour le féliciter sur l'heureux succès de ses armes. Ce prince répondit obligeamment qu'il en devait la meilleure partie à la valeur et au courage des chevaliers; et pour tenir l'Ordre toujours attaché à ses intérêts, il combla de présents les principaux chevaliers qui l'avaient suivi dans cette expédition, et ordonna par un nouveau rescrit que le Grand-Maître et le couvent pussent tirer librement et sans péage de la Sicile, les munitions de guerre et de bouche dont ils auraient besoin. Par un autre édit et un privilége particulier, il déclara qu'aucun chevalier, sous quelque prétexte que ce fût, ne pourrait jouir dans toute l'étendue de ses Etats des biens de l'Ordre, sans l'attache particulière du Grand-Maître et du conseil, et que les originaux de ses provisions n'eussent été vus par Sa Majesté ou

ses ministres ; et enregistrés dans son conseil d'Etat.

L'escadre de la Religion rentra heureusement dans les ports de Malte. Mais la joie des chevaliers fut peu de temps après tempérée par la mort du Grand-Maître, qui à peine remplit cette grande dignité pendant un an. La Religion perdit en sa personne un digne chef et un véritable religieux. Pendant son gouvernement, il interdit aux chevaliers sous des peines très sévères, la coutume, ou pour mieux dire l'abus qu'ils avaient apporté d'Italie, d'aller en masque pendant le carnaval : il substitua à ces bacchanales l'usage des tournois, des combats à fer émoussé, et de plusieurs autres jeux militaires, qu'il leur faisait regarder comme un exercice plus convenable à des guerriers.

Ce fut par le même attachement à l'observance de la règle, qu'il refusa, malgré les instances du pape Paul III, de nommer à une commanderie vacante un jeune chevalier, au préjudice des anciens. Il écrivit à ce pontife, qu'à son avènement à la Grande-Maîtrise, on avait exigé de lui, comme de tous ses prédécesseurs, des serments solennels d'observer les statuts de la Religion, et qu'il priait Sa Sainteté de trouver bon qu'il ne violât pas une obligation qu'il avait contractée au pied des autels et sur les saints Evangiles.

(12 novembre 1535.) *Didier de Saint-Jaille*, Prieur de Toulouse, un des plus généreux défenseurs de Rhodes, dont nous avons eu lieu de parier dans la relation de ce siége, succéda à Pierre du Pont : il fut élu comme son prédéces-

seur, pendant son abscence. Le chevalier de Bourbon parvint en même temps par la mort de Frère Pierre de Cluis, au grand-prieuré de France. Le premier usage que le nouveau Prieur fit des richesses attachées à son prieuré, fut de faire faire une magnifique tapisserie, où sur un fond de soie réhaussé d'or, on voyait les portraits de tous les Grands-Maîtres représentés au naturel, et tirés d'après d'excellents originaux qu'on avait rapportés de Rhodes; sitôt qu'un meuble si riche et si curieux fut achevé, il l'envoya à Malte et le consacra pour orner la principale église de cette île (1).

Ces marques de la libéralité et du désintéressement des chevaliers n'étaient pas alors extraordinaires dans l'Ordre: la plupart des Commandeurs, ceux surtout qui étaient revêtus des principales dignités de la Religion, en consacraient généreusement tous les revenus à faire des armements contre les Infidèles. La plupart cherchaient la gloire préférablement au gain qu'ils pouvaient faire par leurs prises, et on peut dire qu'en tout temps il y avait plus de chevaliers en mer que sur terre, et dans leurs commanderies. On les voyait rentrer souvent dans le port de Malte, traînant à leur suite des vaisseaux et des galères des Infidèles, dont ils délivraient aussitôt les esclaves chrétiens de différentes nations: et ces chrétiens, après avoir recouvré leur liberté, reportaient dans leur

(1) Bosio, l. 8.

patrie le souvenir et le témoignage du zèle et de la valeur des chevaliers.

Parmi ces hommes illustres, qui mériteraient chacun une histoire particulière, on comptait Botigella, Prieur de Pise et général des galères; Georges Schilling, Grand-Bailli d'Allemagne; Grolée, Bailli de Lango; Jacques Pelloquin, Lieutenant du Grand-Maître; Léon Strozzi, Prieur de Capoue; Château-Renaud, Maréchal de l'Ordre; le Commandeur Parisot de la Valette, et beaucoup d'autres, dont on trouve les noms dans les mémoires de la Religion.

Mais aucun en ce temps-là ne s'était rendu plus formidable aux corsaires, que le Prieur de Pise: il ne quittait point la mer. Aucun corsaire n'osait s'approcher des côtes de la Sicile et de Malte, qu'il ne se vît aussitôt surpris et enlevé; il fit cette année tant de prises, que les corsaires publiaient qu'il avait dans sa galère un démon familier déguisé en chien, qui l'avertissait du jour de leur départ des côtes d'Afrique et des endroits où il les pourrait rencontrer. On n'avait guère vu de général qui joignît à une si grande connaissance de la mer un courage si déterminé: fort ou faible, il attaquait tout ce qu'il rencontrait; et sans s'embarrasser des représailles, il faisait pendre tous les renégats qui lui tombaient entre les mains. D'ailleurs, dur et sévère dans le commandement, il exigeait des chevaliers qui étaient sous ses ordres la même valeur dont il leur donnait l'exemple. Il n'était pas moins exact dans ce qui regardait la discipline militaire; après une

expédition où il avait fait des prises considérables, quelques chevaliers ayant osé mettre la main sur le butin, il les fit arrêter, et les tint dans une longue prison comme usurpateurs des biens de l'Ordre.

Il ne faisait que rentrer dans le port de Tripoli, lorsqu'on découvrit sur le soir, et du haut de la tour, trois grosses galiotes qui faisaient route vers l'île de Gelves. Les capitaines de galères lui demandèrent aussitôt permission de sortir du port pour les aller combattre : « Ne voyez-vous « pas, leur dit cet habile marin, que s'ils vous « aperçoivent, la nuit qui est proche les déro- « bera à votre poursuite, avant que vous les ayez « pu joindre? Laissons-les aller à présent; mais « ils n'iront pas si loin que je ne les rattrape « demain au point du jour. » En effet, sitôt qu'il fut nuit, il sortit du port avec trois galères, et tint la route de Gelves autant que les ténèbres le lui purent permettre. A peine le jour parut, qu'il découvrit ces galiotes qui allaient de conserve; il leur donna aussitôt la chasse. Les corsaires se voyant poursuivis se séparèrent, et une des galiotes tâcha de gagner les côtes de Barbarie; mais une galère appelée *la Cornue* lui coupant chemin, l'eut bientôt jointe, et les chevaliers, le sabre à la main, se présentèrent à l'abordage. Les Turcs, qui étaient en grand nombre dans ce vaisseau, se jetèrent tous du côté que les chevaliers voulaient attaquer : leur précipitation et le grand nombre qui ne se trouva que d'un côté, causa leur perte. La galiote se renversa, coula bas à la

vue et au grand regret des chevaliers, encore plus fâchés de la mort des esclaves chrétiens qui furent noyés, que d'avoir manqué une prise qui ne pouvait leur échapper. La seconde galiote eut un sort à peu près pareil; les chevaliers cherchaient à l'aborder, et comme les Turcs y étaient en grand nombre, ils n'évitèrent point le combat, et tournèrent la proue contre la galère de la Religion. De part et d'autre il se fit de furieuses décharges de flèches et de mousqueterie, qui mirent un grand nombre de Chrétiens et de Turcs hors de combat. Le pilote des Infidèles, plus adroit que celui des chevaliers, lui présenta le côté; et après avoir fait une décharge nouvelle de ses flèches, prit le large: mais le général Botigella, qui s'était réservé pour secourir la galère qui serait la plus pressée, s'opposa au passage de la galiote, et la joignit proue contre proue. Le combat recommença avec une nouvelle fureur; le coursier et les mousquets firent une furieuse décharge de part et d'autre: le combat se maintint longtemps avec un égal avantage: la victoire plus d'une fois passa successivement dans l'un et l'autre parti. Les corsaires, gens de mer, élevés dans le feu et au milieu des armes, se battaient avec un courage déterminé; plus d'une fois ils se flattèrent d'emporter la rambade et de faire reculer les chevaliers qui la défendaient, mais ils avaient en tête des hommes intrépides qui n'avaient jamais connu de péril. Cette courageuse milice se jeta l'épée à la main dans la galiote, en même temps que les soldats de *la Cornue* forcèrent un autre endroit,

et se joignirent aux soldats de la capitane. Ce fut moins alors un combat qu'un massacre général. Le soldat chrétien ne fit point de quartier : mais emportés par l'avidité de faire du butin, ils se précipitèrent en si grand nombre dans ce vaisseau, que le poids extraordinaire de ceux qui y entrèrent, et qui se tenaient tout d'un côté, peut-être aussi quelque voie d'eau reçue dans le combat, le firent couler à fond. Les vainqueurs alors confondus avec les vaincus, eurent un sort pareil, et périrent dans le sein même de la victoire.

La plus grande des galiotes, commandée par Scander, fameux corsaire, et par un autre rais ou capitaine, fit tous ses efforts pour gagner Zoara, à treize milles de l'île de Gelves vers l'orient; mais le chevalier Parisot de la Valette, capitaine d'une des galères, et le digne camarade de Botigella, lui donna la chasse si vivement, que les Turcs ne purent éviter le combat. Il fut aussi sanglant et aussi meurtrier que le précédent. Scander se battit comme un homme qui n'avait jamais craint la mort, et qui ne se souciait pas de périr s'il n'était pas victorieux. Le Commandeur de la Valette, à la tête des chevaliers de sa galère, et en butte aux traits de ses ennemis, reçut deux coups de flèches, dont il ne s'aperçut point dans la chaleur du combat : mais quelque temps après il sentit un coup de mousquet qui lui fracassa une jambe et le jeta sur le tillac. Dans cet état, et entre la vie et la mort, il ne relâcha rien de son courage et de son ardeur pour la victoire. Les chevaliers et les soldats chrétiens animés par ses

cris, se poussèrent contre les Infidèles avec une valeur si déterminée, qu'ils entrèrent dans leur vaisseau. Il fallut y livrer un second combat : les Turcs s'étant ralliés auprès du mât, on en vint tout de nouveau aux mains. Ces barbares, furieux de désespoir, et encouragés par l'exemple de leurs chefs, firent des prodiges de valeur : quoique réduits à un petit nombre, ils forcèrent les chrétiens d'abandonner leur vaisseau; et après s'être décramponnés d'avec la galère, malgré tous les efforts des chevaliers, ils prirent le large, et firent route du côté de Zoara. Ils n'en étaient pas éloignés, quand les chevaliers qui voguaient après leur proie les rejoignirent. On recommença à se battre; et ce fut un troisième combat; mais la partie n'était pas égale. Les Turcs avaient perdu la plupart de leurs soldats et de leurs matelots : à peine en restait-il assez pour conduire ce vaisseau; et le peu qui s'y trouva voyant le rivage proche, se jeta à la mer pour le gagner. Comme il y en avait un grand nombre de blessés, la plupart se noyèrent, et entre autres les deux rais ou capitaines. Les chevaliers s'emparèrent de la galiote: on y délivra deux cents chrétiens; les Turcs furent mis à la chaîne et les renégats pendus. Botigella rentra avec sa prise et triomphant dans le port de Tripoli.

Ce succès, et la guerre continuelle que les chevaliers faisaient aux Turcs d'Afrique, tant par terre que par mer, détermina ces barbares à les chasser, s'ils pouvaient, de Tripoli. Chasse-Diables, seigneur de Tachiora ou Tajora, le plus

intéressé dans cette guerre, se chargea de l'entreprise; il rassembla ce qu'il put tirer de troupes de Tachiora, de Gienzor et d'Almaya : le rendez-vous était à la tour de l'Alcaïde. Il en partit la nuit, et au point du jour il présenta l'escalade aux endroits de la muraille de Tripoli qu'il crut les moins défendus. Il espérait surprendre les chevaliers : mais Georges Schilling, Grand-Bailli d'Allemagne, qui commandait dans Tripoli, averti par des espions qu'il entretenait dans Tachiora, était sous les armes avec toute sa garnison, et les Infidèles ne parurent pas plus tôt au pied des murailles, qu'ils se virent accablés de feux d'artifice, d'huile bouillante et de coups de pierres, pendant que l'artillerie et les mousquetaires de la place tiraient sans relâche sur les troupes les plus éloignées et qui soutenaient ceux qui avaient la tête de l'attaque. Quoique Chasse-Diables vît bien qu'il était découvert, il n'en combattit pas avec moins de courage et de résolution. Ses troupes, à son exemple, firent des efforts extraordinaires pour gagner le haut de la muraille : mais elle était bordée par un nombre de chevaliers intrépides, qui ne comptaient pour rien les blessures et la mort : plusieurs périrent par les flèches et la mousqueterie des Infidèles. Ces derniers perdaient encore plus de monde : mais ils les remplaçaient aussitôt par ce grand nombre de troupes qu'ils avaient amenées à cette expédition; au lieu que les chevaliers, qui pour lors n'étaient pas plus de quarante avec une médiocre garnison, ne tiraient du secours que de leur courage, qui semblait

même augmenter à proportion que leur nombre diminuait. Le Grand-Bailli se portait surtout dans tous les endroits qui étaient les plus pressés ; on le voyait presque en même temps dans toutes les attaques. Chasse-Diables, de son côté, n'oubliait rien des devoirs d'un digne chef de guerre ; et moins par ses paroles que par son exemple, il entraînait à sa suite ses soldats, et faisait tous ses efforts pour gagner le haut de la muraille : mais ce général ayant été renversé de dessus son échelle par un coup de feu, on eut bien de la peine à le retirer du fond du fossé où il était tombé. Les Turcs le croyant mort, perdirent courage ; tout se débanda, et ils laissèrent au pied des murailles un grand nombre des leurs qui y avaient été tués.

Après leur retraite le Grand-Bailli dépêcha à Malte un brigantin, pour donner avis au lieutenant du Grand-Maître et au conseil de l'entreprise de Chasse-Diables. Il leur représenta dans sa lettre, que Tripoli, sans bastions et sans boulevards, n'aurait pas pu tenir contre une armée qui en aurait fait le siége dans les formes ; qu'on était même exposé tous les jours à une pareille surprise, et que pour la prévenir et éloigner les Infidèles de son voisinage, il fallait attaquer et raser la tour de l'Alcaïde, qui tenait de ce côté-là la place bloquée et investie, et empêchait le commerce des Chrétiens avec les Maures et les Arabes habitants du pays, et aussi ennemis des Turcs et des corsaires que les chevaliers.

Le conseil approuva cette entreprise dont on

confia la conduite au Commandeur Botigella, Prieur de Pise et général des galères. Il se mit aussitôt en mer avec cent cinquante chevaliers, et environ sept cents hommes de troupes, que la Religion entretenait à Malte; et le Bailli Schilling, gouverneur de Tripoli, traita en même temps avec quelques chèques ou seigneurs arabes, qui moyennant une certaine somme dont il convint, lui fournirent un corps de cavalerie. Botigella ayant débarqué ses troupes à Tripoli, y prit une partie de l'artillerie dont il avait besoin; il la fit traîner par ses esclaves et par sa chiourme jusqu'auprès de la tour qu'il voulait assiéger: et sans se donner le loisir d'ouvrir la tranchée, après avoir dressé ses batteries, il se contenta de les couvrir de gabions. Chasse-Diables, au bruit de cette attaque, y accourut de Tachiora avec ce qu'il avait de troupes: mais étant arrivé au bourg d'Adabus, qui n'était éloigné de la tour que de trois milles, il se trouva arrêté par les chevaliers qui étaient à la tête de la cavalerie des Arabes. Comme il ne se sentait pas assez fort pour attaquer un corps de troupes bordé de cent cinquante chevaliers, il se contenta de légères escarmouches, à la faveur desquelles environ soixante Turcs se jetèrent dans la place. Ce secours n'empêcha pas le général Botigella de la battre continuellement: mais s'apercevant que son artillerie ne produisait pas un effet aussi prompt qu'il le souhaitait, il fit venir de ses galères les rambades dont il se servit comme de mantelets; et à l'abri de cette espèce de défense, il attacha le mineur

au pied des murailles, qu'il fit sauter. Les chevaliers montèrent aussitôt sur la brèche, qu'ils trouvèrent sans défense. La plupart des corsaires avaient été ensevelis sous les ruines de la mine : ceux qui étaient échappés, encore étourdis du bruit, voyant les chevaliers maîtres de la brèche et l'épée à la main, mirent les armes bas. Botigella fit aussitôt raser la tour, et durant que sa chiourme et les autres esclaves étaient occupés à ce travail, il s'avança à la tête de sa petite armée vers le bourg d'Adabus, où l'ennemi s'était retranché. Il l'en chassa, abandonna aux Arabes le pillage de cette bourgade, et après avoir laissé dans Tripoli les troupes nécessaires pour en fortifier la garnison, il se rembarqua pour retourner à Malte.

Il trouva sur sa route un grand galion qui venait d'Egypte, chargé de riches marchandises. Un fameux capitaine turc, appelé Ardor, le commandait. Botigella alla droit à lui avec ses galères, le joignit, et malgré tout le feu de ses canons, les chevaliers se présentèrent à l'abordage, sautèrent dans le vaisseau turc l'épée à la main, et s'en rendirent les maîtres. On y fit deux cents Turcs prisonniers et esclaves, et la prise fut estimée cent soixante mille écus. Botigella toujours heureux, et qui méritait de l'être, rentra dans le port de Malte. Le Commandeur Jacques de Pelloquin, Lieutenant du Grand-Maître, la plupart des seigneurs du conseil et ce qu'il y avait de chevaliers dans l'île, se trouvèrent sur le port pour le recevoir à son débarquement. Comme l'on avait ap-

pris l'heureux succès de son expédition, il en fut loué et félicité publiquement : et toute cette noble milice le conduisit comme en triomphe à l'église de Saint-Laurent, pour y remercier Dieu du succès qu'il avait donné à ses armes.

On était encore dans les premiers mouvements de joie que causait au couvent l'heureux retour du général Botigella, lorsque différents accidents y répandirent une consternation générale. Un jeune diaco, ou novice, qui aspirait à devenir chapelain de l'Ordre, vola des perles et des pierreries dont les chevaliers avaient orné la statue de Notre-Dame de Philerme, qu'on avait apportée de Rhodes. Quelques jours après, un chevalier anglais éperdument amoureux d'une Maltaise, mais furieux de jalousie, la poignarda de sa main. Le lieutenant du Grand-Maître fit arrêter le voleur et le meurtrier ; et après qu'ils eurent été condamnés par les juges séculiers de l'île, on les transporta un mille loin du port : on les mit ensuite dans des sacs, et on les jeta tout vifs dans la mer.

(1536) Ces malheurs en précédèrent un autre qui n'affligea pas moins tout le corps de la Religion. Le chevalier de Varennes-Nagu, Commandeur de Trébous, étant arrivé à Malte le 10 d'octobre, y apporta les tristes nouvelles de la mort du Grand-Maître de Saint-Jaille, qui étant parti du prieuré de Toulouse pour se rendre au couvent, tomba malade à Montpellier, et y mourut le 26 de septembre. On s'assembla le lendemain pour lui donner un successeur. Cette dignité regardait

particulièrement le Commandeur Botigella, ou le seigneur de Grolée, appelé autrement le Commandeur Passim, Bailli de Lango, tous deux anciens chevaliers, et qui par leurs services, leurs faits d'armes et une piété singulière, avaient si bien mérité de la Religion et de toute la chrétienté.

Mais une cabale conduite par le chevalier Garcie Cortez, qui se trouva alors chevalier de l'élection, tourna le plus grand nombre des suffrages en faveur du Commandeur *Jean d'Omèdes*, de la langue d'Arragon, et Bailli de Caspe. Ce Bailli lui avait promis longtemps auparavant de lui faire tomber son bailliage, si par son moyen il parvenait à la Grande-Maîtrise. L'habile Espagnol, homme intrigant et qui trouvait sa propre élévation dans celle de son ami, fit valoir parmi les seize électeurs, la blessure et la perte d'un œil qu'Omèdes avait soufferte pendant le siége de Rhodes. Peut-être aussi que sans trop appuyer sur une blessure, preuve de valeur souvent équivoque, l'adroit Espagnol sut se prévaloir de la supériorité que les chevaliers de sa nation, à la faveur de la puissance de l'empereur, prenaient alors dans les assemblées de la Religion. Quoi qu'il en soit, on n'eut pas plus tôt rendu publique l'élection d'Omèdes, que la plupart des trois cent soixante chevaliers qui composaient l'assemblée, en parurent consternés. Les tristes préjugés qu'on fit alors du gouvernement de l'élu, furent justifiés dans la suite par une conduite intéressée, partiale, et même pleine de dureté.

L'illustre Botigella, si digne de cette première

place, en fut exclus, et il ne garda pas même celle de Commandant ou Général des galères, dont Léon Strozzi, Prieur de Capoue, fut depuis revêtu; jeune seigneur d'une des premières maisons de Florence, proche parent de Catherine de Médicis, reine de France, et auquel le pape Clément VII, son oncle, en lui donnant l'habit de l'Ordre, avait remis cette dignité qu'il possédait quand il fut élevé au souverain pontificat.

Le jeune Prieur, devenu capitaine avant que d'avoir été soldat, avait fait ses premières armes sous le commandement du fameux André Doria, général de l'empereur : et pour prémices de son commandement, il se trouva avec quatre galères de la Religion à la prise de douze autres commandées par un Turc appelé Ali Zélif, grand homme de mer, et chef de cette escadre. Doria, sans compter les galères de la Religion, en avait trente-quatre; et ayant rencontré les Infidèles dans le canal de Corfou, il les attaqua avec cette confiance que lui donnait justement le nombre supérieur de ses galères. Mais il éprouva dans cette occasion que rien n'est supérieur à un courage déterminé. Ali avait sur ses galères un grand nombre de janissaires, qu'il était chargé de passer en Dalmatie, où Soliman assemblait un corps de troupes. Ces soldats firent paraître une valeur surprenante, et se battirent en gens qui ne voulaient pas survivre à leur défaite. Ils s'attachèrent surtout aux galères des chevaliers, leurs anciens et perpétuels ennemis : deux galères turques dont l'une était la capitane, investirent la capitane

de Malte. La première s'attacha à la proue, et l'autre présenta le côté. Le combat fut sanglant et meurtrier : les Turcs pressaient vivement les chevaliers. Plusieurs de cet Ordre, entre autres Constant Opert, un des principaux officiers de la capitane, furent tués en s'opposant courageusement à l'abordage des Turcs, qui tâchaient de se jeter dans cette galère. La fortune semblait en cet endroit les favoriser, et peut-être qu'ils auraient enlevé la capitane; mais dans ce péril, le Prieur de Capoue fit braquer une coulevrine contre la galère qui lui présentait le côté. Ce fut le salut de la capitane : la galère ennemie blessée sous œuvre de ce seul coup, se remplit d'eau et coula bas. Les chevaliers pour lors débarrassés de ce côté-là, tournèrent toutes leurs forces contre la capitane des Turcs : le combat devenu plus égal, devint aussi plus meurtrier. Les chevaliers et les Turcs, dans la vue d'enlever la capitane du parti contraire, se précipitaient également dans les armes les uns des autres. Les chevaliers à la fin parurent prendre de l'avantage sur ces Infidèles : ils forcèrent les janissaires, et se jetèrent en foule et le sabre à la main dans leur galère. Les Turcs revenus de l'étourdissement que leur causa une attaque si violente, recommencèrent le combat avec une nouvelle fureur ; le soldat acharné ne voulait ni donner, ni recevoir de quartier; le vivant prenait aussitôt la place du mort. Presque tous les Turcs avaient été tués, que les chevaliers n'étaient pas encore maîtres de la galère; et le peu qui restait d'Infidèles com-

battaient moins pour sauver leur vie, que pour la faire perdre à un chevalier. Ils se firent tous tuer jusqu'au dernier, et ce qu'on n'avait guère vu dans ces sortes de combats, le Prieur prit cette galère sans y avoir fait un seul prisonnier.

Les Infidèles qui étaient dans les autres galères, malgré l'inégalité du nombre des vaisseaux, ne montrèrent pas moins de courage : et quoique environnés de trente-huit galères chrétiennes, ils se battirent avec la même opiniâtreté que ceux de la capitane. Les Chrétiens forcèrent enfin la victoire à se déclarer en leur faveur : mais ils l'achetèrent fort cher ; et outre un grand nombre de soldats, on y perdit Antoine Doria, un des officiers généraux, le chevalier Copez, et plusieurs autres du même ordre, qui furent tués ou blessés dans ce combat.

Le général de l'empereur ayant appris que dix galères de France étaient parties du port de Marseille pour porter à Constantinople un ambassadeur du roi François Ier, se rangea sous le cap du Passaro pour les surprendre. Le général de la Religion, pour observer une exacte neutralité entre ces princes, se sépara du corps de la flotte, courut pendant ce temps-là les côtes de la Calabre, donna la chasse à deux grosses galiotes et une fuste de corsaires, dont il se rendit maître; délivra quatre cents esclaves chrétiens qu'il conduisit dans le port de Malte avec les prisonniers qu'il avait faits. Tout le monde courut le féliciter sur l'heureux succès de ses premières armes, et on en tira d'heureux préjugés, qu'il justifia depuis par

les grandes actions qu'il fit, tant sur l'Océan que dans la Méditerranée. A peine ce jeune général avait-il désarmé, qu'il apprit que Philippe Strozzi, son père, avait été fait prisonnier dans un combat par le jeune Cosme de Médicis, duc de Florence ; que ce prince l'avait fait conduire dans cette ville, chargé de chaînes, et qu'on lui faisait actuellement son procès comme à un criminel d'Etat et à un rebelle. Le Prieur de Capoue accablé d'une si triste nouvelle, demanda au conseil son congé, fréta à ses dépens un brigantin, et partit sur-le-champ pour passer en Italie.

Pour l'intelligence de ce point d'histoire, qui influe beaucoup dans tout ce que nous serons obligés de rapporter au sujet de ce Prieur, un des plus grands capitaines de son siècle, il faut se souvenir de tout ce que nous avons dit dans le livre précédent touchant la guerre que l'empereur Charles-Quint avait faite au pape Clément VII, de la maison de Médicis. Pendant cette guerre et la prison de ce pontife, les citoyens de Florence étaient partagés en deux partis : les uns attachés à la maison de Médicis, tâchaient de la porter sur le trône, et la rendre souveraine; les autres soutenaient l'ancien gouvernement, et voulaient conserver l'état républicain. Tant que le pape Clément fut brouillé avec l'empereur, ce prince avait maintenu hautement les républicains : ils comptaient absolument sur sa protection, et les Médicis avaient été chassés de Florence, comme des ennemis de la liberté publique.

Mais l'empereur dont les résolutions changeaient

suivant ses intérêts, s'étant raccommodé avec le pape, la confiance des Florentins diminua : par le traité fait entre le pape et Charles-Quint, les Médicis devaient être rétablis à Florence dans tous leurs biens, et dans les dignités dont ils étaient en possession avant leur bannissement, et par un article secret, l'empereur s'était engagé à établir comme prince et gouverneur perpétuel de cette république, Alexandre de Médicis, fils de Laurent, duc d'Urbain. Tel fut le sujet du siége que les troupes du pape et de l'empereur mirent de concert devant cette place; après s'en être rendus les maîtres, pour ne pas effaroucher le parti républicain, l'empereur voulut que le nouveau prince ne prît simplement que le titre de gouverneur de la république de Florence. Mais Alexandre, trop jeune pour être modeste, et se voyant depuis devenu gendre de l'empereur par son mariage avec Marguerite d'Autriche, fille naturelle de ce prince, affectait des manières de souverain, et gouvernait cet Etat avec une hauteur et une indépendance qui le rendirent odieux, non-seulement à ses concitoyens, mais encore à ses propres parents. Il se forma contre la vie de ce prince une dangereuse conspiration; Philippe Strozzi, mari de Clarice de Médicis, sœur du pape Léon X, se mit à la tête des conjurés, et il eut l'adresse d'engager dans le même parti Laurent de Médicis, cousin d'Alexandre, son plus proche héritier, et même son favori. Peut-être qu'outre le motif ou le prétexte de défendre la liberté publique, il envisageait une si grande succession, et

qu'il était plus ennemi du prince que de la principauté.

Ce perfide attira le duc Alexandre dans sa maison et le poignarda. Mais au lieu de s'emparer du palais, et d'exciter le peuple par l'espérance et l'appât de la liberté, à prendre les armes en sa faveur, le trouble, l'étonnement et la peur, succédèrent à une action si cruelle : il s'enfuit, et les partisans de la maison de Médicis, revenus de leur surprise et qui ne pouvaient se maintenir sans un chef, mirent en la place du duc Alexandre, Cosme de Médicis, quoique d'une branche éloignée : jeune homme à peine âgé de seize ans, mais d'un esprit déjà formé et qui, dans une conjoncture si délicate, ne montra pas moins de courage que d'ambition. Il était fils de Jean de Médicis, un des plus fameux capitaines d'Italie, et de Marie Salviati, femme illustre par la noblesse de son origine et par la sagesse de sa conduite. Depuis la mort de Jean de Médicis, elle avait vécu dans un veuvage austère : renfermée dans sa maison, elle n'avait paru occupée que de l'éducation du jeune Cosme. Aux premières nouvelles qu'elle eut qu'on voulait faire occuper à son fils la place du duc Alexandre, craignant pour lui, par un sentiment de mère, un poste si dangereux, elle employa ses prières et ses larmes pour le détourner de cette entreprise. Mais Cosme, plus ferme ou plus ambitieux, sans écouter ses remontrances, se livra aux partisans de sa maison : par leur crédit, il fut reconnu dans une assemblée générale pour gouverneur de la république. L'empereur,

averti de la mort funeste de son gendre, confirma cette disposition. Cosme prit les rênes du gouvernement, et dans un âge si peu avancé il se conduisit avec tant de prudence, qu'il ne serait pas aisé de décider s'il fut plus redevable de la principauté de Florence à la fortune, qu'à son habileté.

Strozzi et les partisans de l'Etat républicain, voyant que le parti de Médicis prévalait dans la ville, en sortirent, délivrèrent secrètement des commissions pour lever des troupes et se mettre en état d'y rentrer les armes à la main. Ils se flattaient que le jeune Cosme, occupé des premiers soins du gouvernement, ne serait pas sitôt en état de les poursuivre. Mais ce prince qui avait des espions fidèles dans toutes les cabales, fut bientôt averti de leur armement; et pour ne leur pas donner le temps de le grossir, il sortit de Florence, à la tête de ses amis et des troupes que le gouvernement entretenait en tout temps. Fortifié de l'autorité des lois dont il était dépositaire, il marcha droit aux Strozzi qui étaient proscrits publiquement par le magistrat. Les deux partis se rencontrèrent proche de Marono, village peu éloigné de Florence. On en vint bientôt aux mains; mais ce fut moins un combat qu'une déroute. La plupart des conjurés, craignant de tomber dans les mains de leurs ennemis, prirent la fuite. Strozzi et quelques amis fidèles qui ne voulurent pas l'abandonner, firent ferme et se battirent en désespérés, et comme des gens qui se voulaient faire tuer : ils n'en purent venir à

bout. Cosme qui avait un si grand intérêt de connaître à fond les formes et les relations secrètes de ce parti, avait ordonné qu'on les épargnât. Il fut obéi ; on se contenta de les envelopper : ils furent désarmés, chargés de chaînes et conduits dans les prisons de Florence, où on commença à instruire leur procès.

Ce fut sur d'aussi tristes nouvelles que le Prieur de Capoue partit de Malte et passa en Italie, pour travailler à la liberté de son père. Mais étant arrivé à Naples, il apprit qu'il s'était tué lui-même dans sa prison, soit pour éviter l'ignominie du supplice, soit, comme quelques historiens l'ont publié, par la crainte que la violence des tortures et de la question ne lui arrachât le nom des partisans secrets qu'il avait dans la ville. Cet homme que l'antiquité payenne eût vanté, mais que Rome chrétienne condamne, se tua d'une épée qu'on avait laissée dans sa chambre. On trouva sur le manteau de la cheminée ce vers de Virgile, qu'il y avait gravé auparavant avec la pointe de cette épée :

Exoriare aliquis nostris ex ossibus ultor.
Qu'il sorte de ma cendre un généreux vengeur.

Ses enfants, fidèles à la mémoire de leur père, et regardant l'empereur comme l'auteur indirect de la mort de leur père, s'attachèrent à la France et servirent dans ses armées. Pierre Strozzi, l'aîné, parvint par sa valeur à la dignité de maréchal : et le Prieur de Capoue se distingua dans le service de mer, où il commanda en qualité de général des ga-

lères. Il n'en fut pas moins utile à son Ordre : la suite de cette histoire fera connaître les services importants qu'il rendit à la Religion. Il en aurait même depuis rempli la première dignité, si on n'avait craint que, pour satisfaire un ressentiment particulier, il n'eût donné atteinte à la neutralité dont les Grands-Maîtres et tout l'Ordre font profession à l'égard des princes chrétiens.

En son absence et pendant son séjour en Italie, le chevalier Paul Simeoni, Prieur de Lombardie, qui avait eu tant de part à la prise de Tunis, fut fait général des galères, et reçut ordre peu après de se trouver avec le marquis de Terre-Neuve devant le port de Suse, en Afrique, qui s'était soustraite de l'obéissance de Muley Hascen, roi de Tunis, et que ce prince voulait assiéger.

Suse a été bâtie sur un rocher proche la mer, à huit ou neuf lieues de Tunis, au-delà du Cap-Bon. Le port en est sûr, et défendu comme la place par un ancien château fortifié et entouré de fossés. Depuis que l'empereur fut de retour de la conquête de Tunis, les Turcs se saisirent de la plupart des places qui sont le long de la côte, et resserrèrent Muley Hascen dans sa capitale. Ce prince, pour se rétablir entièrement dans ses Etats et en chasser les usurpateurs, eut recours à l'Ordre de Saint-Jean. Il envoya à Malte un ambassadeur, appelé Camugi, pour implorer le secours des chevaliers. Et pour les intéresser dans cette entreprise, ce ministre leur représenta que les corsaires avaient fortifié Tachiore ; qu'ils y

avaient jeté une puissante garnison sous le commandement de Morat-Aga, un des principaux capitaines de Barberousse; qu'on attendait ce général des corsaires avec une flotte nombreuse, et que si on ne prévenait ses desseins, la Religion ne pourrait jamais conserver Tripoli. Le Grand-Maître jugea à propos de faire passer ces avis à l'empereur, qui, se trouvant plus intéressé lui-même à la défense de Muley, son vassal, que la Religion, exhorta le Grand-Maître à joindre ses forces à celles de Sicile pour chasser les corsaires de la côte de Barbarie; et il ordonna à son vice-roi de fournir à Muley tout le secours dont il pourrait avoir besoin pour faire le siége de Suse.

Le Grand-Maître et le vice-roi mirent en mer quatorze galères, chargées d'un bon nombre de chevaliers et des troupes que la Religion tenait à sa solde, auxquelles le vice-roi pour sa part joignit trois mille hommes d'infanterie, sous les ordres du marquis de Terre-Neuve, seigneur sicilien, qui devait commander les troupes de débarquement, pandant que le général des galères de la Religion tiendrait la mer.

Cette escadre ayant traversé le canal de Malte, aborda proche de l'endroit où Muley avait formé son camp. Après que le marquis de Terre-Neuve et les chevaliers eurent débarqué leurs troupes et un train d'artillerie dont le roi de Tunis manquait, on ouvrit la tranchée et on dressa des batteries qui commencèrent à foudroyer l'endroit le plus faible de la ville; on l'aurait infaillible-

ment emportée, si le marquis, trompé par un renégat, n'eût changé son canon de place. Ce renégat, feignant de s'être échappé, et affectant une sensible douleur d'avoir quitté sa religion et son pays, se jeta aux pieds du marquis, répandit un torrent de larmes et lui demanda pardon de sa désertion et de son apostasie. Le marquis, séduit par les apparences de son repentir, lui promit un asile dans son armée. Il interrogea ensuite ce renégat sur l'état de la place; le traître lui en fit un rapport concerté auparavant avec le gouverneur. Il lui dit surtout avec un air de sincérité, que l'endroit que son canon battait était le plus fort de la place; que la muraille était terrassée, et que quand même on pourrait la ruiner et l'abattre, on trouverait derrière de profonds retranchements, fortifiés de flancs et de redans, et garnis d'un grand nombre de mousquetaires qui en défendaient l'approche; que le gouverneur le voyant attaché à cette attaque, s'était vanté qu'il y ferait périr tous les chevaliers. Le marquis, inquiet et chagrin, lui demanda quel était le poste le plus faible de la place: le renégat l'ayant amené au point qu'il souhaitait, lui indiqua l'endroit le plus fort. Le marquis, séduit par les conseils de ce perfide, changea sa batterie de place, et porta tout l'effort de ses armes contre certaines tours qui flanquaient le château. A en croire le renégat, elles devaient crouler aux premiers coups de canon: on consomma toute la poudre qu'on avait apportée de Malte et de Sicile, sans y avoir pu faire qu'une brèche assez étroite. Cepen-

dant comme les munitions de guerre manquaient, le marquis, toujours trompé par le renégat, voulut qu'on tentât un assaut. Cent trente chevaliers et quatre cents soldats à la paye de la Religion, y montèrent les premiers. Quoiqu'il ne pussent s'avancer qu'à la file, ils ne laissèrent pas de gagner le haut de la brèche: leur dessein était d'y faire un logement ; mais ils trouvèrent devant eux des retranchements si hauts et si profonds, et il partit des flancs tant de coups de mousquets et d'arbalètes, qu'ils furent obligés de se retirer. On proposa de tourner d'un autre côté l'attaque et les batteries ; le défaut de poudre empêcha l'exécution de ce projet. Ce fut avec une violente douleur que le marquis se vit réduit à lever le siége. Avant que de se rembarquer, il voulait décharger sa colère sur le renégat : mais celui-ci, content de l'heureux succès de sa tromperie, était entré dans la ville pour en recevoir la récompense. Les chevaliers, après avoir laissé au pied des murailles et sur la brèche un grand nombre de leurs camarades et de leurs soldats, retournèrent tristement à Malte, où ils se plaignirent que l'empereur eût sacrifié les forces de la Religion sous un général si peu digne de les commander.

Le Commandeur Botigella joignit ses avis à de si justes plaintes : il revenait de Tripoli dont il avait été gouverneur, et après son temps fini, on lui avait donné pour successeur Fernand de Bracamont, Commandeur d'Ecolca ; et Alphonse Cordan, chevalier d'une grande réputation, de-

vait commander la cavalerie de la place. Botigella à son retour, prit occasion du mauvais succès du siége de Suse pour représenter au Grand-Maître et au conseil, que l'expérience devait leur avoir appris que les Chrétiens ne feraient jamais de conquêtes fixes et durables sur les côtes d'Afrique et parmi les Maures, soit par l'aversion qu'inspire la différence des religions, soit par l'inconstance et la légèreté naturelle de ces peuples, qui n'étaient pas même plus fidèles aux souverains de leur nation qu'aux étrangers; que depuis le retour de Charles-Quint, la plupart des villes qui sont le long des côtes d'Afrique s'étaient révoltées plus d'une fois; que ces guerres et les armements que la Religion faisait en faveur de l'empereur, épuisaient l'Ordre de ses meilleurs sujets, et lui coûtaient des sommes immenses; que la cession que ce prince avait faite de Tripoli, et pour mieux dire, que la condition onéreuse de se charger de la défense d'une pareille place, qu'il avait attachée au transport qu'il avait fait de l'île de Malte, devait être regardée comme un présent fatal à la Religion, et qu'il fallait la remettre au plus tôt à ce prince; ou, s'il prétendait que les chevaliers y restassent, exiger qu'il la mît lui-même en état de défense, et qu'il fît construire à ses dépens des fortifications et d'autres ouvrages nécessaires pour soutenir un siége.

Quelque déférence qu'eût le conseil pour le sentiment de Botigella, il jugea à propos, sur une affaire aussi importante, de consulter les chevaliers les plus habiles en fait de fortifications,

et surtout ceux qui avaient commandé dans cette place. Tous d'un même avis conclurent qu'elle n'était pas tenable; et sur leur rapport, le conseil dépêcha à l'empereur le Bailli Grolée, qui étant arrivé à sa cour, lui représenta qu'il était impossible de conserver Tripoli, si on ne fortifiait cette place par des murailles de la hauteur et de la largeur nécessaires; qu'il y fallait creuser des fossés, y ajouter des boulevards; que sans cette précaution c'était exposer à la boucherie les chevaliers qui s'y enfermeraient; que la ville prise, le château bâti à l'antique ne durerait que peu de jours; qu'il serait peut-être plus utile pour le service de Sa Majesté d'abandonner une aussi méchante place, d'en faire sauter le château et de combler l'embouchure du port. Mais l'empereur, qui ne voulait ni faire la dépense nécessaire pour fortifier cette place, ni se priver d'un port qui lui servait d'entrée dans l'Afrique, et dont la défense ne lui coûtait rien, chargea le Bailli de dire de sa part au Grand-Maître et au conseil qu'il n'oublierait rien pour mettre Tripoli en état de défense; qu'il exhortait l'Ordre à y entretenir toujours une forte garnison, et qu'en cas que les Infidèles en formassent le siége, il allait y envoyer incessamment des ordres très précis au vice-roi de Sicile, pour y jeter tous les secours dont on aurait besoin. Ce prince ajouta qu'il espérait dans peu de chasser tous les corsaires turcs des côtes d'Afrique, et qu'en attendant qu'il pût tourner ses armes de ce côté-là, la Religion lui ferait plaisir de joindre ses galères à

la flotte qu'il avait envoyée dans la Méditerranée.
Le Bailli, à son retour, ayant rendu compte au conseil du succès de son ambassade, on arma aussitôt quatre galères : deux cents chevaliers s'y embarquèrent sous le commandement de Simeoni, Bailli de Lombardie, qui joignit à Messine l'armée chrétienne commandée par André Doria, prince de Melphe, et grand-amiral de l'empereur. Ce général était génois, d'une maison noble, qu'il illustra par sa valeur incomparable. Le roi François Ier et le pape Clément VII lui confièrent l'un après l'autre le commandement de leurs flottes. Il quitta depuis la solde du roi, et se mit à celle de l'empereur. Ce prince, dont l'intrigue était encore plus redoutable que l'épée, et si habile à corrompre les généraux de ses ennemis, séduisit le Génois par les offres qu'il lui fit faire d'une pension de soixante mille ducats, et de douze galères entretenues, avec la liberté de Gènes, sous la protection de l'empereur, et que Savonne serait remise sous la domination des Génois. Doria ayant fait son traité, publia, pour justifier son changement de parti, que le roi de France ne lui payait pas l'entretien de ses galères; qu'il l'avait frustré de la rançon du prince d'Orange, son prisonnier de guerre, et que quelques offices qu'il eût employés auprès des ministres de François Ier, en faveur des Génois ses compatriotes, il n'avait pu obtenir qu'on les traitât moins durement. On prétend que ce dernier sujet de plainte eut plus de part à son changement de parti que tous les autres; que ce général, avide de

gloire, s'était flatté de s'en acquérir une immortelle en délivrant sa patrie de la domination des Français. Peut-être envisagea-t-il en même temps qu'à la faveur de la protection de l'empereur, et sous ombre de cette liberté, il y établirait sa propre autorité pour règle du gouvernement.

Quoi qu'il en soit de ces différents motifs, la France ne pouvait guère faire de perte plus considérable, ni l'empereur d'acquisition plus utile. Il s'en servait également contre Soliman et contre François Ier; et dans l'occasion dont nous parlons, il ne commandait pas seulement les vaisseaux de Charles-Quint, mais il avait encore l'autorité suprême en qualité de généralissime sur toute la flotte de la ligue chrétienne.

Le pape était entré dans cette ligue avec l'empereur et l'Ordre de Malte : il était question d'y engager les Vénitiens ; mais ces républicains évitaient avec soin tout sujet de rupture avec Soliman, prince redoutable, et dont les Etats étaient voisins de ceux de la république. Doria, pour les rendre suspects à Soliman, et comme si ces républicains eussent agi de concert avec lui, écrivit à Girolamo Pezaro, leur général, qu'il fallait qu'il attaquât les Turcs avant que leurs différentes escadres fussent jointes. Il envoya sa lettre par une petite barque, qui ne manqua pas, comme c'était son dessein, de tomber entre les mains des Infidèles. Elle fut envoyée aussitôt à Soliman, qui en fit des plaintes très aigres au baile ou ambassadeur de la république. En vain ce ministre protesta que sa république n'avait aucune intel-

ligence avec Charles-Quint : tous ses serments et toutes ses protestations ne faisaient pas grande impression sur l'esprit de Soliman : « Il n'y a, « lui dit ce prince, qu'un seul moyen de justifier « vos Maîtres, c'est qu'ils signent actuellement « une ligue avec moi contre l'empereur, et qu'ils « joignent leurs vaisseaux à ma flotte pour atta- « quer ses Etats. » Le sénat, dont la neutralité est la maxime fondamentale, rejeta cette proposition, et il arriva dans le même temps un accident qui fournit le sujet ou le prétexte à une rupture.

La galère impériale du sultan, écartée par la tempête, étant tombée de nuit dans la flotte des Vénitiens, Alexandre Contarini, provéditeur général de l'armée, croyant à cause des ténèbres, que ce fût un vaisseau de corsaires, l'attaqua, tua le rais ou commandant, tailla en pièces trois cents janissaires, et s'en rendit maître. Soliman en fit de grandes plaintes, et demanda que Contarini lui fût livré pour être puni. Mais n'ayant pu obtenir cette satisfaction, il déclara la guerre aux Vénitiens.

Quelque part que les chevaliers aient eue dans cette guerre, le détail n'est point de mon sujet : je remarquerai seulement que les flottes chrétiennes et celles du Turc se rencontrèrent proche du golfe de la mer Adriatique ; qu'elles se canonnèrent furieusement : mais que celle des Turcs, moins forte et commandée par Barberousse, se jeta dans le golfe d'Arta, pour éviter le combat ; qu'il se passa plusieurs actions particulières,

mais peu décisives : enfin que Doria ; quoique sollicité puissamment par le patriarche d'Alexandrie, qui commandait l'escadre du pape, et par les chevaliers de St-Jean, sous prétexte que ses vaisseaux manquaient de vent, refusa opiniâtrément d'avancer sur les ennemis ; et qu'il vit tranquillement échapper Barberousse, de peur de faire périr le seul général ennemi redoutable à son maître, et qui tant qu'il vivrait, le rendrait lui-même nécessaire à l'empereur : politique qui s'observa réciproquement entre Barberousse et Doria qui, sans aucune intelligence concertée entre eux, ne poussaient jamais leur avantage contre leurs propres intérêts, et jusqu'à se défaire d'un ennemi qui, tout rival qu'il était, servait à faire valoir leur capacité et leurs talents.

Les armes des Chrétiens furent encore moins heureuses par terre qu'elles ne l'avaient été sur mer. La conquête de la Hongrie avait toujours fait partie du vaste projet, ou pour mieux dire de la chimère d'une monarchie universelle, qu'on a attribuée à Charles-Quint. Ferdinand, roi des Romains et frère de ce prince, de concert avec lui, ou pour mieux dire par ses ordres, tenait actuellement la ville de Bude assiégée, et Rocandorf, un de ses généraux, poussait ce siége avec beaucoup de vigueur. Soliman, jaloux de l'agrandissement de la maison d'Autriche, et sous prétexte que Sepuse, dernier roi de Hongrie, l'avait nommé par son testament tuteur d'un fils qu'il avait laissé encore à la mamelle, envoya Mahomet, un de ses pachas, pour jeter du secours

dans la place. Le général turc attaqua les lignes des Autrichiens, les força, tailla en pièces plus de vingt mille hommes, et mit en fuite ou fit prisonniers les restes malheureux de cette armée. Soliman, arrivant peu après en Hongrie, entra dans Bude, y mit une puissante garnison, sous prétexte de prévenir les desseins de Ferdinand; et pour couvrir son usurpation, il déclara publiquement qu'à la majorité du jeune roi, il lui remettrait cette place.

Malgré une promesse solennelle, dont les princes ambitieux ne trouvent que trop de prétextes de se dispenser, les Hongrois ne furent pas moins alarmés que les Allemands, de l'entreprise du Grand-Seigneur. Personne ne doutait que l'empereur n'armât puissamment pour se défaire d'un voisin si redoutable; ç'aurait même été un spectacle digne de l'attention de tous les autres souverains, de voir ces deux grands princes, l'un et l'autre si puissants et si ambitieux, aux prises l'un contre l'autre et se disputer les armes à la main la possession entière de la Hongrie. Mais soit que Charles-Quint ne voulût pas confier sa gloire à la fortune, soit qu'il se flattât d'un succès moins douteux dans une autre entreprise, ce prince, toujours impénétrable dans ses projets, abandonna la défense de la Hongrie au roi son frère, pour porter ses armes en Afrique et dans les Etats de Barberousse. L'éloignement de ce roi corsaire, qui était passé à Constantinople, lui fit croire qu'il ne trouverait que de faibles obstacles à la conquête d'Alger, et il espéra qu'il ne

serait pas moins heureux au siége de cette place, qu'il l'avait été à celui de Tunis. Dans cette vue, il donna ses ordres en Espagne, à Naples et en Sicile, afin qu'on y fît des préparatifs conformes à la grandeur de cette entreprise. Ferdinand Cortez, cet Espagnol qui avait acquis tant de gloire par la découverte et la conquête du Mexique, fut chargé de l'armement qui se devait faire en Espagne ; Fernand de Gonzague et don Pedro de Tolède, vice-roi de Sicile et de Naples, n'y travaillèrent pas avec moins d'ardeur dans ces deux royaumes. On tira de l'Allemagne et de la comté de Bourgogne un corps de cavalerie ; et Camille Colonne, Augustin Spinola et Antoine Doria, revêtus de la commission de colonels, firent des levées d'infanterie dans toute l'Italie.

Le Grand-Maître de Malte reçut en même-temps une lettre de l'empereur, qui dans les termes les plus obligeants, invitait les chevaliers à joindre leurs armes aux siennes dans une guerre si sainte, et qui n'avait pour objet, leur disait-il, que la ruine des corsaires et des ennemis de la Religion. Il se présenta pour cette expédition un si grand nombre de chevaliers, que Malte et le couvent seraient restés déserts, si le Grand-Maître, par sa prudence, n'avait restreint ce secours à quatre cents chevaliers. Ils s'embarquèrent sur quatre galères de la Religion, chacun suivi de deux valets bien armés ; Georges Schilling, Grand-Bailli d'Allemagne, et alors général des galères de la Religion, fut nommé pour commander cette escadre. Il joignit dans le port de Boniface une

partie de la flotte de l'empereur, qui la commandait en personne; de là on se rendit à Majorque, où les vaisseaux et les galères avaient ordre de se trouver avant la fin de septembre.

Personne n'augurait bien d'une entreprise faite dans une saison si avancée : mais comme l'empereur en poursuivait l'exécution avec beaucoup d'ardeur, le courtisan, toujours flatteur, n'avait garde de publier une vérité contraire à l'inclination du prince. Il n'y eut qu'André Doria, grand-amiral, et le marquis Delvasto, général des armées de terre, qui osèrent lui représenter les périls où il s'exposait : et Doria, le plus grand homme de mer qui fût dans ce siècle, lui dit que dans une pareille saison, il n'y avait point de pilote qui osât sans une extrême nécessité, tenir longtemps la mer; que celle de Barbarie était alors fort orageuse, et qu'il craignait qu'un coup de vent ne dissipât sa flotte, et n'empêchât le succès de ses armes. Ce vénérable vieillard ajouta avec son style guerrier : « Souffrez, lui dit-il, « qu'on vous détourne de cette entreprise; car « pardieu si nous y allons, nous périrons tous. » A quoi l'empereur répondit en riant : « Vingt-deux « ans d'empire pour moi, et soixante-douze ans « de vie pour vous, nous doivent suffire à tous « deux pour mourir contents ; » et sans vouloir changer de résolution, il s'embarqua, mit la proue vers Alger ; et après avoir essuyé une tempête assez violente, il gagna la rade de cette ville, où il arriva le 24, d'autres disent le 26 d'octobre.

Quoique le vent fût apaisé, la mer était en-

core si émue, que pour ne pas obliger les soldats à se mettre dans l'eau jusqu'à la ceinture, on différa de deux jours le débarquement. Il se fit ensuite sans beaucoup de résistance de la part des Infidèles. Soixante galères mirent leurs troupes à terre, et les gros vaisseaux firent passer les leurs dans les chaloupes. Le débarquement étant achevé, l'armée de terre se trouva composée de vingt mille hommes de pied, et de six mille chevaux. L'empereur, pour prévenir les jalousies ordinaires entre différentes nations, partagea ses troupes en trois corps; le premier fut composé d'Italiens, auxquels ce prince joignit les chevaliers et les soldats de Malte, commandés par le Grand-Bailli, et qui ne prenaient l'ordre que de l'empereur. On mit dans le second corps les Espagnols, tous vieux soldats : les Allemands, les Bourguignons et un grand nombre de volontaires, faisaient le troisième. Les Espagnols avaient l'avant-garde ; les Italiens le corps de bataille où était l'empereur, et les Allemands avaient été mis à l'arrière-garde. Chacun de ces corps avait trois pièces de campagne à sa tête pour combattre les Arabes, qui, sans garder aucun ordre, attaquaient, tuaient et revenaient continuellement à la charge.

L'empereur ordonna que le bataillon de Malte s'étendît à la gauche du corps de bataille, pour repousser ces coureurs ; les chevaliers étaient à pied, armés de cuirasses, le pot en tête, et la pique ou le sponton à la main. L'auteur d'une relation envoyée au pape, remarque que leurs

subrevestes étaient toutes de damas ou de velours cramoisi, sur lequel brillaient leurs croix blanches, et qu'ils faisaient paraître un certain air de grandeur et de fierté qui jetait la terreur parmi les barbares qui osaient en approcher. Le quartier de l'empereur fut marqué entre deux torrents, et il fit entourer une petite colline de gros canons, qui battaient en même temps la campagne et la ville.

La ville d'Alger est bâtie en forme d'amphithéâtre sur la pente d'une montagne qui regarde le port : on en attribue la fondation au fils de Juba, roi de Mauritanie. Barberousse, en partant pour Constantinople, y avait laissé pour gouverneur un vieil eunuque appelé Hascen, aga, renégat de l'île de Sardaigne, grand homme de mer, et qui avait toute sa confiance. L'empereur, avant que d'attaquer la place, lui dépêcha un gentilhomme pour le porter à lui en ouvrir les portes. Cet envoyé, pour l'y déterminer, lui représenta la puissance de l'empereur, ses forces, son armée de terre et de mer. Il y ajouta des offres de sommes considérables, et il conclut son discours par lui représenter qu'il devait profiter de cette occasion pour retourner dans sa patrie, et pour rentrer en même temps dans le sein de l'Eglise, dont le malheur de sa fortune l'avait arraché. L'eunuque écouta paisiblement tout ce discours, et pour toute réponse, il lui dit : « Que c'était être fou « de se mêler de conseiller son ennemi : mais « que c'était encore être plus fou que de s'arrê- « ter aux conseils qu'un ennemi donne ; » et là-dessus il congédia ce gentilhomme.

Ce gouverneur avait dans sa place huit cents Turcs, vieux soldats et fort aguerris, avec environ six mille habitants, partie Maures et partie Grenadins, tous portant les armes, et qui se seraient fait tuer jusqu'au dernier, plutôt que de retomber sous la domination des Espagnols. L'aga avait envoyé en même temps de l'argent et des présents à différents capitaines des Arabes, pour les obliger à se répandre dans la campagne, et harceler le camp des Chrétiens, et ils n'y étaient que trop disposés par le génie de cette nation, qui ne subsiste que de ses courses et de ses brigandages. Toute la plaine en fut bientôt couverte. La plupart portaient de longues zagaies qu'ils lançaient avec tant d'adresse, que les Chrétiens avaient bien de la peine à en parer les coups.

Pendant que ces coureurs continuaient leurs escarmouches, il s'éleva à l'entrée de la nuit une furieuse tempête, mêlée d'une pluie extrêmement froide, et qui remplit d'eau tout le camp des Chrétiens. La pluie avait tellement détrempé la terre, qu'on ne marchait plus que dans la boue : d'ailleurs, comme on n'avait pas encore eu le temps de débarquer les tentes et les équipages, toute l'armée n'avait que le ciel pour couvert. Les mèches des soldats étaient éteintes, et les poudres de leurs fourniments mouillées. Le gouverneur, pour profiter de ce désastre, fit faire une sortie au point du jour par une partie de la garnison. Ils tombèrent d'abord sur trois compagnies qu'on avait postées sur un pont de pierre, qui aboutissait à une des portes de la ville : les Infidèles

trouvant ces soldats transis de froid, les taillèrent en pièces. Ce petit succès les porta jusqu'à se jeter sur le quartier de l'empereur; mais les colonels Colonna et Spinola y accoururent à la tête de leurs régiments : ils furent soutenus par les chevaliers de Malte, qui quoique à pied se mêlèrent si furieusement avec la cavalerie des Turcs et des Maures, qu'ils en tuèrent ou démontèrent un grand nombre. L'auteur qui m'a fourni en partie cette relation, rapporte qu'un chevalier français, appelé Frère Nicolas de Villegagnon, se jetant avec l'impétuosité naturelle à sa nation au milieu des Infidèles, fut blessé au bras gauche d'un coup de lance, que lui porta un cavalier maure : mais que ce chevalier ayant manqué contre lui son coup de pique, comme le Maure tournait son cheval pour lui donner un second coup, le chevalier, qui était d'une haute taille et d'une force proportionnée à sa grandeur, sauta sur la croupe du cheval de son ennemi, le poignarda et le jeta à terre. Ses camarades ne montrèrent pas moins de courage : tout se rallia sous l'enseigne de la Religion, et Fernand de Gonzague, un des lieutenants-généraux de l'empereur, adressant la parole au Grand-Bailli de l'Ordre : « Courage, lui « cria-t-il, généreux Commandeur : ce n'est pas « assez que de battre ces chiens, il faut les pour- « suivre et entrer avec eux dans Alger : ce n'est « qu'à vos chevaliers qu'il appartient de finir la « guerre avant qu'elle soit commencée, et de « prendre une place aussi forte, sans artillerie et « sans armes. » Les chevaliers qui ne tiraient

leurs forces que de leur courage, n'avaient pas besoin d'être animés par ces discours, et pleins d'ardeur et de feu, ils poursuivirent les Infidèles jusqu'à la porte de la ville. Ils étaient prêts de se jeter dans la place, lorsque le gouverneur sacrifiant à la fureur des Chrétiens ce qui restait de ses soldats hors de la ville, en fit fermer la porte. Le même écrivain que je viens de citer, rapporte que le chevalier Ponce de Savignac, Français de nation, et qui portait l'enseigne de l'Ordre, planta son poignard dans la porte, comme une preuve qu'il en avait approché d'aussi près qu'il se pouvait. Comme la pluie avait cessé dès le matin, le vieux gouverneur ayant reconnu de dessus les murailles que les soldats de cette sortie n'avaient eu à combattre que contre les chevaliers et quelques compagnies d'Italiens, fit braquer contre eux l'artillerie qui était de ce côté-là, sur les remparts de la ville : pour empêcher en même temps leur retraite, il fit une seconde sortie avec les meilleures troupes de sa garnison, armées d'arbalètes de fer, dont on se servait utilement dans des temps de pluie. On en vint de rechef aux mains : la plupart des Italiens, nouveaux soldats, qui n'avaient jamais vu de guerre, transis de froid, ou prenaient la fuite, ou se laissaient égorger sans se défendre. L'empereur averti du péril où les chevaliers étaient exposés, envoya à leur secours quelques compagnies d'Allemands. Le Bailli Schilling, de la même nation, se mit à leur tête, chargea de nouveau les Infidèles, les poussa une seconde fois jusqu'aux portes d'Alger,

et ramena sa troupe couverte de gloire et de blessures. Les Infidèles se servaient de traits empoisonnés : tous ceux qui en furent atteints, moururent depuis : entre autres Frère Ponce de Savignac, Enseigne de la Religion, ce chevalier qui avait enfoncé son poignard dans la porte d'Alger, comme nous venons de le rapporter. Malgré une large blessure que lui avait fait un coup d'arbalète, et quoiqu'il sentît que le poison lui gagnait le cœur, il eut le courage et la force, appuyé sur un soldat, de tenir toujours de sa main son étendard levé ; et ce ne fut qu'en expirant qu'il l'abandonna. Outre ce chevalier et celui de Villars, de la langue d'Auvergne, qui demeura estropié de sa blessure, on prétend que la Religion dans ces deux occasions perdit plus de soixante-quinze chevaliers, parmi lesquels on comptait Frère Diégo de Couteras, Espagnol ; Frère Lopez Alvarez, Navarrois; Frère Jean di Pennas, Castillan ; Frère Pierre de Ressay, Jean Babo, Charles de Gueval, Jean Pinard, tous Français ; Frère Joseph de la Cosa, et Frère Marie Catracanti, Italiens; trois Chapelains de l'Ordre, et près de quatre cents hommes à la solde de la Religion.

Mais cette perte était peu considérable par rapport à celle que l'empereur fit le même jour de la plus grande partie de sa flotte. Des nuages obscurs commencèrent à dérober la lumière du soleil, et furent suivis d'une tempête si furieuse, qu'il semblait que les vents, la mer, la terre, les éclairs, le tonnerre, la pluie et tous les éléments confon-

dus ensemble, concourussent pour faire périr l'armée chrétienne. Les vaisseaux, arrachés par la violence des vents de dessus leurs ancres, paraissaient quelquefois élevés par des montagnes d'eau jusqu'aux nues ; et un moment après ils retombaient dans les abîmes et jusqu'au fond de la mer. Quelques-uns, agités par la violence des vents, sans que les pilotes et les matelots pussent les gouverner, se brisaient les uns contre les autres ; d'autres, portés par l'effort de la tempête, le long de la côte, échouaient contre les écueils qui les mettaient en pièces ; en sorte qu'en moins d'une demi-heure, il périt quinze galères et quatre-vingt-six vaisseaux. Ce qui rendait cette perte encore plus sensible, c'est que ces navires étaient chargés de vivres, et qu'en les perdant, l'armée de terre perdait encore l'espérance de pouvoir subsister, surtout dans un pays désert et occupé par des barbares qui triomphaient de la disgrâce et du malheur des Chrétiens.

Dans cette extrémité, quelques officiers de galères qui voyaient leur perte inévitable, par un coup de désespoir, tâchaient d'échouer le long de la côte, dans la vue que la tempête les jetterait dans quelque endroit plus près de terre, et d'où les plus heureux, soit à la nage ou sur les débris de leurs vaisseaux, pourraient se sauver. Plusieurs prirent ce parti et périrent misérablement, ou furent tués par les Arabes qui bordaient le rivage, et qui, sans vouloir faire d'esclaves, égorgeaient impitoyablement ces malheureux, comme nous l'apprenons de l'historien Ulloa,

dont le père s'était trouvé à cette funeste expédition.

La mer était couverte de navires brisés, de pièces de bois flottantes : de corps d'hommes et de chevaux. La galère de Jannetin Doria, le cher neveu du grand-amiral, ayant voulu échouer contre terre, s'engrava au bord de la mer, et il allait être tué comme les autres par les Arabes, si l'empereur, triste spectateur de ce naufrage, n'y eût envoyé don Antoine d'Arragon, avec quelques compagnies italiennes, qui le tirèrent des mains de ces barbares. On dit que l'amiral, ayant appris le péril qu'il avait couru, s'écria les larmes aux yeux : « Il fallait que mon neveu fût exposé à « cette disgrâce, pour m'apprendre, avant que « de mourir, à pleurer sur mer. » Douze galères qui appartenaient en propre à cet amiral, quatre, commandées par Virginie des Ursins, plusieurs galères de Naples et de Sicile, et trois cents colonels capitaines de vaisseaux ou officiers de terre et de mer, et plus de huit mille soldats ou matelots périrent dans cette occasion.

Les matelots d'une galère de Malte, appelée *la Bâtarde*, ayant tenté de la faire échouer contre quelque plage où ils pussent se sauver, Frère François d'Azévédo qui la commandait, s'étant aperçu de leur dessein, s'y opposa avec une fermeté invincible ; et sûr ce que ces mariniers, devenus plus hardis par le péril commun, lui représentèrent que l'Ordre ne perdait pas beaucoup en perdant le corps de cette galère qui servait depuis plus de vingt ans ; et qui avait été plusieurs fois

réparée et radoubée, le Commandeur, mettant l'épée à la main, leur dit : « Cette galère m'a été « confiée par la Religion ; je tuerai le premier qui « se mettra en état de la détruire, et il faut périr « ici ou la sauver. » Une résolution si héroïque, le courage et la fermeté de ce chevalier en inspirèrent à son équipage. A son exemple, et par l'argent qu'il répandit avec profusion, tout le monde mit la main à la pompe, et malgré la grande quantité d'eau qui y entrait, il conserva sa galère. Une autre de la Religion, appelée *la Catarinetta*, commandée par Jean Barientos, pensa périr par un autre malheur. Son timon ayant été rompu par un violent coup de vent, le vaisseau, sans gouvernail et porté par la tempête, allait se briser contre des rochers ; mais deux hardis matelots, attachés avec des cordes, se firent descendre dans la mer, remirent un autre timon qu'on avait de réserve, et sans d'autres outils que leurs mains, ils firent entrer l'aiguille dans l'œil du timon, et sauvèrent cette galère.

L'armée de terre n'était pas dans un moindre danger, sans tentes et sans équipages, sans munitions, sans vivres, pas même pour un jour, et sans les remèdes nécessaires pour panser les blessés. L'auteur de la relation que j'ai suivie, dit en parlant au pape Paul III, à qui il l'avait envoyée : « Je puis assurer Votre Sainteté que j'ai vu cinq « chevaliers de Malte et plus de trente gentils- « hommes volontaires, languir et perdre tout leur « sang dans la boue, sans qu'on pût leur donner « aucun secours. Par ordre de l'empereur, on tua

« tous les chevaux de l'armée, et on les distribua « aux soldats par compagnies. »

Ce prince leva ensuite le siége, et tint à son retour le même ordre et la même route qu'il avait observés à son débarquement. Les chevaliers de Malte, quoique la plupart blessés, occupèrent le poste d'honneur et furent mis à l'arrière-garde, avec les soldats de la Religion et ceux de l'armée qui étaient les mieux armés. L'auteur de la relation ajoute qu'ils eurent à soutenir les attaques du gouverneur d'Alger, qui, à la tête de sa cavalerie, et pour traverser la marche de l'armée, faisait des charges continuelles. Enfin les Chrétiens gagnèrent sur le soir le bord d'un torrent appelé Alcaras, mais qui grossi par la pluie, ne se trouva pas guéable. Il fallut camper dans cet endroit et y passer la nuit, que les ouvriers de l'armée employèrent à dresser un pont avec les débris des vaisseaux qui se trouvèrent sur la plage, et sur lequel l'armée passa le lendemain. Après trois jours de marche, elle arriva proche du camp de Matalus, où les malheureux restes de la flotte étaient abordés. L'armée s'y rembarqua avec la joie de quitter ce rivage.

A peine y avait-il trois heures qu'on était à la voile, qu'il s'éleva une nouvelle tempête : la flotte fut dispersée de nouveau, plusieurs vaisseaux périrent, un entre autres où il y avait sept cents soldats espagnols: il fit naufrage à la vue de l'empereur, sans qu'on le pût secourir. Enfin les Chrétiens, parmi tant de périls, et dans la crainte continuelle d'être abîmés dans la mer, arrivèrent

au port de Bugie, dont les Espagnols étaient maîtres depuis la conquête qu'en avait faite don Pèdre de Navarre, général des rois catholiques. Muley Hascen, roi de Tunis, s'y rendit avec des vivres et des rafraîchissements pour l'empereur et pour son armée. Ce prince le reçut bien et l'assura de sa protection, et après que le calme fut revenu, il en partit le 16 de novembre pour Carthagène, où il arriva le 25 du même mois. Avant que de se rembarquer, il congédia avec de grands témoignages de satisfaction le Bailli d'Allemagne et tous les chevaliers, qui, sur trois galères à demi brisées, regagnèrent avec beaucoup de peine le port de Malte.

Pendant que les vaisseaux et les galères de la Religion étaient retenus en Afrique au siége d'Alger, le canal de Malte était souvent rempli de corsaires qui en tenaient le port bloqué, insultaient les côtes de l'île et celle de Goze, et en enlevaient les habitants qui étaient assez malheureux pour tomber entre leurs mains. Le Grand-Bailli, à son retour, n'eut pas plus tôt fait radouber ses galères, qu'il se mit en mer, leur donna la chasse, purgea le canal de ces pirates, les poursuivit jusque sur les côtes d'Afrique, prit plusieurs rais ou capitaines, et répandit dans ces mers la terreur de son nom et la crainte de ses armes.

Le gros temps l'ayant obligé de se retirer dans le port de Tripoli, il apprit par un envoyé de Muley Hascen, roi de Tunis, que ce prince envoyait au gouverneur de la place, que Barbe-

rousse, irrité de trouver les chevaliers à la tête de toutes les entreprises que les Chrétiens faisaient contre les Turcs d'Afrique, sollicitait à la Porte un ordre pour faire le siége de Tripoli; que Morat-Aga, son lieutenant, en faisait les préparatifs à Tachiore; qu'il avait même fait construire une redoute dans le village d'Adabus, voisin de Tripoli, où il avait mis un corps avancé, qui, de ce côté-là, tenait Tripoli comme bloqué. Il ajouta que les liaisons de Hascen avec l'empereur et les chevaliers, avaient rendu son maître odieux aux Turcs et aux autres princes de sa religion; que plusieurs même des principales villes de son Etat, comme Sousa, Monaster, Méhédia ou Africa, Assacos et Calibie, s'étaient révoltées, et que les unes avaient reçu les Turcs, et d'autres prétendaient se maintenir, par leurs seules forces, dans une entière indépendance; qu'un grand nombre de Tunisiens, mécontents, s'étaient retirés dans Alger, sous la protection de Barberousse, depuis la déroute de l'empereur; que l'on ne doutait pas qu'on ne vît dans peu ce redoutable corsaire à la tête d'une armée faire le siége de Tripoli et de Tunis; que Hascen devait partir incessamment pour aller trouver l'empereur qui était alors en Italie, et lui demander des secours qu'il avait lieu d'espérer d'un prince qu'il reconnaissait pour son souverain.

Nous avons déjà dit que les chevaliers avaient sollicité l'empereur de mettre Tripoli en état de défense, ou qu'il leur fût permis d'en combler le port, de faire sauter le château et d'abandon-

ner une ville si à charge à l'Ordre. Le Grand-Bailli, après avoir visité tout de nouveau la place, tint ensuite un conseil de guerre avec le gouverneur et les principaux chevaliers de la garnison; et d'un commun avis, après avoir eu le consentement du Grand-Maître et du conseil, on renvoya à Charles-Quint d'autres ambassadeurs qui lui firent de nouvelles instances, et qui lui représentèrent qu'on ne pouvait conserver cette place ouverte de tous côtés, sans en relever les murailles et les fortifier par des ouvrages avancés; que le pays ne fournissait ni chaux ni pierres, pour ces différents travaux; qu'on n'en pourrait tirer de Malte sans une grande dépense, outre que les chevaliers étaient embarrassés à s'y fortifier: mais que si Sa Majesté Impériale trouvait à propos qu'ils restassent dans une aussi méchante place, il était nécessaire qu'il ordonnât à son vice-roi de Sicile d'y envoyer incessamment de l'argent, des ouvriers et des matériaux: que pour prévenir le siége dont on était menacé, et pendant qu'on travaillerait aux fortifications, on y fît entrer quelques compagnies des troupes de Sicile; que les galères de ce royaume avec celles de la Religion tinssent la mer pour empêcher les Infidèles de faire des descentes et de traverser les ouvrages qu'on ne pouvait se dispenser d'entreprendre pour la sûreté de cette place.

Cette ambassade n'eut pas un succès plus heureux que la première. L'empereur, qui craignait que les Turcs ne s'attachassent à la conquête de la Sicile, mais qui prévoyait en même temps

qu'ils ne tourneraient jamais leurs armes de ce côté-là, tant que les chevaliers seraient maîtres de Tripoli, était bien aise que ces guerriers, au prix de leur sang et à leurs dépens, occupassent en Afrique les forces de ses ennemis: ainsi il fit dire par ses ministres aux ambassadeurs de la Religion, que, conformément au traité de l'inféodation de Malte, il souhaitait que les chevaliers se maintinssent dans Tripoli: il ajouta des promesses magnifiques d'un puissant secours, si la place était assiégée, mais il s'excusa d'accorder des troupes et l'argent qu'on lui demandait, sur le pressant besoin qu'il en avait, disait-il, pour résister aux armes des Français et des Turcs qui attaquaient en même temps ses Etats ou ceux du roi des Romains, son frère, tant en Flandre et en Italie, qu'en Hongrie.

Le Grand-Bailli fut sensiblement touché de voir revenir ces ambassadeurs, sans autres secours que de vaines promesses. Cependant comme c'était un homme d'un grand courage, quoique tout lui manquât, il ne se manqua pas à lui-même et à son Ordre; et avant que de partir de Tripoli, il résolut de mettre cette place en état, si elle était assiégée, de pouvoir attendre du secours de Malte ou de Sicile. Dans cette vue, il employa la chiourme de ses galères à creuser et à élargir les fossés en quelques endroits; on haussa les murailles, et on ajouta au château quelques ouvrages de terre pour en éloigner les approches : lui-même et tous les chevaliers de son escadre et de la garnison servaient les ouvriers, et s'em-

ployaient à l'envi dans ces travaux militaires. Mais comme après tout, de pareilles fortifications faites à la hâte ne pouvaient au plus que reculer de quelques jours la perte de la ville, le Grand-Bailli, qui ne désespérait pas que l'empereur, infiniment jaloux de sa gloire, ne fît des efforts extraordinaires pour maintenir Muley Hascen dans un royaume qu'il regardait comme sa conquête, écrivit à ce roi Maure; par sa lettre, il l'exhortait de presser son départ, et de se rendre incessamment à la cour de l'empereur. Il se flattait que les secours qu'il tirerait de ce prince serviraient à la conservation de Tripoli, comme à celle de Tunis; et que les Turcs voyant une armée de Charles-Quint sur les côtes d'Afrique, ne hasarderaient pas en sa présence de faire le siége de Tripoli.

Muley, suivant ces avis et son propre intérêt, se disposa à passer en Italie; en son absence, il laissa le gouvernement de son Etat et de sa capitale à un Maure, appelé Mahomet Temtes ou *le Bègue.* Un renégat, corsaire de profession, nommé Caid Ferrath, devait commander dans le château; et comme le roi de Tunis redoutait l'humeur inquiète du prince Muley Hamida, son fils aîné, pour l'occuper, il l'envoya du côté du cap Bon avec quelques compagnies d'Arabes, dans le dessein de soumettre des seigneurs qui refusaient de payer les tributs auxquels ils étaient assujettis.

Muley, après avoir établi cet ordre dans ses Etats, en partit, passa par la Goulette pour y voir le prince Mahomet son fils, qui y était en otage avec plusieurs Maures; et après avoir con-

féré du sujet de son voyage avec don Francisco de Touar, il lui confia ses pierreries, et ce qu'il avait de plus précieux. Il chargea son vaisseau de présents pour l'empereur et pour ses ministres : il s'embarqua, et soit par une certaine ostentation inséparable du trône, ou pour sa sûreté, et pour se défendre, si dans la traverse il était attaqué par des corsaires, il se fit escorter par cinq cents hommes, officiers de guerre, ou simples courtisans, qui lui servaient de garde. Sa navigation fut heureuse; il arriva sans obstacle en Sicile, d'où il passa à Naples : il y fut reçu avec beaucoup de magnificence par le vice-roi. Il dépêcha ensuite des courriers, pour demander une entrevue à l'empereur; mais ce prince qui était pressé de passer en Allemagne, où les mouvements excités par les Luthériens l'appelaient, envoya des ordres au vice-roi de conférer avec le prince maure du sujet de son voyage, et ensuite de lui en rendre compte.

LIVRE ONZIÈME.

Pendant que le roi de Tunis et le ministre de Charles-Quint conféraient ensemble sur les moyens de s'opposer à Barberousse et aux autres corsaires, la fortune suscita à Muley un ennemi dont il ne s'était pas assez défié, et qui lui enleva sa couronne. Le prince Hamida, fils aîné de Muley, avait un favori appelé Mahomet, qui par la voie ordinaire des courtisans, la flatterie et une complaisance servile, s'était rendu maître de toute sa confiance. Ce favori cachait au fond de son cœur une haine mortelle, et des désirs violents de vengeance contre le roi qui avait fait mourir son père. L'absence de ce prince lui parut une occasion favorable pour satisfaire son ressentiment. Il jeta dans l'esprit d'Hamida des soupçons au sujet du voyage du roi son père en terre chrétienne. Il lui dit qu'il devait craindre que Muley ne voulût laisser après sa mort sa couronne au prince Mahomet, son second fils; que c'était peut-être le motif des conférences qu'il avait eues avec le gouverneur de la Goulette; qu'on n'ignorait pas

qu'il lui avait remis tous ses trésors ; que vraisemblablement il n'était allé trouver l'empereur que pour lui faire agréer cette disposition , et en tirer comme du prince souverain une investiture en faveur de son frère. Hamida, jeune , ambitieux, et brûlant du désir de régner , prit feu à ces discours ; de concert avec son favori , il fit répandre dans Tunis des bruits sourds, que le roi son père était tombé grièvement malade à Naples , et qu'avant que de mourir il avait voulu recevoir le baptême , et s'était fait chrétien.

A la faveur de ces bruits dont il était l'auteur secret, et comme s'il n'eût pas douté de la mort du roi, il se rendit à Tunis , et monta au palais pour en prendre possession. Mais le vice-roi , vieillard austère et ferme , lui reprocha son excès de facilité à croire de méchantes nouvelles ; et après lui avoir dit qu'il rendrait compte à Muley de son empressement à lui succéder , il l'obligea de sortir de la capitale. Hamida , confus du mauvais succès de son artifice , et inquiet de l'avenir , se retira dans une maison de plaisance à quelques milles de Tunis. Il ne fut pas plus tôt sorti de cette place , que le vice-roi se jeta dans une barque , se rendit au château de la Goulette pour savoir du gouverneur quelles nouvelles il avait reçues de Sicile et de Naples ; et sur ce qu'il apprit que le roi son maître était en parfaite santé , il s'en revint avec beaucoup de joie dans son gouvernement.

Mais le favori d'Hamida tirant avantage de son voyage , répandit parmi le peuple de nouveaux

bruits ; que la mort de Muley n'était que trop certaine ; que ç'avait été le sujet du voyage que le vice-roi venait de faire avec tant de précipitation à la Goulette ; qu'on n'ignorait pas que son frère Adulzes, et le jeune Ferrath, fils du gouverneur du château de Tunis, étaient élevés auprès de Mahomet, et en otage comme lui dans le fort de la Goulette ; que le vice-roi n'en avait fait le voyage que pour conférer avec eux et avec le gouverneur chrétien, des moyens les plus sûrs pour placer Mahomet sur le trône de Tunis, et qu'infailliblement on verrait au premier jour les Espagnols les armes à la main ramener ce jeune prince à Tunis, et l'en faire proclamer souverain.

Le peuple, toujours avide de nouveautés, ajouta une foi entière à ces bruits qui augmentèrent encore en passant de bouche en bouche, et qu'on chargea de plusieurs circonstances fabuleuses. A en croire surtout les partisans d'Hamida, ils publiaient que le jeune Mahomet, son frère, élevé chez les Chrétiens, avait embrassé secrètement le christianisme, comme le gage le plus sûr qu'il pût donner à l'empereur de sa fidélité.

La crainte d'avoir un chrétien pour souverain alarma toute la ville. On s'assemble, on cabale, et on députe enfin à Hamida pour l'exhorter à venir au secours d'un peuple qui voulait lui mettre la couronne sur la tête. On le trouva se promenant dans des jardins, enseveli dans une profonde mélancolie, détestant la fausse démarche que son favori lui avait fait faire, et croyant bien que le roi son père à son retour ne lui pardonnerait pas

le fatal empressement qu'il avait fait paraître pour monter sur le trône. La nouvelle de l'émotion du peuple fit succéder la joie à ces tristes pressentiments; il ramasse ses partisans; 'à leur tête, et à la faveur du peuple, il entre dans Tunis, surprend le vice-roi et le gouverneur du château, les fait égorger, massacre les plus zélés sujets de Muley, et s'empare du palais.

Le roi de Tunis ayant appris de si fâcheuses nouvelles, et dans la crainte que son fils pour se maintenir sur le trône ne se fortifiât de la protection et du secours de Barberousse, résolut de retourner incessamment en Afrique. Du consentement du vice-roi, il lève jusqu'à deux mille hommes qu'il ramasse parmi les bandits et les exilés; met à leur tête un ancien officier du pays, appelé l'Ofredo, s'embarque et arrive à la Goulette, où les nouvelles et les différentes circonstances de la révolte d'Hamida lui furent confirmées. Le gouverneur lui conseillait de ne point sortir de sa place qu'il ne fût instruit des forces de son ennemi, et de la disposition de ses sujets; mais Muley prévenu que son fils n'oserait soutenir sa présence, et encouragé par l'Ofredo, qui se flattait de s'enrichir à la prise de Tunis, se mit en chemin. Ce qui acheva de le déterminer à prendre un parti si dangereux, surtout avec si peu de forces, c'est que des traîtres, par des ordres secrets d'Hamida, se présentèrent sur son chemin comme de fidèles sujets qui venaient se ranger sous les étendards de leur légitime souverain; et ils lui dirent qu'ils avaient laissé son fils fort

consterné des nouvelles de son retour, incertain du parti qu'il avait à prendre, et presque résolu de se réfugier dans le fond des terres, chez quelques Arabes ses amis.

Muley, séduit par les discours de ces perfides, hâta sa marche. En approchant de Tunis, il en vit sortir d'abord quelques escadrons, qui à leur contenance mal assurée, semblaient ne s'être avancés que pour reconnaître ses forces. On ne laissa pas d'en venir à de légères escarmouches : mais pendant que les rebelles amusaient Muley, il en vint un plus grand nombre qui engagèrent le combat. Les troupes se mêlèrent ensuite; la bataille fut sanglante; Muley emporté par son courage, et encore plus par sa colère, poussait vivement les troupes qui lui étaient opposées; mais en combattant à la tête d'un escadron, il reçut une blessure que ses soldats crurent mortelle; ce qui ralentit leur ardeur. Dans le même instant il sortit de la forêt des Oliviers, voisine de Tunis, un grand corps d'infanterie composé d'Arabes qu'Hamida avait pris à sa solde. Les Chrétiens s'en virent bientôt enveloppés; et malgré leur courage et leur fermeté, les Infidèles, supérieurs en nombre, les taillèrent en pièces. Quelques-uns, en tâchant de se sauver à la Goulette par l'étang, se noyèrent : le malheureux Muley, abandonné des Chrétiens et des Maures, fut pris. On le conduisit aussitôt à son fils; mais ce perfide auquel il restait quelque sorte de honte de son crime, ne voulut pas le voir. Il le fit jeter chargé de chaînes dans un cachot, et le lende-

main il lui envoya des bourreaux, qui ne lui laissèrent que le choix de la mort ou d'être aveuglé. Il prit ce dernier parti, et on lui enfonça une lancette ardente dans les deux yeux.

Une révolution si surprenante dans un royaume voisin de Tripoli et allié avec l'Ordre de St-Jean; consterna les chevaliers. Ceux surtout qui se voyaient à Tripoli, éloignés de Malte, environnés des Infidèles, dans une place sans fortifications, et commandée de plusieurs endroits, ne doutaient pas de se voir assiégés au premier jour. Fernand de Braquemont, qui en était gouverneur, désespérant de pouvoir s'y maintenir, et sous prétexte qu'il n'y avait point d'honneur à acquérir dans la défense d'une place si faible, fit de grandes instances auprès du Grand-Maître pour être rappelé, et obtint à la fin son congé. Il eut pour successeur Christophe de Solertarfan; Grand-Chancelier, duquel, dans la suite, on n'eut pas plus de sujet d'être content. Cependant, comme dans un poste si important on avait besoin d'un gouverneur plein d'expérience, et aussi sage qu'intrépide, le Grand-Maître et le conseil jugèrent à propos de le rappeler, et on substitua en sa place le Commandeur de la Valette, chevalier de la langue de Provence, et qui, depuis qu'il avait pris l'habit à Malte, n'en était sorti que pour aller en course contre les Infidèles. Il essuya dans ces expéditions l'une et l'autre fortune, mais toujours avec le même courage et la même fermeté. Tantôt vainqueur, et quelquefois vaincu, il se vit même dans les fers des Infidèles; mais il n'en

était pas plus tôt sorti, qu'il armait de nouveau. Son nom seul portait la terreur dans les mers d'Afrique et de Sicile ; et parmi ce grand nombre de chevaliers qui faisaient la course, les Infidèles n'avaient point d'ennemi plus redoutable. Il ne fut pas plus tôt arrivé à Tripoli, qu'il fit la revue des officiers et soldats, Chrétiens ou Maures, alliés de la Religion. Il les pourvut tous de bonnes armes, cassa ceux qui ne lui parurent pas propres à les porter, ou ceux qui furent convaincus, faute d'argent, de les avoir jouées, et punit sévèrement les blasphémateurs. Il mit ensuite hors de la ville et du château toutes les bouches inutiles, fit un grand amas de vivres, ajouta de nouvelles fortifications à la place, autant que sa mauvaise situation et le peu d'argent qu'il avait le purent permettre, et après en avoir fait lever un plan exact, et de toute la côte d'Afrique, il l'envoya par un chevalier à l'empereur, pour lui faire voir de quelle importance il lui était pour ses Etats d'Italie, et même d'Espagne, que Tripoli ne tombât pas entre les mains des Infidèles, et surtout de Dragut, alors chef de tous les corsaires de Barbarie, qui avait succédé à Barberousse dans cet emploi, et qui n'était occupé que du dessein de chasser les chevaliers des côtes d'Afrique.

Dragut, dont nous venons de parler, était né dans un petit village de la Natolie, situé vis-à-vis l'île de Rhodes. Son père et sa mère étaient mahométans, gens pauvres et qui ne subsistaient que de la culture des terres et du travail de leurs

mains. Cette vie obscure et pénible ne convenant pas à l'humeur vive et inquiète du jeune Dragut, il prit parti dès l'âge de douze ans avec un officier d'artillerie qui servait sur les galères du Grand-Seigneur. D'abord mousse et simple matelot, ensuite pilote; et depuis, à l'école de son patron, il devint excellent canonnier. Pendant plusieurs années il servit en cette qualité sur différents vaisseaux; et, ayant fait quelque profit, il parvint à être de part dans un brigantin de corsaires. Il eut bientôt à lui seul une galiote, avec laquelle il fit des prises considérables. Il grossit ensuite son armement, et se fit redouter dans tout le Levant. Parmi les Infidèles il n'y avait point de pilote qui eût une connaissance si parfaite des îles, des ports et des rades de la Méditerranée. Mais comme tout ce qui naviguait dans les mers de Turquie dépendait en quelque manière de Barberousse, alors amiral du Grand-Seigneur, Dragut rechercha sa protection et se rendit à Alger, pour lui offrir ses services.

La réputation de ce corsaire l'avait précédé; Barberousse était instruit de sa valeur, et surtout de sa capacité dans la conduite des vaisseaux. Il fut ravi de pouvoir s'attacher un homme de ce mérite. Pendant plusieurs années, il le chargea de différentes expéditions, dont il s'acquitta à la satisfaction de son général, et avec un entier succès. Barberousse, après l'avoir fait passer par tous les degrés de la milice, en fit son lieutenant, et lui donna le commandement d'une escadre de douze galères.

Depuis ce temps-là, il ne se passait point d'été que ce redoutable corsaire ne ravageât les côtes de Naples et de Sicile ; aucun vaisseau chrétien n'osait même s'exposer à passer d'Italie en Espagne, qu'il ne fût aussitôt enlevé ; et quand la mer ne lui fournissait pas de proie, il s'en dédommageait par des descentes le long des côtes, pillait les bourgs et les villages, et faisait esclaves les habitants.

L'empereur, fatigué des plaintes qu'il en recevait de tous côtés, ordonna à André Doria, son amiral, de le chercher, de tâcher à quelque prix que ce fût de s'en défaire et d'en purger la mer. Doria, ayant reçu les ordres de l'empereur, arma aussitôt ce qu'il trouva de vaisseaux et de galères en état d'aller en mer ; et comme ce vieux général était rassasié de gloire, pour en faire acquérir à Jannetin Doria, son neveu, il le chargea de cette expédition. Le jeune Doria partit aussitôt, chercha Dragut, et fut enfin assez heureux pour le rencontrer le long des côtes de l'île de Corse, dans le port ou la cale de Giralate, château situé entre Calvi et Layazzo. Le corsaire qui ne savait point que la flotte de l'empereur fût en mer, se croyait en sûreté dans cette anse ; mais il s'y vit bientôt enfermé et foudroyé par le canon du château et par l'artillerie des vaisseaux. Il se défendit d'abord avec son courage ordinaire ; mais le feu supérieur des Chrétiens fit taire le sien, et il vit en même temps toute la côte de l'île bordée des habitants en armes, gens féroces qui accoururent pour contribuer à sa défaite et pour se

venger de celui qui avait tant de fois ravagé leurs campagnes et pillé leurs maisons.

Dans cette extrémité, Dragut n'eut point d'autre parti à prendre que d'arborer le drapeau blanc ; il demanda à entrer en négociation, et qu'on lui fît bonne guerre. Mais toute la composition qu'il obtint, fut de racheter sa vie au prix de sa liberté: il fut obligé avec ce qu'il avait alors de galères de se remettre au pouvoir du général chrétien. On le fit passer avec ses officiers sur la capitane; à la vue du jeune Doria, qui n'avait pas encore de barbe, ce vieux corsaire outré de rage, s'écria : « Faut-il qu'à mon âge je me voie dans « les fers d'un petit efféminé ? » Les historiens du temps prétendent qu'il se servit d'un terme bien plus offensant, et que Jannetin, irrité d'une injure si atroce, lui donna quelque gourmades et le fit enchaîner.

Il resta dans l'esclavage pendant quatre ans entiers ; et quoiqu'il offrît la carte blanche pour sa rançon, on n'était pas résolu de lui rendre sa liberté. Mais les Génois, alarmés depuis de voir le fameux Barberousse avec cent galères dans la rivière de Gênes, demandèrent Dragut à Doria; et, pour empêcher qu'on ne ravageât leur territoire, ils le renvoyèrent avec des présents à l'amiral du sultan.

Barberousse le rétablit aussitôt dans son emploi, et lui confia à l'ordinaire un détachement de ses galères. Les mauvais traitements qu'il avait reçus pendant qu'il était dans les chaînes, augmentèrent sa haine naturelle contre les Chré-

tiens. Il courut toutes les côtes du royaume de Naples, prit et saccagea Castel-Lamare et la plupart des villages de la côte, fit un grand nombre d'esclaves, et peu de jours après, il enleva une galère de la Religion, qu'un gros temps avait séparée de son escadre, et sur laquelle ce corsaire trouva soixante-dix mille écus, qui étaient destinés pour les fortications de Tripoli : perte irréparable à l'égard de cette place, et pour ceux à qui elle appartenait. Barberousse était retourné à Constantinople, où il mourut, âgé de plus de quatre-vingts ans. Soliman sentit vivement sa perte, et pour le remplacer, il ordonna à tous les corsaires de ses Etats, de reconnaître Dragut pour général : mais sans le revêtir de la dignité d'amiral. Cependant, il ne laissa pas de lui confier toute son autorité du côté du midi, et à l'égard des côtes d'Afrique.

L'ambition de Dragut crut avec son pouvoir ; à l'exemple de Barberousse, il résolut de s'emparer de quelque place forte et d'un bon port, où sous l'aveu et la protection de Soliman, il pût retirer ses prises, et s'en faire comme un petit Etat, et une principauté particulière. Plein de ces vues, et avant que les ordres de la Porte eussent décidé des opérations de la campagne, il ramassa pendant l'hiver même ce qu'il y avait dans ces mers de corsaires. S'étant mis à leur tête, il chassa d'abord les Espagnols des villes de Soufa, de Monaster et de Fagues ; toutes places qui faisaient partie autrefois du royaume de Tunis, mais qui pour être ouvertes et sans aucunes forti-

fications, recevaient indifféremment dans leurs ports le parti le plus puissant, celui qui tenait la mer: en sorte qu'elles avaient passé successivement et plus d'une fois de la domination des Maures et des princes naturels du pays, à celle des corsaires turcs, et depuis sous la domination des Espagnols.

Dragut s'en était rendu maître avec la même facilité: mais comme il prévit qu'il ne pourrait pas s'y maintenir contre toutes les forces de l'empereur, et qu'au retour du printemps il s'y verrait assiégé par les galères de Naples et de Sicile, il jeta les yeux sur la ville d'Africa ; autrement appelée Méhédia, et connue du temps des Romains sous le nom d'Adrumette. Cette place, située entre Tunis et Tripoli, était bâtie sur une langue de terre qui avance dans la mer. On l'appelait la petite Afrique, comme une des plus considérables de cette troisième partie de notre continent. Elle était fortifiée régulièrement ; ses murailles très élevées, terrassées en dedans, d'une épaisseur extraordinaire, garnies de tours et de boulevards ; l'artillerie en était nombreuse et en bon état. On trouvait au-dessus de la ville, sur une éminence qui la dominait, un fort ou une espèce de château qui lui servait de citadelle. Le port était grand, sûr, et à l'abri de tous vents. Il y en avait un particulier et plus petit pour les galères, et qui était fermé par une barrière de fer : les flots de la mer battaient le pied des murailles, et environnaient cette place de tous côtés, excepté par l'endroit seul qu'elle tenait à la terre ferme.

Les habitants, tous Maures et Mahométans, après s'être soustraits à la domination des rois de Tunis, leurs princes naturels, avaient érigé leur gouvernement en forme de république : de peur de surprise, ils n'admettaient dans leur ville ni Turcs ni Chrétiens ; et si par la nécessité du commerce ils souffraient dans leur port quelques vaisseaux étrangers, c'était toujours en petit nombre, et avec des précautions qui les mettaient hors d'état d'en être surpris.

Cette place telle que nous la venons de représenter, devint l'objet des désirs ambitieux de Dragut. Mais comme il n'avait pas de troupes suffisantes pour l'attaquer à force ouverte, et qu'il n'était pas même assuré que le Grand-Seigneur trouvât bon qu'il y employât ses armes, il résolut de suppléer par l'artifice à la force, et de tâcher, en formant quelque intelligence dans la place, de s'en rendre maître, persuadé que les princes ne désavouent guère les entreprises, même les plus injustes, quand, par le succès, elles tournent à leur profit. Dans cette vue, et pour reconnaître la place de plus près, il entrait quelquefois dans le port, mais seulement avec un léger brigantin ou quelque galiote; et il contenait ses soldats dans une modestie rare parmi les corsaires. Insensiblement il fit connaissance avec un des principaux magistrats, appelé Hybrahim-Barat, et qui commandait dans une des principales tours qui flanquaient les murailles de cette place. Dragut cultiva cette nouvelle amitié par des présents de ce qui se trouvait de plus rare dans ses

prises ; seul moyen parmi les barbares pour en attirer la confiance. Il commença par lui laisser entrevoir qu'il l'associerait volontiers dans les prises qu'il faisait tous les jours, et il lui fit connaître ensuite le profit immense qu'il tirerait de cette société ; mais en même temps il lui fit envisager que pour rendre cette société plus durable et leur liaison plus sûre, il était à souhaiter qu'il pût être admis dans la ville en qualité de citoyen. Le Maure, gagné par l'espérance du gain, se chargea d'en faire la proposition au conseil; mais la profession du corsaire la fit rejeter par tous les magistrats ; et Hybrahim fut même repris sévèrement d'en avoir fait la première ouverture. Le dépit et le chagrin de se voir rebuté menèrent ce Maure plus loin qu'il n'avait peut-être pensé d'abord ; il parut à Dragut qu'il était capable de tout entreprendre pour s'en venger. Le corsaire, pour profiter de la chaleur de son ressentiment, lui proposa de le recevoir dans cette tour de la ville, dont il avait le commandement, et il lui fit goûter cette nouvelle proposition par des sommes considérables. L'avare Maure ne put y résister : il s'abandonna entièrement à Dragut ; leur marché fut bientôt conclu, ils convinrent que le corsaire partirait incessamment ; que pour faire oublier ses vues et dissiper l'ombrage que les magistrats en auraient pu prendre, il laisserait couler quelque temps sans reparaître ; qu'il prendrait ensuite toutes les troupes qu'il avait dans Soufa et dans Monaster ; qu'il les ferait filer le plus secrètement qu'il pourrait du côté d'Africa ;

qu'il s'approcherait jusqu'au pied de la tour pendant une nuit, et à une heure que le Maure lui assigna ; et que par le poste où il commandait, il lui faciliterait l'entrée dans la ville. Ce perfide complot fut exécuté avant que les habitants s'en aperçussent : Dragut, à la faveur des ténèbres, entra dans la tour, de là dans la ville, et en occupa les principaux postes. Le jour découvrit aux citoyens leur malheur ; ils ne laissèrent pas de prendre les armes, on en vint aux mains; mais comme tout était rempli de trouble et de confusion, ils se battirent avec plus d'impétuosité que de conduite. Les corsaires en taillèrent en pièces une partie, et obligèrent les autres à mettre les armes bas, et à reconnaître pour maître et pour souverain celui qu'ils avaient refusé d'admettre pour citoyen. Il introduisit depuis dans la place de nouvelles troupes qui faisaient redouter son autorité et qui servaient à la maintenir : et après avoir établi sur des fondements aussi solides sa nouvelle domination ; il confia le gouvernement de cette ville à un jeune corsaire, son neveu, appelé le rais ou capitaine Essé.

Il partit ensuite d'Africa sur des ordres de la Porte, pour continuer ses courses contre les Chrétiens; mais avant que de s'embarquer, il ordonna à son neveu de se défaire en son absence de ce Maure qui l'avait introduit dans la place, de peur que le repentir d'avoir trahi sa patrie, ou peut-être l'espoir d'une plus grande récompense, ne l'engageât à une nouvelle trahison. Le gouverneur, dès qu'il fut parti, ne manqua pas d'exécuter ses

ordres, et Hybrahim reçut la récompense que méritait sa perfidie.

Les nouvelles de la conquête d'Africa alarmèrent toutes les côtes de la Sicile, et donnèrent beaucoup d'inquiétude à l'empereur. Ce prince prévit que le corsaire en allait faire sa place d'armes; que le port lui servirait à l'avenir de retraite pour ses vaisseaux, qu'il lui serait aisé d'infester de là toutes ces mers, et même de désoler les côtes de Naples et de Sicile. Pour prévenir ses desseins, et avant que sa domination fût plus affermie, il résolut de faire le siége de cette ville. L'affaire ayant été mise en délibération, son conseil fut d'avis de reprendre Soufa, Monaster, et les autres places voisines, d'où les corsaires auraient pu tirer du secours, afin de trouver moins de difficulté dans le siége d'Africa.

Doria, par son ordre, mit en mer la flotte qu'il commandait, le pape y joignit les galères de l'Eglise, et le Grand-Maître, à la prière de l'empereur, envoya pour cette expédition celles de Malte, sous le commandement du Bailli de la Sangle. Il y avait dans cette escadre particulière cent quarante chevaliers, et un bataillon de quatre cents hommes de troupes, que la Religion entretenait à sa solde. Toutes ces forces étant réunies, la flotte chrétienne mit à la voile, tint la route des côtes d'Afrique, et sur des avis que Doria reçut que Dragut était dans le port de Monaster, il alla l'y chercher. Mais le corsaire était trop habile et trop défiant pour s'enfermer dans une si mauvaise place: il prit le large, tint la mer, et

bien instruit que Doria n'avait pas assez de troupes sur sa flotte pour former le siége d'Africa ; soit pour éviter sa rencontre, soit pour faire diversion, en attendant qu'il fût éclairci de ses desseins, il courut les côtes d'Espagne, où il continua ses ravages ordinaires.

Doria, de son côté, pour suivre les ordres de l'empereur, débarqua ce qu'il avait de troupes au cap Bon, s'empara du fort de Calibre, l'ancienne Clupée des Romains, d'où il s'avança ensuite jusques aux portes de Monaster. A l'approche des troupes chrétiennes, qui ne paraissaient pas en grand nombre, les Turcs joints aux habitants qui avaient pris les armes en leur faveur, firent une sortie, moins pour combattre que pour reconnaître les forces de leurs ennemis. Les chevaliers, qui avaient la tête de l'attaque, et qui étaient soutenus par un Terce espagnol, les joignirent, engagèrent le combat malgré les Maures, en tuèrent un grand nombre, mirent le reste en fuite, et les suivirent de si près, qu'ils entrèrent avec eux dans la ville, et s'en rendirent maîtres. Une partie des habitants qui ne s'étaient point trouvés à cette sortie, et les Turcs qui purent échapper à la première fureur des victorieux, se réfugièrent avec le gouverneur dans le château. Doria, après avoir fait sommer le commandant de se rendre, sur son refus, fit dresser ses batteries: le fort fut foudroyé à coups de canon. A peine eut-on fait brèche, que l'amiral chrétien, sans examiner si elle était assez grande, et qui aurait cru se déshonorer en attaquant

une si petite place selon les règles ordinaires, ordonna qu'on se préparât pour l'assaut. Les habitants eussent bien voulu capituler : mais le gouverneur, vieux corsaire, et qui avait plusieurs de ses compagnons avec lui, en rejeta fièrement la proposition. Son audace et la précipitation de Doria furent cause que l'attaque et la défense furent également vives et meurtrières : la Religion y perdit la plupart de ses chevaliers, et cette action avait déjà duré plus d'une heure et demie, sans qu'on pût juger quel en serait le succès, lorsque le gouverneur fut tué sur la brèche d'un coup de mousqueton. Ce coup, comme s'il eût porté sur tous les soldats de la garnison, leur fit perdre courage, et on arbora le drapeau blanc. Les corsaires, pour sauver leur vie, consentirent à perdre leur liberté; et les habitants, qui par zèle pour leur religion, avaient pris les armes en leur faveur, ne furent pas mieux traités.

L'empereur tirant un bon augure de ce premier avantage, ordonna à Doria de disposer tout pour le siége d'Africa, et il lui fit savoir que les vice-rois de Naples et de Sicile avaient ordre de lui fournir tous les secours de troupes et de munitions dont il aurait besoin. L'amiral écrivit aussitôt à don Pèdre de Tolède, vice-roi de Naples, et à don Juan de Véga, qui commandait en Sicile, de lui envoyer au plus tôt ce qu'ils avaient de galères et de vaisseaux chargés de munitions de guerre et de bouche, et les troupes de débarquement. En les attendant, et pour empêcher qu'on ne fît entrer des troupes dans Africa,

il alla se poster aux îles Cumilières ou Coniglières, plus proches encore de cette place que Monaster, quoique cette dernière n'en fût qu'à trois milles. Le vice-roi de Naples lui fit savoir qu'il lui préparait un puissant secours, qui serait commandé par don Garcie, son fils : celui de Sicile l'assura de la même chose, et il ajouta que tous les peuples de son gouvernement, comme plus voisins d'Africa, ayant un si grand intérêt de chasser les corsaires de cette place, il prétendait conduire lui-même ses troupes. Mais comme le secours qu'il préparait n'était pas encore prêt, et que d'ailleurs Dragut avec différentes escadres courait ces mers pour surprendre les vaisseaux chrétiens et traverser l'entreprise, ce vice-roi exigea de l'amiral qu'il fixât le rendez-vous général de toute la flotte chrétienne à Drepano, en Sicile, afin de mettre en sûreté les côtes de ce royaume. Il lui mandait qu'il était résolu de s'y rendre lui-même avec ce qu'il avait de vaisseaux et de galères, et qu'après avoir joint leurs escadres, et mis en un seul corps toutes les forces maritimes de l'empereur, ils pourraient tous aller sans inquiétude et de concert faire le siége d'Africa.

L'amiral, qui des îles Cumilières tenait le port de cette place comme bloqué, prévit que s'il quittait son poste, Dragut ne manquerait pas de s'en prévaloir, et d'y jeter du secours; mais comme il lui était venu des ordres secrets de n'agir dans la conduite du siége que par les avis de don Juan de Véga, ancien officier et général habile, Doria fut contraint de le venir trouver à Palerme. De

là ils se rendirent ensemble à Drepano, où ils trouvèrent les galères et les troupes de Naples et de Malte.

Le secours de Naples consistait en vingt-quatre galères, et plusieurs bâtiments chargés de troupes. Don Garcie de Tolède, comme nous le venons de dire, commandait cette puissante escadre; et comme Doria ne quittait guère la mer, ce jeune seigneur se flattait de conduire le siége, et d'en avoir tout l'honneur ; mais ayant appris que le vice-roi de Sicile avait déclaré qu'il marcherait en personne, le chagrin de se voir privé de la gloire qu'il espérait acquérir le fit rembarquer, comme s'il eût voulu partir, et se séparer du reste de l'armée. Pour couvrir son mécontentement d'un prétexte spécieux, il dit à Doria que le vice-roi son père ayant reçu des ordres de l'empereur de mettre toutes ses galères en mer, pour chercher Dragut et le combattre, il ne pouvait pas se dispenser de suivre son instruction.

Doria vit avec douleur que cette division entre les chefs, causée par une jalousie pour le commandement, ferait échouer l'entreprise, et que don Garcie, quoique jeune officier, mais indépendant du vice-roi de Sicile, se prévalait du besoin qu'on avait du corps qui était à ses ordres. Il fit ce qu'il put pour tâcher de le retenir, et pour l'empêcher de partir : l'affaire fut mise en négociation. Le Bailli de la Sangle, qui commandait les galères de Malte, en fut chargé par Doria. Ce sage chevalier portait les paroles de chaque côté; mais quelques propositions qu'on fît à don

Garcie, il ne voulut jamais se relâcher. Il soutenait que commandant en chef une flotte et un corps d'armée, rien ne l'obligeait, sans des ordres exprès de l'empereur, de servir en qualité de subalterne; qu'à la vérité, tant qu'il serait en mer, il savait le respect qui était dû au pavillon de l'empereur et à son grand-amiral : mais que sur terre, et surtout dans une terre étrangère, il ne prendrait jamais d'ordre d'un général, qui de droit n'avait aucune autorité sur les troupes napolitaines. Cette contestation fut vive, et dura plusieurs jours : enfin le Bailli de la Sangle, qui était d'un génie conciliant, les fit convenir que sur terre ils auraient tous deux une égale autorité; que chacun commanderait les troupes qu'il aurait amenées au siége; que le conseil de guerre, à la pluralité des voix, déciderait des attaques, et que les ordres seraient donnés au nom de l'empereur, et comme s'il commandait lui-même en personne au siége. Ces contestations étant heureusement terminées, toute la flotte mit à la voile, prit la route d'Africa, et on débarqua les troupes au levant de cette place, le 26 de juin.

Pendant que Doria était passé à Drepano, Dragut, comme l'avait bien prévu cet habile amiral, n'avait pas manqué de jeter un puissant secours dans la place; il y avait fait entrer tous ses meilleurs officiers avec des vivres et des munitions de guerre; en même temps il tenait la mer pour traverser les convois qu'on pourrait envoyer à l'armée chrétienne. Le gouverneur de la Goulette, officier plein de valeur, et d'une grande réputa-

tion, sur des ordres exprès de l'empereur, se rendit au siége ; et le Grand-Maître de Malte, qui n'ignorait pas la perte que la Religion avait faite à l'assaut du château de Monaster, envoya une nouvelle recrue de chevaliers, pour remplacer les morts.

Après que les généraux eurent débarqué leurs troupes, leurs munitions et leur artillerie, on ouvrit la tranchée : on dressa des batteries, et l'artillerie commença à tirer contre la place. Les magistrats et les principaux habitants, tous bons négociants, voyant une armée si redoutable au pied de leurs murailles, détestaient les brigandages de Dragut, qui leur avait attiré cette guerre : ils parlaient même tout haut de traiter avec les Chrétiens ; mais le rais Essé, neveu de Dragut, et gouverneur de la place, soldat déterminé, les menaça, s'il entendait parler de capitulation, de les poignarder tous les uns après les autres, et de mettre ensuite le feu dans la ville. Après leur avoir reproché leur lâcheté, il leur demanda avec plus de douceur, si en se livrant aux Chrétiens ils étaient assez dupes pour croire que leurs ennemis mortels, devenus leurs maîtres, leur laisseraient l'exercice de leur Religion, et la possession de leurs biens ; qu'ils songeassent que dans cette guerre il s'agissait de ce que tous les hommes ont de plus cher ; et qu'ils avaient à défendre leur vie, leur liberté, leur religion, leurs femmes et leurs enfants. En même temps, pour les rassurer, il leur représenta la force de la place, son artillerie nombreuse, ses armes et ses munitions. Il ajouta qu'il avait sous

ses ordres dix-sept cents hommes d'infanterie, et six cents cavaliers que son oncle avait choisis parmi ses meilleures troupes, et tous résolus comme lui de s'ensevelir sous les ruines de la place, plutôt que de la rendre aux Chrétiens. Les magistrats, plus tôt intimidés par ses menaces, que rassurés par ses promesses, se disposèrent malgré eux à soutenir un siége qu'ils ne pouvaient empêcher. Mais le petit peuple, furieux de zèle, et d'autant plus jaloux de sa religion qu'il ne la connaissait guère, ne répondit au discours du gouverneur que par des imprécations contre les Chrétiens. Tous à l'envi s'exhortaient à mourir pour leur religion ; en sorte qne le préjugé et l'entêtement leur tinrent lieu de fermeté et de courage.

Le gouverneur, pour les fortifier dans ce sentiment, et pour leur faire voir qu'il ne craignait pas les Chrétiens, fit sortir de la place sa cavalerie, avec trois cents arquebusiers, qui occupaient une colline voisine, et d'où avec leurs mousquets et quelques pièces de campagne, ils battaient le camp de l'empereur. Don Garcie, dont le quartier était proche, s'avança aussitôt à la tête d'une partie de ses troupes pour les déloger de ce poste. L'escarmouche fut vive et opiniâtre, comme il arrive ordinairement dans les premières actions, dont l'évènement semble former un préjugé pour le succès de toute l'entreprise. Le gouverneur pour soutenir ses gens, fit encore sortir à leur secours six cents Maures armés de mousquets, qui firent une furieuse décharge et qui maltraitèrent

extrêmement les Napolitains. Quoique le vice-roi de Sicile n'eût pas été peut-être fâché de voir don Garcie battu et repoussé, cependant le service de l'empereur et l'intérêt de la cause commune le portèrent à prier les chevaliers de marcher au secours des Napolitains. Le Bailli de la Sangle qui commandait le bataillon de Malte, marcha aussitôt, joignit les Maures, les chargea l'épée à la main, et ces Infidèles, peu faits à combattre de pied ferme, se débandèrent. L'infanterie regagna les portes de la ville, qui furent ensuite fermées; pour la cavalerie, elle se dispersa dans la plaine, et à course de cheval se jeta dans une forêt d'oliviers, où elle se perdit.

Le canon avait commencé par battre la fausse braye et le pan de muraille qui fermait cette langue de terre, dont nous avons parlé. La brèche paraissant raisonnable, on envoya quelques officiers pour la reconnaître. A leur retour, ils rapportèrent qu'ils avaient aperçu derrière la brèche de profonds retranchements bien flanqués, dont le fond était garni de pointes de fer, et qu'on perdrait infailliblement toutes les troupes qu'on y enverrait. Mais le vice-roi de Sicile soupçonnant que la peur pouvait avoir beaucoup de part à ce rapport, ou du moins qu'il était fort exagéré, fit résoudre l'assaut pour le vendredi suivant, et dans l'intervalle, on redoubla la batterie afin d'élargir la brèche. Le vendredi, deux heures avant le jour, le vice-roi qui voulait avoir tout l'honneur de cette entreprise, malgré la possession où étaient les chevaliers d'être à la tête de toutes

les attaques, fit avancer ses troupes au pied de la muraille.

Ces Siciliens trouvèrent la brèche de la fausse braye bordée d'ennemis, qui firent une furieuse décharge et tuèrent un grand nombre de Chrétiens. Les assaillants, sans s'épouvanter, et peut-être sans connaître le péril, gagnèrent le haut de la brèche, et les plus braves se jetèrent à corps perdu dans le fossé qui était entre la fausse braye et le fort. Mais ils y périrent tous, à l'exception d'un seul que les Infidèles épargnèrent pour tirer quelque connaissance des desseins des Chrétiens. D'autres troupes qui s'avançaient pour soutenir ce premier corps n'eurent pas un sort plus heureux; elles trouvèrent partout de profondes coupures et des retranchements entassés les uns sur les autres, et d'où il partait une grèle continuelle de canon et de mousqueterie. Tout ce qui paraissait était foudroyé par le feu des assiégés. Cet assaut coûta aux généraux leurs plus braves soldats; et pour ne pas perdre plus de monde, on fit sonner la retraite. L'officier comme le soldat, rebutés d'une attaque si périlleuse, se jetèrent avec précipitation dans leurs tranchées. Ce mauvais succès ralentit extrêmement l'ardeur des assiégeants. Si le soldat mécontent et rebuté n'osa pas encore parler de lever le siége, on jugea bien cependant qu'il traînerait en longueur. Pour surcroît de disgrâce, les vivres commencèrent à manquer; et ensuite des maladies contagieuses causées par la fatigue et la mauvaise nourriture, attaquèrent l'officier comme le simple soldat. Le

Bailli de la Sangle qui comptait pour le premier de ses devoirs celui de l'hospitalité, dressa sous ses tentes une espèce d'hôpital et d'infirmerie, où il faisait traiter avec grand soin les soldats malades. Les chevaliers, par son ordre, et à son exemple, les servaient tour à tour; et toute l'armée n'admirait pas moins leur charité que leur valeur.

Dragut toujours attentif à la défense d'une place qui lui était si importante, tâcha d'y faire entrer du secours; il mit à terre huit cents hommes de ses troupes, et ayant encore ramassé trois mille Maures, bons arquebusiers, qu'il avait levés à prix d'argent, il s'enfonça dans la forêt des Oliviers, voisine d'Africa, et où les Chrétiens avaient coutume d'aller chercher des fascines. Son dessein était d'attaquer les lignes le jour de Saint-Jacques, patron des Espagnols, dans l'espérance d'en trouver les soldats ou ivres, ou du moins débandés et en désordre; il avait fait avertir le gouverneur, pour faciliter l'entrée du secours, de faire en même temps une sortie avec toute sa garnison. Mais le hasard fit découvrir son embûche, et avança le combat. Le vice-roi de Sicile, accompagné du Bailli de la Sangle, du gouverneur de la Goulette, et avec une grosse escorte de chevaliers, étant allé dans la forêt pour faire couper des fascines, Dragut qui y était caché, après les avoir laissé approcher, se leva tout d'un coup avec ses gens, fit d'abord une furieuse décharge, et vint fondre ensuite, le sabre à la main, sur les chevaliers. Le Bailli, quoique surpris par l'ennemi, eut

bientôt remis en ordre de vieux guerriers, et capables de se former d'eux-mêmes. Ce fut moins une escarmouche, qu'un combat de pied ferme et opiniâtre : on se battit longtemps avec différents succès. Les Turcs et les Maures, par les décharges fréquentes, tuaient beaucoup de Chrétiens, et on regretta surtout Louis Pérès de Vargas, gouverneur de la Goulette, et plusieurs chevaliers des plus braves. Ce ne fut pas sans peine que le vice-roi débarrassa sa troupe de la forêt et gagna la plaine. Dragut le poursuivit quelque temps et revint plusieurs fois à la charge, mais trouvant toujours les mêmes hommes et des guerriers, qui, quoique en petit nombre, faisaient une bonne contenance, il fit sonner la retraite. Les Maures qui connaissaient le pays, se jetèrent dans la forêt, se dispersèrent à leur ordinaire, et ne se rallièrent qu'auprès de Faques, qui était leur rendez-vous.

Au retour du vice-roi, les généraux tinrent conseil, et par leur ordre et leurs soins, on continua avec la même furie les décharges de toutes les batteries, et on en dressa même de nouvelles. Mais les murailles étaient si épaisses et si bien terrassées, que le canon ne faisait, pour ainsi dire, que les effleurer : et les brèches parurent si petites et couvertes par des retranchements si fortifiés, qu'on n'osa hasarder un nouvel assaut. On commençait même à croire qu'on serait obligé de lever le siége; mais don Garcie, plein de feu, toujours en action, et occupé uniquement du succès de l'entreprise, forma un dessein qui lui

en procura le principal honneur. Il avait appris par quelques transfuges, qu'un endroit des murailles battu des eaux de la mer, était plus faible et même négligé par les assiégés, qui ne croyaient pas que les gros vaisseaux en pussent approcher à cause des bancs de sable que les flots avaient poussés de ce côté-là. Don Garcie, après avoir communiqué son projet à l'amiral et au conseil, prit le corps de deux vieilles galères, qui ne tiraient pas beaucoup d'eau, qu'il attacha étroitement l'une à l'autre, et sur lesquelles il fit dresser une batterie avec ses parapets et ses embrasures. Cette machine, à la faveur de la nuit, fut remorquée par des esquifs et des chaloupes, et conduite vis-à-vis de l'endroit où il voulait faire ouverture; et il assura ces deux galères avec quatre ancres, deux du côté de terre et du mur, et les deux autres vers la pleine mer.

On commença au point du jour à battre le pan de muraille opposé à cette plate-forme, et le canon tira avec tant de furie, qu'une grande partie de cette muraille tomba en peu de temps. Au jugement des ingénieurs, il y eut bientôt une ouverture raisonnable et qui détermina les généraux à tenter un assaut. Les chevaliers de Malte, suivant l'usage et le privilége attaché à un corps si illustre, eurent la pointe. Le Bailli de la Sangle régla leur marche et l'ordre de l'attaque: il ordonna que le Commandeur de Giou, escorté par deux files des plus anciens chevaliers, porterait à leur tête l'étendard de la Religion. Le chevalier de Guimeran, et en cas qu'il fût tué, le chevalier

Copier devait soutenir ce premier corps avec toute la jeunesse de l'Ordre, et plusieurs volontaires de différentes nations qui avaient demandé à combattre sous l'enseigne de Saint-Jean. On avait mis à la queue quatre compagnies des soldats de Malte, chacune commandée par des officiers de l'Ordre ; et le Bailli avec quelques anciens chevaliers qu'il avait retenus auprès de lui, devait fermer la marche, pour se porter ensuite dans les endroits qui auraient le plus besoin de sa présence et de son secours.

Le vice-roi de Sicile avec ses troupes, et don Garcie avec celles de Naples, pour faire diversion, se chargèrent chacun de leur côté des autres attaques : et ces deux généraux, qui aspiraient l'un et l'autre à la gloire d'arborer le premier son enseigne sur le haut de la brèche, promirent à leurs soldats des récompenses magnifiques. Les chevaliers n'ayant pas besoin de ces motifs intéressés, entrèrent dans des esquifs et de légères chaloupes, sitôt qu'un coup de canon eut donné le signal de l'attaque. Mais, se voyant arrêtés à tous moments par des bancs de sable, ils se jetèrent l'épée à la main dans la mer ; et ayant de l'eau jusqu'à la ceinture et souvent jusqu'aux épaules, ils gagnèrent le pied de la muraille. Les Infidèles parurent sur le haut de la brèche ; pour empêcher les Chrétiens d'en approcher, ils employaient en même temps le feu du canon, celui de la mousqueterie, les coups de flèches, de pierres, les feux d'artifice et l'huile bouillante : ils se faisaient des armes de tout ce qui se présentait sous leurs mains.

Les chevaliers, sans s'étonner du nombre de leurs morts, surmontèrent tous ces obstacles, gagnèrent le haut de la brèche du côté d'une tour attachée au coin de cette muraille. Le Commandeur de Giou arbora aussitôt l'enseigne de la Religion ; mais il fut au même instant renversé d'un coup de mousquet. L'enseigne fut relevée par le Commandeur Copier, qui, pendant toute l'action, et au milieu du feu et d'une nuée de traits d'arbalètes, la tint toujours élevée. Cependant les coups de canon qui partaient de la tour voisine, et le feu de la mousqueterie qui venait des retranchements, foudroyaient les chevaliers sans qu'ils pussent avancer, ni faire reculer les Infidèles. Un grand nombre de chevaliers, d'illustres volontaires, qui combattaient sous leur enseigne, et la plupart des soldats de Malte, périrent dans cette occasion. Le Commandeur de Guimeran, qui était resté à la tête de l'attaque, était au désespoir de voir tuer ses frères à ses côtés ; cependant il ne pouvait se résoudre à abandonner son poste. Heureusement, en jetant les yeux de tous côtés, il découvrit sur la gauche et au travers des ruines, un petit sentier qui conduisait dans le corps de la place ; d'autres prétendent que c'était le débris d'une galerie de communication. Quoi qu'il en soit, le Commandeur, à la tête de ses camarades, fait un effort, pousse tout ce qui se présente devant lui, s'ouvre un passage, se jette dans cette galerie, où il ne restait plus que des poutres et quelques solives, et, marchant dessus avec autant de fermeté qu'il aurait

fait sur un pont de pierre, il pénétra jusque dans la ville.

Au bruit de ce qui se passait, les habitants accoururent : excités par les cris de leurs femmes et de leurs enfants, ils se barricadèrent dans les rues et percèrent les maisons, d'où ils faisaient un feu terrible. Les chevaliers se virent de nouveau arrêtés ; il aurait fallu, pour ainsi dire, faire autant de siéges qu'il y avait de retranchements dans chaque quartier. Mais pendant qu'on s'y battait, les Turcs et les Maures qui étaient opposés aux Napolitains et aux Siciliens, ayant appris que les Maltais étaient dans la place, en abandonnèrent la défense pour accourir au secours de leurs maisons et de leurs familles. Les Chrétiens se répandirent aussitôt dans la ville, et leur firent bien voir que ce n'était qu'en se maintenant chacun dans leurs postes, qu'ils auraient pu conserver leurs fortunes particulières.

Ces malheureux habitants, après une assez faible résistance qu'ils firent dans quelques quartiers, voyant l'ennemi maître de la place, cherchent leur salut dans la fuite. Les uns tâchent de gagner la plaine et la forêt, d'autres se jettent dans des nacelles ; il y en eut qui, par désespoir, se précipitèrent au fond de la mer ; les soldats de Dragut qui craignaient plus ses reproches que la mort même, coururent la chercher dans la pointe des armes des Chrétiens ; et aucun ne voulant demander quartier, ils furent tous tués. Le butin fut très considérable : outre sept mille esclaves de tout âge et de tout sexe, le soldat

trouva la ville remplie de magasins de marchandises très riches, avec de l'or, de l'argent et des pierreries dans les maisons des principaux habitants.

Mais le plus riche butin fut la place même, la plus forte qu'il y eût alors sur les côtes d'Afrique. Le vice-roi de Sicile, qui n'avait plus besoin du secours des Napolitains, s'attribua hautement tout l'honneur de cette conquête, y mit son fils pour gouverneur, et y laissa pour garnison six compagnies d'infanterie. Les brèches furent réparées avec soin, les fossés nettoyés; et après qu'on eut purifié et béni la principale mosquée, on y enterra les chevaliers et les principaux officiers qui avaient été tués au siége. L'empereur, ayant été depuis obligé d'abandonner cette place, leurs cendres furent transportées en Sicile dans deux caisses séparées et déposées dans l'église cathédrale de Montréal; et par ordre du vice-roi, on leur dressa un mausolée, où il fit graver cette épitaphe:

« La mort a pu mettre fin à la vie de ceux dont « les cendres reposent sous ce marbre; mais « le souvenir de leur rare valeur ne finira ja« mais. La foi de ces héros leur a donné place « dans le ciel, et leur courage à rempli la « terre de leur gloire; de manière que le sang qui « est sorti de leurs blessures, pour une vie passa« gère, leur a procuré deux vies immortelles. »

Dragut, outré de la perte de la ville d'Africa, de ses trésors et de ses esclaves qui y étaient enfermés, l'attribuait principalement aux che-

valiers de Malte ; il en porta ses plaintes au Grand-Seigneur. Son agent, à la Porte, représenta à ce prince et à tout le divan, que l'empereur, par cette conquête, tenait en son pouvoir une des principales clés de l'Afrique ; qu'il était maître de la forteresse de la Goulette et de la plupart des places qui dépendaient du royaume de Tunis ; que les chevaliers de Malte, dévoués aux intérêts de ce prince, s'étaient fortifiés dans Tripoli ; qu'il était à craindre que les Arabes, grands ennemis des Turcs, ne leur facilitassent, au travers des déserts, le passage dans l'Egypte, et que ces chevaliers, sous prétexte de délivrer Jérusalem et la Palestine de la domination des Ottomans, ne pénétrassent dans ces contrées ; qu'ils ne fissent revivre l'ancien esprit des croisades, et qu'ils n'attirassent dans leur parti les forces des princes chrétiens, toujours redoutables quand ils sont unis.

Des présents magnifiques, l'interprète le plus sûr pour être écouté à la Porte, et que Dragut fit répandre parmi les principaux pachas, les engagèrent à représenter au Grand-Seigneur que c'était moins Dragut que Sa Hautesse même, qui était intéressée dans la perte d'Africa ; que cette entreprise était un attentat contre la foi de la trêve qui subsistait encore avec les Chrétiens ; qu'il ne pouvait pas se dispenser d'en marquer son ressentiment, et qu'il fallait surtout chasser de toute l'Afrique, comme il avait déjà fait de l'Asie, les chevaliers, ennemis déclarés et perpétuels de l'alcoran.

Dans ce haut degré de puissance où la naissance et les conquêtes de Soliman l'avaient élevé, on n'eut pas grande peine à exciter son indignation et son ressentiment : mais comme ce prince, contre la coutume de la plupart de ses prédécesseurs, se piquait d'observer religieusement les traités, avant que de prendre les armes, il envoya à l'empereur un chiaou pour lui demander la restitution de Sousa, de Monaster et d'Africa.

Charles-Quint répondit à cet envoyé que ces places étaient des dépendances du royaume de Tunis, qui relevait de la couronne de Castille, et qu'indépendamment de ses droits de haute souveraineté, ses généraux n'avaient fait en cela que ce que tous les souverains, de quelque religion qu'ils fussent, devaient pratiquer à l'égard d'un corsaire odieux à Dieu et aux hommes; que pour lui, sans prétendre rompre la trève qu'il avait avec Sa Hautesse, il poursuivrait ce pirate dans tous les lieux où il se retirerait.

Soliman, trop puissant pour être équitable, et qui mesurait ses raisons au poids seul de ses forces, fut irrité d'une réponse aussi fière : il résolut d'en tirer raison par quelque entreprise d'éclat. Dragut reçut ordre de ramasser et de mettre en corps tous les corsaires qui naviguaient sous l'enseigne du croissant; de les tenir prêts pour se joindre à la flotte ottomane que le sultan voulait employer dans cette guerre : et afin d'ôter à Charles-Quint le prétexte de traiter Dragut de corsaire, il lui envoya comme à un de ses offi-

ciers, un brevet de sangiac de l'île de Sainte-Maure. Le dessein du Grand-Seigneur était de commencer la campagne par le siége des places que Doria et les autres généraux de l'empereur venaient de conquérir : mais Dragut lui fit représenter que les chevaliers de Malte le traverseraient infailliblement dans toutes ses entreprises ; que leurs vaisseaux enlèveraient souvent les convois qui passeraient le long des côtes de Tripoli, ou proche de Malte ; qu'il fallait porter le fer et le feu dans cette île et à Tripoli, et employer toutes ses forces pour exterminer ces chevaliers, qui, quoique en petit nombre, se multipliaient, pour ainsi dire, quand il était question de faire la guerre aux Musulmans.

Le Grand-Seigneur, qui n'entendait parler que des prises faites sur ses sujets par les chevaliers de Malte, et qui les regardait comme des corsaires uniquement occupés à ruiner le commerce de ses Etats, entra dans les vues de Dragut. Il fallait pour cela une puissante flotte ; par son ordre, on travailla sans relâche dans tous les ports de son empire, à construire et à armer des galères, et des vaisseaux de toute grandeur. Le bruit d'un si grand armement parvint bientôt à Charles-Quint : il ne douta pas que cette guerre ne fût l'ouvrage de Dragut, et que ce corsaire, pour ses intérêts particuliers, ne fût bien aise d'attirer les armes de son maître, et d'étendre sa puissance dans l'Afrique. Pour conjurer l'orage, il n'eût fallu que faire périr ce pirate, ou se rendre maître encore une fois de sa personne. Char-

les-Quint, persuadé que si le sultan se voyait privé d'un général si habile, et qui depuis tant d'années naviguait dans ces mers, il tournerait d'un autre côté l'effort de ses armes, ordonna à Doria de le chercher, de le combattre fort ou faible, et de ne rien négliger pour se défaire d'un ennemi si redoutable.

Doria, en exécution des ordres de l'empereur, au retour du printemps, se mit en mer avec vingt-deux galères, sans les galiotes et les brigantins, et arriva dans le mois de mars sur les côtes d'Afrique. L'amiral chrétien ayant appris que Dragut qu'il cherchait, avait relâché dans le hâvre ou canal de l'île de Gelves, y aborda ; et pour en fermer la sortie, il jeta l'ancre à son embouchure, dans un endroit appelé *la bouche Cantare*. Le corsaire, surpris par l'arrivée des vaisseaux chrétiens, pendant toute la nuit fit construire un rempart de terre à l'embouchure de ce canal, d'où il battit ensuite les galères de Doria, qui fut obligé de s'éloigner de la portée du canon. Mais l'amiral chrétien, persuadé que sa proie ne pouvait lui échapper, dépêcha en diligence des brigantins en Sicile, à Naples et à Gênes, pour en faire venir un renfort de troupes.

Son dessein était que pendant qu'avec sa flotte il garderait, pour ainsi dire, le corsaire à vue, et qu'il tiendrait l'issue du canal bloquée, ces troupes qu'il avait envoyé chercher, débarqueraient dans l'île, brûleraient les galères de Dragut, et le feraient prisonnier. Dragut prévoyant qu'il allait

être investi par terre et par mer, pour se tirer d'un si grand péril, forma un projet aussi hardi qu'extraordinaire, et dont l'histoire fournit peu d'exemples.

Pour entretenir la confiance de l'amiral chrétien, et lui faire croire qu'il était résolu de défendre jusqu'à l'extrémité l'entrée du canal, il fit construire le long de ses bords, et des deux côtés, différents retranchements garnis d'artillerie et de mousquetaires, qui dès que le moindre vaisseau chrétien approchait, faisaient un feu continuel : mais en même temps l'habile corsaire, par le moyen de ses soldats, des esclaves de sa chiourme, et avec le secours des Maures qui habitaient cette île, fit applanir un chemin qui commençait à l'endroit où ses galères étaient mouillées, et sur lequel on éleva un exhaussement composé de plusieurs pièces de bois, qu'il fit recouvrir de planches frottées de graisse, pour faciliter le passage à tout ce qu'il voudrait faire glisser dessus. On guinda ensuite, par la force des cabestans, ses galères sur ce plancher, et avec des rouleaux de bois on les fit avancer jusqu'à un endroit de l'île dont le terrain était beaucoup plus bas, et où il avait fait creuser un nouveau canal du côté de l'île, opposé au canal de Cantara, et par lequel ses galères passèrent d'une mer à l'autre. Doria n'en apprit la nouvelle que par la perte de la capitane de Sicile, que Dragut, comme pour le braver, enleva presque à sa vue. Ce corsaire prit ensuite la route de Constantinople, pour hâter par sa présence le départ de la flotte destinée

contre Tripoli, et les autres places qui appartenaient aux chevaliers de Saint-Jean. L'amiral chrétien étonné, et plus confus que s'il eût perdu une grande bataille, revint dans le port de Gênes : et pour se dispenser de la poursuite du corsaire, il se servit du prétexte honorable de commander lui-même les galères qui devaient passer d'Italie en Espagne don Philippe d'Autriche, fils unique de l'empereur. Il conduisit ce jeune prince à Barcelonne, d'où il ramena depuis Maximilien, roi de Bohême, cousin-germain de Philippe, et fils de Ferdinand, roi des Romains, que son père avait rappelé en Allemagne auprès de lui.

Doria employa tout l'été à faire ces voyages. Les vice-rois de Naples et de Sicile, destitués de son secours, avaient joint leurs forces maritimes. Malgré cette jonction, ne se trouvant pas encore assez forts pour tenir la mer, ils avaient envoyé à Malte demander le secours des galères de la Religion. Par la même raison et par la crainte d'un siége, le Grand-Maître ne devait pas les laisser sortir de ces ports : mais en ce temps-là, et sous un Grand-Maître espagnol, la Religion était toute autrichienne; les prières, et même de simples demandes que faisaient l'empereur ou ses généraux, étaient des ordres absolus pour le Grand-Maître. Cependant il se trouva dans le conseil quelques Commandeurs qui se plaignirent assez hautement de ce qu'à la veille d'être attaqué par les Infidèles, on se privait des forces de la Religion, et d'un secours si nécessaire. D'Omèdes, pour empêcher que le reste du conseil ne

fit attention à de si justes raisons, déclara qu'il avait des avis certains que la flotte des Infidèles ne devait être employée cette année que pour servir le roi de France contre l'empereur (1). Sur sa parole, et encore plus par son crédit et son autorité, les galères eurent ordre de joindre incessamment celles de l'empereur. Pour adoucir ceux qui murmuraient de cette disposition, le Grand-Maître ordonna au chevalier *Pied-de-Fer*, général des galères, lorsqu'il fut prendre congé de lui, qu'en cas qu'il s'aperçût que la flotte des Infidèles tînt la route de Malte ou de Tripoli, il eût à revenir en toute diligence dans les ports de la Religion. Mais pour exécuter de pareils ordres, il fallait que ce général des galères eût sur sa route un sauf-conduit de la mer, des vents, et même de la flotte ennemie.

Le rendez-vous général était dans le port de Messine. A peine les escadres qui composaient la flotte chrétienne y étaient entrées, qu'on reçut plusieurs avis du Levant, que celle du Grand-Seigneur était en mer, et qu'un armement si redoutable tenait la proue vers les côtes de Naples et de Sicile ; mais sans qu'on pût juger de quel côté tomberait l'orage. Cette flotte était composée de cent douze galères qu'on appelait royales, de deux grandes galéasses, de trente flûtes, et de plusieurs brigantins et de vaisseaux de transport.

(1) De Bello Melitensi ad Carolum Cæsarem Nicolai Villagagnonis Commentarius, 1653.

Le pacha Sinam en était général : il avait pour lieutenant Dragut, et un autre fameux corsaire appelé Salarais ; on avait embarqué sur cette flotte douze mille hommes, la plupart janissaires, et un grand nombre de pionniers, d'outils et de machines pour un siége. Le chevalier Georges de Saint-Jean ; qui avait couru toutes les côtes de la Morée, revint en ce temps-là dans le port de Malte, et rapporta que dans tout le Levant on parlait assez publiquement du siége de Tripoli, ou de celui de Malte même : ce qui augmenta l'inquiétude du conseil, c'est que le Commandeur de Villegagnon, qui arriva alors de France en Sicile, écrivit de Messine au Grand-Maître et à ses amis particuliers, que l'armement du Grand-Seigneur ne regardait que les Etats de la Religion ; qu'il était parti exprès de son pays pour en apporter des nouvelles certaines, et rendre à l'Ordre les services qu'il lui devait par sa profession. Comme ce chevalier était alors également considéré en France et dans son Ordre, peut-être qu'il ne sera point inutile de le faire connaître un peu particulièrement.

Frère Nicolas Durand de Villegagnon était né Français, de la province de Brie, d'une ancienne maison. C'était un des hommes de son siècle les mieux faits ; il avait l'esprit orné de rares connaissances, et une valeur révérée même par les plus braves capitaines de son temps. Nous avons déjà parlé de la manière avantageuse dont il s'était distingué au siége d'Alger, et de la gloire qu'il y acquit à la vue de tant de nations diffé-

rentes, qui composaient l'armée de Charles-Quint. Il ne s'était pas moins signalé sur mer pour le service de son prince, et en qualité de vice-amiral des côtes de Bretagne. Ce chevalier, au premier bruit de l'armement du Turc, et du siége dont Malte était menacée, sans attendre une citation générale, demanda son congé au roi Henri II, quitta la cour et ses espérances, arriva en Sicile, communiqua au vice-roi les nouvelles qu'il portait au Grand-Maître. Il lui représenta ensuite avec beaucoup de zèle le peu de troupes et de munitions qu'il y avait à Malte, à Goze et à Tripoli : il l'exhorta à ne pas laisser sans secours des îles feudataires de la couronne de Sicile, et qui lui servaient même de boulevard.

Le vice-roi, prévenu que les côtes de Naples et de Sicile avaient plus à craindre des Infidèles que les places de la Religion, se contenta de lui dire, qu'autant que l'intérêt de l'île dont il avait le gouvernement pourrait le lui permettre, il n'oublierait rien pour contribuer à la défense de Malte. Cette réponse en des termes si vagues et si généraux, ne contentant pas Villegagnon, il s'embarqua dans un brigantin, et arriva peu de jours après à Malte. A son débarquement, une troupe de chevaliers l'entoure et le conduit au Grand-Maître. Après qu'il lui eut rendu ses premiers devoirs, ce prince fit assembler le conseil, l'y fit appeler, et lui demanda ce qu'on pensait en France de l'armement du Grand-Seigneur. Le Commandant français lui répondit, qu'on y était persuadé que toutes les forces de l'empire ottoman

allaient tomber sur les Etats de la Religion ; qu'à son départ, et en prenant congé du connétable de Montmorenci, premier ministre du royaume, ce seigneur l'avait chargé de l'avertir de sa part qu'il allait être incessamment attaqué ; que le Grand-Seigneur, chagrin de trouver dans toutes les armées, soit de l'empereur ou des Vénitiens, un grand nombre de chevaliers, mais surtout irrité de la part qu'ils avaient eue à la prise d'Africa, avait dessein de les chasser de Tripoli, et des îles qu'ils occupaient ; qu'il l'exhortait à ne pas se laisser surprendre ; qu'il devait ces avis aux sentiments d'estime et d'affection qu'il conservait pour un Ordre illustre, et que le Grand-Maître de l'Isle-Adam, son oncle, avait gouverné dans des temps si difficiles, avec l'approbation générale de tous les souverains de la chrétienté.

Ces nouvelles alarmèrent le conseil ; on fit de vives instances au Grand-Maître pour mettre les places de la Religion en état de défense ; et tout le monde opina qu'il fallait envoyer incessamment du secours à Tripoli, place peu fortifiée et qui n'avait pour garnison que de vieux chevaliers et des infirmes, qui à cause de la bonté de l'air s'y étaient retirés ; que la petite île de Goze n'étant pas tenable, il en fallait raser le château, de peur que les Turcs ne se logeassent dans une place si voisine de Malte ; transporter les habitants de cette île en Sicile, prier le vice-roi de leur y donner retraite, et demander en échange quelques compagnies d'infanterie pour les envoyer à Tripoli.

Le Grand-Maître écouta ces différents avis avec

beaucoup de froideur : après avoir témoigné à Villegagnon qu'il était bien obligé au connétable de l'intérêt qu'il prenait à son Ordre, il le congédia : et retenant les Grands-Croix et les piliers du couvent : « Ou ce Français, leur dit-il avec un « souris moqueur, est la dupe du connétable, ou « il nous veut prendre pour la sienne. » Affectant ensuite un air plus sérieux, et convenable dans une affaire de cette importance, il leur dit qu'on ne lui persuaderait jamais que Soliman eût fait les frais d'un si grand armement seulement pour s'emparer de Malte; qu'un si petit objet, et la conquête d'un rocher, ne le dédommagerait pas de la prodigieuse dépense qu'il venait de faire pour mettre une si puissante flotte en mer ; mais que ce prince, un des plus grands politiques de son siècle, avait de bien plus hauts desseins; que de concert avec le roi de France, il allait attaquer le royaume de Naples; que sa flotte qui les alarmait si fort, était attendue dans le port de Toulon; qu'elle devait se joindre incessamment à celle de France, et même qu'il avait des avis bien certains que le roi y avait envoyé cinq mulets chargés d'or et d'argent pour la solde des Infidèles. Qu'après tout, avant de s'engager dans des dépenses peut-être inutiles, il était à propos d'attendre des nouvelles plus positives.

Une réponse si indifférente remplit d'indignation quelques seigneurs du conseil. Ce que Villegagnon avait avancé au sujet de la nécessité de fortifier Tripoli, ne pouvait jamais être regardé comme une dépense inutile ; mais on ne savait

que trop à Malte que d'Omèdes, uniquement attaché à l'agrandissement de sa famille, comptait pour perdu tout l'argent qui ne tournait pas au profit de ses neveux ; et que le plus faible prétexte, pourvu qu'il pût servir à éloigner quelque dépense, si nécessaire qu'elle fût, lui paraissait toujours une raison solide, et un profit certain. Ainsi quelques Commandeurs lui repartirent avec vivacité, qu'à l'approche de la flotte ottomane, et à la vue d'un si grand péril, il n'était pas de la prudence du conseil, sur la foi incertaine de quelques espions, de demeurer dans l'inaction ; qu'il fallait incessamment, par une citation générale, convoquer tous les chevaliers qui étaient en différentes contrés de la chrétienté, fortifier les endroits faibles de l'île de Malte, et qui pouvaient faciliter la descente des Infidèles ; raser le château de Goze, en transporter les habitants en Sicile, tâcher d'obtenir du secours du vice-roi, et surtout tirer les anciens chevaliers de Tripoli, et les remplacer par un corps d'autres plus jeunes et plus capables de soutenir les fatigues d'un siége.

Le Grand-Maître, toujours avide d'argent, leur dit qu'il ne s'éloignerait pas de publier la citation, pourvu que, dans un conseil complet, et en attendant un chapitre général, on augmentât les responsions et les taxes auxquelles chaque commanderie était assujettie, afin de subvenir à la dépense que l'arrivée d'un si grand nombre de chevaliers allait coûter. Il ajouta qu'il ne pouvait consentir qu'on abandonnât le château de Goze,

situé sur la pointe d'un rocher ; qu'il pourrait servir de retraite aux femmes et aux enfants des habitants de l'île ; et même que les Gozitains, à la vue de gages si chers, en combattraient avec plus de courage ; d'ailleurs qu'il faisait un grand fonds sur la valeur et l'expérience du chevalier d'Esté, qui en était gouverneur. A l'égard du changement qu'on proposait de faire dans la garnison de Tripoli, il s'y opposa, sur le prétexte qu'il n'était pas de la prudence d'affaiblir Malte pour fortifier une place éloignée ; que pour la secourir, il suffisait de tirer de Sicile quelques compagnies d'infanterie, et qu'il en allait écrire incessamment au vice-roi.

Quelque faibles que fussent ses raisons, rien ne put vaincre son entêtement et le faire revenir de sa prévention ; et ce qu'il y eut de plus fâcheux, c'est que son sentiment, par la complaisance des Commandeurs espagnols et italiens, prévalut dans le conseil. On abandonna même le dessein d'une citation générale, sur ce que, si les Turcs avaient ordre d'attaquer les Etats de la Religion, ils seraient devant Malte avant que la citation eût passé la mer. Ainsi, après qu'on eût fait de légères fortifications dans les endroits où on pouvait faire des descentes, le Grand-Maître demeura dans une inaction aussi étonnante, que s'il eût eu communication des ordres du général des Turcs, ou qu'il se fût entendu avec lui. Cependant à sa prière, le vice-roi de Sicile qui n'ignorait pas de quelle importance était pour la Sicile la conservation de Malte,

lui envoya une recrue de deux cents Calabrois, qui lui étaient venus du royaume de Naples, tous pâtres ou artisans, et qui n'avaient point porté les armes; mais on se flatta, quand ils seraient arrivés à Tripoli, que sous les ordres et à l'exemple des chevaliers, ils se formeraient insensiblement à la discipline militaire.

On se disposa à les faire partir; mais quand il fut question de les embarquer, la crainte de se trouver dans une place éloignée et menacée d'un siége, leur fit perdre cœur. La plupart se cachèrent: ils se plaignirent que le Grand-Maître, pour épargner les chevaliers et ses propres soldats, les envoyait à la boucherie; et on ne put venir à bout de les faire passer en Afrique qu'en mettant à leur tête vingt-cinq chevaliers, tous jeunes gens, qui, pour quelque mutinerie qu'ils avaient faite, avaient été mis aux arrêts, et dont le Grand-Maître n'était pas fâché de se débarrasser.

Ce fut tout le secours qu'on put tirer de ce prince en faveur de la ville de Tripoli. Les Gozitains en furent encore plus abandonnés: et comme s'il eût été persuadé que pour leur défense il sortirait de la terre des bataillons armés, on n'en put arracher ni troupes, ni même des canonniers: les malheureux habitants de cette petite île, qui voulaient au moins mettre en sûreté leurs femmes et leurs enfants, les ayant envoyés à Malte sur deux barques, le Grand-Maître qui craignait d'être obligé de fournir à leur subsistance, ne souffrit point qu'on

les débarquât. Il menaça même de les couler à fond si elles approchaient du port. Toutes ces femmes avec leurs petits enfants, furent contraintes de retourner à Goze ; et d'Omèdes couvrit un si grand fond de dureté d'un rafinement de politique, et du prétexte dont nous avons déjà parlé, que ces habitants, ayant sous les yeux des gages si chers, en combattraient avec plus de courage et de fermeté. On apprit peu de jours après que la flotte du Grand-Seigneur avait paru le long des côtes de Sicile ; que les Turcs avaient fait des descentes et de grands ravages en différents endroits ; qu'après avoir tenté le siége de Catane, ils s'étaient arrêtés à Augusta ; que cette place et le château n'avaient tenu que peu de jours ; que les Infidèles y avaient commis toutes sortes d'excès, et que le bruit commun était qu'ils se disposaient à faire voile droit à Malte.

De si tristes nouvelles donnèrent beaucoup d'inquiétude au conseil, et alarmèrent tous les habitants. Le Grand-Maître, pour les rassurer : « Ce n'est point à nous, leur dit-il, que les Turcs « en veulent ; et ils n'ont pris la route du Midi, « qui semble les approcher de Malte, que parce « que ce chemin est le plus court pour aller en « Provence. » Pour fortifier son sentiment par l'avis des plus habiles pilotes, il en fit venir dans le conseil des plus anciens, qui, soit par complaisance ou par conviction, convinrent qu'effectivement, supposé que les Turcs eussent ordre d'aborder aux côtes de Provence, la route par le

Midi était la plus courte de deux cents milles.

Mais enfin un si funeste aveuglement se dissipa ; le Grand-Maître, trois jours après, des fenêtres de son palais, vit arriver la flotte ottomane, qui, poussée par un vent favorable, parut en bonne ordonnance devant l'île de Malte. Les ordres que Soliman avait donnés à son général portaient, qu'il tenterait en passant, et selon la disposition qu'il y trouverait, de se rendre maître des îles de Malte et de Goze ; et que si cette entreprise lui paraissait de trop difficile exécution, il s'attachât uniquement à celle de Tripoli, dont la conquête, dans la vue de reprendre Africa, lui paraissait plus nécessaire. Le Grand-Seigneur ajouta que, connaissant l'expérience de Dragut, il souhaitait que Sinam n'entreprît rien d'important sans la participation de ce corsaire. Le général turc, en exécution de ces ordres, se présenta d'abord devant un des ports de l'île appelé *Marsa Muscièle*, qui n'est séparé du grand port que par une langue de terre, ou pour mieux dire, par un rocher fort élevé.

A l'approche d'une armée si formidable, une terreur générale se répandit parmi les habitants de l'île ; chacun, pour se soustraire à la fureur des Turcs, cherchait un asile et une retraite ; les uns, dans les antres que formaient des rochers, et d'autres, dans les places fortifiées. Il n'y en avait que deux dans toute cette île ; l'une située au pied du château Saint-Ange, appelée communément *le Bourg*, et la résidence ordinaire en ce temps-là de tout le couvent ; et l'autre, dans

le fond des terres et au milieu de l'île, éloignée du bourg et du grand port, d'environ six milles : on la nommait *la Cité notable*, ou *la Ville de Malte*, du nom commun à toute l'île ; c'était la capitale, et même, à proprement parler, la seule ville qu'il y eût alors.

La plupart des habitants de la campagne, hommes, femmes et enfants, chargés de leurs petits meubles, et traînant à leur suite des vaches et des chèvres, nécessaires à la subsistance de leurs enfants, se réfugièrent dans ces deux places. Mais comme il n'y avait pas assez de maisons pour loger tout ce peuple, la plupart furent réduits à demeurer dans les places publiques et dans les rues ; ce qui était plus fâcheux, ils y étaient exposés pendant la canicule, à l'ardeur du soleil insupportable dans ces climats brûlants. L'infection et la puanteur qui exhalait des excréments de ces malheureux entassés les uns sur les autres ; aurait bientôt produit des maladies contagieuses ; et ce qui augmentait la peine et le désespoir de tout ce peuple, c'est que, dans l'une et l'autre place, il n'y avait ni puits ni fontaines : il se trouvait même peu d'eau dans les citernes ; en sorte que si par malheur les Turcs s'opiniâtraient à faire le siége d'une de ces deux places, il faudrait se résoudre à en chasser les bouches inutiles, et livrer tout ce peuple à la cruauté des barbares, ou prendre le parti de capituler : deux extrémités dont l'Ordre, par sa charité et par sa valeur, était également incapable.

Par l'entêtement du Grand-Maître, les chevaliers manquaient de tout, hors de courage : mais ils ne se manquèrent pas à eux-mêmes, ni à la Religion : jamais ils n'avaient fait paraître plus de résolution. C'était toujours la même valeur de ces anciens chevaliers, auxquels l'Ordre devait son institution et ses premières conquêtes.

Il semblait que ce fussent encore les mêmes hommes, et qu'il n'y eût que les noms de changés. Le chevalier Upson, Commandeur anglais, un des plus braves chevaliers de l'Ordre, à la tête de trente autres, et suivi de quatre cents habitants de l'île, tous à cheval, se présenta fièrement au bord de la mer du côté du Bourg, pour s'opposer aux descentes que les Turcs pourraient tenter. Le Commandeur de Guimeran, Espagnol, sortit en même temps par un autre côté avec cent chevaliers à pied et trois cents arquebusiers ; et ayant passé dans des esquifs, du Bourg sur le mont Sceberras, ce rocher qui séparait les deux plus grands ports, il s'y tint caché ventre contre terre, pour observer les desseins et la contenance des Infidèles. Il n'y eut pas été longtemps, qu'il vit paraître le général turc dans sa capitane, suivie de quelques galères qui s'avancèrent dans le grand port, pour reconnaître l'endroit le plus propre à faire des descentes : et comme le côté du Bourg était le plus exposé à l'artillerie du château Saint-Ange, pour s'en éloigner, il longeait celui du mont Sceberras. Mais approchant de cet écueil, le Commandeur de Guimeran le voyant à portée de ses arquebusiers,

fit faire une salve si furieuse ; particulièrement sur la capitane, que toute la chiourme en désordre en abandonna les rames. La colère du général turc succéda bientôt à la surprise, et son orgueil, blessé de se voir attaqué le premier par des gens qu'il croyait surprendre et si inférieurs en forces, lui en fit jurer la perte. Il fit tourner les proues contre terre, aborda dans une plage où la descente paraissait aisée, mit à terre son escorte, et s'avança pour chercher les chevaliers et les combattre. Mais le Commandeur, content de son avantage et fort inférieur en troupes, après avoir fait sa décharge, fit rembarquer ses soldats et les ramena heureusement dans le Bourg, sans avoir perdu un seul homme.

Sinam les ayant cherchés inutilement, monta avec ses principaux officiers sur l'endroit du mont Sceberras, le plus élevé, d'où, considérant le château Saint-Ange, sa situation sur la pointe d'un rocher, et les boulevards dont il était fortifié : « Est-ce là ce château, dit-il « avec colère à Dragut, que tu as représenté au « Grand-Seigneur si facile à emporter ? Certai- « nement, continua le pacha, l'aigle ne pou- « vait jamais choisir pour placer son aire sur « une pointe de rocher plus escarpée. » Un vieux corsaire, frère de cet Airadin, autrefois seigneur de Tachiora, dont nous avons parlé, soit par aversion pour Dragut ou pour complaisance pour son général : « Vois-tu, dit-il à Sinam, « ce boulevard qui s'avance du côté de la mer, « et sur lequel les chevaliers ont arboré le grand

« étendard de la Religion ? Il faut que tu sa-
« ches, seigneur, qu'étant esclave à Malte, j'ai
« porté sur mes épaules ces grosses pierres qui
« ont servi à le construire ; et qu'avant que tu
« puisses ruiner cet ouvrage, l'hiver arrivera, ou
« ce qui est de plus à craindre, quelques puis-
« sants secours en faveur des assiégés. »

Dragut, tout de feu, et qui n'avait jamais connu de péril, était au désespoir de trouver tant de froideur et de défiance dans son général; pour le déterminer à faire promptement le siége du Bourg, il lui représentait que cette place tirait toute sa force du château Saint-Ange, et qu'en ruinant avec son artillerie ce château, il prendrait, comme d'un coup de filet le Grand-Maître et tous les chefs de l'Ordre qui s'étaient, disait-il, renfermés imprudemment dans une mauvaise place.

Sinam en jugeait autrement : il n'ignorait pas que, pour se rendre maître d'une place défendue par les chevaliers, il ne suffisait pas d'en avoir ruiné les fortifications; qu'il fallait encore, avant que d'y pouvoir entrer, avoir fait périr tous ces guerriers jusqu'au dernier : ainsi, pour ne pas s'engager mal à propos dans cette entreprise, il assembla le conseil de guerre. Soliman n'avait point de général si timide en apparence, quand il s'agissait de délibérer; quoiqu'intrépide dans l'action, il ne s'y engageait jamais qu'avant que de songer à vaincre, il n'eût pris toutes les précautions possibles pour n'être pas vaincu. Ainsi, après avoir exposé dans le conseil les or-

dres qu'il avait du Grand-Seigneur, il représenta en même temps qu'en s'attachant au siége du Bourg et du château Saint-Ange, il craignait que cette entreprise ne fût de longue haleine, et ne l'empêchât de passer en Afrique, où l'objet principal de son instruction l'appelait, et qu'il croyait que, pour se conformer aux intentions du Grand-Seigneur et pour se venger de ces corsaires chrétiens, il suffisait de ravager l'île, et d'enlever tous les habitants qu'on pourrait prendre et faire esclaves.

La complaisance que les officiers subalternes ont presque toujours pour le sentiment de leur général, fit approuver celui de Sinam. Mais Dragut, ennemi juré des chevaliers, et qui brûlait d'impatience d'en venir aux mains avec eux, malgré le résultat du conseil de guerre, insista fortement à ce que, si on ne jugeait pas à propos d'attaquer le château Saint-Ange et le Bourg, on fît du moins le siége de la capitale, où la plupart des habitants de l'île s'étaient, disait-il, renfermés avec leurs richesses, et qu'on trouverait sans aucune fortification et sans autre garnison que de malheureux paysans, toujours tremblants, même derrière les bastions les plus épais. Comme le pacha, en prenant congé du Grand-Seigneur, en avait reçu ordre de ne rien entreprendre de considérable sans l'avis de Dragut, il crut que dans cette occasion il ne pouvait pas se dispenser de déférer à son sentiment: ainsi, pour ne pas s'attirer ses murmures et ses mauvais offices à la Porte, il fit débarquer ses troupes et son artil-

lerie. Toute l'armée s'avança dans les terres et arriva sans obstacle devant la cité notable. Il n'y eut que le canon qu'on eut une peine infinie à y conduire, à cause des rochers dont l'île est remplie. Tous les affûts furent brisés plus d'une fois, et on fut réduit à la fin à les faire traîner par des esclaves, qui y employèrent même plusieurs jours avant qu'on pût dresser des batteries devant cette place, appelée *Malte*, du nom général de l'île.

On prétend que les Carthaginois en étaient les fondateurs; que les Romains, après avoir détruit Carthage, cette fière rivale de Rome, chassèrent depuis les Africains de l'île, et que les Arabes mahométans s'en emparèrent à leur tour, et lui donnèrent le nom de Médine, en mémoire de la ville de ce nom, située dans l'Arabie-Pétrée, et que Mahomet avait appelée *Médina-Labi*, c'est-à-dire la ville du Prophète. Le Bailli George Adorne, d'une maison illustre de Gênes, commandait dans la ville de Malte: plus de treize mille personnes de l'un et de l'autre sexe s'y étaient réfugiées, en sorte qu'il y avait beaucoup de monde, mais peu de soldats. Les Turcs en entrant dans l'île, se répandirent d'abord dans les villages et dans les casals, et portèrent le fer et le feu de tous côtés. Les maisons étaient embrasées; et aussi loin que la vue pouvait s'étendre, on voyait les campagnes fumantes de l'incendie des maisons et des grains qu'on n'avait pas eu le temps de recueillir. Bientôt toute l'armée s'approcha du corps de la place: on ouvrit la tranchée, et on commença à dresser des

batteries. Ce ne fut pas sans résistance de la part du gouverneur : il fit plusieurs sorties, moins à la vérité dans l'espérance de pouvoir ruiner les travaux de l'ennemi, que pour faire voir, par une contenance assurée, qu'il était résolu à une courageuse défense.

Mais il manquait de troupes réglées, et surtout d'un nombre suffisant de chevaliers pour commander et pour faire combattre les paysans et les habitants de la campagne, qui s'étaient réfugiés dans la place. La plupart même de ces paysans, à l'approche de l'ennemi, et se regardant déjà comme la proie des Infidèles, se repentaient de s'être enfermés dans la place. Se croyant plus en sûreté partout où ils n'étaient pas, ils se faisaient descendre avec des cordes dans des fossés, et croyant échapper à l'ennemi, ils rencontraient bientôt ou la mort ou l'esclavage. Le gouverneur au désespoir de s'en voir abandonné, exhorte, prie et menace ceux qui restent ; et par son exemple et sa fermeté, il vient à bout d'en former des compagnies, met à leur tête quelques chevaliers de ses amis, qui s'étaient enfermés généreusement avec lui. Mais comme il prévit bien qu'il en aurait besoin d'un grand nombre, surtout de quelqu'un qui eût vu des siéges, et qui entendît d'attaquer et de défendre des places, il trouva le moyen de faire sortir la nuit de la ville un soldat, pour donner avis au Grand-Maître de l'état du siége, et pour lui demander une recrue de chevaliers, et surtout Villegagnon, comme le plus capable, par sa valeur et son expérience, de

partager avec lui le commandement et la défense de la place.

Le Grand-Maître, tant pour sa sûreté que pour celle du Bourg, ne put se résoudre à se priver de ses défenseurs, et à en diminuer le nombre; et il se contenta de dire à cet envoyé, que parmi ce grand nombre de citoyens et de paysans qui s'étaient réfugiés dans la ville, il n'était pas possible qu'il ne s'en trouvât de capables de commander les autres; que l'intérêt de leur patrie; et la défense de leur vie et de leur liberté suffisaient pour faire combattre les uns et les autres jusqu'à l'extrémité, et qu'en pareilles occasions on avait moins besoin dans le simple officier et dans le soldat d'expérience et de capacité, que de force et de courage. L'envoyé, au désespoir de se voir réduit à ne rapporter à son maître, pour tout secours, qu'une réponse aussi dure, lui demanda, suivant ses ordres, qu'il lui envoyât au moins le chevalier de Villegagnon. Le Grand-Maître, qui depuis son arrivée à Malte, l'avait toujours trouvé plus sincère qu'il n'eût souhaité, fut ravi, sous un prétexte aussi honorable, de s'en pouvoir défaire; il l'envoya quérir aussitôt; et quand il parut, il lui dit avec un air obligeant et gracieux, qu'il avait toujours fait un cas infini de sa valeur et de sa capacité dans le métier de la guerre; que la Religion, dans cette conjoncture, lui en demandait de nouvelles preuves; qu'il s'agissait de s'aller jeter dans la ville assiégée; qu'à la vérité le grand nombre de citoyens et de paysans qui y étaient enfermés le rassurait contre

toutes les attaques des Turcs; mais que ce peuple, dont il était aisé de faire de bons soldats, avait besoin d'un chef qui remplaçât le gouverneur dans les endroits où il ne se pourrait pas trouver.

Villegagnon, avec cette modestie inséparable d'une parfaite valeur, lui répondit simplement qu'en prenant l'habit et la croix de l'Ordre, il avait consacré sa vie au service de la Religion; qu'elle n'était plus à lui, et que c'était à ses supérieurs à en disposer; qu'il était prêt de partir quand il l'ordonnerait. Il ajouta qu'il le priait de trouver bon qu'il lui représentât qu'on ne devait pas faire un grand fonds sur cette foule de paysans qui étaient renfermés dans la place, tous ennemis du péril, et qui n'étaient point en prise à la honte d'avoir su l'éviter; que dans la conjoncture présente le gouverneur avait besoin de gens intrépides et conduits dans le combat par des motifs de religion et par des principes d'honneur; qu'enfin, pour ne lui rien dissimuler, il fallait, pour sauver la place, y faire entrer au moins cent chevaliers.

Le Grand-Maître lui répondit, que par par un décret du conseil, il avait été arrêté qu'on réserverait tous les chevaliers pour la défense du Bourg et du château Saint-Ange; cependant que pour ne pas le laisser partir seul, il obtiendrait du conseil qu'il pût amener avec lui six autres chevaliers; mais que c'était tout le secours qu'on lui pouvait accorder. Villegagnon le pria de considérer quel secours dans un assaut on pourrait se promettre de six chevaliers seuls, et qui à

l'approche de l'ennemi et au bruit de l'artillerie ; seraient bientôt abandonnés par les paysans ; que pour ne lui rien dissimuler, ce serait six chevaliers qu'il enverrait à la boucherie, et qui seraient en un instant accablés par une foule d'ennemis, sans même que par la perte de leur vie ils pussent espérer d'acquérir quelque honneur, qu'on ne trouve que dans une défense opiniâtrée.

Le Grand-Maître, fatigué de la solidité de ses remontrances, lui répartit brusquement qu'il demandait dans un chevalier plus de courage et d'obéissance que de raisons ; et que s'il avait peur, il en trouverait assez d'autres qui se trouveraient honorés d'une pareille commission. Villegagnon piqué d'une réponse qui semblait donner atteinte à son honneur : « Seigneur, lui dit-il, je vous « ferai voir que la peur ne m'a jamais fait fuir le « péril. » A l'instant il part avec six chevaliers français de ses amis ; et pour arriver avant le jour, ils se jettent à crû sur des cavales qui paissaient dans les fossés du château, approchent de la ville assiégée, se glissent à la faveur des ténèbres au pied de la muraille, et après avoir fait les signaux dont on était convenu, par le moyen des cordes qu'on leur jette, ils entrent tous sept avec leur guide dans la place, sans avoir été aperçus par l'ennemi.

Au bruit qui se répandit le matin dans la ville, de l'arrivée de ce petit secours, tout le peuple, prévenu de la réputation du chevalier de Villegagnon, fit éclater sa joie. Les vieillards, les femmes et les enfants donnaient de justes louanges

à la généreuse résolution qu'il avait prise avec ses compagnons de venir s'enfermer dans la place. Les habitants solennisèrent son entrée par des décharges de mousqueterie : il semblait que dans sa seule personne ils eussent recouvré des troupes, des armes et des vivres. Ce Commandeur, pour entretenir leur confiance, leur dit qu'il était suivi par un corps considérable de chevaliers, qu'il n'avait précédé que pour concerter avec le gouverneur les moyens d'introduire ce secours dans la place. Mais après s'être enfermé en particulier avec le Bailli, il ne lui cacha rien des dispositions du Grand-Maître ; il lui avoua franchement qu'il ne devait point compter sur d'autre secours que sur celui qu'il tirerait de sa propre valeur ; qu'il était venu mourir avec lui ; que par une courageuse résistance il fallait au moins rendre leur perte célèbre dans l'Ordre, et funeste à l'ennemi.

Le Bailli considérant que les murailles de la place ne tiendraient pas contre les batteries des Turcs, par le conseil de Villegagnon, fit faire des retranchements larges et profonds, qu'il fortifia de flancs et d'épaulements garnis d'artillerie et de mouquetaires. Villegagnon conduisait l'ouvrage ; les chevaliers qui l'avaient accompagné y mettaient eux-mêmes la main, et à leur exemple, et par leurs discours, tout le peuple, hommes, femmes, y travaillaient avec la même ardeur, et tous en voyant Villegagnon se croyaient en sûreté.

Le pacha, au bruit de la mousqueterie, et des

cris de joie que les habitants avaient poussés à son arrivée, se douta bien qu'il était entré quelque renfort dans la ville. Les cavales mêmes que ce Commandeur avait abandonnées en entrant dans la place, et que les Turcs trouvèrent le lendemain, ne lui permirent pas d'en douter. Mais ces faibles secours n'auraient pas été capables d'empêcher la continuation du siége, si une lettre que les Turcs interceptèrent dans une barque de Sicile qu'ils prirent, lorsqu'elle tentait d'entrer dans un des ports de Malte, n'eût causé de vives inquiétudes à Sinam.

Cette lettre était écrite par le Receveur de l'Ordre qui résidait à Messine, et adressée au Grand-Maître. Il lui marquait qu'il avait dépêché exprès cette barque pour lui donner avis qu'André Doria, amiral de l'empereur, et la terreur des Infidèles, était de retour d'Espagne, et actuellement dans le port de Messine; qu'il avait dépêché en diligence dans tous les autres ports de l'île, à Naples et à Gênes, des brigantins et des courriers pour rappeler auprès de lui toutes les galères et les vaisseaux qui seraient en état de tenir la mer, et les troupes nécessaires pour les armer, et qu'il devait partir incessamment pour combattre les ennemis et les obliger à lever le siége.

Cet avis était supposé, et de l'invention du Receveur, qui, pour donner de l'inquiétude au pacha, avait eu recours à cet artifice. Son dessein réussit; Sinam fut alarmé de cette nouvelle; et quoique l'avis venu d'une main ennemie pût

lui être suspect, il ne crut pas pourtant le devoir négliger. Il assembla le conseil de guerre, et, après avoir fait la lecture de la lettre du Receveur, il y représenta que, dans la conjoncture où Doria pouvait venir attaquer sa flotte, il ne pouvait ni continuer le siége sans la laisser dégarnie des troupes qu'il avait fait débarquer, ni aussi les renvoyer à la défense des vaisseaux, sans affaiblir considérablement l'armée de terre, et s'exposer même à être défait par la garnison de la place, qui, de concert avec le corps des chevaliers qui était dans le Bourg, pourrait attaquer en même temps ses lignes; que, supposé même que, par l'arrivée subite de la flotte chrétienne, il fût obligé de se rembarquer promptement, il courait risque dans une retraite précipitée, et surtout dans un pays plein de rochers, d'être contraint d'abandonner son canon. Il ajouta, qu'à la vérité, il avait bien permission de tenter en passant le siége de Malte, et celui du Bourg et du château St-Ange; mais que, préférablement à tout, ses ordres portaient expressément qu'il ferait celui de Tripoli; qu'il craignait que le mois de septembre ne le surprît avant que d'avoir terminé l'entreprisede la ville de Malte; qu'on n'ignorait pas que, dans cette saison, la mer n'était pas tenable le long des côtes d'Afrique, et qu'il pourrait se trouver hors d'état de faire le siége de Tripoli, avec le chagrin d'avoir manqué celui de Malte.

Le conseil, après avoir examiné ces raisons, et balancé les différents partis qu'on pourrait

prendre, convint que le général, sans perdre davantage de temps au siége de Malte, devait s'attacher uniquement à celui de Tripoli ; qu'infailliblement il emporterait une place si peu fortifiée, et qu'au moins, en suivant ses ordres, il préviendrait les reproches du Grand-Seigneur, toujours terrible dans sa colère. Les Turcs, en conséquence de ce résultat, levèrent le siége et se rembarquèrent ; mais comme l'avidité de faire du butin est la passion dominante de ces barbares, le pacha, avant que de prendre la route de Tripoli, ne put refuser à ses troupes la permission de ravager l'île de Goze, qui appartenait à la Religion.

Cette petite île, appelée par ses habitants *Gaudisch*, est située à quatre milles de Malte, du côté de l'occident, ou plutôt de l'ouest-nord-ouest ; son circuit est d'environ vingt-quatre milles, et sa largeur, de trois ; elle est environnée presque partout de rochers et d'écueils : il y avait alors près de sept mille habitants, et un château sans fortifications, situé sur une montagne, et qui commandait sur un bourg qui était au pied de la montagne.

Quelques Commandeurs avaient éte d'avis de raser ce petit château, et de transporter tous les habitants de l'île en Sicile ; mais nous avons vu que le Grand-Maître avait été d'un sentiment contraire, et que, par son crédit et par son autorité, plutôt que par ses raisons, il avait ramené le conseil à son avis. Une triste expérience en fit voir alors le peu de solidité ; le

général turc, ayant fait sommer inutilement le gouverneur de lui ouvrir les portes du château, le battit avec son artillerie. Les habitants, dans la crainte de tomber dans les chaînes des Infidèles, offrirent au gouverneur de défendre la brèche; mais ce chevalier, appelé Galatian de Sesse, et dont le Grand-Maître avait tant vanté la bravoure, au lieu de profiter d'une si courageuse disposition, et de se mettre à leur tête, désespéra de la conservation de sa place, et alla se cacher dans le fond de son appartement. Une conduite si lâche et dont il n'y avait point d'exemple dans l'Ordre, répandit une consternation générale parmi ces malheureux habitants; il n'y eut dans toute la place qu'un canonnier anglais qui, braquant son canon, tua lui seul plusieurs Turcs, et empêcha les autres d'approcher du pied de la muraille.

Mais ce brave Anglais ayant été tué d'un coup de canon qui partait des batteries des Turcs, personne ne voulut prendre sa place. Le gouverneur, pour se procurer une capitulation qui le mît en sûreté, demeura dans son inaction ordinaire; mais comme il n'était pas moins fanfaron que lâche, il fit demander au pacha les conditions honorables qu'on n'accorde qu'à ceux qui ont fait une courageuse défense. Un moine alla de sa part offrir à Sinam de lui rendre la place, pourvu que ce général s'engageât par un traité de lui conserver et à tous les habitants, la vie, la liberté et les biens. Le général turc rejeta avec mépris ces propositions, et il répondit à cet

envoyé, que si le gouverneur ne sortait pas à l'instant de la place, il le ferait pendre à la porte. Le moine rentra dans le château avec de si tristes nouvelles: le gouverneur le renvoya pour demander au moins qu'on lui laissât la liberté, et à deux cents des principaux habitants, et qu'il aurait droit de choisir lui-même. Le pacha réduisit le nombre à quarante personnes, et il menaça en même temps le négociateur de le faire pendre, s'il était assez hardi pour se présenter une autre fois devant lui. Le gouverneur, toujours tremblant, commanda qu'on ouvrît les portes à l'ennemi: ce fut le seul ordre qu'il donna depuis que les Turcs étaient entrés dans l'île. Ces Infidèles se jetèrent aussitôt dans la place pour piller; le logis du gouverneur fut le premier en proie à leur avidité; et après en avoir enlevé tous les meubles, par mépris pour ce lâche commandant, ils lui en firent porter une partie sur ses épaules, jusque sur leurs vaisseaux. Il fut ensuite dépouillé de ses habits, et mis à la chaîne comme un esclave. En vain il réclama la foi du général; et il se plaignit inutilement qu'on violât en sa personne la capitulation. Sinam, pour en éluder le sens et pour se moquer de lui, rendit la liberté à quarante pauvres vieillards infirmes, et les plus âgés de l'île; et il prétendit que, ne s'étant engagé à laisser en liberté que quarante des premiers de l'île, les plus âgés devaient être censés les premiers. A la faveur d'une pareille interprétation, il retint dans les fers le gouverneur, et six mille trois cents per-

sonnes de tout âge et de différent sexe, qu'il fit embarquer sur sa flotte.

Parmi ces malheureux habitants, il y eut un Sicilien établi depuis longtemps à Goze, qui préférant la mort à la servitude, par une compassion cruelle et une action toute tragique, se délivra et toute sa famille des peines et de la honte de l'esclavage. Ce Sicilien, transporté de fureur, poignarda sa femme et deux jeunes filles qu'il avait eues de son mariage. Pour ne leur pas survivre, il prit un fusil et une arbalète, dont il tua deux Turcs; se jetant ensuite l'épée à la main au milieu d'une foule de soldats ennemis, après en avoir blessé plusieurs, il fut mis en pièces et trouva la mort qu'il cherchait.

On n'apprit à Malte qu'avec une sensible douleur la malheureuse destinée des Gozitains; tout le monde détestait la lâcheté du gouverneur; plusieurs chevaliers, et des Français surtout, par une antipathie de nation, demandaient hautement qu'on lui fît son procès; mais le Grand-Maître qui le protégeait, en éluda la proposition, sous prétexte que ce chevalier était entre les mains des Infidèles, et que, néanmoins, on ne pouvait le juger sans l'avoir entendu. Mais, pour couvrir aux yeux de toute la chrétienté la honte que la lâcheté de ce gouverneur pouvait faire retomber sur le corps de l'Ordre, il engagea la plupart des chevaliers qui étaient ou de sa nation ou dans sa confidence, à écrire chacun dans leur pays, que ce chevalier s'était signalé par une

généreuse défense ; que tant qu'il avait vécu, les Gozitains, à son exemple et par son ordre, avaient toujours repoussé les attaques des Infidèles avec beaucoup de valeur ; mais que ce brave gouverneur, ayant été tué d'un coup de canon, le peuple, en perdant son capitaine, avait perdu courage, et que, pour sauver la vie et l'honneur des femmes, les principaux des habitants avaient cru devoir capituler, quoique le pacha, par une perfidie ordinaire à ces barbares, eût depuis ouvertement violé la capitulation.

Cette fable, pendant très longtemps, passa dans toute l'Europe pour un fait constant, et on n'en fut désabusé que plusieurs années après ce triste événement. Ce chevalier ayant trouvé le moyen, à force d'argent, de se tirer des fers des Infidèles, non-seulement n'eut point de honte de reparaître à Malte ; mais il vint encore à bout de se faire décharger par le conseil, de l'action qu'on avait intentée contre lui au sujet de sa lâcheté ; soit que les seigneurs l'en crussent assez puni par les peines de la servitude, soit que l'indignation qu'on avait conçue de sa lâcheté fût affaiblie par le nombre des années.

Le pacha, après avoir ravagé l'île, rasé le château et laissé partout des marques funestes de sa fureur, remit à la voile ; et au lieu de tenir la route de Provence, comme le Grand-Maître l'avait toujours voulu faire croire, ce général alla droit à Tripoli. D'Omèdes n'en apprit la nouvelle qu'avec beaucoup de confusion.

Pour réparer la faute que son entêtement, et peut-être son avarice lui avait fait faire, il eut recours à Gabriel d'Aramon, ambassadeur de Henri II, roi de France, à la Porte, et fort connu du pacha Sinam. Ce ministre toucha à Malte en retournant à Constantinople, d'où il était revenu en France vers la fin de l'année précédente. Il y avait peu de jours que Sinam était parti de l'île de Goze; dans un entretien que le ministre français eut avec le Grand-Maître, il lui témoigna qu'il était bien fâché de n'être pas arrivé plus tôt à Malte; que peut-être ses offices et sa méditation auprès du pacha n'auraient pas été inutiles à la Religion. « Vous êtes encore arrivé assez tôt, répartit « d'Omèdes; pourvu que les affaires dont vous « êtes chargé vous permettent de passer à Tri- « poli, nous serons trop heureux, si, par la « considération que les ministres de la Porte ont « pour la recommandation du roi votre maître, « vous pouvez détourner Sinam de faire le siége « de cette place; c'est de quoi, ajouta d'O- « mèdes, je vous conjure, au nom de Jésus- « Christ et au nom du roi votre maître, qui « fait la gloire de porter le titre de roi Très- « Chrétien. »

Quelque pressé que fût d'Aramon de continuer son voyage, il crut qu'il y avait des occasions où il était permis à un ministre de deviner, pour ainsi dire, les intentions de son maître. Ainsi connaissant combien le roi était affectionné à cet Ordre, et pour ne pas perdre un moment de temps, il se jeta dans un brigantin fort léger, que lui

fournit le Grand-Maître, prit la route de Tripoli, et ordonna aux galères qui l'avaient conduit à Malte, de le venir joindre devant le port de cette ville.

Le pacha, pour prendre langue, était arrivé à Tachiore, qui n'est éloignée que de quatre lieues de Tripoli; il y avait été reçu par l'aga Morat, qui s'était fait seigneur de ce canton. C'était un officier turc qui avait succédé dans ce petit Etat à Airadin, dont nous avons déjà parlé. L'arrivée de la flotte ottomane qu'il avait sollicitée à la Porte aussi bien que Dragut, lui donna une joie sensible. Il la témoigna au général de Soliman par une réception magnifique, et surtout par un corps de cavalerie en bon état, qu'il lui présenta pour lui servir au siége de Tripoli. Sinam, après s'être reposé quelques jours, dépêcha vers cette ville un Maure à cheval, et qui en forme de héraut portait un drapeau blanc. Ce Maure s'étant avancé jusque sur le bord du fossé de la place, y planta une canne, au bout de laquelle il y avait un papier attaché sans adresse, et il cria qu'il reviendrait le lendemain en prendre la réponse.

Gaspard de Vallier, de la langue d'Auvergne, et Maréchal de l'Ordre, commandait alors dans la place. C'était un ancien chevalier qui avait passé par les premières charges de l'Ordre, généralement estimé par sa valeur; et qu'on regardait même comme un sujet digne de parvenir à la Grande-Maîtrise, si cette dignité venait à vaquer; mais par cette raison, moins agréable à d'Omèdes, qui ne voyait pas de bon œil celui qui aurait pu lui

succéder. C'était peut-être la raison qui l'avait obligé à l'éloigner, sous le prétexte honorable de l'envoyer commander dans Tripoli : outre que le Maréchal lui était même devenu odieux par la liberté qu'il prenait dans le conseil de combattre ses avis et de s'opposer sans beaucoup de ménagement à ses sentiments. Ce gouverneur envoya prendre le papier que le Maure avait apporté, et l'ayant ouvert, il trouva que c'était un cartel qui contenait ces mots : « Rendez-vous à la miséri-« corde du Grand-Seigneur, qui ma commandé de « réduire cette place en son obéissance : je vous « laisserai la liberté de vous retirer où vous vou-« drez avec tous vos effets ; sinon je vous ferai « passer par le fil de l'épée.

« *Signé*, SINAM, pacha. »

Le Maréchal, de l'avis du conseil, fit mettre en la place de ce papier un autre, où en forme de réponse il avait écrit de sa main ces autres mots : « La garde de Tripoli m'a été confiée par ma re-« ligion ; je ne puis rendre cette place qu'à celui « seul qui me sera désigné par le Grand-Maître et « le conseil de l'Ordre, et je la défendrai contre « tout autre jusqu'à la mort.

« *Signé*, le Maréchal GASPARD DE VALLIER. »

Le Maure étant revenu le lendemain, prit ce papier et le porta au pacha, qui vit bien par une réponse si ferme qu'il n'y aurait que la force des armes qui le pourrait rendre maître de Tripoli ;

il s'avança aussitôt en bonne ordonnance avec toute sa flotte, débarqua ses troupes et son artillerie, fit reconnaître la place, et se mit en état d'en former le siége. Il n'y avait dans Tripoli pour toute garnison que cette recrue de deux cents hommes venus de Calabre, dont nous avons parlé, environ de deux cents Maures, alliés de l'Ordre, et qui, quoique mahométans de religion, par aversion pour les Turcs, servirent utilement les Chrétiens. Tripoli, comme nous l'avons déjà dit, n'était guère tenable, surtout contre une puissante armée, et fournie d'une nombreuse artillerie; et plus d'une fois les Grands-Maîtres avaient prié l'empereur de la reprendre, ou de la faire fortifier, et la mettre en état de défense. Mais Charles-Quint, pour s'en épargner les frais, avait toujours répondu que par un même acte il avait inféodé à l'Ordre Tripoli, Malte et Goze; que les chevaliers devaient également défendre ces trois places, ou les rendre; et qu'il ne reprendrait point Tripoli, si on ne lui remettait en même temps les îles de Malte et de Goze. Ce prince aussi intéressé qu'habile, ne leur avait fait cette réponse que parce qu'il s'avait bien que les chevaliers n'ayant point d'autre retraite que Malte, seraient obligés, pour s'y maintenir, de rester à Tripoli. Ce fut effectivement cette considération qui les obligea de garder une si mauvaise place, que le peu de richesses de l'Ordre n'avait pas même permis de fortifier. Aussi le pacha s'étant avancé pour reconnaître lui-même la ville, en revenant, se vanta à quelques officiers qui l'ac-

compagnaient, qu'elle ne lui coûterait qu'un coup de main, et qu'il l'emporterait par escalade. Mais il jugea autrement du château, qui lui parut fortifié par les boulevards ; et il résolut d'attaquer la place de ce côté-là.

On n'avait pas encore ouvert la tranchée, lorsque d'Aramon, cet ambassadeur de France dont nous venons de parler, arriva sur le brigantin de la Religion. En approchant de la flotte, il salua le pavillon du Grand-Seigneur, et parce qu'il avait arboré celui de France, il lui fut répondu par toute l'artillerie des vaisseaux. Il débarqua ensuite ; et comme il n'ignorait pas que sans présents on ne réussit guère dans les négociations avec les ministres de la Porte, il en envoya de magnifiques au pacha, pour le disposer à lui accorder une audience favorable. Il ne l'eut pas plus tôt obtenue, qu'il se rendit à son quartier dans sa tente, et il lui représenta que le roi son maître honorait d'une affection toute particulière l'Ordre de Malte ; que cette compagnie étant composée de la plus illustre noblesse de la chrétienté, dont une partie étaient nés ses sujets, il lui ferait un sensible plaisir de tourner ailleurs les armes du Grand-Seigneur ; et que ce prince, le plus généreux de son siècle, lui en témoignerait sa reconnaissance par des présents conformes à la dignité et à la puissance d'un si grand roi. Le pacha, qui pendant que l'ambassadeur résidait à la Porte, avait contracté avec lui quelque sorte de liaison, s'ouvrit à lui. Il lui communiqua ses ordres signés de la main du Grand-Seigneur, par

lesquels ce prince lui enjoignait expressément de chasser les Chrétiens de Tripoli; et le pacha en adressant la parole à l'ambassadeur, ajouta qu'il y allait de sa tête à ne pas suivre ces ordres.

D'Aramon voyant bien que ce qu'il lui demandait passait son pouvoir, voulut prendre congé de lui : son dessein était de se rendre avec plus de diligence qu'il pourrait à Constantinople, pour tâcher d'obtenir du Grand-Seigneur qu'il voulût bien envoyer de nouveaux ordres à son général. Mais Sinam qui pénétra son dessein, et qui prévit que par le changement d'ordre on le priverait de la gloire qu'il espérait acquérir par cette conquête, lui fit entendre qu'il ne pouvait le laisser partir avant la fin du siége : sans s'arrêter au droit des gens qu'il violait si manifestement, il fit enlever du brigantin qui l'avait apporté, et des deux galères qui l'étaient venu joindre, tous leurs agrêts : à cette injustice près, il le traita avec toute la considération qui était due à son caractère.

Cependant on ouvrit la tranchée, le canon fut mis en batterie, et pour empêcher les chevaliers d'en réparer les effets, le pacha avait distribué toute son artillerie en trois batteries, chacune de douze pièces de plusieurs grandeurs, qui tiraient tour à tour et sans relâche : en sorte que pendant qu'on rechargeait la batterie qui venait de tirer, on mettait le feu à une autre : ce qui entretenait ce tonnerre sans interruption. Heureusement ces batteries étaient pointées contre le boulevard de Saint-Jacques, l'endroit du château le mieux fortifié, et terrassé par dedans; en sorte que les boulets

ne faisaient que leur trou, et s'enfonçaient dans la terrasse. Les Turcs perdirent plusieurs jours à cette attaque : mais un transfuge né à Cavillon, en Provence, avertit le pacha qu'il devait changer ses batteries de place. Ce malheureux s'était établi depuis longtemps à Tripoli; sa religion était en quelque manière la cause de sa fidélité : mais ayant été séduit par des femmes maures, il avait secrètement renoncé à la foi, embrassé le mahométisme; et aussi infidèle à l'Ordre qu'à Dieu, il n'était resté à Tripoli que pour y servir d'espion à l'aga Mora, ce seigneur de Tachiore dont nous venons de parler. Ce fut par son moyen qu'il eut accès auprès du pacha, et qu'il lui fit voir que s'il voulait réussir dans son entreprise, il fallait tourner ses batteries contre le boulevard de Sainte-Barbe, dont la maçonnerie était sans liaisons, par le défaut de ciment que le temps avait consumé. L'avis du renégat ayant été suivi, on vit en peu de jours crouler la muraille : en vain le Maréchal tâcha d'y suppléer par un retranchement qu'il traça en deçà de la brèche, et au dedans de la place : le feu continuel de l'artillerie qui tirait jour et nuit sans relâche contre le même endroit, tuait tous les esclaves qu'on employait à cet ouvrage. Ceux qui restaient refusèrent opiniâtrément de les remplacer : et quoiqu'on les maltraitât à coups de bâtons, ils se couchaient à terre, et s'y laissaient assommer plutôt que de se relever, et de s'avancer vers un endroit où ils croyaient rencontrer une mort inévitable.

Cette frayeur par contagion passa des esclaves aux soldats calabrois, qui ne valaient guère mieux. On avait mis la plupart de ces paysans dans un petit fort, situé à l'entrée du port, et qu'on appelait le Châtelet : un Frère servant d'armes appelé *Desroches*, y commandait. Cet officier, plein d'attention sur tout ce qui se passait dans sa place, démêla dans l'air et les paroles de ces soldats certain orgueil brutal et farouche, qui lui fit soupçonner qu'il se tramait quelque dangereux dessein. A force de perquisitions, il découvrit que ces Calabrois, peu accoutumés au bruit de l'artillerie, et dans la crainte de se voir ensevelis sous les ruines de ce fort, étaient convenus de s'emparer d'un brigantin qui était dans le port, et de se sauver en Sicile. Pour empêcher le gouverneur de les arrêter ou de les poursuivre, ils avaient résolu, avant que de s'embarquer, de placer proche du magasin des poudres, une mèche compassée, qui après leur départ y mît le feu, et fît sauter ce petit château. L'officier considérant qu'il était également dangereux de laisser voir qu'il était instruit de leur conspiration, et de la dissimuler, prit le parti d'en donner secrètement avis au Maréchal, qui sous différents prétextes, les tira du fort les uns après les autres : pour leur ôter toute communication, on les dispersa en différents endroits, parmi d'autres compagnies, qu'on croyait plus fidèles. Mais ce changement de poste n'en apporta point dans les mauvais desseins de ces lâches, et ne fit pour ainsi dire qu'étendre la scène de la conju-

ration. Chacun de ces malheureux infecta du poison de sa rébellion les autres soldats, et même les habitants qui se trouvaient de garde avec eux. On prétend que cette sédition était encore fomentée secrètement par quelques chevaliers espagnols, ennemis du gouverneur. Ce fut même une conspiration générale : ces Calabrois excités par la peur, abandonnèrent leurs postes, et s'étant réunis, environnèrent l'épée à la main leur commandant, et le menacèrent de le tuer, s'il ne déterminait le Maréchal par une prompte capitulation à assurer leur vie et leur liberté.

Ce gouverneur qui n'ignorait pas les périls où l'on est exposé pendant un siége, en bon chrétien et en véritable religieux, s'y préparait actuellement par la réception des Sacrements; et il ne faisait que de sortir de la Sainte-Table, lorsque le capitaine calabrois, le trouble et la confusion sur le visage : « Seigneur, lui dit-il, l'abordant, « vos ennemis ne sont pas tous dans le camp des « Turcs; cette place en renferme qui sont encore « plus dangereux; ce n'est qu'avec la douleur « dans le cœur que je viens vous apprendre que « mes soldats, contre leur serment, ont aban- « donné leur poste, et refusent de faire le ser- « vice. » Il ajouta qu'avec des cris mêlés de menaces, ils demandaient qu'on capitulât, et que pour prévenir un plus grand malheur, il craignait bien qu'on n'y fût contraint.

Le Maréchal dissimulant sagement son indignation, sortit sur-le-champ de l'église : il se vit en un instant environné de ces mutins ; et comme

d'un air sévère, il leur demandait d'où vient qu'ils n'étaient pas chacun à leur poste, il reconnut aisément leur rébellion à leur défaut de respect. Tous comme de concert l'interrompirent par des cris insolents : pour ne pas se commettre avec ces furieux, il se contenta de leur dire qu'il allait assembler le conseil de guerre. Il ne l'eut pas plus tôt indiqué, que tous les chevaliers et tous les officiers se rendirent auprès de lui. Pour lors ne dissimulant plus sa douleur, il s'écria qu'il avait vécu un jour de trop, et qu'il était bien malheureux que le canon ennemi l'eût épargné pour le rendre le triste témoin de la rébellion et de la perfidie de ses soldats : il demanda ensuite aux chevaliers leur sentiment de l'état de la place. Le chevalier de Poissi ou de Poissieu, de la langue de France, déclara qu'il avait visité exactement la brèche, qu'elle n'était point si grande qu'on n'y pût suppléer par de bons retranchements, et que pourvu que les soldats rentrassent dans leur devoir, et reprissent courage, on était encore assez fort pour repousser l'ennemi.

Mais un chevalier espagnol appelé Errera, et qui faisait la fonction de trésorier, lui adressant la parole : « Je ne suis pas surpris, dit-il, que « vous opiniez pour une plus longue résistance « dans une si mauvaise place, vous qui êtes Fran« çais, et dont le roi tient actuellement un am« bassadeur dans le camp ennemi. Vous savez « bien que quand nous aurons été emporté d'as« saut, vous n'aurez rien à craindre pour votre « vie et votre liberté : mais notre sort sera bien

« différent; sujets de l'empereur, ennemi irré-
« conciliable des Infidèles, nous ne devons atten-
« dre aucun quartier de ces barbares, si nous ne
« prévenons et l'assaut et notre perte par une
« prompte capitulation : c'est à quoi, ajouta-t-il,
« je conclus pour le salut de mes compatriotes et
« de mes camarades. » D'autres officiers, avant qu'on prît un parti si décisif, proposèrent d'envoyer un chevalier des plus anciens et plein d'expérience, pour visiter la brèche, et en faire son rapport au conseil. Le Maréchal dépêcha en même temps le Commandeur Copier aux mutins, pour leur faire part de cette délibération, et pour les exhorter, en attendant la décision du conseil, à retourner chacun à leur poste.

Copier pour les y déterminer, leur offrit de la part du Maréchal de doubler leur paye. Il les assura qu'on allait visiter la brèche; et que sur le rapport qui en serait fait, le conseil prendrait un parti qui pourvoirait à leur salut. Mais il leur représenta en même temps que par leur désertion ils s'exposaient, avant qu'on eût le temps de traiter, à être surpris et forcés par les Turcs; et que pour en obtenir une capitulation avantageuse, il fallait qu'ils parussent tous chacun dans leur poste avec une contenance ferme, et en état de faire partager le péril aux Infidèles.

Ces raisons du Commandeur mêlées à propos de tendres prières et de généreux reproches, faisaient impression sur l'esprit de ces mutins : mais Errera leur ayant fait insinuer que par toutes ces promesses on ne cherchait qu'à les amuser, et que

le Maréchal, homme entêté, se ferait plutôt tue sur la brèche, que d'entrer en négociation, il rejetèrent avec de grands cris toutes les propo sitions du Commandeur. Par un effet bien extraor dinaire, le courage déterminé du Maréchal e leur propre lâcheté les affermirent égalemen dans leur rébellion ; peut-être qu'ils eussent ét plus aisés à gagner, s'ils eussent cru leur gouver neur moins capable de prendre un parti extrême Ils protestèrent qu'ils ne se sépareraient qu'aprè la visite de la brèche, et qu'ils ne se fieraien même de ce rapport qu'à un Espagnol ; en sort que pour les contenter, il fallut y envoyer u vieux soldat de leur cabale, appelé Guévare. C soldat, après avoir visité la brèche, rapport qu'elle était aisée à forcer, et de difficile défense que si les Turcs, comme on n'en devait pas dou ter, continuaient leur batterie, ce qui restait su pied des murailles de ce côté-là ne durerait pas jus qu'à la nuit; que les retranchements proposés pa le chevalier de Poissi, étaient d'une exécutio presque impossible, et ne serviraient qu'à y fair périr inutilement un grand nombre de gens d bien. Sur son rapport ajusté à la prévention de mutins, ils entrèrent dans une nouvelle fureur et menacèrent hautement, si on n'arborait l drapeau blanc, de faire eux-mêmes la capitula tion et d'introduire les Infidèles dans la place.

Le Maréchal se trouvant sans soldats et san autorité, remit la décision de cette affaire à la délibération du conseil. Quoique presque tous les officiers détestassent l'infâme désertion de

leurs soldats, cependant après de sérieuses réflexions sur la faiblesse de la place, la révolte ouverte de la garnison, et le défaut de secours du côté de Malte, on convint qu'il fallait céder à la nécessité; et un servant d'armes eut ordre d'arborer le signal funeste de la composition. A la vue de ce drapeau, Sinam fit cesser le feu de la batterie; deux officiers turcs sortirent de la tranchée, avancèrent au pied de la brèche, et dirent que le gouverneur pouvait envoyer des députés pour traiter. Les rebelles, plus maîtres dans la place que le gouverneur, déclarèrent qu'ils ne souffriraient point qu'on chargeât de cette négociation aucun chevalier français, et ils nommèrent eux-mêmes le commandant Fuster, majorquin, et Guévare, les protecteurs secrets de la rébellion.

Ces députés étant arrivés au camp des Turcs, et admis à l'audience du pacha, lui dirent qu'on était disposé à lui remettre la ville et le château de Tripoli, à condition qu'il conserverait la vie et la liberté au gouverneur, aux chevaliers, à la garnison et à tous les habitants; qu'il leur serait permis d'emporter leurs effets, et qu'il leur fournirait des vaisseaux pour les transporter à Malte ou en Sicile. Sinam d'abord ne parut pas s'éloigner de cette proposition : mais après leur avoir reproché la témérité qu'ils avaient eue, disait-il, de tenir dans une place si faible, contre une armée royale, il déclara qu'il n'entendrait à aucun traité, à moins qu'au préalable, et pour condition préliminaire, les chevaliers qui étaient

dans Tripoli ne s'engageassent à dédommager le Grand-Seigneur des frais de cette guerre. Les députés lui ayant représenté que cet article passait leurs pouvoirs, il les congédia brusquement, en les menaçant de les faire tous passer au fil de l'épée. Comme ils sortaient de sa tente, ils rencontrèrent Dragut, qui s'étant informé du succès de la négociation, apprit avec surprise que le pacha l'eût rompue. Ce corsaire, feignant d'être fâché de la rigueur qu'il tenait aux assiégés, les pria de différer leur départ jusqu'à ce qu'il eût entretenu un moment le général. Il entra aussitôt dans sa tente, et il lui représenta qu'en prolongeant le siége, il hasarderait le succès de son entreprise; qu'il pouvait venir du secours aux assiégés; que le désespoir même d'obtenir une capitulation raisonnable, tiendrait lieu aux chevaliers d'un nouveau secours; qu'ils en deviendraient plus intrépides; d'ailleurs, que quelque confiance qu'il eût en son artillerie, il ne pouvait ruiner ce qui restait sur pied des murailles et des fortifications, sans laisser par les brèches qu'il ferait, autant de portes ouvertes aux troupes de la Religion pour y entrer, avant qu'il eût le loisir de les réparer, surtout dans une saison où il ne pourrait pas tenir la mer. Il ajouta qu'en habile homme il devait souscrire de bonne grâce à la capitulation, et se réserver, quand il serait maître de la place, de donner au traité des explications conformes à ses intérêts.

Le pacha goûta sans peine les conseils du corsaire: il fit rappeler les députés, et il leur dit

qu'il accordait à la prière de Dragut ce qu'il avait
refusé à toute autre considération. Le traité fut
rrêté, et le pacha en jura l'observation par la tête
le son Seigneur, serment qui passait pour invio-
able parmi les Turcs. Lorsque ces députés prirent
ongé de lui pour porter la capitulation au gou-
erneur, il leur dit qu'il était à propos qu'il pût
onférer avec lui pour convenir du nombre des
aisseaux de transport dont il aurait besoin, et
ussi de la sûreté qu'il donnerait pour leur retour,
t qu'il enverrait pour cela en otage dans la ville
n des principaux officiers de son armée.

A peine ces députés étaient rentrés dans la
lace, que cet officier se présenta à la porte. Il
ut aussitôt introduit; le Maréchal avait convo-
qué le conseil de guerre à ce sujet, et pour enten-
re la lecture de la capitulation. On y examina
'il convenait à un gouverneur de sortir seul de sa
lace, et sans être à la tête de sa garnison : mais
a mutinerie de la garnison rendait toute délibé-
ation inutile ; ceux qui fomentaient secrètement
a rébellion et qui craignaient que le gouverneur
e reprît son autorité, soutinrent que le traité
tant signé, le Maréchal ne devait pas faire diffi-
ulté de conférer avec le pacha : qu'il y aurait
nême de l'imprudence à laisser voir qu'on se
éfiait de sa parole, d'autant plus que la garni-
on et les habitants ne pouvant retourner à Malte
u passer en Sicile que sur les vaisseaux qu'il
urnirait, on était obligé de s'abandonner entiè-
ement à sa foi. Tous conclurent que pour lui
narquer une parfaite confiance, il fallait même

que le Maréchal lui ramenât son otage; ces rebelles n'étaient pas fâchés d'éprouver par la conduite que le pacha tiendrait avec le Maréchal, ce qu'ils en devaient attendre eux-mêmes.

Il n'était guère dans les règles qu'une garnison disposât ainsi de la personne de son gouverneur; mais on a déjà pu remarquer que depuis la révolte déclarée des soldats, et fomentée secrètement par quelques chevaliers espagnols, le Maréchal avait vu disparaître la dignité du commandement, et le mérite de l'obéissance. Ces mutins n'eurent pas plus tôt appris que le pacha demandait à conférer avec le gouverneur, que dans la crainte que la capitulation ne se rompît, ils le forcèrent par des cris insolents à sortir de la place. Ainsi il se rendit au camp suivi du seul chevalier de Montfort, son ami, qui ne le voulut jamais abandonner, et de cet officier turc qu'on lui avait envoyé pour otage. Comme ils étaient près du quartier général, cet officier, sous prétexte d'avertir Sinam de l'arrivée du gouverneur, prit les devants, et lui dit en peu de mots qu'il avait trouvé les soldats et les habitants dans une extrême consternation; qu'il croyait même y avoir démêlé de la division, et qu'il pouvait compter qu'il était maître d'imposer la loi au gouverneur.

Le pacha profita de cet avis; et à l'abord du Maréchal, prenant cet air de hauteur et cet orgueil si ordinaire à ces barbares dans les bons succès, il lui demanda s'il apportait l'argent qu'il avait exigé pour le dédommagement des frais de la guerre. Le Maréchal, sans s'ébranler, lui ré-

pondit froidement, qu'il s'en tenait à la capitulation, à sa parole, et aux serments solennels qu'il avait faits de la garder inviolablement. « C'est « bien à des chiens comme vous, répartit le « furieux pacha, qu'on doit tenir sa parole ; vous « et vos perfides camarades, qui tenant la vie au « siége de Rhodes de la clémence seule du Grand-« Seigneur, et qu'il ne vous avait même accordée, « contre l'avis de son conseil, que sur la parole « que votre Grand-Maître lui donna, que l'Ordre « s'abstiendrait à l'avenir de pirater dans ses « mers et de respecter partout son pavilion : au « préjudice de ce traité et par une ingratitude « odieuse, vous n'avez pas été plus tôt établis à « Malte, que vous avez repris votre ancien métier « de corsaires. »

Le Maréchal, qui souffrait impatiemment un si injuste reproche, lui répartit que l'original de la capitulation signée de la main même de Soliman, était conservé à Malte ; qu'on n'y trouverait rien de semblable, et que pour justifier ce qu'il avançait, il était prêt de le faire venir de Malte. Il ajouta que s'il se repentait du traité qu'il avait fait avec les députés de Tripoli, il n'y avait qu'à le déchirer, et que le sort des armes déciderait ensuite auquel des deux partis cette place resterait. Le pacha, irrité d'une réponse si courageuse, ordonna qu'on le désarmât, qu'il fût chargé de fers et conduit sur sa galère. Le Maréchal, toujours ferme et constant, se tournant vers le chevalier de Montfort : « Mon frère, lui « dit-il, si on vous permet de rentrer dans la

« place, dites de ma part à mon lieutenant et au « Commandeur Copier, qu'ils ne me comptent « plus au nombre des vivants, et que du surplus, « ils se comportent suivant leur devoir, et ce « que l'honneur exige d'eux en cette occasion. » Après qu'il fut sorti de la tente du pacha, ce général congédia Montfort, et lui permit de rentrer dans la place, à la charge de dire aux chevaliers qui y étaient restés, que si on ne lui envoyait incessamment l'argent qu'il avait demandé, il saurait bien en faire de leurs personnes, de la garnison et des habitants, et qu'il les ferait tous vendre pour esclaves. Montfort ayant rapporté dans la place de si tristes nouvelles, excita parmi les chevaliers une indignation générale ; tous jurèrent, au prix de leur sang, de venger l'injure faite à leur commandant. On ne parla plus de capitulation ; et après s'être embrassés, ils convinrent de se défendre jusqu'à l'extrémité, de mourir tous ensemble, et de s'ensevelir sous les ruines de la place. Ils tâchèrent d'inspirer les mêmes sentiments à la garnison ; mais ils n'avaient pas affaire à des soldats : ce n'étaient pas même des hommes. Ces misérables, insensibles à tout ce qu'on leur représentait pour exciter leur ressentiment, n'y répondaient comme des femmes, que par leurs larmes ou par un morne silence. Prières, remontrances, reproches, les coups même, rien ne les put résoudre à reprendre leurs armes. Dans une désertion si générale, le conseil, considérant qu'ils ne valaient pas la peine qu'on s'obstinât plus longtemps à une dé-

fense inutile pour conserver la liberté de ces rebelles, résolut de les abandonner à leur malheureux sort, et de les laisser en proie au pacha pour prix de la liberté des autres. On renvoya Montfort à ce général, pour lui dire qu'il était impossible aux chevaliers de lui fournir la somme qu'il demandait; qu'il ne trouverait point cet argent dans toute la place : mais qu'on lui ouvrirait les portes, pourvu qu'il en laissât sortir seulement trois cents hommes en pleine liberté, et qui seraient indiqués et choisis par le conseil. Avant que Montfort partît pour faire cette nouvelle proposition, le conseil qui était bien instruit que le pacha ne ferait aucun quartier aux Maures, qui, quoique mahométans, avaient servi la Religion avec beaucoup de courage et de fidélité, après les en avoir récompensés suivant que la conjoncture le permettait, les exhorta à se retirer, ou à Tunis ou à la Goulette : et, pour assurer leur retraite et empêcher qu'ils ne tombassent entre les mains des Turcs, on leur donna tous les chevaux qui étaient dans la place, et ils sortirent par la porte de Saint-Georges.

Plusieurs de ces Maures, qui depuis longtemps étaient à la solde des chevaliers, ne purent se résoudre à les abandonner dans cette extrémité, et protestèrent qu'ils voulaient suivre leur fortune. Les autres prirent le parti qu'on leur offrait : mais il y en eut quelques-uns qui eurent le malheur, avant que Monfort fût revenu au camp, d'être surpris et arrêtés dans leur re-

traite. On les amena au pacha ; il apprit que les chevaliers étaient résolus de se défendre jusqu'à l'extrémité, et quand ils ne pourraient plus tenir, de faire sauter toutes les fortifications, et de faire périr avec eux leurs impitoyables ennemis.

Le pacha, effrayé d'une résolution qui ne lui laisserait pour tout fruit de sa conquête qu'un monceau de cendres, fut ravi de voir revenir Montfort : il le reçut bien ; et après l'avoir entendu, il lui laissa espérer qu'il laisserait au moins] la liberté à deux cents des assiégés. Il envoya ensuite quérir le Maréchal pour terminer avec lui cette affaire. Avant que de l'introduire dans sa tente, on en fit sortir Montfort : et quand ce gouverneur fut en sa présence : « La nuit, lui dit-il, vous a-t-elle porté con« seil, et êtes-vous disposé à me payer la « somme que je vous demande si justement ? « J'ai perdu ; lui répondit le Maréchal, mon « autorité dans Tripoli avec la liberté que vous « m'avez ravie : c'est à d'autres que vous devez « à présent vous adresser ; et supposé même que « mes confrères eussent encore quelque défé« rence pour mon sentiment, je ne serai jamais « d'avis qu'on traite à d'autres conditions qu'à « celles dont vous êtes vous-même convenu : « du surplus, voilà ma tête dont vous pouvez « disposer, comme vous avez fait de ma liberté. »

Le pacha tira à l'écart Dragut et l'aga Morat : et ayant conféré tout bas avec eux, et apparemment dans la crainte de trouver la même fermeté dans les chevaliers que dans le Maréchal, il se

rapprocha du Maréchal ; et lui tendant la main en signe de paix : « Qu'il ne soit plus parlé en-
« tre nous, lui dit-il, de nouvelles conditions ;
« je ratifie les premières, et je souscris à la liberté
« de tous les Chrétiens qui se trouveront dans
« Tripoli. C'est de quoi vous pouvez vous-même
« aller assurer vos camarades et les faire sortir
« avec la garnison de la place. »

Mais le Maréchal qui se défiait de ce changement de conduite, et qui appréhendait que cette facilité à venir aux premières conditions ne cachât quelque nouvelle perfidie, se dispensa de porter cette parole, sur ce que ses chaînes avaient fait cesser son emploi et son autorité ; et à son refus, le pacha y envoya cet officier turc qui, en qualité d'otage, était déjà entré dans la place. Il y fut reçu par les mutins avec autant d'empressement que d'inquiétude : ils l'environnèrent aussitôt, et sans le conduire au conseil, ils le pressèrent de déclarer le sujet de sa commission. Cet officier leur dit que son général l'avait envoyé pour leur dire, qu'en exécution du traité, il accorderait une entière liberté à tous ceux qui sortiraient promptement de la place ; qu'il leur fournirait des vaisseaux pour les transporter à Malte, qu'il n'exigeait des soldats pour toute condition, sinon qu'ils laissassent dans la place leurs enseignes et leurs armes. Ce discours fut reçu par ces déserteurs avec de grands cris de joie : il y avait déjà quelques jours que ces lâches s'étaient défaits de leurs armes, comme d'un fardeau inutile : ainsi, sans attendre ni les ordres du conseil,

ni le retour du chevalier de Montfort, et dans la crainte que le moindre retardement n'apportât quelque changement dans la volonté du pacha, trouvant les portes de la ville fermées, ils sortirent en foule par les brèches; les femmes et les enfants à leur exemple, se précipitaient par les mêmes ouvertures. Les chevaliers, abandonnés de tout le monde, furent réduits à la fin à prendre la même route : les uns et les autres se rallièrent au pied des murailles; ils prenaient le chemin du camp, lorsque Morat, aga, à la tête de sa cavalerie maure, les investit; et sans distinction de rang ou de condition, d'âge et de sexe, après les avoir dépouillés, on les chargea de fers et on les fit esclaves.

De tous les Maltais, il n'y eut que Desroches, ce Frère servant qui commandait dans le Châtelet, qui voulut faire son sort lui-même, et qui, par sa fermeté et son courage, sut conserver sa liberté. Il manquait au pacha d'être maître de ce petit fort qui commandait sur le port et qui en était comme la clé. L'agent de ce général tenta Desroches par des promesses magnifiques, et tâcha de l'intimider en même temps par des menaces de la mort ou d'un esclavage perpétuel. Le Frère servant, quoiqu'il n'eût que trente hommes avec lui, fut également insensible aux unes et aux autres. Le Turc fut obligé de dresser une batterie contre cette tour : on l'eut bientôt foudroyée. Desroches ne pouvant plus y tenir, se prévalut des ténèbres de la nuit, se jeta avec sa petite troupe dans une barque, sortit du port, et

gagna la haute mer : d'autres disent qu'il se retira secrètement sur les galères de l'ambassadeur de France, qui lui servirent d'asile.

Ce ministre ne vit qu'avec une sensible douleur la perte de Tripoli et l'indigne traitement que ces barbares faisaient aux chevaliers. Aux premières nouvelles qu'il en eut, il courut à l'endroit où on les avait arrêtés ; il les trouva chargés de chaînes, à demi-nus, couchés à terre et exposés aux insultes de cette milice insolente. Il les aborda en des termes convenables à leur courage et à leur vertu, et il les assura qu'il allait travailler à leur liberté. Il se rendit aussitôt à la tente du pacha, et il lui représenta d'abord avec beaucoup de force, que par une injustice si criante il allait se déshonorer à la face de l'univers ; que le roi son maître et les autres souverains de la chrétienté, intéressés dans le traitement indigne qu'il faisait à des chevaliers, la plupart leurs sujets, ou s'en feraient faire justice par Soliman, ou à son refus, useraient de représailles sur tous les officiers turcs qui tomberaient entre leurs mains. Le pacha lui répondit fièrement qu'il ne devait rendre compte de sa conduite qu'à son maître, et qu'il était bien assuré que ce prince ne trouverait pas mauvais qu'il eût manqué de parole à des corsaires, qui, par une honteuse avidité du gain, avaient violé avec tant d'ingratitude la promesse qu'ils lui avaient faite à la prise de Rhodes, de ne plus troubler, par leurs pirateries, le commerce de ses sujets ; qu'en vain le gouverneur de Tripoli avait tâché

d'échapper à de si justes reproches, sous prétexte que, dans la capitulation, il n'était fait aucune mention de cette promesse : « Comme si, « dit-il à d'Aramon, cent mille hommes qui « étaient à ce siége, n'en eussent pas été té- « moins ; et même que la démarche si humiliante « pour le Grand-Seigneur, de s'être abaissé jus- « qu'à se plaindre en différentes occasions de « leur manque de parole, ne fût pas au-dessus de « toutes les preuves par écrit. »

L'habile ambassadeur ne lui contesta rien : se renfermant dans la voie d'insinuation, et à force de prières et de présents, il en obtint peu à peu la liberté du Maréchal et des plus anciens chevaliers français ; Sinam, pour faire voir qu'il prétendait observer exactement le second traité, ou pour mieux dire les promesses qu'il avait faites à Montfort, consentit que deux cents personnes, parmi ceux qui étaient arrêtés, jouissent encore de la liberté. Mais par une nouvelle supercherie, il les choisit lui-même, comme il avait fait à Goze, parmi les plus vieux et les plus pauvres des habitants. Il retint tout le reste dans les fers, avec tous les chevaliers espagnols ou italiens, sujets de l'empereur, et quelques jeunes chevaliers français.

Cette exception donna beaucoup d'inquiétude à l'ambassadeur. Il prévit avec douleur que cette jeunesse aimable allait être exposée à plus d'une sorte de périls, et d'autaut plus dangereux, qu'ils seraient assaisonnés de mollesse et de plaisirs. Pour les en préserver, il les racheta de son propre

argent ; à l'égard des chevaliers sujets de l'empereur, quoique ce prince fût alors en guerre avec son maître, il s'engagea en échange de rendre au pacha, et de conduire lui-même à Constantinople, trente Turcs de bonne famille qui étaient actuellement esclaves à Malte. Il en prit ensuite la route avec la confiance d'y être reçu par le Grand-Maître comme le libérateur de ses frères; il y arriva le 23 d'août sur le soir. Ce ministre en s'embarquant sur ses galères, s'était fait précéder par une barque qui portait de sa part une lettre au Grand-Maître, où il lui donnait avis de tout ce qui s'était passé dans la perte de Tripoli. D'Omèdes fut consterné de cette nouvelle : ce qui lui causait encore plus d'inquiétude que de douleur, c'est qu'il craignait qu'on ne lui attribuât une perte si considérable. Il n'ignorait pas qu'il y avait déjà du temps qu'on s'était plaint dans le couvent, qu'au lieu de faire travailler aux fortifications de cette place, il détournait au profit de ses neveux les deniers qui y avaient été destinés. La perte de Tripoli pouvait faire revivre ces plaintes, qui auraient pu produire un sévère examen de sa conduite, et peut-être sa déposition. Pour se tirer d'une si fâcheuse situation, il résolut de rendre la conduite de l'ambassadeur de France suspecte, et de rejeter sur ce ministre et sur le Maréchal la perte de cette place. Dans ce dessein, il fit appeler quelques chevaliers qui lui étaient le plus attachés; et les ayant conduits dans son cabinet, il leur fit part de la lettre qu'il venait de recevoir de d'Aramon. D'abord il ne leur laissa voir que la

douleur que lui causait une perte aussi considérable : et comme s'il n'eût voulu en rejeter la faute que sur lui-même, il leur avoua avec une feinte confusion, qu'il ne se pouvait pardonner l'imprudence qu'il avait eue d'avoir engagé d'Aramon à passer en Afrique, et de s'être confié à un ministre étranger, dont il ne pouvait pas ignorer que le maître avait une étroite alliance avec le Grand-Seigneur ; que cet ambassadeur, homme d'un génie souple et adroit, et de la même nation que le Maréchal, s'était emparé de toute sa confiance, sous prétexte de s'intéresser à la conservation de Tripoli ; que vraisemblablement il lui en avait ensuite exagéré la faiblesse et les forces du pacha, et que par ses artifices il l'avait insensiblement conduit dans un labyrinthe de négociations, qui ne s'étaient à la fin terminées que par une honteuse capitulation.

Les créatures du Grand-Maître, en courtisans serviles, et sans examiner ce qu'il pouvait y avoir de faux dans une relation qui ne roulait que sur des conjectures, détestèrent hautement la prétendue perfidie de l'ambassadeur. Chacun à sa manière se fit un mérite de fortifier ces raisonnements vagues par de nouveaux préjugés aussi mal fondés; les uns disaient que ce ministre n'aurait pas différé l'exécution des ordres de son maître, et interrompu si volontiers le cours de son voyage à la Porte, s'il n'avait cru lui être plus utile à Tripoli qu'à Constantinople ; d'autres ajoutaient que dans le besoin pressant que le roi de France avait de la flotte et des forces du pacha

pour les opposer à celles de Charles-Quint, son ambassadeur, pour les pouvoir faire passer plus tôt en Provence aux dépens de la Religion, avait accéléré la capitulation de la place; que le Maréchal était inexcusable de l'avoir conclue sans la participation du Grand-Maître et du conseil : et on convint qu'il fallait lui faire incessamment son procès ; mais pour se débarrasser d'un témoin aussi incommode que l'ambassadeur, on résolut avant que de commencer la procédure, de le laisser partir. Cependant pour le rendre suspect, et comme si on se fût méfié de lui, à son abord devant le port, le Grand-Maître, sous prétexte de l'heure indue, défendit qu'on levât la chaîne, fit doubler la garde du château, et prit les mêmes précautions qu'en temps de guerre, et comme si l'ennemi fût revenu dans l'île, et qu'il eût été aux portes de la place.

Le lendemain les confidents du Grand-Maître, de concert avec lui, répandirent des bruits sourds, quoique sans nom d'auteur, que Tripoli n'était tombée si promptement en la puissance des Turcs, que par l'intelligence secrète de l'ambassadeur avec le pacha, et par la faiblesse du maréchal, qui s'était abandonné aux perfides conseils de d'Aramon. C'étaient de ces nouvelles qui ne se disent qu'à l'oreille, et qu'on ne confie qu'à ses amis intimes, mais qui à force d'être communiquées sous le secret, deviennent bientôt publiques. Ces bruits grossis par différentes conjectures que chacun y ajoutait, suivant l'intention du Grand-Maître, passèrent en peu de temps dans

toutes les auberges, et des chevaliers au peuple : par cet artifice, d'Aramon, sans s'en apercevoir, devint tout d'un coup l'objet de l'exécration publique.

Le Grand-Maître n'en demeura pas là : pour le rendre aussi odieux dans toute la chrétienté qu'il l'était à Malte, il engagea ceux de sa cabale à écrire secrètement aux chevaliers qui étaient en Europe, et dans leurs commanderies, que l'ambassadeur de France avait trahi la Religion et livré Tripoli aux Infidèles ; et que sans les sages précautions qu'avait prises le Grand-Maître, il aurait tenté de s'emparer du château Saint-Ange, et d'y introduire les Turcs. Ces bruits se répandirent en peu de temps dans toute la chrétienté; et y firent beaucoup d'impression. Ceux qu'on publiait à Malte avec tant de malignité, parvinrent à la fin jusqu'à d'Aramon. On ne peut exprimer avec quelle surprise il les apprit : il demanda aussitôt audience; elle lui fut assignée en plein conseil. Il y prit séance à côté du Grand-Maître : et trouvant indigne de son caractère de s'abaisser à réfuter tous ces faux bruits, il pria seulement d'Omèdes, en lui adressant la parole, de se souvenir qu'il n'était passé en Afrique que sur les instances réitérées qu'il lui en avait faites, et dans lesquelles, pour l'y déterminer, il avait fait entrer l'intérêt de la Religion chrétienne, et même l'affection dont le roi son maître honorait tout son Ordre. Il ajouta que depuis qu'il était arrivé au camp des Turcs, il n'avait rien oublié, soit pour engager le pacha à lever le siége, soit pour

la délivrance des chevaliers ; que Dieu lui avait fait la grâce de les ramener heureusement sur ses galères, et que s'étant engagé de ramener en échange autant de Turcs esclaves de la Religion, il se flattait que le Grand-Maître les lui ferait remettre, pour qu'il pût dégager sa parole et son honneur.

Le Grand-Maître lui répondit en peu de mots, et avec un air extrêmement froid, qu'on lui était bien obligé de ses soins ; mais qu'à l'égard des esclaves Turcs qu'il demandait, il n'en était pas le maître ; que c'était aux chevaliers qui les avaient pris à en disposer, ou sur leur refus, au Maréchal à en dédommager le pacha. D'Aramon aurait pu justement lui répliquer qu'il y avait encore une voie plus courte, et même plus juste, qui était de lui remettre les chevaliers espagnols pour les rendre à Sinam ; mais il crut que dans la disposition présente des esprits, il était inutile de vouloir faire sentir au Grand-Maître son injustice, ni de s'en plaindre : ainsi il sortit du port peu de jours après, et continua sa route vers Constantinople.

Son départ mit le Grand-Maître en liberté de continuer l'exécution de son projet : il tint secrètement plusieurs conseils avec ses créatures. La perte du Maréchal y fut résolue. On convint que pour l'intérêt du Grand-Maître, il était temps de lui faire occuper sur la scène la place que d'Aramon venait de quitter ; mais comme au sujet d'une résolution prise en plein conseil de guerre, on ne pouvait pas sévir contre lui seul, d'Omèdes, et

ceux qui de concert avec lui conduisaient ce complot, jugèrent à propos de comprendre dans l'accusation les chevaliers qui avaient eu le plus de part à la capitulation. Ses émissaires répandus dans les auberges, disaient qu'il était honteux à l'Ordre de souffrir une si grande lâcheté et une pareille prévarication : lui-même représentait au conseil, quoique avec une douleur apparente, qu'on ne pouvait pas, pour l'honneur de la Religion, se dispenser de faire rendre compte au Maréchal et aux autres chevaliers, des motifs qui les avaient déterminés à capituler : « afin, « disait d'Omèdes avec une feinte modération, « de les absoudre s'ils sont innocents, ou aussi de « les punir, si on avait le chagrin de les trouver « coupables. »

Le conseil ne trouvant rien que d'équitable dans cette proposition, opina qu'on instruirait incessamment le procès des accusés : on convint qu'il fallait nommer trois chevaliers de trois langues différentes, pour faire les informations. Le Grand-Maître n'eut pas de peine à faire tomber cette commission à ses créatures : mais comme ces commissaires, en qualité de religieux, ne pouvaient pas connaître d'un crime capital, et où il y allait de la vie des accusés, il fut arrêté qu'on leur donnerait pour assesseur et pour chef de la commission, un séculier qui, après l'examen et le rapport des commissaires, prononcerait sur la nature des peines que méritait la faute des criminels. L'habile Grand-Maître, sans paraître y prendre d'autre intérêt que celui de la justice,

indiqua pour cet emploi un officier séculier de l'île, appelé *Augustin de Combe*, dont il avait fait la fortune : juge corrompu, et capable de tout faire pour de l'argent. Il fit encore choisir pour procureur de la commission, un autre séculier, Espagnol de naissance, qui n'avait d'autre mérite que celui de lui être aveuglément dévoué. Par le choix de tous ces juges, d'Omèdes se vit maître de faire prendre à cette affaire le tour qui lui conviendrait.

Sur la requête du procureur d'office, on commença par arrêter le Maréchal et les chevaliers *Fuster*, *de Sousa* et *Errera*, qui avaient eu le plus de part, quoique d'une manière différente, à la capitulation. Comme la perte de cette place intéressait l'empereur par rapport à sa suzeraineté, et que d'ailleurs Tripoli couvrait en quelque manière ses Etats d'Italie, les chevaliers, nés sujets de ce prince, pour lui faire leur cour, n'eurent point honte d'arrêter eux-mêmes leur général, parce qu'il était Français ; on le jeta dans un cachot affreux, et où le soleil n'avait jamais pénétré. Le Grand-Maître croyant sa perte infaillible, et qu'il n'avait plus de mesures à garder, pour le priver de tout secours, défendit sous de grièves peines, attendu l'énormité du crime, et qu'il s'agisait de l'intérêt de l'Etat, qu'aucun chevalier n'eût à solliciter en sa faveur. Par une autre ordonnance, il fut prescrit aux commissaires de rejeter les causes de récusation qu'il pourrait alléguer contre les témoins ; que sans égard à la condition ou à la réputation des déposants, on

admît indifféremment le témoignage de tous ceux qui se présenteraient, sans même les astreindre à subir la confrontation contre l'accusé. On ne pouvait pas prendre de mesures plus sûres pour perdre promptement un innocent.

A la faveur de cette nouvelle jurisprudence, on vit paraître parmi les témoins que le procureur d'office admettait, des scélérats avérés, et des hommes noircis des plus grands crimes; tel était un certain Dominique Cabillan, Espagnol de naissance, dont on reçut le témoignage, quoiqu'il eût déjà été repris de justice, et condamné pour un crime de faux; tel Vanegas, autre Espagnol, qui après avoir renié Jésus-Christ, et embrassé la religion de Mahomet, par un nouveau crime, avait vendu ses enfants aux Infidèles; et l'on fit revenir ce scélérat d'Afrique, pour déposer contre le Maréchal; tel enfin un des canonniers de Tripoli, qui ayant été arrêté dans le moment qu'il désertait parmi les Infidèles, n'avait évité le supplice que par la clémence du Maréchal. Tous les gens de bien voyaient avec douleur qu'à quel prix que ce fût, on voulait perdre ce seigneur; mais la cabale était si puissante, et on avait même rendu sa cause si odieuse, que personne n'osait ouvrir la bouche en sa faveur.

Le seul chevalier de Villegagnon fut assez généreux pour entreprendre sa défense, et il s'en acquitta avec un courage invincible. Il publiait hautement, qu'il était bien extraordinaire que la place n'ayant été perdue que par la négligence et peut-être par l'avarice de ceux qui étaient

chargés de la fortifier, et d'y jeter du secours, cependant on prétendît rendre le Maréchal responsable des fautes d'autrui. Les amis de ce seigneur et surtout la plupart des chevaliers français, sur ces plaintes qu'ils trouvaient justes, commencèrent à ouvrir les yeux, et ils se reprochaient de s'être rendus les instruments de la passion et de la haine de d'Omèdes. Ce prince, pour prévenir leur témoignage et ce qu'ils pourraient mander dans les différents Etats de la chrétienté, eut recours une seconde fois à la plume vénale de ses confidents, et il les obligea d'écrire chacun dans leur pays, que le Grand-Maître ayant voulu faire le procès au Maréchal pour avoir vendu Tripoli aux infidèles, la plupart des chevaliers français, craignant que, par la conviction de ce crime, on attachât une marque d'infâmie à leur langue ; avaient pris les armes, et tenaient actuellement le Grand-Maître assiégé dans le château Saint-Ange. Ces nouvelles, toutes fausses qu'elles étaient, excitèrent dans les pays étrangers une si grande indignation contre les chevaliers français, qu'on n'en parlait plus que comme de rebelles : il semblait que la qualité seule de Français, était un crime qu'on ne pouvait expier que par leur mort.

D'Omèdes, par ces lettres, ayant pris les devants et prévenu les Français, donna tous ses soins, avant que la vérité eût pu être éclaircie, à terminer promptement cette grande affaire. Le procureur d'office, de concert avec lui, produisit de nouveaux témoins. Villegagnon découvrit aus-

sitôt qu'ils avaient été subornés; il en porta ses plaintes aux commissaires, et après leur en avoir fait voir les preuves, il leur représenta que si le Grand-Maître, sous prétexte qu'il s'agissait d'un crime d'Etat, avait interdit au Maréchal toute voie de récusation, c'était à eux au moins à n'admettre que le témoignage de gens dont ils connussent la probité. Mais les chevaliers, dévoués au Grand-Maître, lui répondirent froidement que cet examen regardait le procureur d'office ; qu'ils n'étaient préposés que pour recevoir simplement leur témoignage ; qu'ils étaient également disposés à entendre à charge et à décharge ceux qu'il voudrait produire. Ils ajoutèrent qu'ils lui donnaient pour cela huit jours, quoiqu'ils eussent accordé deux mois au procureur fiscal pour trouver ses témoins. Plus de soixante personnes, gens d'une intégrité reconnue, se présentèrent dans un si petit espace de temps, et déposèrent en faveur du Maréchal ; et par leur témoignage, firent tomber la déposition des faux témoins. Enfin, sur le rapport des commissaires, et ensuite par le jugement du prévôt, il fut prononcé en plein conseil, que, dans la perte de Tripoli, il n'y était intervenu de la part du Maréchal et des autres chevaliers, aucune sorte de trahison, ni d'intelligence avec les ennemis ; que tout le malheur était provenu uniquement de la lâcheté des Calabrois ; qu'à la vérité, il n'y avait point de constitutions impériales, ni de lois qui décernassent en pareil cas des supplices contre un gouverneur et

des officiers : mais que, par les statuts de l'Ordre, on en devait chasser tout gouverneur qui, sans la permission expresse du Grand-Maître et du conseil, aurait abandonné une place dont on lui aurait confié la garde : en conséquence de quoi, il concluait par un seul et même jugement, à ce que l'habit de la Religion et la croix seraient ôtés au Maréchal, aux chevaliers de Sousa, d'Errera et Fuster, comme complices de la perte de Tripoli.

Le Grand-Maître témoigna par un geste de chagrin qu'il n'approuvait pas ce jugement. Il n'avait fait comprendre dans l'accusation les chevaliers espagnols, que pour éloigner le soupçon qu'il agît contre le seul Maréchal par une haine de nation; et il se flattait qu'après l'avoir fait périr, il ne manquerait pas d'occasions et de prétextes pour faire absoudre ses compatriotes. Ce jugement du prévôt déconcertait ses mesures; pour y remédier, il représenta au conseil, avec une feinte modération et une retenue apparente, qu'il lui semblait que le juge, pour finir une affaire aussi importante, avait un peu trop précipité ses différentes sentences, et qu'il croyait qu'il eût dû mettre une grande différence, tant entre la faute de chaque criminel, que dans les différentes peines dont on les devait punir; qu'il lui semblait que pour le présent on devait s'en tenir au jugement rendu contre le Maréchal, et surseoir celui des officiers, pour les pouvoir juger chacun en particulier, et suivant la nature différente des crimes dont ils étaient convaincus.

Le juge qui comprit que par ce jugement commun qu'il avait rendu contre tous les accusés, il avait offensé le Grand-Maître, malgré la sentence qu'il venait de prononcer, sans pudeur et sans honte, changea d'avis ; et pour apaiser le Grand-Maître, opina de nouveau, et tira les officiers espagnols de la sentence générale dans laquelle ils étaient compris ; et par une manière d'explication il déclara, que quoiqu'il les eût tous condamnés à la même peine, leurs fautes étaient bien différentes. Le Bailli Schilling, adressant la parole à ce juge : « N'êtes-vous pas, lui dit-il avec indi-
« gnation, le plus méchant homme du monde,
« de changer si légèrement de sentiment au
« moindre signe du mécontentement du Grand-
« Maître ? Vous venez de prononcer juridiquement
« que les accusés étant tous également coupables
« de la même faute, devaient subir la même
« peine, et un instant après vous prétendez qu'on
« sépare les fautes et qu'on en diffère le juge-
« ment ? Il a parlé comme un misérable qu'il est,
« ajouta le chevalier Noguez, de la langue de
« Castille ; et se tournant vers le Grand-Maître :
« Je ne souffrirai point, lui dit-il, qu'on exécute
« la sentence contre le Maréchal, si en même
« temps on ne fait subir la même peine aux
« autres accusés. »

Toute l'assemblée s'étant réunie au même avis, le Grand-Maître feignit de s'y rendre : mais comme il était au désespoir que sa proie lui eût en quelque manière échappé, et qu'il ne pût faire périr le Maréchal tout seul, comme il se l'était pro-

posé, il demanda un moment d'audience, où il représenta que quoiqu'on vînt de statuer que tous les criminels seraient punis en même temps, cependant il était juste de mettre quelque différence entre leurs fautes et la peine qu'elles méritaient; que le Maréchal et le chevalier Fuster lui paraissaient bien plus coupables que les autres, l'un pour avoir négocié la capitulation, et l'autre pour avoir abandonné la place dont il était gouverneur; et que la punition de deux si grands crimes pouvant aller à la mort, il était d'avis, sans que le conseil s'en mêlât davantage, d'en renvoyer le jugement définitif au juge séculier, qui avait déjà pris connaissance de cette affaire. La corruption de ce juge, qui venait de varier si honteusement, le fit rejeter avec de grands cris : d'Omèdes néanmoins s'obstinait à le faire nommer; mais comme ce juge se vit chargé d'injures par les plus emportés, de lui-même il se désista de cette fonction, sur le prétexte qu'ayant rendu sa sentence, il ne pouvait pas prononcer deux fois sur la même affaire. Le Grand-Maître, outré de n'avoir pu venir à bout de ses desseins, remit l'affaire à une autre fois, ordonna au secrétaire du conseil de faire mention dans son registre de tout ce qui venait de se passer, et congédia l'assemblée.

Cependant les ennemis du roi et de la France, sur des lettres que le Grand-Maître avait fait écrire dans leurs Etats, publiaient que l'ambassadeur de la nation avait livré Tripoli aux Infidèles, et qu'il était revenu ensuite à Malte pour tâcher de les introduire dans cette île; que sans la vigi-

lance du Grand-Maître, tous les chevaliérs auraient été égorgés, et que la chrétienté aurait perdu une place qui servait de boulevard à la Sicile et à toute l'Italie. Le roi, offensé de ces bruits, qui donnaient atteinte à la gloire et à l'honneur de la nation, dépêcha au Grand-Maître un gentilhomme ordinaire de sa maison, appelé du Belloy, qui lui rendit une lettre de sa part, datée du dernier jour de septembre, et dans laquelle ce prince, après s'être plaint amèrement des bruits infâmes qu'on avait répandus contre son ambassadeur, le priait de lui faire savoir nettement et avec une exacte vérité, si d'Aramon était coupable des crimes qu'on lui imputait : « afin, s'il en était con-« vaincu, de le faire punir selon la grandeur de « son crime; ou, s'il se trouvait innocent, de le « justifier par son témoignage parmi les nations « étrangères, où on l'avait si cruellement diffamé.»

L'arrivée de ce gentilhomme, et la lettre dont il était porteur, causèrent de violentes inquiétudes au Grand-Maître. Il n'était plus question de répandre furtivement des bruits sourds, ou d'envoyer des lettres anonymes ou signées de gens peu connus; avec un aussi grand roi que Henri II, et dans une affaire qui intéressait son honneur, il fallait s'expliquer clairement, et être en état de soutenir à la face de toute la chrétienté ce qu'on aurait avancé.

D'Omèdes, pour ne se point compromettre et pour se tirer d'embarras, porta la lettre du roi au conseil; on en fit la lecture, et il demanda aux seigneurs qui le composaient, leur avis sur la

réponse qu'on y devait faire. Toute l'assemblée d'un consentement unanime opina qu'il fallait récrire à ce prince, que la Religion, bien loin d'avoir lieu de se plaindre de la conduite de son ambassadeur, n'avait que des remercîments à rendre à Sa Majesté pour tous les bons offices qu'elle en avait reçus; ce qui engageait plus que jamais tout l'Ordre à une éternelle reconnaissance. Le conseil ordonna en même temps à son secrétaire de dresser cette lettre au plus tôt, de la faire signer au Grand-Maître, et de la remettre à l'envoyé du roi, ou au chevalier de Villegagnon, qui devait l'accompagner à son retour.

D'Omèdes, qui persistait toujours dans le dessein secret de perdre l'ambassadeur et le Maréchal, se repentit bientôt d'avoir remis au conseil la réponse d'une lettre qui lui était adressée à lui seul. Mais pour éluder les preuves qu'on en aurait pu tirer en faveur des accusés, il fit appeler le secrétaire, et sans s'ouvrir à lui de l'usage qu'il méditait de faire de cette lettre, il lui dit seulement qu'étant adressée à un grand roi, et sur une matière aussi délicate, les termes n'en pouvaient être trop mesurés, qu'il voulait en conférer avec lui à loisir : et que si le gentilhomme français ou Villegagnon la demandaient, il trouvât quelque prétexte pour s'en dispenser. Et il le congédia après lui avoir recommandé le secret.

Villegagnon ayant laissé passer quelques jours sans que ce secrétaire se fût mis en état d'exécuter les ordres du conseil, lui en demanda la raison. Le secrétaire, suivant ce que lui avait

prescrit le Grand-Maître, s'excusa sur la multitude de ses occupations ; et pour l'amuser, lui promit de lui porter au premier jour cette lettre. Mais des semaines entières s'écoulèrent sans qu'on pût la tirer de ses mains. Ces délais affectés firent soupçonner à Villegagnon qu'il se tramait de nouveau quelque mauvais dessein ; pour s'en éclaircir il employa tous ses soins, et mit en mouvement les chevaliers qui s'intéressaient comme lui à la défense du Maréchal. Enfin il découvrit, à ce qu'il rapporte lui-même, que le Grand-Maître avait eu des entretiens secrets avec le juge qui avait fait le procès aux accusés ; qu'il lui avait reproché qu'il eût été assez faible, sur les plaintes qui s'étaient élevées contre lui dans le conseil, pour se désister de sa commission ; que le Grand-Maître avait ajouté qu'il était assez puissant, malgré la cabale opposée, pour lui faire renvoyer la révision du même procès : mais qu'il ne lui pardonnerait jamais, s'il variait une seconde fois dans son jugement ; et que pour s'assurer de sa parole, il voulait qu'il s'obligeât à lui payer cinq cents ducats d'or, s'il ne se conduisait pas dans toute la procédure de la manière qu'il lui prescrirait.

Ceux dont Villegagnon tenait cet avis, ajoutaient que le juge, dans la crainte de perdre sa charge avec la protection du Grand-Maître, fit toutes les promesses, et passa toutes les obligations qu'on exigea de lui ; que le Grand-Maître, saisi de ces gages, lui avait remis un mémoire contenant des faits et articles, sur lesquels il devait interroger l'accusé ; qu'il lui ordonna ensuite,

si le Maréchal les niait ou s'il n'y voulait pas répondre, de lui donner la question ; que, par la violence des tourments, il en tirât l'aveu de n'avoir remis Tripoli aux Turcs qu'à la sollicitation de d'Aramon. On ajouta que le Grand-Maître avait avoué au juge que, dans l'espérance de pouvoir envoyer cette confession au roi, il avait différé sa réponse à l'envoyé de ce prince, et qu'il n'avait trouvé que ce moyen de sortir avec honneur d'une affaire où la perte des accusés assurait sa gloire et même sa dignité.

Villegagnon ne nous apprend point de qui il tenait la découverte de ce complot, soit qu'on l'eût engagé au secret, soit peut-être que cela vînt du juge même, qui, n'osant pas prendre sur lui, et sans la participation du conseil, de faire donner la question à un des grands officiers de l'Ordre, ne fut pas fâché que le bruit de ce complot en empêchât l'exécution, et lui épargnât en même temps une somme aussi considérable qu'il s'était soumis imprudemment à payer au Grand-Maître. Quoi qu'il en soit, Villegagnon, instruit d'un si affreux complot, se rendit au conseil, et demanda, au nom de l'envoyé du roi, qu'on lui remît la lettre qu'il devait porter à ce prince ; et il représenta que, pour peu qu'il différât à partir, la mer, par la rigueur de la saison, ne serait plus navigable. « Cependant, ajouta Villegagnon, « si le conseil avait changé de sentiment, peut-« être que pour faire connaître au roi l'innocence « de son ambassadeur, il suffirait de lui envoyer « le résultat des commissaires avec une copie de

« la sentence du juge séculier; et que ce prince, « par le simple énoncé de ces actes, verrait « clairement que, dans la capitulation de Tri« poli, il n'y était intervenu ni trahison, ni « intelligence de la part de d'Aramon et du Ma« réchal avec les Infidèles : mais que la perte « de cette place venait uniquement de la lâ« cheté des soldats calabrois, et de leur ré« bellion. »

Un chevalier du prieuré d'Aquitaine, grand partisan de d'Omèdes, prit la parole, et dit que le roi ne demandait qu'à être instruit de la conduite que son ambassadeur avait tenue en Afrique, et que c'était à cela seul qu'il fallait répondre. Le Grand-Maître fut ravi que quelqu'un se fût opposé à la proposition de Villegagnon : il sentit bien qu'un aussi habile homme que ce chevalier français, n'avait demandé le procès des accusés que pour porter au roi des preuves sans réplique de l'innocence de d'Aramon ; et comme il trouvait toujours Villegagnon à son chemin, il lui demanda fièrement où il avait appris que dans des procès criminels que l'Ordre faisait faire à des chevaliers, on fût obligé d'en rendre compte à des princes séculiers. « Ce n'a jamais « été mon intention, répliqua le chevalier, d'a« vancer une pareille proposition : j'ai cru seu« lement qu'au défaut de la lettre que le conseil « avait prescrite et qu'on n'a jamais voulu expédier, « le roi se pourrait contenter, pour la justifica« tion de son ministre, du témoignage du juge « même des accusés, qui par sa sentence recon-

« naît que dans la capitulation, il n'y était « intervenu, de la part de cet ambassadeur, au- « cun pacte illicite, ni aucune intelligence cri- « minelle. Cependant, puisque vous m'ordonnez, « continua Villegagnon en adressant la parole « au Grand-Maître, de vous rendre compte des « motifs particuliers que j'ai eus pour souhaiter « qu'on envoyât ces actes en France, je vous le « dirai avec toute la franchise dont je fais pro- « fession, et aussi avec tout le respect que je vous « dois, et à l'auguste assemblée devant laquelle « je parle. »

Pour lors, élevant sa voix et s'armant d'une noble fierté : « Il y a déjà quelques jours, sei- « gneur, continua-t-il en adressant la parole au « Grand-Maître, qu'il court un bruit désavanta- « geux à votre gloire : on publie que, dans une « conférence secrète que vous avez eue avec « La Combe, vous êtes convenu avec lui qu'il se « chargerait tout de nouveau du procès contre « le Maréchal ; que ce juge inique s'est engagé « d'en tirer, par la violence de la torture, la « confession des crimes qu'il n'a point commis : « qu'il le condamnera ensuite à mort ; et qu'a- « près son exécution, on substituera sa confes- « sion à la lettre que le conseil a ordonné qu'on « écrivît au roi. Tel est, à ce qu'on prétend, « l'unique sujet du retardement affecté que le « secrétaire apporte à remettre cette lettre à « l'envoyé de ce prince. »

Le Grand-Maître ne put entendre ce discours sans un vif ressentiment : le feu dans les yeux,

et tout brûlant de colère, il lui commanda de dire tout haut de qui il tenait ces bruits indignes. « Il n'est pas encore question du nom de « l'auteur, répondit modestement Villegagnon : « il s'agit seulement à présent que vous nous di- « siez si le fait est vrai ou faux. Très faux, s'é- « cria le Grand-Maître. Déclarez donc, seigneur, « devant toute l'assemblée, repartit Villegagnon, « que vous déchargez votre juge d'une somme de « cinq cents ducats d'or à laquelle il s'est obligé « envers vous, s'il ne condamnait pas à la « mort le Maréchal. » A ces terribles mots, la confusion parut d'abord sur le visage du Grand-Maître ; la tête lui tourna entièrement ; il ne se possédait plus, et outré de se voir poussé si vivement par un de ses inférieurs, il le chargea d'un torrent d'injures. Mais celui-ci, content d'avoir mis tout le conseil sur les voies de ces méchants desseins, se retira de l'assemblée. Les seigneurs Grands-Croix, justement indignés de tous ces perfides complots, nommèrent un autre juge, et commandèrent, sous de grièves peines, au secrétaire, que, toute affaire cessante, et dans le jour même, il eût à délivrer à l'envoyé du roi ou à Villegagnon, la lettre pour ce prince, dans la forme et les termes qui lui étaient prescrits.

Quelque précis que fussent ces ordres, le secrétaire, créature du Grand-Maître, n'osa les exécuter sans sa participation : il se rendit secrètement à son palais ; écrivit la lettre sous ses yeux, la fabriqua avec un nouvel artifice ;

et au lieu d'y marquer, comme le conseil l'avait ordonné, que bien loin que d'Aramon eût contribué à la perte de Tripoli, ce ministre, au contraire, n'avait rien oublié pour détourner le pacha d'en former le siége : il substitua à ces termes si positifs, en faveur de l'innocence de d'Aramon, une clause relative seulement au temps auquel il écrivait : et il faisait dire au Grand-Maître que le conseil n'avait encore rien découvert dont on pût accuser d'Aramon. Par cette clause, et sous prétexte qu'il pouvait survenir de nouvelles charges, il se réservait le pouvoir de recommencer dans une autre occasion les accusations intentées contre l'ambassadeur.

La lettre en cet état fut remise à Villegagnon, datée du 17 de novembre ; mais il en eut bientôt reconnu l'artifice. Il la porta sur-le-champ au conseil pour s'en plaindre : et les seigneurs qui le composaient, honteux de tant de supercheries, dressèrent eux-mêmes le projet de la lettre, que le Grand-Maître, après ce qui s'était passé, n'osa refuser de signer.

Ce seigneur, après y avoir remercié le roi des marques de bienveillance dont il lui avait plu de l'honorer, ajouta ces propres mots, au rapport de M. de Thou, historien célèbre et contemporain. « Quant à ce que Votre Majesté désire « de moi, pour satisfaire à sa volonté et à son « commandement, je dis que d'Aramon, étant « arrivé ici le premier jour d'août avec deux ga- « lères et un brigantin, et ayant été reçu selon

« sa qualité, il nous a exposé l'ordre que vous
« lui aviez donné à son départ pour Constanti-
« nople, de nous voir en passant, et de nous as-
« surer de votre bienveillance : sur quoi nous
« le priâmes de passer en Afrique, et de tâcher
« de détourner le pacha de l'entreprise du siége
« de Tripoli, s'il ne l'avait pas encore com-
« mencé ; ou en cas qu'il trouvât la place déjà
« assiégée, d'employer le nom si respectable de
« Votre Majesté, et son propre crédit, pour
« l'engager à lever le siége; que d'Aramon avait
« embrassé avec joie cette occasion de rendre
« service à l'Ordre ; mais que le général turc ayant
« été inexorable à toutes les prières, il revint
« ici sans en avoir pu rien obtenir ; et en témoi-
« gnant, dans le conseil public de notre Reli-
« gion, l'extrême regret qu'il avait de la perte
« de Tripoli, il nous assura qu'il n'avait rien
« oublié de tout ce qui était en son pouvoir pour
« nous donner la satisfaction que nous désirions
« de lui, comme en ayant eu un commandement
« exprès de Votre Majesté. Outre cela, afin que
« chacun sût la vraie cause de ce malheur, nous
« avons fait faire de tous côtés des informations :
« et après toute la diligence que nous avons pu
« y employer, nous n'avons rien trouvé qui
« puisse donner sujet de croire que d'Aramon y
« ait contribué, ni qu'il ait en quelque sorte que
« ce soit, sollicité la reddition de cette place.
« Au contraire, nos chevaliers prisonniers, à
« leur retour, nous ont appris que non-seulement
« il est exempt de tout blâme, mais qu'il a obligé

« notre Ordre par une infinité de bons offices.
« C'est pourquoi le bruit qui a couru au contraire,
« a été répandu injustement et contre toute sorte
« de raison , etc. »

« Cette lettre dont j'ai une copie, ajoute M. de
« Thou à la fin de son septième livre, fut depuis
« envoyée par le roi à ses ambassadeurs , pour
« la publier dans les cours des princes où ils ré-
« sidaient ; ce qui fit cesser les mauvais bruits
« que les Impériaux avaient répandus contre
« l'honneur et la réputation des Français.»

Toute la nation en fut redevable au zèle et à l'habileté de Villegagnon ; et comme ce chevalier se servait aussi bien de sa plume que de son épée , il publia dans Malte et dans toute l'Europe un excellent mémoire latin , qui nous est resté , et où il fait voir que le Grand-Maître, par son avarice et son invincible opiniâtreté , avait diverti les secours qui auraient pu sauver Tripoli. Ce mémoire fut adressé à l'empereur Charles-Quint.

Pour nous , sans prendre de parti dans une affaire si délicate , nous croyons que la trahison de ce renégat de Provence , qui découvrit aux Turcs les endroits faibles de la place ; que la rébellion des soldats , l'extrême peur des deux chevaliers espagnols et leur intelligence avec les mutins ; enfin , que l'entêtement du Grand-Maître à ne pas jeter du secours dans cette place , furent cause qu'on en précipita la capitulation , et que les assiégés , avant que de faire une pareille démarche , n'attendirent pas, à l'exem-

ple de leurs prédécesseurs, une plus grande extrémité. Le Maréchal expia depuis par une longue prison l'imprudence qu'il avait eu de sortir de la place : mais le Grand-Maître, qui, comme nous venons de le voir, n'avait fait arrêter les autres accusés que pour n'avoir pu séparer leur cause de la sienne, obtint leur pardon, sitôt qu'il le put : et comme, dans quelque forme de gouvernement que ce soit, celui qui dispose des grâces et des dignités, dispose presque toujours des suffrages, d'Omèdes par son crédit, engagea la plupart des Grands-Croix qui composaient le conseil, à consentir qu'il les mît en liberté.

Dans le temps que la Religion à Malte était le plus agitée par ces dissensions et ces troubles domestiques, Léon Strozzi, Prieur de Capoue, mécontent du premier ministre de France, ayant quitté la charge de général des galères de cette nation, s'était présenté devant le port de Malte, et en avait fait demander l'entrée au Grand-Maître. Mais ce prince, à qui tout ce qui venait de France était suspect, la lui refusa avec beaucoup de dureté : et soit qu'il craignît que le Prieur ne favorisât le parti du Maréchal, soit par attachement aux intérêts de l'empereur, et par ressentiment de ce que Strozzi, peu de temps auparavant, avait enlevé de la rade de Barcelone deux galères et plusieurs vaisseaux marchands, il lui fit dire que s'il ne se retirait, il ferait tirer sur lui. Par des menaces si violentes, et si peu ordinaires dans un état civilisé, le Prieur se trouva sans aucun

asile dans toute la chrétienté ; et sans d'autre retraite que la mer et deux galères. Ainsi, en cas qu'il fût poursuivi par des corsaires mieux armés que lui, ou qu'il fût surpris par quelque tempête, il ne pouvait aborder dans les ports de l'empereur sans s'exposer à être arrêté; il n'y avait pas plus de sûreté pour lui dans ceux du duc de Florence, ennemi mortel de tous les Strozzi. Il n'aurait pas été mieux reçu dans le port de Gènes, où Doria, amiral de l'empereur, commandait; général sur lequel le Prieur, pendant qu'il commandait les galères de France, avait remporté plusieurs avantages : espèce d'injures qu'on voudrait se pouvoir cacher à soi-même, mais qu'on n'oublie et qu'on ne pardonne guère. Il ne restait au Prieur pour asile que les ports de la France, qu'il avait servie avec autant de fidélité que de succès : mais c'était l'endroit de l'Europe où il aurait été le moins en sûreté. L'envie, inséparable de la gloire, lui avait suscité pour ennemi un favori de Henri II, qui avait su le rendre suspect à ce prince ; Strozzi, à son retour à Marseille, après l'expédition de Barcelone, fut averti secrètement qu'on le devait arrêter.

Pour prévenir cette injure, le Prieur s'était embarqué sur sa galère : suivi de celle de son frère, ayant à force de rames passé par-dessus la chaîne du port, il gagna la haute mer, d'où se voyant en sûreté, il renvoya au roi son étendard de général : et par une lettre que M. de Thou nous a conservée, il lui marquait que n'étant point né son sujet, le seul désir d'acquérir de

l'honneur l'avait engagé au service d'un si grand prince; mais que pour le conserver et même sa vie qu'on menaçait, il avait été contraint d'abandonner la France, et de se soustraire aux mauvais desseins de ses ennemis, qui n'avaient point trouvé de moyens plus sûrs pour l'empêcher de faire éclater son innocence, et pour prévenir sa justification, que de chercher à le faire assassiner. « Je conjure donc Votre Majesté par sa « bonté naturelle, ajoutait-il, de me pardonner « si j'ai quitté ses Etats sans son agrément : j'ose « espérer que peut-être un jour vous me regret« terez, Sire, quand les événements de la guerre « vous donneront sujet de comparer mes services « avec les exploits de ceux qui vont remplir ma « place. »

Il écrivit après dans le même sens aux seigneurs Strozzi ses frères (1) : il leur marquait qu'il était prêt à rendre compte au roi de sa conduite ; que même pour ne pas préjudicier à leur fortune, il ne prendrait jamais de parti contre la France : « ma délibération étant, dit-il, de faire la guerre « aux Infidèles pour le service de ma Religion. » C'était le sujet qui l'avait conduit à Malte, d'où étant obligé de s'éloigner par les ordres injustes du Grand-Maître, quoique presque sans vivres et sans munitions, qu'environ vingt quintaux de biscuit, qu'un chevalier Grand-Croix, son ami particulier, lui fournit secrètement et à l'insu

(1) Mémoires de Brantôme, t. 2.

d'Omèdes, il prit le large et la route du Levant, avec le Commandeur de Martines, chevalier navarrois, qui ne voulut jamais l'abandonner. Le Prieur le débarqua depuis dans un port de Sicile; comme ce Commandeur était sujet de l'empereur et connu de ce prince, il l'envoya à sa cour pour lui représenter qu'il avait quitté le service de France, et que partant actuellement pour faire la guerre aux Turcs et aux Infidèles, ennemis de Sa Majesté, il lui plût lui accorder la permission de pouvoir relâcher dans ses ports, et y conduire les prises qu'il ferait. Il continua ensuite sa route, sans en tenir aucune certaine; et les vivres lui manquant dans la suite, il en prit indifféremment par force sur les vaisseaux chrétiens qu'il rencontra, même sur ceux de son Ordre; mais avec la protestation que la nécessité seule l'y réduisait. Il faisait un état exact de tout ce qu'il prenait, avec la promesse d'en dédommager un jour les propriétaires; et ami de Dieu seulement, comme il le disait, pendant toute la campagne; il courut la Méditerranée, et fit des prises si considérables sur les Infidèles, qu'à son retour il se trouva en fonds de plus de cent mille écus. Passant le long des côtes de la Calabre, il rencontra le Commandeur de Martines qui lui avait procuré un sauf-conduit fort ample de l'empereur; ce prince, si excellent juge du mérite, et si habile même à débaucher les généraux de ses ennemis, avait chargé ce Commandeur d'offrir à son ami une pension de douze mille écus, avec le commandement de douze galères, et l'assurance de

la dignité d'amiral après la mort de Doria. Le Prieur qui ne se pouvait passer de la protection de ce prince, soit pour trouver un asile dans ses ports, soit pour rentrer dans Malte, ne refusa point absolument ce parti : mais comme il s'était engagé envers ses frères, toujours attachés aux intérêts de la France, de ne porter jamais les armes contre cette nation, il fit traîner la négociation de Martines. Sur les nouvelles que le vice-roi de Sicile eut que son maître souhaitait d'attirer le Prieur à son service, il ordonna qu'il fût reçu avec ses galères dans tous les ports de l'île ; lui-même n'oublia à son égard ni présents, ni aucune de ces caresses que les courtisans savent si bien faire valoir, quand il s'agit de faire réussir les desseins de leur maître. Le Prieur y répondit avec une politesse réciproque : « mais sans, dit-il, pou« voir prendre aucun engagement, jusqu'à ce « qu'il en eût conféré avec le Grand-Maître et le « conseil de l'Ordre. » Sous prétexte de pressentir leurs dispositions, il y envoya un de ses officiers, qu'il avait chargé de faire part à ses meilleurs amis de son heureux retour : par le même officier il fit porter à l'autel de Notre-Dame-de-Philerme un ornement magnifique qu'il avait fait faire à Messine, et sur lequel par un reproche indirect qu'il faisait au Grand-Maître de sa dureté, il avait fait broder ces mots de l'Evangile de saint Jean : « Il est venu parmi les siens, et il n'ont « point voulu le reconnaître. »

Après avoir donné des marques de sa dévotion, il en donna d'autres de sa probité : comme il n'y

avait eu qu'une extrême nécessité qui l'eût forcé à prendre des vivres sur les vaisseaux chrétiens, il fit publier à son de trompe dans toutes les villes maritimes des royaumes de Naples et de Sicile, qu'il avait déposé à Messine un fonds considérable pour payer ceux auxquels en faisant la course, il avait été contraint d'enlever des munitions. Il voulut qu'on leur tînt compte des intérêts comme du principal, ce qui fut exécuté avec tant d'exactitude, qu'il en remporta la réputation de n'être pas moins équitable et désintéressé, que grand capitaine : deux vertus qui concourent à former un grand homme, mais qui se trouvent rarement réunies dans la même personne.

Le Grand-Maître ayant appris le retour du Prieur, et instruit des vues de l'empereur pour les faire réussir, et pour obliger le Prieur à s'engager à son service, témoigna publiquement qu'il n'était pas plus disposé que la première fois à le recevoir dans Malte. Mais les amis de Strozzi qui étaient les plus considérables de l'Ordre, lui mandèrent que d'Omèdes ne serait pas maître de lui refuser une seconde fois l'entrée du port. Sur leurs lettres il s'embarque aussitôt, arrive à Malte, se met dans un esquif ; et, sans prévenir le Grand-Maître sur son retour, saute à terre, et escorté d'un gros de chevaliers que l'admiration de sa valeur avait attirés à sa rencontre, il monte au palais, aborde le Grand-Maître avec cette noble confiance que donne la vertu, quoique toujours avec le respect qui était dû à sa dignité, et lui dit, qu'ayant appris que les Turcs menaçaient l'île

d'une nouvelle invasion, il était venu lui offrir ses services, et selon le devoir de sa profession, se joindre à ses confrères pour la défense commune de l'Ordre. Le Grand-Maître dissimula sa surprise, et le chagrin secret que lui causait son arrivée. D'Omèdes était actuellement brouillé avec tout le conseil, qui se plaignait que par une avidité honteuse, et sous différents prétextes, il s'emparait de tous les biens de la Religion. La présence d'un chevalier d'une aussi grande considération que le Prieur de Capoue, pouvait fortifier le parti des mécontents ; mais comme l'esprit et la conduite de la cour impériale réglait celle du Grand-Maître, et qu'il n'ignorait pas que l'empereur voulait attirer le Prieur à son service, il le reçut bien, lui fit même beaucoup de caresses. Il le pria ensuite, quand il serait reposé, de visiter toute l'île, d'examiner avec soin les endroits qui auraient besoin d'être fortifiés ; et on lui donna pour associés Bompost, Grand-Bailli d'Allemagne, le Commandeur Louis de Lastic, lieutenant du Maréchal, et Pedre Pardo, ingénieur espagnol.

Ces trois commissaires, après avoir parcouru toute l'île, en avoir observé exactement les différentes situations, firent leur rapport au conseil ; ils représentèrent que le Bourg, résidence du couvent, quoique fortifié par le château Saint-Ange, était commandé par le mont Saint-Julien, espèce de langue de terre qui s'avançait dans la mer ; qu'il fallait de ce côté-là fortifier le Bourg par de nouveaux ouvrages, et construire sur ce mont un

ort qui en défendît les approches aux ennemis; que le port Marza Musciet était ouvert et sans défense, et que pour empêcher les flottes ennemies d'y entrer, on ne pouvait se dispenser de bâtir une nouvelle ville sur le mont Scéberras, l'endroit de toute l'île du plus difficile accès; qu'il faudrait même un jour y transférer le couvent, et qu'en attendant, et pour la sûreté du port Musciet, on ne pouvait trop tôt élever sur la pointe de ce rocher un fort qui en défendît l'entrée: il conclut par exhorter le Grand-Maître et le conseil à fortifier toutes ces langues de terre plus longues que larges, qui par leurs intervalles formaient autant de ports, et que la figure des doigts de la main représente au naturel.

Le conseil, après avoir examiné avec beaucoup d'attention le rapport des commissaires et le projet des ouvrages qu'ils proposaient, résolut d'y faire travailler incessamment. Mais comme la Religion n'avait pas assez de fonds pour entreprendre en même temps tant de travaux différents, et que la construction seule d'une nouvelle ville aurait épuisé le trésor, on se réduisit à fortifier par de nouveaux bastions le Bourg du côté le plus faible; d'y ajouter des flancs et des casemates, d'en creuser et d'en élargir les fossés, pour y faire entrer l'eau de la mer; et en attendant qu'on pût édifier une nouvelle ville sur la mont Scéberras, on convint par rapport à l'importance de ce poste, de commencer à y bâtir un château avec quatre petits bastions ou boulevards, et de les placer en sorte qu'ils pussent servir en même temps à la

défense de la ville qu'on avait dessein de construire un jour au même endroit.

Après que le conseil se fut fixé à ces différents ouvrages, les trois commissaires s'en partagèrent le soin. Le Grand-Bailli se chargea des fortifications qu'on voulait ajouter au Bourg; le Prieur de Capoue entreprit la conduite du château qu'on devait bâtir à la pointe du mont ou du rocher Scéberras : et le Commandeur de Lastic fut choisi pour avoir la direction de l'autre fort qu'on projetait de construire sur le mont Saint-Julien.

Ces trois commissaires, par une louable émulation, après avoir fait venir de Sicile des maçons et des ouvriers, faisaient travailler sans relâche chacun à leur entreprise. Les paysans de l'île servaient à remuer la terre, ou à charier et à conduire les matériaux. Tous les chevaliers, pour presser le travail, se rendaient assidûment aux ateliers, et se relevaient tour à tour : et tous les différents ordres de l'Etat, chevaliers, bourgeois et paysans s'y portaient avec tant d'ardeur, qu'en moins de six mois le Bourg fut en état de ne point craindre un siége, et qu'on vit élevé et garni même d'artillerie le château du mont Scéberras, appelé le *Fort Saint-Elme*, en mémoire d'une des tours qui défendait l'entrée du port de Rhodes, et qui portait le même nom : à l'égard du fort qu'on avait construit sur le mont Saint-Julien, il fut appelé le *Fort Saint-Michel.*

Nous ne pouvons nous dispenser, au sujet de la diligence qui fut apportée à la construction de ces ouvrages, de rendre ici la justice due au noble

désintéressement de tous les chevaliers de ce temps-là, tant de ceux qui étaient actuellement à Malte et au couvent, que des Commandeurs éloignés : tous par une entière désappropriation, et conforme à leurs vœux, portèrent au trésor leur argent monnoyé et leur vaisselle; et les simples chevaliers qui n'avaient pour tout bien qu'une chaîne d'or, espèce d'ornement dont les guerriers se paraient alors, s'en dépouillèrent avec joie pour contribuer au paiement des ouvriers. Nous avons vu renaître cet exemple de nos jours, où sur le bruit d'un puissant armement que le Turc destinait contre Malte, des chevaliers, sans attendre la citation, y ont porté aussitôt leurs personnes et leurs biens; et des vieillards infirmes, fait passer d'avance tous leurs effets et leur argenterie changée en espèces d'or et d'argent.

On ne peut exprimer la satisfaction et la joie que tous les chevaliers et les habitants de Malte firent éclater à la vue de ces forts, qui par la diligence des conducteurs de l'ouvrage, semblaient être sortis comme par miracle de dessous terre, et mettaient toute l'île à l'abri des incursions des Infidèles. Le Grand-Maître et le conseil en reçurent de grandes louanges : mais les plus sincères, et la meilleure partie tournèrent à l'honneur des trois commissaires, et surtout du Prieur de Capoue, qui par sa capacité dans l'art des fortifications, par son zèle et son application continuelle, avait construit un fort qui défendait le port Musciet, qu'on pouvait regarder comme la principale clé de Malte. Dans la vivacité des sen-

timents d'estime et de reconnaissance que tout le couvent faisait éclater pour cet illustre Prieur, plusieurs chevaliers des principaux de l'Ordre, publiaient hautement qu'il ne manquait plus à la sûreté de l'Ordre, que de l'en voir Grand-Maître: et comme d'Omèdes était très âgé, tous les vœux et tous les suffrages se déclaraient d'avance en sa faveur.

Le Grand-Maître n'apprit ces bruits qu'avec un chagrin secret : et comme si la vue de son successeur eût dû avancer la fin de ses jours, sous prétexte de s'intéresser à la fortune du Prieur, il employa toutes sortes d'artifices pour l'éloigner de Malte et de sa présence. Il lui fit de vives instances pour le déterminer à passer au service de l'empereur : mais le Prieur, qui après les Médicis ne haïssait personne autant que Charles-Quint, leur protecteur, déclara nettement au Grand-Maître qu'il était incapable de tourner ses armes contre la France, et contre un roi auquel il avait autrefois engagé sa foi; que l'espérance d'augmenter sa fortune ne lui ferait jamais entreprendre ce qu'il n'avait pas cru devoir faire, quoique pressé par le juste ressentiment qu'il conservait contre les ministres de la France.

D'Omèdes le voyant déterminé à ne pas quitter Malte, et ne pouvant l'y souffrir, pour l'éloigner et s'en défaire sous un autre prétexte, lui proposa de passer sur les côtes d'Afrique, et de conduire une entreprise qu'il avait formée sur la place de Zoare. Cette ville autrefois connue sous le nom de Possidone, et faisant partie de la province de

Tripoli, est située du côté du levant, à treize mille de l'île de Gelves. La bonté de son port y attirait en ce temps-là une grande quantité de marchands de différentes nations; et ce grand commerce avait enrichi ses habitants. Des Maures esclaves à Malte, pour recouvrer leur liberté, avaient déclaré au Grand-Maître, que du côté des terres la place n'était point fortifiée, qu'à la faveur d'une espèce de forêt de palmiers, qui s'étendait presque jusque sur le bord du fossé, on pourrait en approcher sans être découvert, et que les habitants ne faisant point de garde de ce côté-là, ils seraient aisément surpris, et la ville emportée avant qu'ils eussent pu se reconnaître.

Le Grand-Maître offrit au Prieur pour cette entreprise un nombre suffisant de chevaliers et de soldats, et des esclaves pour guides. Strozzi, qui ne perdait pas de vue l'espérance de parvenir à la Grande-Maîtrise, accepta avec joie un emploi qui lui procurait l'occasion de se signaler à la vue de ses confrères. Il fit aussitôt armer ses galères et quelques brigantins qui lui appartenaient; il fit entrer douze cents hommes de guerre, parmi lesquels on comptait plus de trois cents chevaliers des plus braves du couvent, et qui tous avaient souhaité avec empressement de pouvoir combattre sous les yeux d'un général si bon juge de la valeur.

Cette petite flotte partit du port de Malte le 6 d'août, et arriva sur la côte d'Afrique le 14 au soir. Par la faute des pilotes, on débarqua beaucoup plus loin qu'on ne l'avait projeté, et dans

un endroit éloigné au moins de douze milles de la Zoare. Il fallut marcher pendant la nuit à travers les sables et des bosquets de palmiers, dont en cet endroit le pays était couvert. Le général, avant que de se mettre en chemin, partagea ses troupes en trois bataillons. Le Commandeur de Guimeran, ancien chevalier dont nous avons déjà parlé, conduisait le premier, et il était précédé par le chevalier de Strozzi, neveu du Prieur, que son oncle avait mis à la tête de quelques jeunes chevaliers qui, dans cette expédition, tenaient lieu d'enfants perdus. Le corps entier des chevaliers suivait à quelque distance, et il était commandé par le chevalier Parisot de la Valette, Lieutenant-général. La marche était fermée par les compagnies d'infanterie que les chevaliers de Rangif, de Bisbal et de la Benante avaient levées en Italie, pour le service de la Religion : le Prieur s'en était réservé le principal commandement comme du corps le plus nombreux, et dont, par cette raison, il pourrait faire des détachements et les envoyer au secours des deux premiers corps s'ils en avaient besoin. L'armée marchait en cet ordre : quelques Maltais, habillés en Maures, et qui en parlaient la langue, la précédaient l'espace d'un mille ou deux, et s'avançaient dans le pays pour en reconnaître la disposition, et si l'entreprise n'était point découverte. Tout leur parut tranquille : mais en approchant de la Zoare, ils aperçurent sur la gauche des feux dans une espèce de camp rempli de tentes et de pavillons, et dont les troupes, sans

sentinelles, paraissaient ensevelies dans le sommeil. On proposa aussitôt au général de les aller reconnaître et de les charger : mais on crut, comme il était assez vraisemblable, que ce n'étaient que de ces Arabes qui campent presque toujours, la plupart nus et mal armés, et avec lesquels il n'y avait rien à gagner. D'ailleurs, on considéra qu'on ne pouvait les attaquer si près de Zoare, sans porter l'alarme dans cette ville, et en éveiller tous les habitants. Ainsi, d'un commun avis, on remit l'attaque de ces troupes après la prise de Zoare. Pour réussir dans cette dernière entreprise, le général ordonna à ses officiers et aux principaux chefs, après qu'ils seraient entrés dans la ville, de pousser droit jusqu'à la grande place, où toutes les rues aboutissaient, de s'y fortifier, et surtout de ne point souffrir que le soldat se débandât pour piller, qu'on ne fût maître de tous les postes où les habitants pourraient se retrancher : mais, pour le dédommager en quelque sorte de cette retenue forcée, il promit deux écus pour chaque tête de Maure qu'on lui apporterait.

Après ces différentes dispositions, l'armée, malgré les ténèbres de la nuit qui durait encore, s'avança en bon ordre et avec un grand silence, que les Chrétiens trouvèrent encore plus profond du côté de la ville ; point de sentinelles, encore moins de corps de garde, et les portes de la ville même ouvertes. Les Chrétiens y entrent sans obstacle, et après avoir laissé au dehors quelques compagnies pour en défendre l'entrée ou pour en faciliter la sortie, ils pénètrent jusque dans la

grande place, se mettent en bataille, et, par le bruit des tambours et des trompettes, éveillent les habitants. Pour lors, les soldats se répandent dans les rues, enfoncent les portes des maisons, tuent tout ce qui se met en défense, font prisonniers ceux qu'ils trouvent sans armes; et, le sabre à la main, forcent le timide bourgeois à livrer son or et son argent. Ces impitoyables guerriers, pour en tirer de ceux même qui n'en avaient point, les garrottent pour les vendre comme esclaves, et sans distinction d'âge de sexe ou de condition, l'on contraint à force de coups les vieillards, des femmes et des enfants de s'avancer vers le bord de la mer, pour être embarqués sur les galères de la Religion; tristes représailles, mais nécessaires pour réprimer la cruauté des Infidèles, et leur apprendre en cas pareil à mieux traiter les Chrétiens.

On avait déjà assemblé dans la grande place environ quinze cents de ces personnes qui gémissaient et déploraient leur malheur, lorsque, heureusement pour eux, il leur vint du secours qui rompit leurs fers avant qu'ils en eussent senti toute la pesanteur. Le Commandeur de la Valette était chargé de leur embarquement. Un Maure de la ville, appelé Ali Beniiora, ayant entendu prononcer son nom, l'aborde avec empressement, et après s'en être fait reconnaître pour avoir servi sous lui dans Tripoli: « Savez-vous, « seigneur, lui dit-il tout bas, que vous allez être « tous investis et taillés en pièces? » Et pour lui faire connaître le péril où il était exposé, il lui

apprit que ce que ce général chrétien avait pris pour un camp volant ou une cazale d'Arabes, en venant à la Zoare, était un corps de quatre mille cavaliers turcs, tous vieux soldats et excellents arquebusiers, commandés par Morat Aga, gouverneur de Tripoli; que cet officier, allant à l'île de Gelves sur les ordres de la Porte, avait campé dans l'endroit où ils l'avaient découvert, et où la nuit l'avait surpris; que des habitants qui avaient échappé aux Chrétiens, étaient allés implorer son secours; qu'il leur avait promis d'être à la pointe du jour aux portes de Zoare, et que c'était à son général, ajouta-t-il, à prendre ses mesures pour n'être pas surpris.

Le Commandeur, ayant récompensé le Maure de son avis, courut en faire part au Prieur. Ce général, pour rappeler les soldats auprès de lui, fit aussitôt sonner la retraite: mais le bruit que causait le tumulte d'une ville exposée au pillage, les cris des femmes et des filles qu'on arrachait toutes tremblantes des mains de leurs maris, ou du sein de leurs mères, tout cela empêchait qu'on n'entendît le signal de la retraite: peut-être même que le soldat, avide du butin, pour ne pas quitter une si douce occupation, feignait de ne la pas entendre.

Cependant Morat se doutant bien qu'il trouverait les Chrétiens dispersés dans les différents quartiers de la place, arrive aux portes que les Maltais avaient abandonnées, afin d'avoir part au pillage. Il y entre avec la même facilité que les Chrétiens y avaient trouvée; charge ceux qu'il

rencontre à son passage, en tue plusieurs, et répand une terreur générale parmi les Chrétiens, sans qu'il fût possible au général de l'Ordre d'en trouver un nombre suffisant pour les opposer aux Infidèles. Enfin le jour paraît et fait connaître distinctement aux chevaliers l'ennemi et le péril. Pour lors on abandonne le pillage; chacun cherche à se rendre sous les enseignes de la Religion; tout se rallie, mais par peloton et selon le quartier où ils se trouvaient. Le simple chevalier, sans avoir reçu les ordres du général, ne le prend que de son courage; tout combat, tout le monde est aux mains. Les Maures se joignent à leurs libérateurs; et dans ce désordre et ce tumulte la plupart des prisonniers brisent leurs fers : La Valette qui en était chargé, n'en put conduire sur les galères qu'environ deux cents.

Les chevaliers, quoique séparés les uns des autres, et pressés par le nombre supérieur des ennemis, ne laissent pas de leur résister dans les endroits où ils se rencontrent. Les uns, fortifiés par la situation des postes qu'ils occupaient, prétendent encore se maintenir dans leur conquête; d'autres ne songent qu'à gagner la mer et leurs galères. Le chevalier Sforce entre autres, le jeune Strozzi, et plusieurs autres chevaliers d'un grand mérite, plutôt que de se rendre, combattent jusqu'à la dernière goutte de leur sang : et les Infidèles n'auraient pas eu l'avantage de voir des chevaliers dans leurs fers, si après le combat ils n'eussent trouvé sur le champ de bataille et parmi les morts les chevaliers de Chabrillan, Marsilly et

Bracamont, qui n'étaient qu'évanouis, et qui furent depuis rachetés.

Pendant que le combat se maintenait encore, le Prieur qui, avec une autre troupe ; s'avançait vers le bord de la mer, averti du péril que courait son neveu, revient sur ses pas et avance à son secours : mais il trouva en arrivant que le sort des armes en avait décidé. Le désir si naturel de venger sa mort, et de l'autre côté l'espérance que les Turcs avaient de défaire cette seconde troupe et de remporter une victoire complète, les remettent aux mains. La partie s'engagea avec une nouvelle fureur ; il se fit de part et d'autre des prodiges de valeur. Les Chrétiens et les Turcs acharnés les uns contre les autres ne donnent ni ne reçoivent de quartier ; tout combat, tout se mêle, chacun s'attache à l'ennemi qu'il a en tête, et d'un combat général il se fait autant de combats particuliers qu'il y a de soldats dans chaque parti. Mais les Turcs, à la fin se trouvant trop pressés par les chevaliers, à la faveur de leurs chevaux s'éloignent d'un bataillon si redoutable, rechargent leurs mousquets et reviennent en bon ordre à bout portant : dans une de ces décharges, le Prieur qui était à la tête de sa troupe, reçoit un coup de mousquet dans la cuisse, qui le met hors de combat. Comme les Turcs s'avançaient pour l'achever, ce qui restait de chevaliers et de soldats lui font comme un rempart de leurs corps. Le Commandeur Copier, Tolon de Sainte-Jaille et Soto-Major, sont tués en repoussant les Infidèles. Il y a bien de l'ap-

parence que, dans cet état, on aurait bien eu de la peine à garantir le Prieur de la fureur de ces barbares, s'il ne s'était trouvé parmi les chevaliers un Majorquin, appelé Toreillas, d'une taille extraordinaire et d'une force de corps surprenante, qui, prenant son général dans ses bras, le retire d'abord de la tête du bataillon dans le centre; et de là avec autant de peine que de péril, et malgré une grêle de coups de mousquet qu'il fallut encore essuyer, gagne le bord de la mer.

Le Majorquin, chargé d'un fardeau encore plus honorable qu'embarrassant, y trouva de nouveaux périls. La mer, en cet endroit, était basse, et des bancs de sable fort communs le long de cette côte, empêchaient les plus petites chaloupes de venir à bord. Toreillas ne laisse pas d'entrer dans la mer, et l'eau presque toujours à la ceinture, et avec des peines infinies, il passa d'écueil en écueil, de banc en banc, et gagne enfin un endroit plus profond, où l'esquif de la capitane vint le prendre avec le Prieur.

Dans tout autre corps que celui de Malte, la blessure et la retraite d'un général auraient peut-être ralenti le courage des soldats; mais parmi les chevaliers, tous nés généraux, s'il est permis de parler ainsi, et tous animés du même courage, on ne les vit sensibles qu'à la joie de savoir leur général en sûreté: indifférents sur leur propre perte, il ne leur restait d'inquiétude que pour l'étendard de la Religion et pour empêcher qu'il ne tombât entre les mains des Infidèles.

Le chevalier de La Cassière en était chargé; après

la retraite du Prieur, on délibéra sur le parti qu'il y avait à prendre, et on convint qu'il fallait se tenir toujours serrés, et tâcher, en combattant, de gagner le bord de la mer. Dans ce dessein, on se mit en marche, toujours poursuivis par les Turcs, qui, sachant que les chaloupes ne pouvaient approcher du bord de la mer, s'attendaient bien de tuer les moins diligents, et même tous ceux qui, quoique dans l'eau, se trouveraient à portée de leurs armes à feu.

Pendant cette marche, souvent interrompue, les Chrétiens, approchant de la mer, rencontrent un rocher qui était à la tête d'un défilé, et dont pour prendre haleine, ils s'emparèrent aussitôt. De cet endroit, on voyait à découvert les galères et même les chaloupes qui les attendaient. Il était question de les pouvoir joindre: La Cassière qui aurait sacrifié mille vies plutôt que de hasarder l'étendard de la Religion, représenta aux plus anciens chevaliers que s'ils se portaient tous ensemble et en corps au bord de la mer, les Infidèles qu'ils avaient sur leurs talons, les chargeraient avec plus de fureur que jamais; que pendant que les uns tâcheraient de se sauver dans l'eau, d'autres seraient aux prises avec l'ennemi, et que, dans ce désordre et cette confusion, on ourait risque de perdre l'étendard de St-Jean; mais que, pour prévenir un aussi grand malheur, il fallait que les chevaliers seuls restassent à sa garde, et fissent ferme dans le défilé pour arrêter les Turcs pendant que les blessés et les soldats défileraient insensiblement, et gagne-

raient les uns après les autres les galères et les vaisseaux de la Religion ; et que, quand ils seraient débarrassés de cette multitude incommode, il n'était pas impossible qu'un petit nombre de chevaliers, et dont la plupart savaient nager, en se dispersant, n'échappassent les uns après les autres, à l'opiniâtre poursuite des Infidèles.

Ce projet fut agréé surtout par les soldats, qui les premiers en devaient profiter : et La Cassière leur montrant les esquifs et les chaloupes qui n'étaient pas éloignés : « Sauvez-vous, leur dit-il, « mes amis, et mettez-vous en sûreté, pendant « que mes camarades et moi arrêterons ici nos « ennemis : peut-être serons-nous assez heureux « pour vous suivre de près; mais si nous périssons, la Religion à notre défaut ne laissera pas « sans récompense vos services et le courage dont « vous venez de donner de si bonnes preuves. » Ces soldats partirent, et en défilant les uns après les autres, arrivèrent au bord de la mer, entrèrent dans l'eau, et gagnèrent les vaisseaux qui les attendaient.

Les Turcs ne virent qu'avec une nouvelle fureur qu'une partie de leur proie leur échappait : ils renouvelèrent leur attaque, et tâchèrent de forcer l'entrée du défilé. Mais les chevaliers, toujours intrépides, et l'épée ou la pique à la main, leur présentaient un front redoutable. L'aga, à la tête de sa cavalerie, ne pouvant les faire reculer, fait mettre pied à terre à ses cavaliers, et le sabre à la main, s'avance et se jette dans le défilé. Les Turcs avec leurs larges cimeterres coupent le

long bois des piques, brisent les épées, et se flattent de venir bientôt à bout de ce reste de chevaliers, qu'ils croient n'être plus animés que par leur dése spoir. Mais ces intrépides guerriers, quoique la plupart n'eussent plus pour toute arme que leurs poignards, se prennent corps à corps avec les Turcs, tuent ou blessent ceux qu'il peuvent joindre, et se font craindre et même admirer par ces barbares.

L'aga, persuadé qu'il n'en viendrait à bout que par le feu de la mousqueterie, fait remonter sa cavalerie à cheval. Pendant ce mouvement, Verdalle adressant la parole à La Cassière : « Que « faisons-nous ici, lui dit-il? attendons-nous que « ces Infidèles nous tuent les uns après les autres, « et qu'à notre honte éternelle, l'enseigne de la « Religion tombe entre les mains de ces chiens? « Croyez-moi, mon cher frère, nous touchons « presqu'au bord de la mer; tâchons, en sui- « vant les traces que notre illustre général nous « a marquées avec son sang, de gagner à son « exemple nos galères. L'eau, comme vous sa- « vez, est basse : nous pouvons tous ensemble, « et en faisant quelque effort, arriver au bord, « nous jeter dedans; et s'il se trouve, comme « on le dit, entre les bancs de sable quelques « canaux plus profonds, tout ce que nous sommes « de chevaliers, nous vous porterons tour à tour « avec l'enseigne de notre sainte Religion : et si « un seul de nous la peut sauver, que la mort « arrive après, quand il plaira à Dieu. »

Le Commandeur de La Cassière ne voyant point

d'autre parti à prendre, suivit ce conseil : il se met en chemin avec sa petite troupe, marche serré à l'ordinaire et à grands pas. A l'approche du bord de la mer, les chevaliers se séparent, se dispersent tous d'un côté, et se jettent en différents endroits dans l'eau. La Cassière, soutenu par Verdalle et par d'autres chevaliers, y entre; et avec un courage invincible, et au travers des mousquetades, il tient toujours sa bannière élevée, gagne les chaloupes, y est reçu avec des cris de joie et des acclamations : mais quelques chevaliers, qui pour faciliter sa retraite, avaient fait ferme au bord de la mer, périrent et furent tués par le feu continuel des ennemis.

L'Ordre perdit la plupart des chevaliers et des Frères servants d'armes qui se trouvèrent dans cette malheureuse expédition; et parmi les plus distingués, l'histoire a conservé les noms de Dupuy-Monbrun, Saint-Marcel, d'Avanson, de Brianson, de Bonne, la Rochette, la Roche-Montmort, de La Motte, tous des premières maisons de la province de Dauphiné; Saint-Sulpice, Purpatron, Gilbert, Brichanteau, Beauvais, Nangis, Harancourt, le Plessis-Richelieu, de Gordes, chevaliers de la langue de France, y furent tués : celle d'Italie y perdit les deux Valperge, Sforces et le jeune Strozzi, Grimaldi et Justiniani : et celle d'Espagne, Bérenger, Sotto-Major; Perez Pachieco, Montroy, Touar et Barientos, qui eurent le même sort. Nous ne devons pas oublier le chevalier Poplièze, de la langue d'Italie, et qui en soutenant d'une main l'étendard de la Religion,

que portait La Cassière, fut tué au bord de la mer d'un coup de mousquet; chevalier d'une rare piété, et qui par son exemple et par toute la conduite de sa vie, fit voir que la pratique fidèle et constante des plus austères vertus n'est pas incompatible avec la plus rare valeur.

LIVRE DOUZIÈME.

(1552) Le Prieur de Capoue ayant rassemblé ses vaisseaux, mit à la voile, et avec les débris de ses troupes rentra dans le port de Malte. Ses blessures obligèrent de le porter sur une planche jusques en son hôtel; il était suivi de la plupart de ses officiers qui n'étaient guère en meilleur état que leur général (1). Mais quoique dans cette malheureuse expédition, et par les hasards inévitables à la guerre, il eût perdu un grand nombre de chevaliers, il ne perdit ni la gloire qu'il avait acquise en d'autres occasions, ni la réputation d'un sage et vaillant capitaine : le soldat comme l'officier lui rendirent cette justice, que dans le désespoir de pouvoir vaincre cette foule d'ennemis dont il avait été surpris et environné, on ne l'avait jamais vu donner ses ordres avec plus de sang-froid et combattre en même temps avec un courage plus déterminé. Des témoignages si ho-

(1) Pezani Vicent, Vie de L. Strozzi.

norables, et scellés pour ainsi dire de son sang, lui firent déférer pour la seconde fois le généralat des galères. Comme la mer était son élément, il n'eut pas la patience d'attendre que ses plaies fussent entièrement fermées : il se rembarqua, et pendant tout l'été courut la Méditerranée, jusqu'aux bouches du Nil. Il était la terreur de toutes ces mers ; aucun vaisseau n'osait tenir devant son pavillon ; les corsaires les plus braves l'évitaient avec soin. Il ne laissa pas d'en prendre plusieurs qu'il mit à la chaîne ; et des flottes entières de marchands, malgré leur escorte, tombèrent en sa puissance ; il les conduisit dans les ports de la Religion, et avec ces prises il y ramena l'abondance et la joie.

Pendant qu'on célébrait à Malte son retour, avec ces transports inséparables des heureux succès, il arriva une nouvelle tout autrement importante pour l'Ordre, et surtout pour les chevaliers anglais. Un vaisseau de cette nation, commandé par le capitaine Hosmadan, entra dans le port : cet officier avait le caractère d'envoyé de Marie, reine d'Angleterre ; il eut en cette qualité audience du Grand-Maître, auquel il présenta une lettre de la part de cette princesse, qui lui marquait que Dieu l'ayant placée sur le trône de ses ancêtres, elle avait résolu, pour la décharge de sa conscience, de rendre à son Ordre toutes les commanderies et tous les biens dont les rois Henri VIII, son père, et Edouard VI, son frère, s'étaient injustement emparés. Elle finissait sa lettre par l'exhorter, et le conseil de la Religion,

à envoyer incessamment à Londres quelques chevaliers munis de pouvoirs suffisants pour les rétablir dans la possession des commanderies de leur Ordre.

Une nouvelle aussi surprenante causa bien de la joie à Malte et surtout parmi les chevaliers anglais, qui regardaient cette heureuse révolution comme des prémices du rétablissement de la véritable religion dans leur patrie. Mais parmi une nation aussi avide, cette restitution ne se termina pas sans de grandes difficultés. Pour l'intelligence d'une affaire de cette importance, il faut se souvenir de ce que nous avons déjà dit dans le Livre dixième des motifs injustes qui avaient engagé Henri VIII à usurper dans ses Etats les biens des commanderies et des monastères. Et peut-être que pour mettre ce point d'histoire dans tout son jour, il ne sera pas inutile de rapporter ici sommairement les dernières actions de ce prince, et ce qui se passa en Angleterre à sa mort, pendant le court règne du jeune Edouard, son fils, et le commencement de celui de la reine Marie, sa fille aînée. Henri, sentant approcher sa fin, régla décisivement l'ordre de sa succession, qui, par l'inconstance de ses mariages, avait souvent varié. Depuis sa séparation d'avec Catherine d'Arragon, sa première femme, il en avait épousé cinq autres, dont la plupart n'étaient sorties du trône que par une mort violente ou un divorce forcé.

Cette polygamie successive pouvait troubler l'Etat après sa mort, et faire naître des guerres civiles entre ses enfants. Le parlement, autorité

vivante et suprême de cette nation, lui laissa la liberté de régler le rang de ses héritiers. En vertu de cet acte, et quelque temps avant sa mort, il avait reconnu pour son successeur le prince Edouard, à peine âgé de neuf ans et demi, issu de Jeanne de Seymour, sa troisième femme: et pour soutenir toujours aux yeux du public la répudiation de Catherine d'Arragon, il avait déclaré bâtarde la princesse Marie, sa fille aînée, quoique avant son divorce il l'eût reconnue pour princesse de Galles, titre affecté aux héritiers présomptifs de la couronne. La princesse Elisabeth, fille d'Anne de Boulen, la seconde de ses femmes, succéda à sa sœur dans ce grand titre, qu'elle perdit à son tour après le supplice de sa mère. Le roi, leur père, pour gratifier sa troisième femme, avait fait passer dans le parlement un acte solennel qui les privait l'une et l'autre de la succession à la couronne: peu de jours avant sa mort, il les rétablit dans leurs droits, et il les reconnut pour ses héritières, si le prince Edouard mourait sans postérité.

Ces deux princesses étaient aussi opposées par leur caractère, que par les intérêts différents de leur naissance. L'aînée élevée par une mère espagnole, et sortie de son côté des rois d'Arragon et de Castille, était zélée catholique et fortement attachée au Saint-Siége.

Comme les prétentions d'Elisabeth tombaient par la légitimité du mariage d'Henri VIII avec Catherine d'Arragon, mère de Marie, des protestants cachés, créatures d'Anne de Boulen,

avaient élevé sa fille dans un grand éloignement et une espèce de mépris pour la puissance des clés. C'était la partie la plus essentielle de la religion ; d'ailleurs assez indifférente sur les dogmes, d'un génie souple et aisé, qui prenait facilement toutes sortes de formes : fière ou caressante, selon qu'il convenait à ses intérêts ; à peine âgée de treize ans, on voyait déjà comme une ombre de cette habileté qui fit depuis l'étonnement de toute l'Europe. Le roi son père finit malheureusement ses jours dans le schisme, dont il était auteur, également ennemi du Saint-Siége et des protestants ; et ce prince qui, par une entreprise téméraire, avait voulu se mêler de réformer la Religion, mourut dans une cruelle incertitude de son sort.

Sa mort excita de nouveaux troubles dans l'Angleterre : les véritables catholiques soupiraient après l'extinction du schisme : mais ce n'était pas le parti le plus puissant. Une foule de protestants qui jusqu'alors avaient été retenus par la crainte des supplices, levèrent le masque, et inondèrent la cour, la capitale et les provinces. Plusieurs évêques même se déclarèrent ouvertement en faveur de l'hérésie ; et afin que son établissement fût durable, on éleva le jeune roi dans les principes des sacramentaires. Le régent, ses précepteurs et les officiers de sa maison ne lui parlaient des plus saints de nos mystères, que comme d'une idolâtrie.

Ce prince ne respirait qu'un air empoisonné : on prévint et on séduisit sa raison dans un âge

auquel il ne pouvait encore faire un juste discernement. Il embrassa la doctrine des protestants, qu'on lui représentait continuellement comme plus conforme à l'Evangile ; et il eut le malheur d'errer avec cette confiance que la vérité seule devrait inspirer.

Le parlement, par de nouvelles lois, autorisa ce changement : la messe fut abolie, les images enlevées des temples, les livres saints traduits d'une manière infidèle, et qui favorisait les opinions dominantes. Le service divin fut célébré en langue vulgaire, le mariage permis au clergé ; et ce qui était plus important pour l'avide courtisan, tout ce qui restait de biens ecclésiastiques, devint la proie de gens qui faisaient consister toute leur religion à ruiner la religion même. C'est ainsi que l'Angleterre se précipita du schisme dans l'hérésie.

Quelques évêques, dans le royaume, firent des efforts impuissants pour inspirer au peuple de leurs diocèses une juste horreur de ces nouveautés. Le clergé était méprisé ; le schisme avait rompu cette union si nécessaire avec le Saint-Siége, le centre de la religion. Ce n'est pas qu'en ce temps-là l'Angleterre ne comptât parmi ses évêques des hommes savants et de mœurs irréprochables. Mais, quoique opposés à l'hérésie, soit pour parvenir à l'épiscopat, soit pour obtenir d'autres bénéfices, ils avaient eu la faiblesse de souscrire à la prétendue primauté de Henri VIII. Plusieurs même, contre leurs propres lumières, avaient été assez lâches pour écrire en faveur du schisme de ce prince. En vain, après sa mort, ils tentè-

rent de s'opposer au progrès que faisait l'hérésie: on leur fit un crime de leur zèle tardif; ils se virent exposés à la rigueur des ordonnances du parlement. Ce fut même un prétexte pour les dépouiller de leurs riches bénéfices: les uns furent déposés; on en emprisonna d'autres, et tous expièrent par une longue persécution, la faute de s'être séparés par complaisance pour la cour, de l'unité de l'Eglise.

La mort du jeune roi, arrivée le 6 de juillet, produisit en Angleterre de nouvelles révolutions. Ce royaume était alors gouverné par le duc de Nortumberland, régent ou premier ministre, seigneur plein d'ambition, et qui, pour faire régner son fils en la place de son maître, lui avait fait épouser Jeanne Gray, fille du duc de Suffolc, et issue de Marie d'Angleterre, sœur de Henri VIII. Pour approcher cette jeune dame du trône, peu de jours avant la mort du roi Edouard, sous prétexte que les deux princesses étaient nées de mariages équivoques, il lui avait suggéré un testament qui faisait revivre leur exhérédation. Ce testament, à leur préjudice, appelait Jeanne Gray à la couronne. En vertu de cet acte, auquel on avait mis le grand sceau, cette jeune dame avait été proclamée reine d'Angleterre. Mais, quoique Marie fût reconnue pour catholique très zélée, les provinces et la capitale ensuite, détestant cette usurpation, se déclarèrent en faveur de cette princesse avec tant d'ardeur et de zèle, que, sans combattre et sans répandre de sang, elle se vit en peu de jours maîtresse du

›yaume et même de la personne de ses ennemis.
La Providence divine l'ayant conduite comme
ır la main sur le trône, ses premiers soins fu-
ınt de lui en marquer sa reconnaissance par le
ıtablissement de la véritable religion, et par la
ıunion de ses Etats dans le sein de l'Eglise. Pour
ıxécution d'un aussi grand dessein, il fallait
ire casser tous les actes des parlements précé-
ınts qui avaient autorisé le divorce de Henri VIII,
n schisme, et, depuis sa mort, l'établissement
l'hérésie. L'entreprise n'était pas sans de gran-
s difficultés; les évêques nouveaux, si on peut
›nner ce nom à des intrus, les lords et les grands
l'Etat, faisaient la plupart une profession ou-
rte des opinions nouvelles: ceux qui n'étaient
s infectés de l'hérésie, adhéraient au schisme,
ne voulaient pas entendre parler de se remet-
ı sous l'autorité du Saint-Siége. Les ministres de
reine lui firent envisager que, pour faire réussir
ıussi grands projets, elle avait besoin d'être
utenue par un mari puissant et autorisé; et
rtout qui fût zélé catholique.

On comptait parmi les prétendants plusieurs
inces ou seigneurs anglais et étrangers; Phi-
›pe d'Autriche, jeune prince, fils unique de
mpereur Charles-Quint, était sur les rangs, et
rgent de l'empereur son père, avait mis dans
ı intérêts les principaux ministres de la
ine. La plupart des catholiques anglais sou-
itaient que le choix de la reine tombât sur le
rdinal Polus qui n'était que diacre; ou sur
jeune Courtenay, son cousin. Polus descendait,

par sa mère, du duc de Clarence, frère d'E douard IV, et l'aïeule de Courtenay était fill du même Edouard, et sœur de la mère d Henri VIII.

On révérait la sagesse du cardinal anglais, un vie sans reproches, sa science, sa capacité et s prudence. Courtenay se distinguait par les agré ments de sa personne; la reine se sentait entraî ner par un penchant secret que ce jeune seigneu inspirait sans art et sans dessein, aux personne les plus indifférentes. Il avait un air si noble, e tant de grâces dans ses manières, que cette prin cesse, tout austère qu'elle était, ne pouvait s'empê cher de le voir avec un plaisir secret. Sa présenc seule effaçait en un instant tous les raisonnement politiques de ses ministres, qui s'étaient déclarés e faveur du fils de l'empereur. Et il est certain qu dans les premiers mouvements d'une inclinatio naissante, cette princesse aurait préféré Courtena au sage Polus, et même à Philippe d'Autriche, si c jeune seigneur, par sa dissipation et l'irrégularit de sa conduite, n'eût pas lui-même ruiné de si fa vorables dispositions. Il s'aperçut du faible que l reine avait pour lui, et il fut assez hardi pou laisser voir qu'il l'apercevait sans y répondre.

Antoine, seigneur de Noailles, résidait alor auprès de la reine en qualité d'ambassadeur d Henri II. Ce ministre pénétra la disgrâce de Cour tenay avant même qu'il s'en aperçût. Il n'oubli rien pour l'éclairer sur ses véritables intérêts mais il avait affaire à un jeune homme qui n'e connaissait point d'autres que ceux de ses plaisirs

Il était assez indifférent pour la France, que la reine l'épousât ou Polus : l'intérêt de Henri II consistait uniquement à traverser le mariage de cette princesse avec le fils de l'empereur. Son ambassadeur représentait continuellement aux principaux seigneurs anglais, que, par cette alliance, ils s'exposaient à voir leur royaume devenir province d'Espagne, l'inquisition s'y établir ensuite, les assemblées du parlement abolies, ou du moins suspendues, et dégénérer à la fin en pures cérémonies. Les Anglais et surtout les protestants, sentaient bien tout ce qu'ils avaient à craindre de cette alliance. La reine reçut à ce sujet plusieurs adresses et différentes requêtes : il y eut même quelque soulèvement dans les provinces : mais l'argent de l'empereur et l'habileté des ministres de la reine, surmontèrent tous ces obstacles. Cette princesse épousa Philippe d'Autriche : un point important manquait à la satisfaction de l'empereur. Ce n'était pas assez que le prince son fils eût épousé la reine, il fallait encore en faire un roi d'Angleterre, et qu'il fût couronné en cette qualité. Cette cérémonie si essentielle pour l'autorité souveraine, dépendait du parlement. Mais il n'était pas aisé de disposer de ces grandes assemblées. Ceux qui avaient fait paraître le plus d'éloignement pour le mariage de la reine, et ceux même qui, par complaisance, l'avaient favorisé, se réunirent en cette occasion. L'ambassadeur de France, du fond de son palais, conduisait tous les mouvements de ce parti. Pendant que toute la cour était espagnole, il avait su

rendre le parlement français. Et, par ses soins et son habileté, Philippe, sans pouvoir parvenir au titre de roi d'Angleterre, fut réduit à la seule qualité de mari d'une reine bien plus âgée que lui. Marie ne laissa pas de tirer des avantages considérables de cette alliance. La part qu'un prince aussi puissant et aussi redoutable que l'empereur prit dans les affaires du gouvernement, facilita l'exécution de tous les desseins de la reine; du consentement du parlement, l'hérésie fut proscrite, et le culte de la véritable religion rétabli. Polus, revêtu de la dignité et des pouvoirs de légat du pape Jules III, éteignit depuis le schisme, mais sans oser exiger ni pénitence, ni restitution des biens ecclésiastiques : il fallut d'abord pardonner sans condition, des fautes qu'il eût été dangereux de vouloir punir. On se contenta des fières satisfactions des Anglais, qui reçurent les grâces du Saint-Siége avec une indifférence qui faisait bien voir que le corps de la nation y tenait beaucoup moins qu'à ses intérêts temporels.

On remit à des conjonctures plus favorables le projet d'arracher des mains des protestants tous ces grands biens de l'Eglise dont ils s'étaient emparés. La reine par le conseil de Polus, et pour donner l'exemple à ses sujets d'une pareille restitution, déclara que sa conscience ne lui permettait pas de tenir plus longtemps les biens de l'Eglise que le feu roi son père avait réunis à son domaine : elle s'en dépouilla sur-le-champ, et les remit à leurs titulaires.

Ce fut le sujet du voyage que fit à Malte le capitaine Hosmadan. On jugera aisément combien tout l'Ordre, et surtout les chevaliers anglais furent sensibles à une nouvelle aussi agréable. Le Grand-Maître et le conseil écrivirent à la reine pour la remercier de la justice qu'elle rendait à la Religion; et le Commandeur de Montferrat fut envoyé en Angleterre pour travailler à cette grande affaire, de concert avec les ministres. L'Ordre, à l'arrivée du Commandeur, rentra sans peine dans ses biens, et ce chevalier, autorisé par le Grand-Maître et le conseil, pour marquer leur reconnaissance à la reine, conféra le prieuré de Saint-Jean, avec le titre de Grand-Croix, au chevalier Richard Sceley, un des seigneurs anglais qui étaient le mieux dans l'esprit de cette princesse, et qui avaient eu le plus de part dans cette négociation. Jacques Sceley, son frère, à sa considération, obtint une autre commanderie. On donna celle de Munigton au chevalier Olivier Starqueï, pour honorer en sa personne les sciences et les belles-lettres, où il avait fait de grands progrès; à la recommandation de l'empereur, dont l'autorité depuis le mariage de son fils influait beaucoup dans les conseils, on conféra le titre de Bailli de l'Aigle au Commandeur Fulster, ce Majorquin de la langue d'Arragon, dont nous avons parlé dans le Livre précédent au sujet de la perte de Tripoli, et du procès qui fut intenté au Commandeur Vallier, Grand-Maréchal de l'Ordre.

(6 septembre 1553.) Le Grand-Maître d'Omèdes ne vit point l'entière consommation de cette

grande affaire. Il était mort dès le commencement de septembre de l'année précédente : seigneur qui au siége de Rhodes avait fait preuve de sa valeur, et affectait d'ailleurs un grand air de réforme et de dévotion; mais impérieux, vindicatif, avare, et qui pour enrichir sa famille, ruina la Religion, par la disposition qu'il avait faite de son vivant, en fraude de la loi, et contre les statuts de l'Ordre. Sa dépouille fut réduite à si peu de chose, que plusieurs chevaliers, indignés de voir qu'il eût détourné les principaux effets de sa succession en faveur de ses neveux, proposèrent de leur laisser le soin de ses funérailles; mais les seigneurs du conseil rejetèrent cette proposition comme indigne de la générosité et de la grandeur de l'Ordre. Les obsèques se firent à l'ordinaire aux dépens de la Religion, et avec une magnificence plus convenable à sa dignité, qu'au mérite de sa personne.

Peu de jours après son décès, on assembla le chapitre pour lui donner un successeur. Le Prieur de Capoue paraissait avoir des prétentions bien fondées pour cette élection. Ses partisans dans le conclave firent valoir sa valeur et son expérience dans le commandement des armées. Mais Gagion ou Gagnon, Grand-Conservateur, prenant la parole : « Si dans le choix que nous sommes obligés « de faire, dit-il aux commissaires, il n'était « question que d'élire un grand capitaine, je ne « crois pas que nous puissions avec justice refu- « ser nos suffrages au Prieur de Capoue : mais il « s'agit aujourd'hui de donner à tout l'Ordre,

« non-seulement un chef plein de valeur, mais « encore un père commun, sans esprit de parti, « également attentif à conserver à la Religion la « bienveillance de tous les princes chrétiens, et « qui évite surtout avec grand soin d'embarras- « ser l'Ordre dans leurs différends : c'est ce que je « n'ose espérer du Prieur de Capoue. Vous savez, « ajouta-t-il, sa passion pour la liberté de sa pa- « trie, et dont Philippe Str ozzi son père a été la « première victime; si nous le mettons à notre « tête, et qu'il se voie maître de nos vaisseaux « et de nos galères, qui doute, quoique sous d'au- « tres prétextes, qu'il ne tourne toutes les forces « de la Religion contre les Médicis ; que pour « venger la mort de son père, il n'attaque leurs « flottes ; qu'il ne porte même le fer et le feu le « long des côtes de la Toscane? Et pour lors « l'empereur, qui regarde la fortune et l'élévation « des Médicis comme son ouvrage, ne manquera « pas de nous rendre responsables des entreprises « du Grand-Maître. Cosme lui-même, le chef de « cette maison, prince si habile, pour se ven- « ger et pour faire diversion, saura bien nous « susciter des ennemis parmi les potentats d'Ita- « lie, ses alliés; et qui sait même si ce nouveau « souverain, qui passe pour le plus grand poli- « tique de son siècle, et qui a des relations et « des intelligences jusqu'à Constantinople, n'atti- « rera pas les armes du Grand-Seigneur contre « Malte? Et si une fois nous nous rendons sus- « pects et odieux à l'empereur, maître des royau- « mes de Naples et de Sicile, d'où pourrons-

« nous, si nous sommes assiégés, espérer du « secours contre les Infidèles? »

Ce discours que l'amour seul et un sincère attachement pour le bien de l'Ordre avait inspiré à cet électeur, fit beaucoup d'impression sur l'esprit des autres commissaires. Les Commandeurs Pascatore et Bernardin Parpaille appuyèrent fortement ces réflexions; ceux même qui avaient pris des engagements secrets avec le Prieur de Capoue, et qui s'étaient déclarés d'abord en sa faveur, revinrent à l'avis du Conservateur : tous s'exhortèrent mutuellement, et convinrent dans le choix qu'ils allaient faire, de n'avoir égard qu'au bien seul de la Religion. Après s'être affermis dans une résolution si louable, ils élurent d'une commune voix pour Grand-Maître, Frère *Claude de La Sangle*, chevalier de la langue de France, et Grand-Hospitalier.

(1554) Ils firent ce choix pendant qu'il résidait à Rome auprès du pape en qualité d'ambassadeur de l'Ordre : preuve que dans cette élection il n'y entra ni cabale, ni esprit de parti, et que les commissaires n'y furent déterminés que par des principes de justice, et par les mouvements de leur conscience. La nouvelle de son élection ne fut pas plus tôt sue à Rome, que le gouverneur du château Saint-Ange, par ordre exprès du pape, l'annonça par une décharge de toute son artillerie. Ce fut comme une fête publique dans cette capitale de la chétienté : la plupart des cardinaux, les ambassadeurs, les principaux prélats de la cour et les barons de Rome visitèrent

en cérémonie le nouveau Grand-Maître. Le pape l'envoya féliciter sur sa dignité par son maître de chambre ; et quand il fut au palais pour lui prêter le serment ordinaire d'obéissance , ce pontife le fit dîner à sa table en public , et n'oublia aucun des honneurs dus à son mérite et à sa dignité.

Le Grand-Maître ne fut pas plus tôt débarrassé du cérémonial et des visites qu'il avait été obligé de rendre, qu'il songea à partir pour Malte. Les galères de la Religion commandées par le Prieur de Capoue, le vinrent prendre jusqu'à Terracine, le conduisirent en Sicile, et il entra dans le Phare de Messine le 12 de décembre. Don Juan de Vega, vice-roi de l'île, l'attendait avec impatience dans cette grande ville. Depuis le siége et la prise de Méhédia où ils s'étaient trouvés l'un et l'autre, comme nous l'avons rapporté dans le Livre onzième, il s'était formé entre eux une liaison, ou pour mieux dire une espèce de correspondance, mais où il entrait plus de politesse que de sincère confiance. L'Espagnol, fastueux dans ses démonstrations, pour lui faire connaître la joie qu'il avait de son élection , fit dessein de lui en donner des marques publiques à son entrée, et pendant son séjour dans Messine. Cependant dans les honneurs qu'il méditait lui rendre , pour ne rien faire au préjudice de sa propre dignité , il fit examiner par les plus habiles jurisconsultes les droits, les priviléges des Grands-Maîtres, et les rangs qu'on devait leur déférer. Oliveti , avocat fiscal de Messine, lui porta à ce sujet un passage de Chas-

sané (1), fameux jurisconsulte, qui dans son Traité de la gloire du monde, et en parlant des dignités ecclésiastiques, préfère celle des Grands-Maîtres au cardinalat même. Le vice-roi muni de cette autorité, et avant l'arrivée du Grand-Maître, l'avait envoyée par un courrier exprès à l'empereur, et il lui avait demandé ses ordres sur la conduite qu'il devait tenir. Ce prince lui fit savoir par un seigneur de sa cour, appelé d'Acugna, qu'il ne devait point craindre d'excéder dans les honneurs qu'il rendrait au chef d'un Ordre qui servait de boulevard à ses Etats d'Italie. Mais comme ce prince ne faisait jamais rien sans des vues secrètes d'intérêt, il avait chargé son envoyé de faire de sa part au Grand-Maître des propositions dont nous aurons lieu de parler dans la suite.

Le vice-roi, instruit des intentions de l'empereur, alla à la tête du conseil, de tout le corps de la noblesse, et des magistrats de la ville, prendre le Grand-Maître dans la capitane de la Religion, et jusqu'à la poupe de son vaisseau; et pour lui

---

(1) Crederem quòd iste magnus magister Rhodi papam præcedere deberet, omnes patriarchas, cardinales et alios pontifices ecclesiasticos, et cum videatur tantæ esse dignitatis cujus est patriarcha, quòd post imperatorem et alios principes habentes jura imperii, ut sunt reges Franciæ et Hispaniæ, quòd præcederet omnes principes recognoscentes superiorem, et non habentes jura imperii; putà reges subditos imperio, et quoscumque duces; habet enim sub se magnos principes, et est maximè honoratus.

faire plus d'honneur, quand il fut question d'en sortir, il voulut marcher seul immédiatement devant le Grand-Maître, comme il aurait fait devant son souverain. Ce prince entra ensuite dans Messine au bruit de l'artillerie ; il trouva la garnison et les bourgeois sous les armes : on le logea dans le plus magnifique palais de la ville, et il y fut reçu et servi, soit à la chapelle ou à table, avec les mêmes honneurs qu'on rendait autrefois aux anciens rois de Sicile.

L'envoyé de l'empereur ; et qui était chargé de ses ordres, le félicita de sa part sur sa nouvelle dignité ; et dans une audience particulière qu'il en eut peu de jours après, il lui fit part de ses instructions, et des propositions qu'il était chargé de lui faire de la part de son maître. Les généraux de ce prince, comme nous l'avons dit, avec les secours des chevaliers de Malte, avaient assiégé et conquis la ville de Méhédia ou Africa ; dont ils avaient chassé le corsaire Dragut. Mais une conquête si éloignée des autres Etats de l'empereur, l'obligeant à de grands frais et à y tenir une garnison nombreuse, son dessein était d'engager le Grand-Maître à y transporter le couvent entier et son domicile. Par ce nouvel établissement, il se flattait que tout l'Ordre serait intéressé à veiller à la défense du fort de la Goulette, et qu'il ferait encore respecter son autorité dans le royaume de Tunis, alors feudataire de la couronne de Castille.

Son envoyé, pour faire réussir ses vues, dans l'audience qu'il eut du Grand-Maître, lui témoi-

gna que l'empereur était sensiblement touché de la perte que l'Ordre avait faite de la ville de Tripoli ; que pour la remplacer, il offrait de lui céder en pure propriété celle de Méhédia : place, dit-il, fortifiée régulièrement, et d'où les chevaliers pourraient étendre leur domination dans le continent de l'Afrique ; que la conquête de cette place étant due à leur valeur, et que lui-même y ayant eu tant de part, si la Religion y transportait son domicile, il serait justement regardé comme le fondateur de cette seconde Rhodes ; que pour contribuer aux frais nécessaires à la défense de la place, l'empereur qui ne distinguait point les intérêts de l'Ordre des siens propres, lui assignerait à perpétuité sur les revenus de la Sicile, une pension annuelle de soixante-douze mille livres.

Le Grand-Maître lui répondit avec beaucoup de politesse, qu'il éprouvait dans cette occasion une suite constante des bontés et de la bienveillance dont l'empereur honorait son Ordre. Mais pour ne pas s'engager mal à propos, il lui dit qu'il ne lui était pas permis sans la participation du conseil, d'accepter une proposition de cette conséquence ; et que, s'il voulait l'accompagner jusqu'à Malte, l'affaire s'y traiterait en sa présence, et qu'il serait témoin du désir sincère qu'il avait de complaire en toutes choses à l'empereur. Le Grand-Maître, suivi de cet ambassadeur, et accompagné d'une escorte nombreuse de chevaliers italiens, s'embarqua sur les galères de l'Ordre ; après avoir doublé le cap Passaro, il entra dans

le canal de Malte, et débarqua heureusement à la cale de St-Paul. Comme il se trouva proche de la cité notable, alors capitale de l'île, on lui proposa d'y passer; mais son élection à la Grande-Maîtrise ne lui donnant encore d'autorité que sur les chevaliers, pour pouvoir l'étendre jusque sur les habitants et sur les sujets de l'Ordre, il avait besoin d'une concession particulière, émanée du conseil complet. Ce fut la raison qui lui fit différer son entrée dans cette ville. Il obtint bientôt du conseil les titres nécessaires pour établir sa puissance dans toute l'île; et après quelques jours, il fut proclamé solennellement prince de Malte et de Goze.

Ses premiers soins, après avoir pris possession de sa dignité, furent de donner audience à l'ambassadeur de l'empereur : cette cérémonie se passa en plein conseil. Le Grand-Maître, pour honorer l'empereur dans la personne de son ministre, s'avança quelques pas au-devant de lui; et après l'avoir fait asseoir à côté de son fauteuil, il le pria d'exposer à la compagnie le sujet de sa commission. D'Acugna, après avoir présenté sa lettre de créance, et qu'on en eut fait la lecture, représenta à toute l'assemblée l'affection dont l'empereur son maître honorait tout l'Ordre; qu'après la prise de Rhodes, l'ayant vu abandonné de la plupart des princes chrétiens, et errant en différentes contrées d'Italie, il s'était généreusement dépouillé des îles de Malte et du Goze, pour en gratifier les chevaliers : présent magnifique, dit-il, et si digne de la piété d'un

si grand prince; que touché depuis de la perte de Tripoli, et pour les en dédommager, il l'avait envoyé exprès pour leur offrir la ville d'Africa ou Méhédia, place située sur les côtes d'Afrique, hors d'insulte par ses fortifications, d'où ils pourraient étendre leurs conquêtes dans tout le continent. L'habile ambassadeur ajouta que le terroir de Malte étant stérile et incapable de produire du blé, l'Ordre pour pouvoir subsister et s'y maintenir, était obligé d'en tirer des contrées éloignées et séparées par la mer; au lieu que la Religion trouverait dans le territoire dépendant d'Africa, des cantons fertiles et abondants en grains. Il finit son discours en priant les chevaliers de considérer que l'île de Malte était sans places fortifiées, et que si les flottes et les armées du Grand-Seigneur y faisaient une descente, et s'attachaient au siége de la principale place, comme l'Ordre en était menacé, ils n'éviteraient jamais, malgré toute leur valeur, le triste sort qu'ils avaient essuyé à Rhodes.

Le Grand-Maître, après avoir remercié l'empereur de la continuation de ses bontés, prit les avis de l'assemblée. D'un commun consentement et avant que de se déterminer décisivement sur cette proposition, on résolut d'envoyer huit anciens Commandeurs à Africa, pour en reconnaître la situation, les forces et l'étendue du territoire. Ces Commissaires partirent aussitôt, et à leur retour, ils rapportèrent au conseil que cette place, bâtie sur une pointe de terre qui avançait dans la mer, et dont elle était environnée de tous

côtés, était considérable par l'étendue de son circuit, par la quantité de maisons dont elle paraissait remplie, et par ses fortifications; que la ville et le château étaient entourés de murailles fort élevées, d'une épaisseur extraordinaire, et flanquées de tours garnies d'artillerie; qu'ils y avaient trouvé un arsenal garni d'un grand nombre de canons; qu'il n'y manquait qu'un port d'un abri assez sûr pour les grands vaisseaux; que les dehors de la place et les collines voisines étaient ornés de maisons de plaisance, de vergers et de vignobles; que ce qu'il y avait de terres labourables aboutissait à une montagne qui traverse de l'orient au couchant, et que, derrière cette hauteur, on découvrait de vastes campagnes et des pâturages dont les Arabes du pays étaient les maîtres, et où ils faisaient ordinairement paître leurs troupeaux.

Ces Commissaires déclarèrent ensuite qu'une place aussi vaste ne se pouvait conserver sans une nombreuse garnison entretenue en tout temps pour la défendre contre les princes et les peuples d'Afrique, qui ne souffriraient pas volontiers que la Religion s'établît impunément si près de leurs Etats; qu'il fallait s'attendre à être tous les jours aux mains avec les Arabes, qui étendraient leurs courses jusqu'aux portes de la place; qu'en cas d'un siége, l'éloignement de l'Europe ne permettait pas d'en espérer un prompt secours; que contre l'esprit de l'Ordre, et au préjudice de toute la chrétienté, il faudrait, pour ainsi dire, abandonner la mer et la défense de tous les vaisseaux

chrétiens, pour porter leurs armes dans le fond des terres, et resserrer les frontières de leurs voisins; mais que leurs ancêtres, bien plus puissants qu'ils ne l'étaient, n'avaient jamais entrepris d'étendre leurs Etats par des conquêtes presque toujours injustes; et que depuis celle de Rhodes dont ils avaient chassé des corsaires, l'Ordre n'avait jamais employé ses forces que pour le secours des princes chrétiens, ou pour la sûreté ou la défense des particuliers qui naviguaient dans la Méditerranée. Ce rapport fait par d'anciens guerriers et des chevaliers pleins de zèle pour la discipline de leur Ordre, détermina le conseil à rester à Malte; et il y fut engagé surtout par la considération de l'éloignement, de la difficulté du passage, et de la répugnance que pourraient avoir les princes et les seigneurs de la chrétienté de voir leurs enfants, en prenant la croix de l'Ordre, confinés, pour ainsi dire, dans les déserts de l'Afrique. L'Ordre, par deux députés qu'il envoya à l'empereur, lui fit agréer cette disposition; et pour apaiser le vice-roi de Sicile, qui pour s'en venger refusait la traite ordinaire des grains que le couvent tirait de cette île, le Grand-Maître et le conseil ayant appris qu'un grand nombre de corsaires en infestaient les côtes et avaient paru devant Palerme, y envoya cinq galères bien armées, commandées par le Prieur de Capoue. Ce seigneur se disposa à partir incessamment. Outre qu'il se regardait en mer comme dans son élément, il s'était aperçu qu'il était moins agréablement à Malte, depuis qu'on

soupçonna qu'un de ses principaux domestiques, pour le venger de l'exclusion que lui avaient donné, dans la dernière élection, le Conservateur Gagnon, et les Commandeurs Pascatore et Bernardin Parpaille, les avait tous trois empoisonnés : ce qui précipita son départ.

A peine était-il arrivé à Palerme, qu'il y reçut, par une voie détournée, des lettres du seigneur Pierre Strozzi, son frère aîné, qui lui donnait avis que le roi de France lui avait confié le commandement de son armée de terre en Italie; que ce prince l'avait chargé de l'exhorter à reprendre en même temps le généralat de ses galères. Il ajoutait qu'ils ne pouvaient jamais trouver l'un et l'autre d'occasion plus favorable pour venger la mort de leur père ; qu'ils agiraient de concert par terre et par mer, et qu'il le conjurait de sacrifier ses ressentiments particuliers contre les ministres de la France, à l'amour et à la liberté de leur patrie. Le mécontentement que le Prieur avait de la cour de France, céda aux pressantes instances de son frère et à la haine qu'il conservait dans le cœur contre Cosme de Médicis; pour toute réponse, il fit savoir à son frère qu'il le joindrait bientôt. Il était question de sortir du port de Palerme sans donner de l'ombrage au vice-roi, et sans que ce ministre pût pénétrer ses desseins.

Soit que le roi d'Espagne eût été averti par ses espions que le commandement des galères de France était destiné au Prieur, soit qu'en voyant que son frère allait commander en Italie, il se

doutât seulement qu'il ne manquerait pas de faire tous ses efforts pour attirer le Prieur dans le même parti, ce prince avait envoyé des ordres secrets au vice-roi de Sicile, en cas que ce Prieur entrât dans quelque port de l'île, de l'observer avec soin, et au moindre indice qu'il découvrirait de quelque intelligence entre les deux frères, de faire arrêter le cadet. Il ne faisait alors que d'arriver à Palerme; au travers des feintes caresses dont le vice-roi le comblait, il y démêla un air d'inquiétude, qui lui fit voir qu'il était suspect et observé. Pour se tirer de ses mains, il envoya de grand matin un de ses officiers qui avait toute sa confiance, sur un léger brigantin, sous prétexte d'aller à la découverte le long des côtes de l'île, avec ordre, après avoir passé quelques heures à la mer, de revenir, sans faire entrer son brigantin dans le port, de se rendre chez le vice-roi, et de lui dire en sa présence, et en quelque état qu'il le trouvât, qu'il avait aperçu, dans une cale qui n'était pas éloignée, trois galiotes de Barbarie. Le Prieur ayant congédié cet officier, se rendit chez le vice-roi, où il devait dîner. Mais avant qu'on se mît à table, il ne l'entretint que des mauvais offices qu'il avait recus du connétable de Montmorency, des pernicieux desseins que ce seigneur français avait, dit-il, formés contre sa vie, et de la passion qu'il avait de s'en venger, s'il en trouvait jamais l'occasion. Pour justifier son ressentiment, il lui fit voir plusieurs lettres qu'il avait reçûes de France, où quelques-uns de ses amis, qui n'étaient pas instruits des intentions du roi, lui mandaient

d'éviter d'entrer dans les ports de ce royaume; s'il ne voulait s'exposer à être arrêté.

Le vice-roi trompé par cette feinte confidence, et dans le dessein de l'attacher au service de l'empereur, son maître, exagéra l'ingratitude des Français, et l'assura que quand il quitterait le généralat des galères de sa Religion, il trouverait à la cour d'Espagne des emplois dignes de sa naissance et de sa valeur. On se mit ensuite à table, et pendant le repas on vit arriver dans la salle cet officier que le Prieur avait envoyé à la mer, qui, avec un air empressé, lui dit qu'il avait découvert dans une anse quelques galiotes de corsaires, et qu'il serait aisé, avec un peu de diligence, de les surprendre. Le Prieur avec une joie apparente, se leva brusquement, et adressant la parole au vice-roi: « Je vous en rendrai bon « compte, lui dit-il, et j'espère de vous les amener « avant que vous soyez sorti de table. »

Les galères dont il avait le commandement étant toutes armées, il sortit du port, se mit en mer, et après avoir pris le large, il tourna tout court du côté de Malte, où il aborda sans obstacle. Soit que depuis la mort du Conservateur et des deux Commandeurs il fût suspect et odieux à leurs parents et à leurs amis, soit qu'il crût que dans les circonstances présentes, le service de la France était incompatible avec celui de la Religion, il se démit du généralat des galères, et le Commandeur Parisot de La Valette fut son successeur. Le Prieur déchargé de cet emploi, déclara qu'ayant deux galères à lui et une troisième qui appartenait à

son frère, il était résolu d'aller de son chef en course, et de faire la guerre pour son compte à tous les corsaires qu'il rencontrerait. Plusieurs jeunes chevaliers de toutes nations, attirés par sa réputation, se présentèrent pour le suivre: toute la jeunesse voulait apprendre sous un si grand capitaine l'art de la guerre et de la navigation. Il reçut sur ses galères ceux qui se présentèrent, et sortit du port: mais il ne fut pas plus tôt à la hauteur de Goze, qu'il leur déclara son dessein; il leur dit qu'il allait commander l'armée de France, et qu'il était prêt à donner des barques pour reporter à Malte ceux qui, par de justes considérations, ne jugeraient pas à propos de l'accompagner dans cette expédition. Quelques chevaliers espagnols et italiens, sujets du roi d'Espagne, se retirèrent; d'autres qui n'étaient pas retenus par cette considération, s'attachèrent à sa fortune, et il trouva des soldats partout où il y avait des hommes sensibles à la gloire qui s'acquiert par les armes.

Il prit ensuite la route des côtes de la Toscane, et débarqua à Potercole. Les Français en étaient maîtres; et le duc de Somme qui commandait pour eux dans Grossato, le vint joindre avec un corps d'infanterie. Les galères de Provence devaient se rendre au même endroit pour agir sous ses ordres. Le Prieur, en attendant leur arr[illegible], et pour ne pas laisser ce qu'il avait de t[illegible]upes inutile, fit dessein de s'emparer d'une petite place voisine appelée *Scarlin*, et qui était des dépendances de Piombino. Il voulut, suivant son

ordinaire, l'aller reconnaître lui-même ; il s'en approcha de si près, qu'un paysan caché dans des joncs le reconnut à sa haute taille, et encore plus à la hardiesse avec laquelle il s'avancait : il lui tira un coup de mousquet dont il fut frappé au côté : on le porta aussitôt sur ses galères, et le lendemain à Castillon-de-Piscaye, où peu de jours après il expira : seigneur qu'on doit compter justement entre les plus grands capitaines de son Ordre. Ses ennemis mêmes publiaient que pour l'élever à un rang digne de sa rare valeur, il ne lui avait manqué qu'un peu moins de fierté : mais son grand courage ne lui avait point permis de plier sous l'autorité de gens qu'il regardait comme de purs ouvrages de la fortune et de la faveur. Son corps fut inhumé dans la principale église de Potercole; et le duc de Florence ayant repris cette place l'année suivante, celui qui commandait son armée eut l'inhumanité, après avoir fait déterrer ce Prieur, de le faire jeter dans la mer : vengeance bien indigne, mais qui tournait également à la gloire du Prieur, et à la honte de son ennemi.

La Valette, nouveau général des galères de Malte, n'avait pas été plus tôt revêtu de cet emploi, qu'il s'était mis en mer. Par la terreur de ses armes, il écarta des côtes de Sicile et de Naples tous les corsaires de Barbarie. Il en prit plusieurs, et rentra dans les ports de l'île, traînant à sa suite les prises qu'il avait faites. Les Commandeurs les plus riches, à son exemple, armaient chacun de leur côté, et les simples chevaliers pre-

naient parti dans ces armements particuliers, suivant leur intérêt et leur inclination.

La guerre continuelle que l'Ordre faisait aux Infidèles, leurs côtes ravagées, des vaisseaux corsaires ou marchands enlevés, le commerce des Chrétiens fortifié par ce secours, attirèrent le ressentiment du Grand-Seigneur ; et il se répandit un bruit que ce prince faisait dessein de les venir attaquer jusque dans Malte, et qu'il s'était vanté de les en chasser, comme il l'avait fait plus de quarante ans auparavant de l'île de Rhodes. Des voyages qu'il fit en Asie, et des guerres civiles, qui de son vivant s'élevèrent entre ses enfants, tournèrent ses armes d'un autre côté. Cependant le Grand-Maître, pour n'être pas surpris, ordonna au nouveau général des galères de se remettre en mer, de tirer des côtes d'Italie et des ports de Sicile le plus grand nombre de grains et de provisions de guerre qu'il pourrait recouvrer; il en remplit les magasins publics, sans qu'il en coûtât rien à la Religion. On prétend qu'il étendit ses courses jusqu'aux bouches du Nil, d'où il enleva trois vaissaux chargés de blé pour Constantinople et l'Egypte.

Pendant que par des prises ce général et d'autres armateurs faisaient entrer continuellement des provisions dans l'île de Malte, le Grand-Maître était occupé par de nouvelles fortifications qu'il fit ajouter au fort de Saint-Elme, à l'île de Saint-Michel, et au Bourg, résidence ordinaire du couvent. Il fit creuser et élargir les fossés ; par son ordre on construisit un grand éperon au fort

de Saint-Elme : mais la plus grande dépense qu'il fit, et qui paraissait la plus nécessaire, fut à l'île de Saint-Michel. Cette langue de terre qui s'avance dans la mer était ouverte de tous côtés, et n'avait qu'un petit château pour défense. Le Grand-Maître fit enfermer et clore d'épaisses murailles l'endroit de ce château opposé au rocher du Coradin. On fortifia ces murailles de boulevards et de bastions, auxquels on ajouta en différents endroits des flancs nécessaires, et on fit entrer l'eau de la mer dans les fossés. Toutes ces fortifications se firent des deniers du Grand-Maître, qui ne connaissait point d'autre dépense que celle qui avait pour objet la sûreté et la défense de sa place. Ce fut par reconnaissance de ce noble désintéressement et de ses bienfaits, que les chevaliers donnèrent son nom à cette presqu'île qui s'appelait auparavant l'île de Saint-Michel, et qu'on a toujours nommée depuis son magistère *l'Ile de la Sangle.*

Malte par ses généreux soins, et par la valeur des chevaliers, devenait tous les jours plus florissante, lorsque le 23 de septembre, cette prospérité générale fut troublée tout à coup par un accident imprévu. Il s'éleva dans le port, sur les sept heures du soir, un ouragan furieux que les mariniers appellent *tourbillon*, *grain de vent*, et les Grecs modernes *syphon*. Cette tempête causée par la violence et la contrariété de plusieurs vents opposés, souleva les flots, abîma plusieurs vaisseaux, en poussa quelques-uns hors de l'eau, et jusque sur le rivage, et mit en pièces les brigantins et

les galiotes ; et ce qui fut encore plus déplorable, renversa quatre galères, les carènes en haut et exposées à l'air, en sorte que la plupart des officiers, des soldats, et la chiourme furent noyés ou écrasés par la pesanteur de ces bâtiments. Les maisons voisines du port avec leurs habitants se trouvèrent en un instant abîmés ; le château Saint-Ange en fut même ébranlé ; l'arbre qui soutenait le grand étendard de la Religion, et qui y était attaché, en fut arraché et porté à un demi-mille plus loin. La violence du vent, des torrents de pluie qui tombaient du ciel, et les flots irrités de la mer, et qui ne présentaient que des montagnes d'eau ou des abîmes, semblaient menacer Malte de son entière destruction, lorsqu'en moins d'une demi-heure cette horrible tempête cessa aussi promptement qu'elle s'était élevée ; le calme et la bonace parurent tout d'un coup ; et sans les horribles débris des maisons abattues, et des vaisseaux démâtés et mis en pièces, on aurait eu peine à croire qu'un moment auparavant, le port alors si tranquille, aurait été le théâtre d'une si funeste révolution.

Le Grand-Maître, aux premières nouvelles qu'il en avait eues, y était accouru avec la plupart des chevaliers du couvent ; et quoique la tempête durât encore, il donna tous ses soins pour secourir ceux qui ne savaient pas nager, ou pour tirer de la mer les corps de ceux qui avaient péri : mais on fut obligé, à cause de la nuit qui survint, d'attendre au lendemain pour relever les galères. Le retour de la lumière fit voir ce triste

spectacle dans toute son horreur : plus de six cents personnes, chevaliers, officiers ; soldats, esclaves et forçats, avaient été noyés ou écrasés par le renversement des galères, et on trouva encore sur les soldats la paye et leurs montres qu'ils avaient reçues la veille. Le Grand-Maître entendant du bruit qui partait d'une galère renversée, la fit percer et lever quelques planches : un singe en sortit le premier, et on en tira le chevalier de l'Escure, si connu depuis sous le nom de Romegas, et plusieurs autres chevaliers qui pendant toute la nuit, et ayant tout le corps dans l'eau jusqu'au menton, s'étaient attachés avec les mains au fond de la carène, où à peine ils avaient assez d'air pour respirer. Ils sortirent d'un endroit si funeste, pâles et transis de froid ; et à peine furent-ils exposés au grand air, que la plupart s'évanouirent. On n'oublia rien pour les secourir ; et sitôt qu'ils eurent repris leurs esprits, ils allèrent droit à l'église la plus voisine pour remercier Dieu de les avoir conservés. Le Grand-Maître fit travailler incessamment à relever les galères ; on en trouva la plus grande entièrement détruite, et hors d'état de pouvoir être mise en mer ; les autres avec une grande dépense furent rétablies. Le trésor fournit ce qu'il avait d'esclaves pour la chiourme, et plusieurs paysans de l'île s'offrirent pour servir en qualité de bonnes vogles ; quelques princes chrétiens, et ce qu'il y avait dans l'Ordre de Commandeurs riches et puissants, s'intéressèrent comme ils devaient dans une si grande perte. Le Grand-Maître, pour leur

en donner l'exemple, fit construire à ses frais une galère dans le port de Messine, dont le pape, touché d'un si grand désastre, fournit libéralement les forçats qu'on prit dans ses prisons, parmi les criminels condamnés par la justice.

Philippe II, roi d'Espagne, qui regardait Malte comme le boulevard de la Sicile et de ses Etats d'Italie, fit présent à l'Ordre de deux galères bien armées. Philippe du Broc, ancien chevalier de la langue de Provence, et Prieur de Saint-Gilles, donna à la Religion un grand galion que le Commandeur Paschal du Broc, son neveu, conduisit à Malte chargé de provisions de guerre et de bouche, armé de bons soldats, et en état de tenir la mer. Presque en même temps on vit arriver dans le port avec deux galères, François de Lorraine, Grand-Prieur de France, qui par des sentiments de zèle pour son Ordre, vint offrir ses services au Grand-Maître. Ce jeune prince soutint depuis en différentes occasions la réputation de valeur, héréditaire dans son illustre maison. L'Ordre, après une aussi grande perte que celle qu'il venait de faire, avait bien besoin de ces différents secours, d'autant plus que les corsaires de Barbarie, dans l'espérance de se prévaloir de ce désastre, infestaient les côtes de l'île, et en tenaient souvent le port comme bloqué. Dragut surtout, ce redoutable ennemi de la Religion, croyant en trouver les forces en désordre, y aborda avec sept galères chargées de troupes de débarquement; et après les avoir mises à terre : il ravagea la campagne, et fit un grand nombre d'esclaves : mais

avant qu'il eût pu se rembarquer, le Commandeur Louis de Lastic, de la langue d'Auvergne, et Grand-Maréchal de l'Ordre, à la tête de trois cents chevaliers, tomba sur ces corsaires, en tailla en pièces une partie, reprit les prisonniers et le butin, et força Dragut de regagner ses vaisseaux. Pour se venger de cette insulte, le prince de Lorraine se mit aussitôt en mer avec ses galères et deux autres de la Religion, courut à son tour toutes les côtes de Barbarie, prit entre Malte et Tripoli un brigantin d'Assanbaly, fameux corsaire, donna la chasse à Ulucchiali, auquel il enleva une galère et une galiote; et avant que de rentrer dans le port de Malte, il prit encore deux vaisseaux chargés de sel et de différentes marchandises.

La Religion, par la valeur de ce prince et des autres armateurs, reprenait dans ces mers la supériorité dont elle était en possession avant que d'avoir essuyé la fureur de l'ouragan, lorsqu'il survint un nouvel accident qui causa dans l'Ordre de grands troubles et de fâcheuses dissentions. Pour l'intelligence de ce différend auquel le pape et les plus grands princes de l'Europe prirent part, il faut savoir qu'après la mort du Prieur de Capoue, dont nous venons de parler, le seigneur Strozzi son frère, s'était approprié ses galères, dont à la vérité il y en avait une qui lui appartenait; et comme ayant le commandement d'une armée de terre, il ne pouvait pas lui-même conduire ses galères, il les avait jointes à quelques galères de France, qui étaient dans le port de

Civita-Vecchia, sous le commandement du chevalier Sforce, Prieur de Lombardie, et frère du cardinal de ce nom, camerlingue de la sainte Eglise. Le roi et Strozzi y croyaient leurs galères en sûreté; mais le Prieur de Lombardie quitta en ce temps-là le service de France, pour s'attacher à celui d'Espagne; de concert avec le camerlingue, qui, par sa dignité, avait beaucoup d'autorité dans les places de l'église, et pour se rendre plus considérable dans le nouveau parti qu'il embrassait, il enleva deux galères du roi qu'il conduisit dans le port de Naples; et par son conseil et par une pareille trahison, un Piémontais, appelé Moret de Nissard, s'était emparé d'une des galères de Strozzi, et s'était retiré dans le port de Villefranche, où le duc de Savoie lui donna un asile et permission d'arborer son pavillon.

Un pareil brigandage contre la foi du serment, fit beaucoup de déshonneur au Prieur de Lombardie, et excita la colère et le ressentiment du pape. Paul IV gouvernait alors l'Eglise en cette qualité, et il avait donné sa confiance à un de ses neveux, chevalier de Malte, et depuis revêtu de la pourpre romaine sous le nom du cardinal Caraffe. L'oncle et le neveu faisaient négocier en ce temps-là une ligue avec la France contre l'Espagne. Outre la souveraineté de l'Eglise, qui était violée par cet attentat, il était de leur intérêt de persuader au roi qu'ils n'y avaient point eu de part. Dans cette vue, on arrêta le cardinal camerlingue; il fut jeté dans une affreuse prison, on le menaça même de la mort, si les galères du roi

de France n'étaient ramenées incessamment dans le port d'où on les avait tirées furtivement. Le Prieur, qui connaissait l'humeur ferme et absolue du cardinal-patron, les renvoya aussitôt; et pour rendre la liberté au camerlingue, il fallut encore qu'il donnât pour deux cent mille écus de caution, qu'il ne sortirait point de Rome sans la participation du pape et de son neveu. Il ne fut pas si aisé de retirer la galère de Strozzi, que Moret avait conduite dans le port de Villefranche. Pour éluder les plaintes et les instances du pape, le duc de Savoie envoya cette galère dans le Levant avec son pavillon, et une commission particulière, autorisée de son sceau. Le cardinal-patron et Strozzi, ayant appris qu'elle était en mer, pour se venger de cette perfidie; envoyèrent à sa poursuite, avec une autre galère, un capitaine français, appelé le Fouroux, bon officier de mer, attaché à la maison de Strozzi, auquel on recommanda d'employer également son adresse et sa valeur, pour retirer la galère des mains de Moret. Le Fouroux, pour ne point laisser pénétrer le sujet de son voyage, se rendit d'abord à Malte, demanda au Grand-Maître et en obtint la permission d'aller en course de concert avec ses galères, et sous le pavillon de la Religion. Il sortit du port avec la capitane, et il n'eut pas été longtemps en mer, qu'il rencontra la galère qu'il cherchait. Le Piémontais qui la commandait, ayant pris le vaisseau monté par le Fouroux pour la capitane de la Religion, le salua, se mit dans sa chaloupe, et pour entretenir le

général, aborda la galère et y entra ; mais il fut bien surpris de se voir au pouvoir d'un officier de Strozzi. On l'arrêta aussitôt ; il fut mis aux fers, et le Fouroux joignit ensuite sa galère, comme s'il en eût ramené à bord la capitane. Les officiers et les soldats, sans aucune défiance, le laissèrent approcher : il entra dans la galère, et il s'en était rendu maître avant qu'ils se fussent aperçus qu'ils y avaient reçu leur ennemi.

Le général des galères de la Religion, indigné qu'on se fût servi du pavillon de l'Ordre pour surprendre la galère d'un prince chrétien, menaça le Fouroux de le combattre, s'il ne la relâchait et s'il ne remettait Moret en liberté : mais ce capitaine lui ayant fait voir des ordres précis du roi et une commission expresse du pape, premier supérieur de l'Ordre, il ne jugea pas à propos de prendre sur lui la décision d'une affaire aussi délicate ; ayant fait convenir le Fouroux de le suivre à Malte avec sa prise, ils se présentèrent peu de jours après devant le port. Le capitaine français envoya aussitôt au Grand-Prieur de France ses commissions, et l'instruisit par un mémoire particulier de la supercherie que Moret avait fait au seigneur Strozzi. Le prince de Lorraine en fit part au Grand-Maître, et en obtint pratique pour la galère de Fouroux et pour sa prise. Ces deux galères étant entrées dans le port, le capitaine Moret s'adressa aux chevaliers savoyards et piémontais, et se plaignit amèrement qu'on se fût servi du pavillon de la Religion, pour surprendre

une galère qui appartenait à leur souverain, et en haine de l'étroite alliance que ce prince avait avec l'Espagne : ces chevaliers présentèrent aussitôt en son nom une requête au conseil, que le vice-roi de Sicile appuya depuis de toute son autorité. On fit intervenir des marchands de Raguse et de l'île de Scio, qui réclamaient les marchandises qui s'étaient trouvées dans la galère de Moret ; d'ailleurs les officiers du trésor prétendaient que cette galère, comme faisant partie de la dépouille et de la succession du Prieur de Capoue, lui appartenait. Tant d'intérêts opposés, excitèrent de fâcheuses divisions dans le couvent ; chacun prenait parti suivant sa langue et sa nation. Le conseil qui allait toujours au bien de l'Ordre, ne put s'empêcher de blâmer le Grand-Maître d'avoir, sans sa participation, admis dans le port les deux galères en question, et s'être attiré par cette conduite une affaire fâcheuse, et dont il eut été à souhaiter qu'il eût renvoyé la discussion aux princes intéressés : mais comme le passé ne se pouvait rappeler, et que ces deux capitaines avaient chacun un puissant parti dans Malte, le conseil nomma des commissaires pour informer des prétentions de l'un et de l'autre. Moret se plaignait toujours que, se croyant en sûreté à la vue des galères de l'Ordre, on lui avait pris par trahison et par surprise celle que le prince son maître lui avait confiée; et il en demandait avec de grandes instances la restitution. Mais le Fouroux, sans vouloir reconnaître l'autorité du conseil, pour toute défense, produisit ses commis-

sions, et dit qu'en exécution des ordres du pape, il avait repris une galère qui appartenait à ce pontife, que le Moret, à la vue de toute l'Italie, lui avait méchamment enlevée; que si la Religion ne punissait ce voleur, le pape saurait bien s'en faire justice sur ceux mêmes qui, par des considérations politiques, et au préjudice de l'obéissance qu'ils lui devaient, auraient dissimulé un pareil brigandage.

Le conseil, ayant avéré que la galère en question avait été enlevée des ports du pape, fit arrêter le Moret qui avait conduit cette intrigue; on se contenta de laisser le Fouroux en la garde du Grand-Prieur, qui, ayant pris sa parole, s'en chargea volontiers. Le Grand-Maître dépêcha aussitôt un ambassadeur au pape pour recevoir ses ordres sur ce différend; il écrivit en même temps au roi d'Espagne et à ses ministres en Italie pour en faire part: le pape et le roi de France, de concert, demandèrent hautement qu'on leur envoyât le Fouroux avec sa prise, et qu'on leur remît surtout le voleur pour le punir suivant les lois de la discipline militaire. On ne put se dispenser d'obéir au pape; la galère volée fut remise dans le port de Civita-Vecchia, et les marchandises restituées à ceux auxquels elles appartenaient. Pour le Moret, par considération pour le roi d'Espagne, après l'avoir retenu quelque temps en prison, on facilita son évasion, dont le conseil voulut bien ne pas s'apercevoir; et le duc de Medina-Céli, alors vice-roi de Sicile, l'envoya prendre sur la côte par un brigantin. Le con-

eil fit dresser un procès-verbal de sa fuite qu'on envoya au pape, qui, après la restitution de la galère, parut satisfait.

Quoique cette affaire eût été conduite et terminée avec une grande prudence, la division qu'elle excita dans le couvent, et les reproches mêmes que le Grand-Maître essuya à ce sujet de la part du conseil, le touchèrent si sensiblement, qu'il en tomba malade. Il ne fit depuis ce temps-là que traîner une vie languissante, qui fut terminée par une mort très chrétienne. Il ne voulut disposer d'aucun de ses effets, quoiqu'il en eût eu la permission d'un chapitre général; et après avoir employé des sommes considérables à fortifier l'île de Malte, il laissa encore plus de soixante mille écus dans sa dépouille. Le conseil, édifié d'un si noble désintéressement, envoya en France douze mille francs, pour contribuer à la dot de la demoiselle de Mont-Chanar, sa nièce. On fonda à l'intention du défunt une messe à perpétuité, dans la chapelle du château St-Ange; d'une partie de cet argent, on fit faire pour l'église conventuelle des ornements de velours cramoisi, brodés en or, et on y mit les armes de La Sangle, comme un monument de sa piété et de la gratitude de la Religion.

(21 août 1557.) Le choix de son successeur ne causa pas beaucoup de difficulté. A la vérité, le Bailli de Lyon, neveu du Maréchal de Villier, quoique absent, eut d'abord quelques voix; mais un des électeurs n'eut pas plus tôt proposé le Commandeur *de La Valette*, que tous les suf-

frages se réunirent en sa faveur. Ce seigneur n'était point sorti de Malte depuis qu'il avait pris l'habit et la croix de l'Ordre ; il avait rempli successivement toutes les charges ; soldat, capitaine, général, sage politique, plein de fermeté, et autant estimé parmi ses confrères, que redoutable aux Infidèles. Sous son gouvernement, la Religion reprit son ancienne autorité, qui était fort diminuée dans quelques provinces d'Allemagne, et dans les Etats de la république de Venise.

Depuis que les Hussites avaient ruiné la plupart des commanderies de Bohême, le trésor commun de l'Ordre n'avait pu rien tirer de ce royaume et des provinces voisines. Des guerres continuelles qu'il avait fallu depuis soutenir en Hongrie et dans les pays héréditaires de la maison d'Autriche, avaient succédé aux guerres civiles, excitées par les Hussites, et interrompu le paiement des responsions, que les chevaliers de cette nation devaient envoyer ; et les Prieurs de ces grandes provinces s'étaient mis en possession de nommer de leur chef aux commanderies vacantes dans leur prieurés. Le Grand-Maître, incapable de souffrir des abus qui, par la prescription, pouvaient devenir des titres et des coutumes, en écrivit fortement dans toutes ces provinces : il s'adressa même, pour les faire cesser, à l'empereur et à Ferdinand, roi des Romains, son frère. Ces princes qui connaissaient le digne usage que la Religion faisait de ses biens, firent dire aux Prieurs et aux Commandeurs qui avaient

des commanderies dans leurs Etats, que leur intention était qu'ils donnassent une entière satisfaction au Grand-Maître. La langue d'Allemagne assemblée en chapitre, dépêcha aussitôt à Malte Wenceslas de Hesse-Assembourg, Prieur de Bohême, Sigismond Romer, Commandeur de Mielperg, et Henri de Ritecheneau, Commandeur d'Estugne, qui, après avoir prêté, au nom des chevaliers de leur langue, le serment d'obéissance qu'ils devaient au Grand-Maître, se soumirent à payer les responsions et les taxes que les chapitres généraux imposeraient sur leurs provinces; et par un acte solennel, ils se désistèrent, au nom de tous les Prieurs d'Allemagne, de conférer les commanderies de leurs prieurés, à l'exception d'une seule, à laquelle, suivant l'usage général de tout l'Ordre, ils avaient droit de nommer une seule fois en cinq ans.

Les Commandeurs vénitiens, à la faveur de la protection qu'ils tiraient du sénat, et sous prétexte du service qu'ils rendaient à leur patrie contre les Turcs, tâchaient à l'exemple des Allemands, d'éloigner le paiement de leurs responsions. Comme ces sortes de contributions étaient uniquement employées aux armements contre les Infidèles, le Grand-Maître sut si bien leur représenter leur devoir et leurs premières obligations, et il parla si haut et avec tant de fermeté, que tout plia sous ses ordres, et on vit en peu de temps arriver à Malte leurs responsions et celles des Allemands, qui furent depuis acquittées fort exactement.

De ces soins qui regardaient les provinces, et, pour ainsi dire, les dehors du couvent, le Grand-Maître passa à une affaire qui avait fait beaucoup de bruit à Malte, et même dans toute l'Europe, et dont suivant le sort des grands événements, à force de vieillir, on ne parlait plus. Le Maréchal de Vallier, ce gouverneur de Tripoli, que le Grand-Maître d'Omèdes avait persécuté si opiniâtrément, vivait encore; et cet ancien Commandeur auquel, avant cette malheureuse affaire, la plupart des chevaliers destinaient la Grande-Maîtrise, languissait alors dans une vie obscure, et conforme à ses malheurs. A la vérité, le Grand-Maître de La Sangle avait rompu ses fers, et lui avait rendu sa liberté; mais différentes considérations, et des égards qu'il crut devoir conserver pour la mémoire et les amis d'Omèdes, ne lui permirent pas de rétablir le Maréchal dans tous ses honneurs.

Le Grand-Maître de La Valette plus intrépide, et persuadé du mérite et de la bonne conduite du Maréchal, se fit un devoir de lui rendre justice; après une exacte révision de son procès, il le déchargea des injustes accusations dont ses ennemis avaient tâché de le noircir; et lui conféra en même temps le titre de Grand-Bailli de Lango, comme la preuve et le sceau de son innocence. Il fit plus: pour le venger et tout l'Ordre des insultes et des mauvais traitements qu'il avait reçus des Infidèles à la prise de Tripoli, il entra dans le dessein que lui proposa Jean de Lacerda, duc de Médina-Céli, vice-roi de Sicile, de tenter la conquête de cette place.

Dragut en était alors maître : ce fameux corsaire n'ayant pu obtenir du sultan le titre de pacha, et la charge de grand-amiral de son empire, dignité que Barberousse avait possédée, lui avait remis le sangiacat de Sainte-Maure ; et sous prétexte de zèle pour les intérêts de son maître, et de défendre les côtes d'Afrique contre les incursions des chevaliers de Malte, il s'était borné à la qualité de gouverneur de Tripoli, mais dont par l'éloignement où cette place était de la Porte, il s'était fait comme un petit Etat qu'il gouvernait avec une autorité presque absolue ; quoique pour se conserver la protection du Grand-Seigneur, il affectât une entière dépendance de ses ordres.

Depuis qu'il s'était établi dans Tripoli dont il voulait faire sa place d'armes, et le siége de sa domination, il avait fait relever et terrasser les murailles de cette place. On y avait ajouté par son ordre des bastions et tous les ouvrages que le terrain avait pu permettre, et que l'art avait inventé en ce temps-là. Le château n'était pas moins fortifié ; et malgré la situation qui n'était pas avantageuse, par ses soins continuels et par une dépense prodigieuse, il en avait fait une des plus fortes places de l'Afrique. De grosses tours garnies d'une nombreuse artillerie défendaient l'entrée du port, et ce port servait de retraite aux vaisseaux de Dragut, et à ceux des corsaires qui naviguaient sous le pavillon du Grand-Seigneur ; c'était de là que partaient tous les vaisseaux des Infidèles, qui infestaient les côtes de Sicile, de Naples, et même celles d'Espagne.

Le nouveau vice-roi de Sicile, pour signaler son avénement à cette dignité, forma le projet d'assiéger Tripoli; et pour y réussir, il tâcha d'y associer le Grand-Maître : il n'eut pas de peine à le faire entrer dans un dessein qui avait pour objet de ruiner cette retraite de pirates. Ils en écrivirent de concert à Philippe II, roi d'Espagne. Ce prince n'était pas guerrier : mais comme il s'agissait de la sûreté de ses côtes et du repos de ses sujets, et qu'il craignait même que Dragut n'entreprît de se rendre maître de la Goulette, il approuva un projet autorisé de l'avis du Grand-Maître, dont il connaissait la valeur et la capacité, et dont ses chevaliers devaient partager les frais et les périls.

Ce prince envoya des ordres précis au duc de Sesse, gouverneur du Milanais, au duc d'Alcala, qui commandait dans le royaume de Naples, et à Jean-André Doria, alors général de ses galères, de joindre leurs forces pour les faire passer en Sicile, et il en déféra le commandement général au duc de Médina-Céli, qu'il chargea expressément de se conduire dans cette entreprise par les conseils du Grand-Maître. Mais ces trois seigneurs dont nous venons de parler, qui par l'éloignement où ils étaient de la cour, s'étaient rendus comme arbitres de leur devoir, jaloux de l'autorité que le roi leur maître déférait au vice-roi de Sicile, sous différents prétextes, retardèrent l'exécution des ordres de Philippe : il fallut que ce prince envoyât en Italie le Commandeur de Guimeran, ancien chevalier qui était alors à sa cour,

pour faire marcher et conduire ces différentes troupes en Sicile.

Le Grand-Maître voyant l'année fort avancée, était d'avis qu'on remît l'entreprise au printemps suivant, et il en écrivit son sentiment au vice-roi : mais ce seigneur craignant que le roi ne changeât de dessein, ou que par quelque intrigue de cour, on ne lui enlevât une commission où il se flattait d'acquérir beaucoup de gloire, se pressa de partir. Après avoir assigné le rendez-vous général des vaisseaux et des galères dans l'île de Malte, malgré la rigueur de la saison, il s'y rendit vers le milieu du mois de décembre. Il y fut reçu avec tous les honneurs qui étaient dus à sa dignité, et au puissant roi qu'il représentait : les troupes qu'il avait amenées furent logées commodément. La Valette fit devant ce général la revue de celles qu'il avait destinées pour cette expédition ; elles étaient composées de quatre cents chevaliers, et de quinze cents hommes à la solde de la Religion, sans compter les volontaires. Le chevalier d'Urre de Tessières, Grand-Commandeur, et alors général des galères, en avait le principal commandement ; le Grand-Maître et le conseil qui avaient une entière confiance dans sa valeur et dans son expérience, lui avaient même laissé le choix de son lieutenant, et de l'officier qu'il substituerait en sa place, soit pour commander les troupes de débarquement, s'il jugeait à propos de tenir toujours la mer, soit pour rester sur les galères, s'il prenait le parti de commander lui-même les troupes qui devaient faire le siége.

Le vice-roi remercia le Grand-Maître d'un si puissant secours; il fut surtout charmé de voir ce corps de quatre cents chevaliers prêt à s'embarquer, tous anciens guerriers, qui avaient vieilli dans le service. Ce général ne fut pas moins édifié des soins pleins de charité que les autres cheliers prirent depuis des officiers et des soldats de ce vice-roi, qui étaient tombés malades ; et pendant deux mois que ces troupes étrangères restèrent dans l'île, leurs malades furent secourus et servis avec un zèle, qui depuis la fondation de l'Ordre n'y a point dégénéré.

Enfin les troupes du Milanais et du royaume de Naples étant arrivées à Malte au commencement de février, on tint plusieurs conseils de guerre sur les opérations de la campagne. Le siége de Tripoli, comme nous venons de le dire, était le principal objet de cet armement : mais le vice-roi, informé des nouvelles fortifications qu'on avait faites à cette place, et surtout que Dragut, capitaine redoutable; s'y était enfermé, et qu'il y avait fait entrer ce qu'il avait de meilleures troupes, avec un amas prodigieux de provisions de guerre et de bouche, craignait les périls de cette entreprise, et l'incertitude du succès; et plus habile courtisan que grand capitaine, il proposa la conquête de l'île de Gelves, où il espérait trouver de la gloire sans péril.

Le Grand-Maître convint qu'à la vérité il ne rencontrerait pas de grandes difficultés à se rendre maître de cette petite île, ouverte de tous côtés, et sans autres forteresses qu'un simple château,

et de peu de défense ; mais que ce qui en faisait la faiblesse, et la facilité de la conquête, empêcherait de s'y maintenir, et ferait naître aux Infidèles, quand la flotte serait retirée, le dessein de la reprendre ; d'ailleurs que la campagne était peuplée de Maures ou d'Arabes, qui à la faveur des forêts de palmiers, dresseraient des embuscades, et empêcheraient dans un lieu si aride d'aller puiser de l'eau dans quelques puits qui avaient été creusés. Qu'on avait même à craindre que pendant qu'on serait attaché à cette entreprise, la flotte du Grand-Seigneur dont on était menacé, ne survînt, et ne coulât à fond les galères : au lieu que s'ils pouvaient se rendre maîtres de Tripoli, elles trouveraient un asile et un abri dans le port ; et même que les bancs de sable et les basses qui étaient le long des côtes de Tripoli, leur en serviraient contre les grands vaisseaux du sultan.

Le vice-roi, jaloux de l'honneur de son sentiment, ne voulut point se rendre à ces raisons : il soutint toujours qu'il serait en possession de l'île avant que le Grand-Seigneur eût pu armer, et mettre sa flotte en mer ; et que pour assurer sa conquête, il ferait fortifier le château de quatre bastions, qui le mettraient et toute l'île hors de surprise et d'insulte. Des avis si opposés partagèrent ceux qui composaient le conseil de guerre ; mais comme la plupart des officiers dépendaient du vice-roi, il y en eut peu qui osassent se déclarer contre son sentiment. En vain le Grand-Maître lui représenta qu'en changeant le projet et le plan de la campagne, il allait directement con-

tre les intentions du roi son maître, et les instructions dont il était chargé ; Lacerda demeura obstinément attaché à son sentiment. La Valette qui prévoyait tout ce qu'on avait à craindre de cette entreprise, lui dit qu'il était maître de porter les armes du roi son maître du côté qu'il jugerait à propos : mais que s'il abandonnait le premier projet que le roi d'Espagne avait approuvé, et qui avait été communiqué au conseil de l'Ordre, il ne laisserait sortir aucun chevalier des ports de l'île. Le vice-roi chagrin de trouver tant de fermeté dans le Grand-Maître, et qui ne se pouvait passer de son secours, parut se rendre à son avis ; il reprit en apparence le premier projet ; on ne parla plus que du siége de Tripoli : mais comme La Valette laissait toujours voir quelque défiance de la sincérité de ses intentions, le vice-roi pour l'éblouir jura solennellement par la vie du roi son seigneur, et par la tête de Gaston de Lacerda, son fils, jeune seigneur qu'il avait amené avec lui, que sans s'écarter il se rendrait incessamment devant cette place. Cependant ce n'était pas son dessein : mais il se réservait de le faire éclater quand il serait en mer, et seul maître des mouvements et de la route qu'il ferait faire à l'armée qu'il commandait.

L'embarquement se fit le 10 février ; le Grand-Maître ajouta aux troupes de l'Ordre deux cents pionniers maltais pour servir au siége de Tripoli. Les chevaliers Flotte et de La Roche eurent la conduite de l'artillerie qu'on devait embarquer, et le Commandeur Garcie de Contreras fut chargé

avec plusieurs chevaliers du soin de l'hôpital des malades, et des officiers et des soldats qui seraient blessés. La flotte chrétienne tint la route de la côte d'Afrique, et arriva aux Sèches de Querquènes. L'île de Gelves avait toujours eu ses seigneurs particuliers; mais depuis que Dragut, sous l'autorité du Grand-Seigneur, s'était établi dans Tripoli, il avait rendu ces petits souverains tributaires de la Porte. Ce corsaire n'eut pas plus tôt appris que le vice-roi était avec sa flotte à la hauteur de cette île, qu'il s'y rendit avec deux galères, qui entrèrent dans le canal de Cantara, dont nous avons parlé dans le onzième Livre de cet ouvrage. Le général chrétien ayant découvert ces deux galères, en détacha un plus grand nombre pour s'en emparer: mais l'officier qui commandait les galères chrétiennes, ayant aperçu deux vaisseaux marchands qui venaient d'Alexandrie, l'avidité du butin lui fit négliger la poursuite des deux galères de Dragut: il alla droit aux vaisseaux marchands, et s'en rendit maître. Pendant qu'il était attaché au pillage, Dragut avec ses deux galères sortit du canal. Il en envoya une commandée par le corsaire Uluchiali pour donner avis à la Porte qu'une puissante flotte composée des escadres du roi d'Espagne et des chevaliers de Malte, ravageait les côtes d'Afrique, et menaçait Tripoli d'un siége. Par le même courrier il demandait un prompt secours: en l'attendant, et après avoir laissé ses ordres dans l'île de Gelves pour sa défense, il retourna avec la même diligence qu'il était venu, se renfermer dans Tripoli. Soliman n'eut pas plus

tôt reçu ces nouvelles, qu'il envoya des ordres très pressants dans tous les ports de l'Archipel, pour armer incessamment autant de vaisseaux et de galères qu'on en pourrait mettre en mer; Cara Mustapha, son grand-amiral, et qui devait commander la flotte, prit le même soin dans le port de Constantinople.

Cependant le vice-roi fut obligé en différentes fois de débarquer pour faire de l'eau. Les Gelvains, quoique ennemis secrets des Turcs, dont il souffraient impatiemment la domination, mais irrités du pillage des deux vaisseaux marchands qui leur appartenaient, s'opposèrent à ces descentes, et chargèrent les Chrétiens. Alvare de Sande, un des principaux chefs de l'armée, fut blessé dans ces escarmouches; et les Chrétiens, après avoir perdu près de deux cents hommes, et cinq capitaines d'infanterie, furent obligés de se rembarquer. La flotte remit à la voile, tint la route de Tripoli, et s'arrêta aux Sèches de Palo, ainsi appelées à cause de différents courants qui laissent quelquefois cet endroit de la mer à sec. Le vice-roi en attendant une partie de ses troupes qui n'avaient pu partir de Malte avec le corps de l'armée, s'arrêta proche de ces courants, et débarqua sur la côte voisine quelques compagnies, qui creusèrent des puits en différents endroits. L'eau en parut claire et douce; on en transporta une grande quantité sur la flotte; l'officier comme le soldat en but avec avidité. Mais l'expérience la fit trouver d'un dangereux usage; la plupart de ceux qui en burent tombèrent malades:

il en mourut même un grand nombre, et parmi eux plusieurs chevaliers des premiers de l'Ordre. La flotte chrétienne eut en même temps à essuyer une violente tempête : et la capitane de Sicile ayant heurté contre le galion de Malte, se brisa, et coula bas. Ces accidents si ordinaires en mer, ne furent que les préludes d'une perte plus déplorable.

Après que le calme fut revenu, le vice-roi proposa dans le conseil de quitter cet endroit. Le Commandeur de Tessières, suivant ses instructions, lui proposa d'aller d'abord à Langir, lieu sain, et d'une bonne tenure ; que de là on se rendrait aisément à Tripoli ; que par la prise de cette place, et surtout du port, on mettrait en sûreté la flotte contre les tempêtes, et même contre l'armée qu'on disait qui venait de Constantinople ; d'ailleurs que les Maures et les habitants du pays voyant les Chrétiens maîtres de cette place, se déclareraient avec plus de confiance contre les Turcs ; et qu'après la conquête de Tripoli, celle de Gelves ne coûterait que d'en faire le voyage.

Mais le vice-roi qui n'aimait pas les entreprises difficiles, sous prétexte que les vents étaient contraires, rejeta cette proposition. Les officiers qui composaient le conseil, et qui dépendaient de lui, n'osèrent être d'un avis différent. On revint à Gelves le 7 mars, d'où le Général des galères de l'Ordre dépêcha une frégate au Grand-Maître, pour lui donner avis de ce qui se passait : il lui marquait par sa lettre, que le vice-roi n'avait pas eu le courage d'aller jusqu'à Tripoli.

Les Chrétiens débarquèrent dans cette île sans obstacle, et sans qu'il parût aucun Maure qui leur en disputât l'entrée. Ils avancèrent dans les terres près d'un endroit où il y avait des puits d'eau douce ; mais ils les trouvèrent comblés. Après qu'on les eut débouchés avec beaucoup de peine, l'eau eu parut très amère, par la quantité de feuilles d'aloès que les Gelvains y avaient jetées. Pendant que l'armée chrétienne campait en cet endroit, il y vint des députés, ou pour mieux dire des espions du chèque ou seigneur de l'île, qui sous prétexte de se plaindre de la guerre qu'on lui faisait sans aucun sujet, et sans la lui avoir déclarée, demandait une entrevue avec le vice-roi. Ils proposèrent de sa part que l'armée sortît de l'île, et que la conférence se pût faire à la Rochette, où ils dirent que les Chrétiens trouveraient de bonnes eaux en abondance. Le vice-roi, sans accepter ni rejeter tout-à-fait cette proposition, leur dit qu'il conférerait volontiers avec leur maître, mais que ce ne pouvait être qu'au pied du château, où il allait s'acheminer incessamment. Ces députés, après avoir reconnu ses forces, en firent le rapport au chèque, qui ne se trouvant pas en état de tenir dans une si mauvaise place contre des troupes nombreuses et aguerries, était disposé à capituler. Mais ses principaux officiers et la jeunesse surtout demandèrent le combat avec de grands cris : et soit que ce seigneur fût bien aise avant que de traiter, de tenter le sort des armes, ou peut-être que n'étant pas tout-à-fait maître des habitants, il ne fût pas fâché qu'un

peu de disgrâce les rendît plus dociles, il leur permit ce qu'il ne pouvait empêcher. Ces barbares pleins de fureur, et avec plus d'impétuosité que d'ordre, croyant surprendre les Chrétiens, s'acheminèrent vers le camp.

Le vice-roi avait été averti par deux esclaves chrétiens qui s'étaient échappés, qu'il serait attaqué le lendemain. Il ne jugea pas à propos d'attendre les ennemis ; après avoir réglé le rang et la marche de ses troupes, il s'avança au-devant d'eux. Les chevaliers de Malte, avec deux compagnies d'Allemands, étaient à l'avant-garde ; il y avait dans le corps de bataille trois mille Italiens et Siciliens, l'arrière-garde était composée de trois mille Espagnols. Telle était l'ordonnance de cette petite armée, lorsque les Gelvains, au nombre d'environ deux mille, sortant de derrière une colline qui les couvrait, et poussant à leur ordinaire des cris horribles, se jetèrent l'épée à la main sur l'avant-garde. Mais comme ils n'avaient ni cavalerie ni arquebusiers, les chevaliers, avec le feu seul de la mousqueterie, en tuèrent un grand nombre, et eurent bientôt dispersé et mis en fuite cette multitude de paysans. Le chèque, pour prévenir sa perte et le passage de l'île, traita avec le vice-roi, lui livra les clés du château, reconnut le roi d'Espagne pour son souverain, et s'engagea à lui payer tribut. Lacerda, charmé de cette conquête, se laissa aller à des transports extraordinaires de joie : il se vantait d'être le premier capitaine de sa nation, qui, depuis

l'avènemement du roi son maître à la couronne d'Espagne, en eût étendu la domination ; et pour conserver ce monument de sa valeur, il entreprit d'y construire un fort, dans la vue de tenir en bride l'humeur mutine et inconstante des Maures. Suivant le plan qu'il en fit dresser, cette forteresse devait être composée de quatre bastions : André Gonzague se chargea de la construction de celui qui regardait l'orient : les chevaliers de Malte entreprirent celui qui lui était opposé, et qui se trouvait à l'occident. Le vice-roi fit travailler ses troupes de Sicile à celui qui regardait le midi, et Jean-André Doria, général des galères, employa sa chiourme à travailler au dernier, qui fut placé entre celui des chevaliers de Malte et du vice-roi. L'endroit qui s'étend de l'occident au septentrion, était défendu par la mer ; et une épaisse muraille bien terrassée devait enfermer le côté qui va du septentrion à l'orient.

Les chevaliers qui avaient amené à leur suite deux cents pionniers, avancèrent considérablement leur ouvrage; mais dans les autres endroits le travail allait lentement par l'avidité du soldat, qui, au lieu de charrier de la terre et des matériaux, se dérobait à un ouvrage pénible, pour transporter secrètement dans les vaisseaux de la laine et de l'huile, dont il trouvait une grande abondance dans cette île. D'ailleurs, les maladies se renouvelèrent sur la flotte et dans l'armée de terre, par les chaleurs excessives du pays, par l'intempérie de l'air, l'amertume des eaux,

et surtout par la nourriture de la chair des moutons à longue queue, qui se trouva malsaine. Jean-André Doria en tomba malade, Quinice Spinola en mourut ; et outre plusieurs chevaliers qui eurent le même sort, un si grand nombre fut affligé de différentes maladies, que le Commandeur de Tessières, général des galères de la Religion, fut obligé d'en donner avis au Grand-Maître et de lui demander ses ordres.

La Valette fut sensiblement touché de ces nouvelles, et comme par une longue expérience il connaissait le pays et les mers qui l'environnent, il prévit avec douleur que si le vice-roi restait plus longtemps dans cette île, il pourrait être surpris par la flotte des Turcs. Il manda à Tessières qu'il ne pouvait approuver la construction d'un fort dans un endroit stérile, éloigné de tout secours, sans eau, et surtout sans port où les vaisseaux pussent aborder. Il dépêcha en même temps un chevalier au roi d'Espagne, pour lui donner avis du péril où, par un trop long séjour dans l'île, le vice-roi exposait son armée. Il fit savoir la même chose à Lacerda ; et par le même courrier qu'il envoya en Afrique, il ordonna au Commandeur de Tessières, si le vice-roi s'obstinait, pour continuer son ouvrage, à rester dans un lieu si dangereux, de demander son congé et de revenir incessamment à Malte, où son secours serait plus utile, en cas que les Turcs, pour faire diversion, attaquassent les îles de la Religion. Peu de jours après il ren-

voya un second courrier pour donner avis qu'il venait d'être averti que le Grand-Seigneur avait fait partir quarante galères pour venir au secours de Tripoli, que ce prince croyait assiégé ; que vingt corsaires devaient se joindre à cette flotte, qui était attendue sur les côtes d'Afrique par vingt-deux autres, commandés par Dragut, et que cette flotte, chargée de troupes fraîches, et supérieure à celle des Chrétiens, dont la plupart des soldats étaient languissants, n'aurait pas de peine à en triompher.

Le Commandeur de Tessières, et Jean-André Doria sollicitaient vivement le vice-roi d'abandonner pour un temps son entreprise du nouveau fort : l'un et l'autre lui conseillaient d'embarquer toutes ses troupes, d'aller au-devant de la flotte de Constantinople jusque dans l'Archipel, et de la combattre avant sa jonction avec les galères des corsaires. Ils lui représentaient qu'après avoir écarté les vaisseaux du Grand-Seigneur, ils pourraient revenir en Afrique former le siége de Tripoli, dont la conquête assurerait celle de l'île de Gelves. Mais le vice-roi était si préoccupé par la passion qu'il avait d'achever son ouvrage, et de laisser en Afrique une forteresse qûi portât son nom, qu'il n'écoutait les avis qu'on lui donnait, que comme excités par une secrète jalousie de sa gloire : rien ne put vaincre son opiniâtreté. Le Commandeur de Tessières, prévoyant sa perte infaillible, et la plûpart des chevaliers, des soldats et des matelots étant mourants, lui demanda son congé et partit. Il

perdit dans la traverse encore neuf chevaliers qui moururent de maladie ; et peu de jours après son arrivée, il en mourut lui-même avec la plupart de ses soldats, des esclaves et des forçats : en sorte que ces galères ne furent de longtemps en état de retourner en mer.

Pour les remplacer, le Grand-Maître, toujours inquiet du salut de la flotte chrétienne, renvoya en Afrique trois autres galères armées de nouveaux soldats, et d'une nouvelle chiourme. Le chevalier Maldonat devait les commander en mer, et le Commandeur de Guimeran avait ordre de se mettre à la tête des troupes de son débarquement. Ce petit secours arriva à Gelves le 27 d'avril, dans le même temps que le lieutenant du vice-roi de Naples, qui craignait une descente des Turcs dans ce royaume, avait envoyé en Afrique deux brigantins pour en ramener les vieux soldats espagnols, qu'il croyait nécessaires pour la défense du pays. Le 10 de mars il arriva de Malte un nouveau brigantin, dans lequel était le chevalier Hugues de Copones, que le Grand-Maître envoyait à Doria, pour lui donner avis qu'enfin l'armée navale des Turcs, composée de quatre-vingt-cinq galères, avait paru sur les côtes de Goze le 7 de mai. Doria, qui était malade, envoya des lettres au vice-roi, et il lui manda que s'il ne faisait rembarquer promptement ses troupes pendant la nuit, et avant que le jour parût, il ne devait pas s'attendre d'échapper à la puissance formidable des Turcs. Mais rien ne pouvait dissiper l'aveuglement du vice-roi, et quoiqu'il ne pût plus

douter de la flotte ottomane, il se flatta que le commandant irait d'abord à Tripoli pour conférer avec Dragut, et que dans l'intervalle, il aurait tout le temps nécessaire de rembarquer ses troupes et son artillerie. Un funeste succès fut la suite malheureuse de son entêtement : la flotte ennemie parut à la pointe du jour : Gara Mustapha en avait la conduite, et le pacha Piali, favori du Grand-Seigneur, avait le souverain commandement des troupes de débarquement. Doria voyant cette flotte s'avancer en bonne ordonnance, s'écria: « Enfin l'opiniâtreté d'un seul homme nous a tous « perdus ; mais au moins nous ne serons pas « vaincus sans avoir prévu notre défaite. »

A la vue de l'armée des Turcs, la consternation et le désordre se mirent dans la flotte chrétienne. Par les maladies, les galères étaient sans un nombre suffisant de forçats et de soldats ; chacun dans ce désordre et cette confusion, ne prenait l'ordre que de sa peur, et sans rendre de combat, chaque capitaine ne cherchait qu'à échapper à la fureur de l'artillerie des ennemis. Les Turcs prirent vingt galères et quatorze gros navires avec leur équipage et tous ceux qui les montaient ; leurs barques armées de soldats s'emparèrent sans résistance de plusieurs galères chrétiennes, qui faute d'eau se trouvèrent alors arrêtées dans ces bancs de sable, qu'on appelait *les Sèches* ou *les Basses*. Le Commandeur de Maldonat voyant toute la flotte en déroute et dispersée, et ses trois galères poursuivies par celles des ennemis, ne perdit ni le courage ni le jugement : comme il n'était

pas moins habile pilote que capitaine plein de valeur, à force de faire de fausses routes, et comme s'il eût voulu échouer à terre, il gagna le cap de Sphax : de là prenant à droite, il se jeta en pleine mer, d'où il se rendit heureusement à Malte.

Les Turcs ne voyant plus d'ennemis qui pussent leur disputer la victoire, la célébrèrent par une décharge de leur artillerie, et par toutes les marques d'une réjouissance publique; le lendemain, ils résolurent de débarquer leurs troupes pour s'emparer de l'île, et faire esclaves ce qui restait de Chrétiens. Pendant que tout retentissait de cris de joie sur leur flotte, le vice-roi désespéré de sa défaite, confus et honteux de n'avoir pas suivi les conseils de Doria, ne laissa pas d'y avoir encore recours. Il le vint trouver dans son lit, où il était malade, et en approchant : « Doria, lui dit-il, qui avez eu seul de la « sagesse et du bon sens en cette occasion, que « me conseillez-vous de faire? Seigneur, lui ré« pondit Doria, comme vous commandez les « troupes de terre, c'est à vous à prendre le parti « le plus avantageux. A l'égard de notre malheu« reuse flotte, j'ai résolu de me faire porter cette « nuit sur un léger brigantin; je tâcherai à la « faveur des ténèbres, de percer au travers de « cette forêt de vaisseaux dont nous sommes en« vironnés : si je puis m'échapper, je courrai la « mer pour rallier les tristes débris de notre « défaite, et gagner le port de Messine, où j'atten« drai les ordres de la cour. »

Le vice-roi lui dit qu'il voulait le suivre et qu'il s'abandonnait à sa conduite ; et quoiqu'il lui restât encore dans l'île et dans le fort près de cinq mille hommes, il aima mieux s'enfuir et survivre à sa défaite, que de s'ensevelir généreusement sous les ruines de cette forteresse. Il en laissa le commandement à Alvare de Sande, capitaine fameux, qui avait acquis beaucoup de gloire dans les guerres de Piémont. Il s'embarqua ensuite avec plusieurs officiers généraux, et par l'habileté et l'adresse de Doria, il se démêla des vaisseaux turcs, gagna l'île de Malte, et de là se rendit en Sicile, où il alla cacher sa disgrâce et ses malheurs.

Ceux des Chrétiens qui étaient restés dans l'île, ne finirent pas par la déroute de la flotte. Les Turcs ayant débarqué leurs troupes et leur artillerie, assiégèrent le fort, et le battirent avec dix-huit canons. Ce n'étaient pas les seuls ennemis auxquels de Sande eût à résister : pendant trois mois qu'il soutint ce siége avec un courage invincible, il eut à combattre non-seulement contre les hommes, mais encore contre la faim, la soif; et pour ainsi dire contre tous les éléments. L'eau manquait dans les citernes, et il n'y avait pas même de bois dans la forteresse pour cuire les aliments. La plupart des soldats, plutôt que de mourir de soif, désertaient par bandes, et allaient se rendre à l'ennemi. De Sande voyant son canon démonté, les ouvrages de la place ruinés par celui des Turcs, se trouvant sans eau, sans bois, et voyant le reste de ses soldats malades, exténués et languissants, résolut de s'ouvrir un passage

par une vigoureuse sortie, et de mourir honorablement l'épée à la main. Après avoir représenté à ses soldats que leur salut dépendait de leur courage, il se mit à leur tête, et sortit dans une heure où il croyait surprendre les Infidèles : mais les Turcs avertis par des transfuges, l'attendaient en armes. A peine fut-il sorti, qu'il se vit environné et accablé par différents corps de troupes qui tombèrent sur lui. Il n'eut pas même la consolation de mourir les armes à la main : il fut pris et mis à la chaîne par ces barbares, avec ce qui lui restait d'officiers et de soldats. Le pacha entra ensuite dans la place, dont il fit raser les fortifications, de peur qu'après son départ les Chrétiens n'y rentrassent, et ce général reprit le chemin de Constantinople, couvert de gloire, traînant à sa suite les galères chrétiennes, avec un nombre infini de prisonniers. Près de quatorze mille hommes périrent dans cette malheureuse expédition, soit par le fer ennemi soit par les maladies, ou dans l'esclavage. L'Espagne seule y perdit vingt-huit galères, et quatorze vaisseaux de charge, sans compter celles du pape, et deux qui appartenaient à Cosme, duc de Florence. Pierre Machiavel qui les commandait, en sauva d'abord deux autres; mais peu de temps après, treize galères d'Alger les ayant rencontrées près de l'île de Giglio, elles furent contraintes d'échouer contre les écueils qui se trouvent le long des côtes de l'île de Corse. Les officiers et les soldats se sauvèrent à terre après avoir abandonné le corps des galères, et la chiourme composée de

mahométans, que ces Infidèles mirent en liberté.

Ce fut à peu près en ce temps-là que Cosme, duc de Florence, voulant se précautionner à l'avenir contre les incursions, forma un corps de marine : et pour en attacher les officiers à sa fortune, il en fit un Ordre de chevaliers qui furent depuis les élèves des chevaliers de Malte. Ce nouvel Ordre fut institué sous l'invocation de saint Etienne, pape, dont on célébrait la fête le douzième d'août, jour heureux pour ce prince, et auquel peu auparavant ses généraux avaient gagné contre les bannis de Florence, la bataille de Maciano. Cosme établit à Pise la maison Chef-d'Ordre : il y attacha de grands revenus, lui-même en dressa les lois et les statuts : et pour ne pas laisser ce corps de noblesse sous une autre autorité que la sienne, il s'en fit le chef et le Grand-Maître : et les princes ses enfants en furent les premiers chevaliers. Il en avait trois, *François*, qu'il destinait pour son successeur, et qu'il envoya depuis à la cour d'Espagne; *Jean*, qui quoique à peine âgé de seize ans, était déjà revêtu de la pourpre romaine; *Garsie* le dernier des trois; était un prince d'une humeur féroce. Ces deux derniers, par une jalousie et une émulation réciproques, dès leur plus tendre enfance avaient conçu l'un contre l'autre une haine dont on n'avait jamais pu les faire revenir, et qui éclata en ce temps-là d'une manière funeste. Pendant que Cosme suivi de toute sa famille, pour donner une forme constante à son Ordre militaire, visitait les ports et les places maritimes de ses Etats, ces

deux jeunes princes, dans une partie de chasse qu'ils firent dans les bois proche de Grosseto, s'étant querellés, s'éloignèrent de la suite des chasseurs, s'enfoncèrent dans le bois, se battirent, et Garsie tua d'un coup de poignard le cardinal. Il rejoignit ensuite la chasse sans faire paraître le moindre trouble; et comme s'il se fût seulement égaré, il demanda ce qu'était devenu son frère. Mais comme ce jeune prince ne paraissait point, et que la nuit approchait, ses officiers se partagèrent pour le chercher. Celui qui était chargé particulièrement de sa conduite, après avoir couru tout le bois, le trouva enfin étendu par terre, mort et noyé dans son sang. Il courut aussitôt porter une si triste nouvelle à Cosme. Ce prince soupçonna sans peine la main d'où un si cruel coup était parti : et quoique pénétré de la plus vive douleur, il eut assez de force pour la dissimuler : il ordonna même à cet officier de tenir la chose secrète, et qu'à la faveur des ténèbres, il lui apportât dans son cabinet le corps de son fils enveloppé dans un tapis, sans qu'il pût être aperçu.

On ne lui eut pas plus tôt obéi, qu'il fit appeler Garsie; et après s'être enfermé avec lui, il lui demanda ce qu'était devenu son frère. Ce jeune prince avec une assurance qui n'était pas de son âge, lui répondit froidement qu'il l'avait perdu de vue à la chasse, et dans la poursuite du cerf. Cosme lui commanda alors de lever le tapis qui couvrait le corps du cardinal, dont les plaies jetaient encore du sang. A ce spectacle, le duc ne

pouvant plus retenir sa douleur et sa colère : « Malheureux, lui dit-il voilà le sang de ton frère « qui crie vengeance au ciel contre toi : faut-il « que j'aie mis au monde un parricide, qui par « la perte de son frère s'est fait un chemin pour « assassiner son père même ? » Garsie intimidé se jeta à ses pieds, confessa son crime : et pour en diminuer l'horreur, il allégua que son frère l'avait attaqué le premier, et qu'il n'avait pu sauver sa vie que par sa mort. Mais Cosme rejetant de si faibles excuses, et le regardant avec des yeux pleins de fureur : « Il faut, lui dit-il, que je venge « moi-même la mort de l'innocent par la perte « du coupable, et que tu rendes la vie à celui de « qui tu la tiens. » En disant ces paroles, il lui arracha le poignard dont il avait tué son frère, et le lui enfonça dans le sein. On les enterra ensuite l'un et l'autre secrètement. Pour cacher un si grand malheur, on publia qu'ils étaient morts dans une maison de campagne, d'une maladie contagieuse, dont la Toscane était alors infectée. On leur fit depuis de magnifiques funérailles dans la principale église de Florence, auxquelles on ajouta leur oraison funèbre. Dans ce discours, l'orateur, par ordre de Cosme, affecta exprès, pour diminuer le soupçon de ce meurtre, de s'étendre principalement sur les louanges de Garsie. C'est ainsi que M. de Thou rapporte un événement si tragique, dans le trente-deuxième livre de son histoire ; quoiqu'on prétende que ce fait ne se trouve point dans sa première édition, et qu'il a été inséré depuis par les éditeurs des édi-

tions postérieures. Eléonore de Tolède mère de ces deux jeunes princes, et à laquelle on ne put cacher les circonstances de leur perte, en mourut de douleur. Cosme sans se laisser abattre par tant de disgrâces, cherchait sa consolation dans les soins qu'il prenait du gouvernement. Sa principale occupation était alors de faire fleurir son nouvel Ordre. Ce prince habile, et grand politique, pour attacher par cette marque de distinction les principales familles de Florence aux intérêts de sa maison, avec permission du pape Pie IV, dispensa les nouveaux chevaliers des lois du célibat qui s'observait dans l'Ordre de Malte, et il étendit cette grâce jusqu'à ceux qui avaient été mariés deux fois. Il y ajouta le privilége, au défaut d'enfants légitimes, de pouvoir tester de leurs biens en faveur des illégitimes, à condition en ce cas d'en laisser à leur Ordre la quatrième partie. Son intérêt ne lui permit point de se conformer sur tous ces articles à la rigueur et à la sévérité des statuts qui s'observaient par les chevaliers de Malte : il se contenta d'exhorter ceux de Saint-Etienne à les imiter au moins dans la valeur et dans le zèle qu'ils faisaient paraître depuis tant de siècles, contre les Turcs et les Infidèles.

Ce fut dans cette vue, et pour les former dans la discipline militaire, qu'il ordonna aux commandants de ses galères, quand ils rencontreraient celles de Malte, de s'y joindre, de voguer ensemble, et d'attaquer de concert tous les corsaires qu'ils rencontreraient. En exécution de ces

ordres, Baccio Martelli, chevalier de Saint-Etienne, qui commandait quatre galères de Florence, ayant trouvé à la hauteur du cap Lupo, Vincent de Gonzague, Prieur de Barlette, Général des galères de la Religion, qui en avait sept sous ses ordres, le salua le premier, l'aborda ensuite, lui demanda et obtint la permission de le suivre : dans leur course, il prit toujours l'ordre du Prieur, qu'il donnait ensuite à ses officiers subalternes. Le Général avec ces quatre galères se trouvant commander à onze bien armées, courut toutes les mers du Levant, sauva plusieurs vaisseaux chrétiens poursuivis par les Infidèles, prit plusieurs corsaires, et à la fin de la campagne il se sépara des Florentins à la hauteur de Corfou. Il entra ensuite dans le port de Malte, où, suivant l'esprit de l'Ordre, il reçut plus de témoignages de congratulation pour les vaisseaux chrétiens qu'il avait défendus et sauvés, que pour ceux qu'il avait pris sur les Infidèles.

C'était dans cette vue que les galères de la Religion étaient presque toujours en mer. Le Grand-Maître en fit même construire deux nouvelles à ses dépens : les plus riches Commandeurs à son exemple faisaient tous les jours et suivant leurs forces, différents armements : jamais l'Ordre n'avait été si puissant sur mer; et ce qui le rendait surtout redoutable aux Infidèles, c'est que ces escadres étaient commandées par des chevaliers qui avaient vieilli dans le service, et dont la plupart auraient été capables de commander des flottes entières : tels étaient alors le Comman-

deur Gozon de Melac, Général des galères de la Religion, le Commandeur de Guimeran, que le roi d'Espagne avait demandé au Grand-Maître pour commander celle de Sicile, les Commandeurs de Giou et d'Elbeines, et les chevaliers de Thiange et de La Motte, tous excellents hommes de mer, et célèbres par leur valeur et leur expérience. Mais parmi ces capitaines, aucun n'avait fait tant de prises et si considérables que le Commandeur de Romégas, chevalier qui depuis sa jeunesse avait fait la course. Personne ne connaissait aussi bien que lui les côtes, les ports, et jusqu'aux moindres cales qui se trouvent le long de la mer Méditerranée : d'ailleurs brave, intrépide, qui n'avait jamais connu de périls, et qui ne souffrait dans son bord que des officiers et des soldats d'une valeur déterminée. La vie qu'il passait presque entière à la mer lui avait donné un air farouche : on l'accusait même de traiter cruellement ses prisonniers ; mais il prétendait qu'il ne tenait cette conduite à leur égard que par représailles, et pour réduire les corsaires à en agir avec plus d'humanité envers les esclaves chrétiens. On ne laissait pas de soupçonner que dans ces représailles il ne se faisait pas beaucoup de violence, et que son humeur naturellement dure y avait peut-être autant de part que la politique.

Ce fut en ce temps-là qu'il rencontra le long des côtes de Sicile une grosse galiote, commandée par un fameux corsaire, appelé Ysuf Conciny, renégat calabrois, et le tyran ou plutôt le bourreau des esclaves chrétiens. Il y en avait

dans sa chiourme et sur son vaisseau deux cents, et deux cent cinquante soldats. La partie étant assez égale, le corsaire n'évita point le combat ; les deux galères s'approchèrent, et après avoir essuyé le feu l'une et l'autre, on en vint aux coups de mains. Le combat se maintint longtemps avec un avantage égal, et sans qu'on eût discerné quel en serait le succès. Romégas, irrité d'une si longue résistance, se mit à la tête de ses plus braves officiers ; se jeta dans la galiote l'épée à la main, et franchit la rambade. Le corsaire le reçut avec le même courage, et tua deux chevaliers de sa main : mais étant tombé sur un banc de sa chiourme d'un coup que lui porta Romégas, ses esclaves, pour se venger des mauvais traitements qu'ils en avaient reçus, ne virent pas plus tôt les Maltais maîtres du vaisseau, que, sans qu'il s'y opposât, ils firent passer le corsaire de main en main. Chacun lui donnait un coup; plusieurs même pour assouvir leur vengeance, le déchiraient avec les dents: il n'y en avait point qui ne voulût en avoir quelque membre ; et avant qu'il fût parvenu au dernier banc, à peine en resta-t-il la moindre partie.

Un renégat de Melasso, en Sicile, ne fut pas mieux traité. Sous sa conduite, des corsaires avaient surpris cette petite place, l'avaient pillée, enlevé plusieurs habitants de différent sexe, qui furent indignement outragés. Les galères de Malte, jointes à celles de Sicile, en ayant été averties, poursuivirent les pirates ; mais elles ne

les purent joindre. Après cette expédition, elles s'étaient séparées. Les galères de Malte, plus légères que celles de Sicile, et dont la chiourme était plus fraîche, joignirent la principale galère des corsaires, qui portait le butin et les esclaves qu'ils avaient faits. Comme la résistance d'une seule galère contre toute une escadre n'aurait servi peut-être qu'à la faire couler à fond, les Infidèles se rendirent. Le Prieur de Barlette, qui commandait dans cette occasion, délivra la chiourme qui était composée de Chrétiens, mit en leur place quatre-vingts Turcs, et ramena heureusement à Melasso les hommes et les femmes qui en avaient été enlevés. Le peuple, après lui avoir témoigné sa reconnaissance à sa manière, et par des acclamations et des cris tumultueux de joie; lui demanda ce renégat leur compatriote, qui avait conduit les corsaires. Le Prieur ne leur eut pas plus tôt abandonné ce scélérat, que la populace en furie s'en fit justice par ses mains, le déchira et le mit en pièces.

Romégas qui, en ce temps-là, était à la mer, traita plus favorablement un galion qu'il rencontra proche de l'île de Scarpenta, entre celles de Candie et de Rhodes. Ce galion venait de Satalie; il était commandé par le rais Ugly, capitaine qui ne manquait pas de valeur, et qui avait même sur son bord un grand nombre de braves soldats, et accoutumés au feu. Romegas n'avait alors que les deux galères qui appartenaient au Grand-Maître, et dont le chevalier de La Motte commandait la moindre. Ce chevalier dont la galère

était plus légère, commença le combat : Romégas étant survenu, s'approcha du galion : après l'avoir examiné et vu son tillac couvert de mousquetaires, et l'artillerie bien servie, il jugea sans peine que deux galères comme celles qu'il commandait, s'il ne changeait l'ordre de son attaque, n'emporteraient pas ce superbe vaisseau, qui, par sa hauteur, et en comparaison des galères, paraissait un château flottant. Mais comme les chevaliers ne comptaient jamais le nombre et les forces de leurs ennemis, et que de son caractère surtout, il aurait mieux aimé périr que d'abandonner son entreprise, il prit le parti de battre de loin cette grosse caraque. Heureusement un calme étant survenu, qui l'arrêta, les deux galères à la faveur des rames s'en approchaient, faisaient leurs décharges et s'éloignaient : et après avoir rechargé revenaient ensuite avec la même légèreté. Romégas, profitant de la bonace, continua cette manœuvre si longtemps, que le galion, après avoir perdu beaucoup de monde, par les coups de coursier, fut obligé de se rendre. Les chevaliers entrèrent dedans et le trouvèrent chargé de riches marchandises : mais à peine commençaient-ils à s'en rendre les maîtres, qu'il coula bas des coups qu'il avait reçus dans ses œuvres mortes. Tout ce qu'on put faire fut de sauver l'équipage, parmi lequel on trouva un vénérable vieillard, âgé de soixante-dix-huit ans, sangiac du Grand-Caire, et près de six cents hommes, Turcs, Maures et Nègres, qui tenaient comme lui la route de Constantinople.

Pendant que les chevaliers de Malte exposaient tous les jours leur vie contre les Infidèles, l'Eglise catholique, assemblée à Trente, dans un concile œcuménique, opposait le zèle et la science de ses prélats aux nouveautés des protestants. Le Grand-Maître y avait été invité comme les autres souverains de la chrétienté. Ce prince et le conseil de l'Ordre y députèrent, en qualité d'ambassadeurs, les chevaliers de Villegagnon et Royas de Portalrouge ; mais le premier, retenu par son âge avancé et par une grande maladie, ne s'y put rendre. Royas s'y trouva seul : avant que d'y être admis, il eut à essuyer de grandes oppositions de la part du corps des évêques, lesquels représentèrent qu'il n'était pas juste qu'un simple religieux, et le député d'une société de frères, prît sa place parmi les ambassadeurs, et eût en cette qualité la préséance sur les évêques. L'affaire s'accommoda : on convint que l'ambassadeur de Malte se placerait parmi les autres ambassadeurs des princes chrétiens, sans préjudice des protestations de l'ordre épiscopal ; ainsi Royas fut admis dans la congrégation qui se tint le 7 de septembre de l'année 1563. Ce ministre commença sa harangue par excuser le Grand-Maître et le conseil, s'ils n'avaient pas envoyé plus tôt au saint concile des ambassadeurs ; et il allégua pour raison que l'île et le canal de Malte étaient infestés continuellement par des escadres de corsaires, qui semblaient attendre la flotte du Grand-Seigneur, destinée pour entreprendre la conquête de l'île entière de Malte. Il passa à l'ori-

gine de son Ordre, fondé, dit-il, quarante ans avant la première croisade. Il parla ensuite magnifiquement des exploits héroïques faits par leurs ancêtres; et il ajouta que s'ils ne pouvaient à présent les égaler, c'est que les protestants s'étaient emparés d'une partie de leurs commanderies, et même que les prélats et les princes catholiques, contre l'usage et les priviléges de l'Ordre; se faisaient souvent pourvoir par les papes des prieurés et des plus riches commanderies. Il pria les pères au nom de tout l'Ordre, d'avoir égard à son ancienneté, à sa noblesse et aux services que, depuis tant de siècles, il rendait à la chrétienté; d'ordonner que les commanderies qu'on avait usurpées lui fussent rendues, et qu'il fût fait un décret qu'elles ne pussent être possédées à l'avenir que par des chevaliers, selon leur ancienneté de religion; et que le décret fût suivi d'une confirmation solennelle de tous les priviléges accordés à l'Ordre depuis sa fondation.

Le promoteur lui répondit en termes généraux, et au nom du concile, que les pères admettaient son excuse sur le retardement que l'Ordre avait apporté à faire partir ses ambassadeurs, et qu'ils auraient égard à la conservation des commanderies et des priviléges d'un Ordre si utile à l'Eglise.

L'ambassadeur donna des mémoires aux légats du concile, concernant la confirmation des immunités de l'Ordre, et surtout pour en obtenir un décret qui interdît la possession des prieurés et des commanderies à toutes personnes, de

quelque dignité qu'elles fussent, qui n'auraient pas fait les trois vœux solennels de la religion, dans l'Ordre de St-Jean de Jérusalem. Les légats n'osèrent proposer ce décret dans les congrégations, avant que d'être instruits des intentions du pape. Ils lui en écrivirent. Pie IV, qui était alors sur la chaire de S. Pierre, répondit à ses légats que le décret que sollicitait le Grand-Maître ne regardait point le concile, et que c'était à lui seul à faire un pareil règlement, quand il le jugerait à propos. Après la conclusion du concile, il parut oublier les demandes des chevaliers de Malte, et les services continuels qu'ils rendaient à tous les Chrétiens, et surtout aux peuples qui habitaient les côtes de Sicile, de Naples, de l'Italie entière et d'Espagne, dont depuis la conclusion du concile, ils assurèrent le repos par la part qu'ils eurent à la prise de Gomère-de-Vélez, située sur la côte d'Afrique, et qui n'était au plus éloignée de l'Espagne, que de quarante lieues.

Quoique le port de cette place ne pût pas contenir de grands vaisseaux, il en partait tous les jours des fustes et des galiotes : et quand leurs armements étaient plus considérables, le roi de Fez, leur voisin, leur fournissait des soldats, la plupart tirés des montagnes voisines, tous courageux, et qui pour gagner quelque chose ne connaissaient aucun péril. A mille pas de cette ville est le Pignon-de-Vélez, bâti dans une petite île, ou pour mieux dire sur un rocher où l'on ne peut monter que par un chemin taillé

dans le rocher même, qui n'est séparé du continent que par un canal fort étroit, qui lui sert de port, et qui ne peut contenir au plus que dix ou douze petits bâtiments. Ce fort servait d'asile aux corsaires ; et quand ils étaient poursuivis, le canon de la place empêchait leurs ennemis d'en approcher. Le roi d'Espagne avait tenté inutilement l'année précédente de se rendre maître de cette place : il reprit le même dessein cette année, et après avoir rassemblé toutes ses forces maritimes, il en écrivit dans les termes les plus pressants au Grand-Maître et à différents princes d'Italie ses alliés, pour demander le secours et la jonction de leurs galères. De ces escadres, il se forma une puissante flotte, dont ce prince donna le commandement, avec la conduite de toute l'entreprise, à Garsie de Tolède, vice-roi de Catalogne. Ce général partit du port de Malaga le dixième d'août : ayant eu le vent favorable, il arriva en deux jours sur les côtes d'Afrique. Il débarqua sans obstacles ses troupes et son artillerie ; l'avant-garde était composée de troupes espagnoles, et des chevaliers de Malte ; il y avait des Portugais et des Italiens dans le corps de bataille, et les Allemands fermaient la marche. L'armée chrétienne marchant en bonne ordonnance, arriva devant la ville de Gomère, éloignée seulement de six milles de l'endroit où l'on avait débarqué. Le général chrétien, pour couper toute communication avec cette place, à la garnison de Pignon, et pour l'empêcher d'en tirer du secours, avait résolu de

commencer son entreprise par en former le siége. Elle était située entre deux montagnes, et même sans aucunes fortifications, comme la plupart des places d'Afrique qui étaient dans les terres. Les habitants, à l'approche des Chrétiens, l'avaient abandonnée et s'étaient réfugiés avec ce qu'ils avaient pu emporter, dans les endroits les plus reculés des montagnes. Garsie, profitant de leur consternation, s'empara de la ville : après avoir fortifié son camp par des lignes et de bonnes redoutes, il fit dresser une batterie de six gros canons, qui d'une colline voisine, tirèrent un jour entier contre le fort, en même temps que du côté de la mer les galères de Malte et un grand galion le canonnèrent si furieusement, qu'un grand pan de muraille, et une partie du donjon furent renversés. Le commandant, épouvanté et ne voyant point paraître de secours, résolut d'abandonner sa place, et de s'enfuir avec sa famille et ses principaux effets. Mais comme il n'avait qu'un petit esquif caché au pied du rocher, pour empêcher que sa garnison ne le retînt, ou ne voulût le suivre, il leur dit qu'il allait rassembler ses montagnards, qu'il se mettrait à leur tête, et qu'il périrait ou qu'il forcerait les Chrétiens à lever le siége. Mais cette garnison qui n'était que de trente hommes, ne voyant aucun effet de ses promesses, sans s'intéresser davantage à la défense d'une place abandonnée par son gouverneur, ne songea plus qu'à sa propre sûreté. Les soldats qui savaient nager gagnèrent la terre dans des endroits éloignés du camp des

Chrétiens : ceux qui étaient privés de ce secours, se rendirent et ouvrirent les portes du fort. C'est ainsi qu'une place qui passait pour imprenable, et contre laquelle toutes les forces de l'Espagne avaient échoué l'année précédente, fut prise en peu de jours, autant par la lâcheté du gouverneur, que par la valeur et la capacité du général chrétien.

Le bruit de cette conquête alarma extrêmement tous les corsaires de Barbarie : ils en portèrent les nouvelles et leurs plaintes jusqu'à Constantinople; ils firent représenter à Soliman que les Espagnols étant maîtres de la Goulette, du Pignon-de-Vélez, et même de Tunis, ils tenaient, pour ainsi dire, toute la côte d'Afrique dans leurs fers. Soliman leur fit dire que dans peu il briserait ces chaînes ; et comme on lui eut rapporté que les galères de Malte avaient beaucoup contribué à cette conquête, il forma le dessein de commencer à assurer la liberté de l'Afrique par la conquête de l'île de Malte ; et dès ce temps-là, sans s'en ouvrir qu'à ses ministres, il fit travailler secrètement à un puissant armement naval, dont nous verrons les effets l'année suivante.

Une nouvelle prise faite peu après par les chevaliers, acheva d'irriter le Grand-Seigneur, et hâta son armement. Après la conquête du Pignon-de-Vélez, les cinq galères de la Religion commandées par le Général de Giou, et les deux galères du Grand-Maître qui étaient aux ordres de Romégas s'étant jointes et voguant de concert,

rencontrèrent entre les îles de Zante et de Céphalonie un puissant galion chargé des plus riches marchandises de l'Orient, et qui pour sa défense avait vingt gros canons de bronze, un grand nombre de moindre calibre, de bons officiers d'artillerie, et plus de deux cents janissaires, tous excellents arquebusiers. Ce vaisseau était commandé par le rais ou capitaine Bairan-Ogli, et il appartenait au kuslir-aga, chef des eunuques noirs du sérail : plusieurs même des femmes du Grand-Seigneur étaient intéressées dans ce galion. Le général de Giou qui se voyait à la tête d'une escadre de sept galères, fit d'abord tirer un coup de canon sans balle, afin que le capitaine de ce vaisseau amenât : mais les Turcs lui répondirent d'un autre coup portant balle, et ils arborèrent aussitôt leur pavillon et toutes leurs enseignes, comme une déclaration de guerre et une marque qu'ils étaient résolus de se battre.

Le Général de Giou et le Commandeur de Romégas, voyant bien qu'ils ne se rendraient maîtres de ce vaisseau que par la force des armes, convinrent qu'ils l'attaqueraient les premiers ; qu'après avoir fait leurs décharges le plus près qu'ils pourraient, les deux capitanes seraient relevées par les deux patrones, et ces deux galères par les trois dernières ; en sorte que le feu fût continuel et sans relâche. Mais cet ordre du combat fut mal observé par la jalousie et l'émulation des deux généraux, qui sans agir de concert, comme ils en étaient d'abord convenus, se flattaient d'emporter seuls, et à l'envi l'un de l'autre, tout l'honneur

de la victoire. La capitane du général Giou s'étant poussée jusque sous la poupe de ce grand vaisseau, se vit en un instant couverte de feux d'artifice, et les chevaliers et les soldats accablés de coups de pierres et de mousquets : le canon même chargé à cartouche, en tua un grand nombre, en sorte que le général fut obligé de s'élargir en mer. Romégas de son côté attaqua le galion avec son intrépidité ordinaire ; mais un coup de canon parti du vaisseau renversant la rambade ; tua vingt-deux soldats ; et un autre coup en fit sauter vingt autres dans la mer. Romégas craignant d'être coulé à fond par un gros canon qu'il voyait braqué à fleur d'eau, prit quoique à regret le parti de s'éloigner ; pour lors les deux patrones s'avancèrent à leur tour, et chacune d'un côté et de concert s'attachèrent au galion, et firent un feu si terrible, qu'elles tuèrent ou mirent hors de combat plusieurs janissaires. Mais cette courageuse milice, dont le corps entier fait la principale force de l'empire Turc, se battit toujours avec la même intrépidité. Il fallut que les deux patrones appelassent à leur secours les trois dernières galères ; les deux Commandants rétablirent et remirent en ordre leurs galères, et le combat recommença avec une nouvelle fureur. Il dura cinq heures entières sans qu'on pût démêler quel en serait l'événement : et quelque valeur que fissent paraître les chevaliers, peut-être auraient-ils été obligés de se retirer sur leur perte, si les Turcs avaient pu se servir de toute leur artillerie. Mais par malheur pour eux, leurs meil-

leures pièces, par l'avarice des marchands, s'étant trouvées embarrassées dans des balots de marchandises, leurs canonniers n'en purent tirer le service, et le feu des galères devenant supérieur, les chevaliers à la fin entrèrent dans le vaisseau et s'en rendirent les maîtres. Cette victoire fut ensanglantée par la mort de plus de cent-vingt Chrétiens, chevaliers ou soldats. Parmi les chevaliers, on regretta principalement la Fonde, provençal; Berzet, italien; Parceco, espagnol; Antoine Fernandès Posselin. Diego, et Dinestrosa, blessés mortellement, moururent peu de jours après : Fernand Ruis de Correal, Ernard de Zuniga, Jérôme Caraffe, napolitain, et un grand nombre d'autres ne sortirent qu'avec des blessures considérables, d'un combat si long et si opiniâtre. Les Turcs, sans les blessés, y perdirent de leur côté quatre-vingts janissaires, plusieurs officiers, et entre autres un ingénieur, qui par son courage et son habileté à pointer le canon, avait eu plus de part à une si courageuse défense, que le capitaine même du vaisseau.

Cette prise fit plus de bruit à Constantinople, et surtout dans le sérail, que n'aurait fait la perte d'une place importante. Le kussir-aga, et les favorites du Grand-Seigneur qui y étaient intéressées, se jetèrent aux pieds du sultan, et lui demandèrent vengeance des chevaliers. Ce prince qui regardait cette prise comme une insulte faite à sa maison même, jura par sa tête qu'il exterminerait tout l'Ordre, et pour consoler ces dames et le chef des eunuques de leur perte, il les en

dédommagea magnifiquement des deniers de son trésor. La plupart de ses officiers et les ministres de sa religion entrèrent dans son ressentiment : le mufti, qui en était le chef, dans une audience particulière lui représenta que les Musulmans et tous les fidèles étant obligés, au moins une fois en leur vie, de visiter le tombeau de leur prophète ; ses sujets de l'Europe ne pouvaient plus s'acquitter de leur devoir sans s'exposer à devenir la proie des corsaires chrétiens ; que Malte était remplie d'esclaves turcs, et qu'un grand prince aussi religieux qu'il l'était, dans ce haut degré de puissance où Dieu l'avait élevé, devait se faire un juste scrupule de laisser dans les fers et au péril de changer de religion un si grand nombre de fidèles. Le kussir-aga, qui était le plus animé, et qui conduisait toute cette intrigue, pour déterminer le Grand-Seigneur, par préférence à ses autres entreprises, à porter ses armes dans l'île de Malte, engagea l'iman ou prédicateur de la principale mosquée, à en faire entrer adroitement le discours dans son sermon. Le Grand-Seigneur, prince religieux, s'y étant trouvé le vendredi suivant, qui parmi les Turcs est leur jour de fête, cet orateur, sous prétexte de traiter de la charité qu'on devait exercer envers les pauvres et les misérables, ne manqua pas de déplorer d'abord en termes généraux, la disgrâce et le malheur des vrais croyants qui gémissaient dans les chaînes des Chrétiens : adressant ensuite la parole au Grand-Seigneur, après lui avoir donné les louanges que méritaient justement sa valeur, ses

conquêtes, et même la douceur de son gouvernement, il ajouta qu'il ne manquait à sa gloire que d'être le libérateur de tant de malheureux Musulmans, auxquels les Maltais avaient ravi les biens et la liberté. Il entra ensuite dans un détail exact de toutes leurs prises, dont apparemment on lui avait fourni des mémoires, et il fit voir que depuis cinq ans, ces armateurs s'étaient rendus maîtres de plus de cinquante vaisseaux chargés des plus riches marchandises de l'Orient, sans compter les felouques, les brigantins, les galères et les galiotes armées en courses. « Ces « vaisseaux, lui-dit, leurs charges, ceux qui les « montaient, tout a été envahi par ces impitoya- « bles corsaires; et il n'y a, Seigneur, que ton « épée invincible qui puisse rompre les fers de « tant de malheureux; le fils te redemande son « père; la femme son mari ou ses enfants, et « tous attendent de ta justice et de ta puissance, « la vengeance de leurs cruels ennemis. »

Un discours si hardi, et en même temps si pathétique, excita dans l'assemblée des murmures confus, qui éclatèrent même en plaintes, contre ce qui se pratiquait ordinairement dans les mosquées, où l'on observait toujours un silence religieux. Soliman en parut surpris et même inquiet; mais en ayant appris la cause, pour calmer l'assemblée, il leur fit dire par son grand-visir, que dans peu de temps ils seraient tous vengés et satisfaits; et il sortit de la mosquée dans la résolution, s'il n'en était pas empêché par la guerre de Hongrie, de faire tomber

tout l'effort de ses armes sur l'île de Malte.

D'ailleurs depuis longtemps il en était vivement sollicité par Hascen, pacha ou vice-roi d'Alger, fils et successeur du fameux Barberousse; et par Dragut, alors gouverneur de Tripoli. Ces deux ministres lui avait mandé plusieurs fois, et surtout depuis la prise du Pignon-de-Vélez, que les Chrétiens si on n'y donnait ordre, allaient se rendre infailliblement maîtres de toutes les côtes d'Afrique; que tant que Malte serait au pouvoir des chevaliers, on ne pourrait sans s'exposer à être pris, ni leur faire passer du secours, ni en tirer de leurs gouvernements; que ce rocher était comme une barrière opposée à sa puissance, et qui par ses escadres et ses armateurs, interrompait continuellement la communication de l'Afrique avec l'Asie, et les îles de l'Archipel.

Soliman n'ignorait pas l'importance de cette conquête; mais en prince sage et prudent, il ne voulut point s'y engager qu'il n'eût pris l'avis de ses principaux capitaines. Dans cette vue, et suivant la coutume des Turcs, il en tint en pleine campagne et à cheval un grand conseil de guerre. On agita dans cette assemblée la nécessité de chasser les chevaliers d'une île d'où ils troublaient tout le commerce des sujets du Grand-Seigneur, et interrompaient même les pèlerinages de Médine et de la Mecque. On convint que la religion et l'Etat étaient également intéressés à les exterminer, et on examina ensuite les moyens d'exécuter ce projet.

La plupart des pachas qui avaient pressenti

l'inclination du sultan, en bons courtisans, lui dirent que la conquête de l'île de Rhodes devait faire connaître ce qu'on devait attendre de l'entreprise sur celle de Malte; que ces chevaliers, qu'ils traitaient d'infâmes corsaires, ne tiendraient jamais contre la moindre partie des forces de son empire, et qu'il suffisait d'y faire passer, sur les galères d'Alger et de Tripoli, un corps de troupes qui s'emparât de quelques forts que ses armateurs avaient fait construire pour la défense des ports et des côtes de cette île.

Un lieutenant de Dragut appelé Aly, qu'il avait envoyé exprès à Constantinople, et qui se trouva à ce conseil, représenta de la part de son général, que si on commençait cette entreprise par le siége de Malte, on ne devait pas douter que les chevaliers ne tirassent de grands secours du fort de la Goulette, du Pignon-du-Vélez, et même des Maures de Tunis, feudataires de la couronne de Castille, et ennemis de la domination des Turcs; que Dragut était d'avis d'ouvrir la campagne par le siége de la Goulette et celui du Pignon-de-Vélez; qu'après avoir chassé les Chrétiens des côtes d'Afrique, et soumis les habitants du pays, on pourrait l'année suivante porter les armes du Grand-Seigneur dans l'île de Malte. Mahomet, le plus ancien des pachas, qui avait vieilli dans le commandement des armées du Grand-Seigneur, et qui fut depuis élevé à la dignité de grand-visir, s'opposa hautement à l'entreprise de Malte; et outre les raisons que l'agent de Dragut avait alléguées, il ajouta qu'on devait faire une grande différence entre l'île

de Rhodes et celle de Malte; que la première était située au milieu de tous ses Etats, très éloignée de l'Europe et du secours des Chrétiens, et dont le terroir abondant en grains et en pâturages, avait fourni de quoi subsister à son armée; que Malte, au contraire, voisine de la Sicile, en pouvait recevoir du secours à tous moments; que le roi d'Espagne, qui regardait cette petite île comme le boulevard des Etats qu'il possédait en Italie, emploierait pour sa défense toutes ses forces; que la plupart des princes chrétiens, par des motifs de religion, s'intéresseraient dans cette guerre; qu'on ne trouverait dans Malte qu'un rocher escarpé, sans grains et sans pâturages, et pour défenseurs, des guerriers courageux et déterminés à se faire tous tuer plutôt que de se rendre; que supposé même qu'on s'en rendît maître, il fallait être assuré d'y pouvoir faire subsister l'armée pendant qu'on travaillerait à en rétablir les fortications, et à en ajouter de nouvelles; qu'on avait encore à craindre qu'une ligue et une nouvelle croisade des princes chrétiens n'amenât au printemps une flotte nombreuse et chargée de troupes fraîches, qui bloquassent les vaisseaux des Turcs dans l'île de Malte; qu'il serait bien plus glorieux au Grand-Seigneur, et plus utile à son empire, d'employer ses forces en Hongrie, ou de tenter la conquête de l'Italie, et surtout de la Sicile, qui, par sa prise, ferait tomber nécessairement Malte sous sa puissance; qu'après tout, sans s'engager dans une entreprise aussi difficile que celle qu'on proposait contre les

chevaliers de Saint-Jean, il était aisé, par de bonnes escortes, de pourvoir à la sûreté des marchands, sujets du sultan, et des pèlerins que la dévotion conduirait au tombeau de Mahomet.

Quelque solides que fussent ces raisons, Soliman, qu'on avait su prendre par des motifs de conscience, et touché d'ailleurs des plaintes et des larmes de ses favorites, se déclara pour l'entreprise de Malte : peut-être même que l'espérance d'augmenter sa gloire l'y détermina, et qu'après avoir enlevé aux chevaliers l'île de Rhodes, les autres îles situées dans l'Archipel, et qui en dépendaient, avec les châteaux et les terres dont ils jouissaient dans le continent de l'Asie-Mineure, il se flatta que la conquête de Malte rendrait son nom célèbre et formidable dans l'Europe et dans l'Afrique. Quoi qu'il en soit de ces différents motifs, on arma par son ordre dans toute l'étendue de son empire, le plus grand nombre de vaisseaux et de galères qu'on put trouver dans ses ports en état de tenir la mer. Ulucchialy, renégat calabrois, lui en amena plusieurs d'Alexandrie ; le gouverneur de Rhodes fournit ses galères ; Hascen et Dragut, vice-rois ou pachas d'Alger et de Tripoli, eurent ordre de se rendre à la tête de tous les corsaires de Barbarie devant le port de Malte, et d'y venir joindre la flotte ottomane, sitôt qu'ils auraient appris qu'elle y serait arrivée. Soliman ajouta à tous ces préparatifs la précaution d'envoyer jusqu'à Malte d'habiles ingénieurs, qui s'étant déguisés en pêcheurs, sous prétexte de jeter leurs lignes dans

les fossés, et de vendre ensuite leur poisson dans la ville, en reconnurent les fortifications et la hauteur des murailles, et levèrent le plan entier de la place, que le Grand-Seigneur remit depuis à ses généraux.

Il en choisit deux pour cette expédition ; Pialy et Mustapha. Pialy, quoique d'une naissance inconnue, avait beaucoup de part dans la faveur du prince. Soliman, au retour de sa première campagne en Hongrie, et après la prise de Belgrade, le trouva au maillot exposé sur le soc d'une charrue, où apparemment sa mère effrayée par la marche de l'armée l'avait abandonné. Le Grand-Seigneur, qui prenait en chemin le plaisir de la chasse, se le fit apporter, et trouvant dans les traits de sa physionomie, quoique informe, quelque chose qui lui plut, il le fit élever avec soin : après l'avoir fait passer par tous les grades de la milice, il lui avait fait épouser une de ses petites-filles. Il le nomma pacha de la mer, et lui donna en cette qualité le commandement de sa flotte.

Plusieurs victoires considérables que Mustapha avait remportées, lui avaient attiré l'estime et la confiance de Soliman, qui le nomma général des troupes de débarquement. C'était un vieux officier, âgé de soixante-cinq ans, dur et sévère dans le commandement, cruel et sanguinaire à l'égard des ennemis qui tombaient entre ses mains, et qui se faisait surtout un mérite de violer la foi et la parole qu'il donnait à des chrétiens. Soliman qui avait une égale confiance en l'un et l'autre,

leur recommanda de vivre en bonne intelligence, d'agir en toutes choses de concert, et surtout de n'entreprendre rien sans la participation de Dragut, qu'il regardait comme l'ennemi déclaré des chevaliers, et en même temps le plus grand homme de mer qu'il y eût alors dans son empire.

L'armement des vaisseaux et des galères, la marche des troupes qui se rendaient de tous côtés dans les ports de la Morée, et les mouvements qui se faisaient dans tout l'empire ottoman, inquiétaient extrêmement les princes chrétiens, voisins des Etats du Grand-Seigneur, sans cependant qu'on pût pénétrer où tomberait l'orage. Les uns prétendaient que cet armement regardait le fort de la Goulette, la clé du royaume, et particulièrement de la ville de Tunis, ou du Pignon-de-Vélez, qui ouvrait pareillement l'entrée dans la province d'Alger; d'autres soupçonnaient que Malte était l'unique objet de cette entreprise: ce dernier sentiment était même confirmé par différentes lettres qui venaient du Levant.

Dans cette incertitude, comme le roi d'Espagne avait un intérêt particulier à la conservation et à la défense de Malte, le boulevard de la Sicile, don Garcie de Tolède, son vice-roi, en allant à la Goulette, passa par son ordre à Malte pour en conférer avec le Grand-Maître. Ils se communiquèrent réciproquement les avis qu'ils avaient reçus; ils convinrent, s'ils étaient attaqués, de s'assister réciproquement de toutes leurs forces; et comme le Grand-Maître lui fit voir qu'il avait besoin de grains et même de soldats, s'il était

obligé de soutenir un siége, le vice-roi s'engagea à son retour en Sicile de lui en envoyer une traite, avec deux compagnies de soldats espagnols, et pour gage de sa parole, il lui laissa comme en otage un de ses enfants, qui prit depuis l'habit de la Religion.

A peine était-il parti de Malte, qu'il y arriva de nouveaux avis de Constantinople, que des espions sûrs et fidèles envoyaient au Grand-Maître il apprit, par leurs lettres, que les Turcs ouvriraient infailliblement la campagne par le siége de Malte, et qu'après la conquête de l'île entière, dont Soliman se flattait, il avait donné ordre à ses généraux de passer en Afrique, et d'employer toutes ses forces pour en chasser les Espagnols.

Le Grand-Maître ne s'épouvanta point de ces nouvelles; après en avoir fait part au conseil de l'Ordre, avec sa participation et de son consentement, il ordonna une citation générale pour appeler à Malte tous les chevaliers qui étaient en différentes provinces de la chrétienté. Les agents que la Religion tenait en Italie, y levèrent jusqu'à deux mille hommes d'infanterie, et le vice-roi de Sicile lui envoya les deux compagnies d'Espagnols qu'il lui avait promises. Les galères et les vaisseaux de la Religion ne furent occupés jusqu'au commencement du siége, qu'à transporter à Malte des armes, de la poudre et des provisions de guerre et de bouche, et on voyait arriver tous les jours, par la même voie, un grand nombre de chevaliers qui, dans l'empressement de signaler

leur zèle et leur courage contre les Infidèles, accouraient au secours de la Religion.

La Valette fit de la plupart de ces chevaliers des capitaines et des officiers, qui, par son ordre, formèrent des habitants de la campagne, des compagnies de nouveaux soldats, la plupart bons arquebusiers, et dont il y avait peu qui n'eussent fait la course et servi sur les galères de la Religion. Ces compagnies composaient un corps de quatre mille hommes d'infanterie, que La Valette distribua dans les postes qui en avaient besoin; mais pour ne rien omettre de ce qui pouvait contribüer à sa défense, il envoya au pape et à la plupart des princes chrétiens le double des lettres qu'il avait reçues de Constantinople. Après leur avoir fait voir le péril où tout son Ordre allait être exposé, il leur demandait du secours en faveur des chevaliers, qui n'en avaient besoin que pour résister à l'ennemi redoutable de tous les Chrétiens. Pie IV, qui était alors sur la chaire de saint Pierre, fit remettre au Commandeur de Cambian, ambassadeur de l'Ordre à Rome, une somme de dix mille écus. On ne put rien tirer de la France, alors affaiblie par ses divisions et par ses guerres civiles; mais le roi d'Espagne, dans la crainte de voir les Turcs s'approcher si près de la Sicile, résolut d'employer toutes ses forces pour les en éloigner. Il écrivit aux ministres qu'il avait en Italie et même à plusieurs souverains de cette nation, ses alliés, de former incessamment un corps de vingt mille hommes d'infanterie, et qui fût en état de s'em-

barquer aux premières nouvelles qu'on aurait des desseins des Infidèles ; par le même courrier il chargea le vice-roi de Sicile de veiller à la défense de l'île de Malte, avec le même soin qu'il apporterait à la conservation de la Sicile même.

Le vice-roi, persuadé que dans l'inquiétude où devait être le Grand-Maître, c'était lui avancer en quelque manière ce secours, que de lui en donner des assurances, lui fit part des ordres qu'il avait reçus de la cour de Madrid. Le Grand-Maître n'y fut pas insensible : mais il ne se reposa pas tellement sur ces promesses magnifiques, qu'il ne se préparât à soutenir avec les seules forces de la Religion tous les efforts d'une puissance aussi redoutable que celle des Turcs. Les périls inévitables qu'il prévit ne firent qu'exciter son courage. C'était un homme d'une fermeté supérieure aux événements; une valeur naturelle lui avait inspiré sans effort une noble indifférence pour la vie; il avait passé par toutes les charges de la Religion, et ce passage successif à de nouvelles dignités avait toujours été le témoignage et la récompense d'autant d'actions mémorables, qui l'avaient à la fin élevé à la dignité de Grand-Maître.

Tel était Frère Jean de La Valette, que le siége de Malte va mieux faire connaître que tout ce que nous pourrons dire d'avance de cette grandeur d'âme et de cette hauteur de courage qu'il fit éclater au milieu des plus grands dangers. Sur ses ordres, et en vertu de la citation, il était arrivé à Malte plus de six cents chevaliers,

la plupart suivis de domestiques courageux, et dont on fit de bons soldats dans la suite. Les Commandeurs, qu'un âge avancé ou des infirmités retenaient dans leurs provinces, au défaut de leurs personnes, se dépouillèrent de la meilleure partie de leurs biens, et les firent passer à Malte. Plusieurs anciens Prieurs, par ordre du Grand-Maître, restèrent en Italie dans le royaume de Naples, et auprès du vice-roi de Sicile, pour hâter le secours qu'il avait promis, ou pour faciliter l'embarquement de quelques chevaliers français, espagnols et allemands, qui n'étaient pas encore partis de leurs provinces. Le Grand-Maître les recevait tous comme un bon père qui revoit ses enfants avec plaisir : il avait pourvû d'avance à leur logement et à leur subsistance. Dans la multitude et l'importance des soins dont il était chargé, rien ne l'embarrassait; il voulait être instruit de tout, il entrait dans les plus petits détails; soldat, capitaine, officier d'artillerie, infirmier, ingénieur, de la même main dont il avait tracé une nouvelle fortification, il remuait lui-même la terre; et on le trouvait presque en même temps en différents endroits, tantôt à la visite des magasins, et souvent même à l'infirmerie, occupé à pourvoir au soulagement des malades.

De nouvelles lettres lui étant arrivées qui confirmaient ce qu'on lui avait mandé des desseins des Turcs contre Malte, il assembla ce qu'il y avait de chevaliers au couvent, pour leur en faire part; il ne leur dissimula ni la grandeur du pé-

ril, ni l'incertitude du secours dont on le flattait.
« Une armée formidable, leur dit-il, avec une
« noble audace, et une nuée de Barbares va fon-
« dre sur cette île : ce sont, mes Frères, les
« ennemis de Jésus-Christ ; il s'agit aujourd'hui
« de la Foi ; et si l'Evangile doit céder à l'Alco-
« ran, Dieu, dans cette occasion, nous rede-
« mande la vie que nous lui avons déjà engagée
« par notre profession. Heureux ceux qui, pour
« une si bonne cause, consommeront les premiers
« leur sacrifice ! mais pour nous en rendre dignes,
« allons, mes chers Frères, renouveler nos vœux
« au pied des autels, et que chacun puise dans
« le sang même du Sauveur des hommes, et
« dans la pratique fidèle des Sacrements, ce gé-
« néreux mépris de la mort qui peut seul nous
« rendre invincibles. »

Il prit en même temps le chemin de l'église, suivi de tous les chevaliers : le Saint-Sacrement y était exposé. A l'exemple du Grand-Maître, il n'y eut point de chevalier ce jour-là et les suivants, qui, après s'être confessé, n'approchât de la sainte Table ; ils en sortirent tous comme des hommes renouvelés. Après avoir pris le pain des forts, il ne parut plus parmi eux aucune faiblesse : plus de division, plus de haine particulière. Depuis ce jour-là, nulle liaison avec les personnes de l'autre sexe, quelque innocente qu'elle pût être : aucune vue d'intérêt ou d'ambition ; un péril certain et la considération d'une mort presque inévitable avait fait revivre le détachement du monde, et toutes les vertus de leurs

prédécesseurs : tous ces chevaliers s'embrassèrent avec cette tendre effusion de cœur que produit la charité, et tous protestèrent hautement de répandre jusqu'à la dernière goutte de leur sang, pour la défense de la Religion et des autels. Le Grand-Maître, les voyant dans cette heureuse disposition, et craignant d'être prévenu et surpris par les ennemis, résolut d'assigner à chaque langue les postes qu'elle devait défendre.

Pour l'intelligence de cette distribution d'emplois, et des actions qui se passèrent en différents endroits de l'île, quoique nous ayons déjà parlé de sa situation dans le Livre neuvième de cette Histoire, peut-être qu'il ne sera pas inutile d'entrer ici dans un plus grand détail.

Malte est située entre la Sicile et l'Afrique, sous le trente-neuvième degré de longitude, et le trente-quatrième de latitude. Cette île, la plus méridionale de l'Europe, est éloignée de soixante milles du cap Passaro, et de deux cent soixante-dix milles de Tripoli, en Afrique. Son circuit est de soixante milles, sa longueur de vingt milles, et sa largeur environ de douze milles. Elle a au levant la mer qui regarde l'île de Candie ; au couchant les petites îles ou rochers de Pantalarée, de Linose et Lampedouse ; la Sicile au septentrion, et au midi le royaume de Tunis. Du côté du midi et de Tripoli, on ne trouve que de grands écueils et des rochers, sans cales ni ports ; mais en tirant vers le levant, on rencontre d'abord la cale de *Marsa-Scala*, et en tournant à droite vers le sud-ouest, une autre cale

ou anse ; appelée *Marsa-Siroc*, qui est capable de contenir plusieurs vaisseaux. En continuant sa route vers le Lebesche, et entre le midi et le couchant, on trouve deux grands golfes, l'un appelé *Antiféga*, et l'autre *Musiarro*, et à l'extrémité de l'île, vers le Ponent, il y a une anse fort commode pour se mettre à la rade, appelée *Méléca*, qui n'est séparée de l'île de Goze que par un canal d'environ quatre milles de trajet. C'est au milieu de ce canal qu'est située la petite île de Cuming.

Si on continue de ranger la côte, et en approchant de l'endroit de l'île qui est opposé à la Sicile, on trouve la cale *Saint-Paul*, ainsi nommée parce que le vaisseau qui portait à Rome saint Paul, prisonnier, y fut jeté par la tempête. La cale de *Saint-Georges*, tournée du côté du nord, n'est pas éloignée de celle de St-Paul. Enfin, en avançant vers l'endroit de l'île qui regarde directement le cap Passaro, on rencontre deux grands ports, dont l'un qui est à main gauche, s'appelle *Marsa-Musciet* ou *le port Musset* : au milieu de ce port, on voit une petite île proche de laquelle les vaisseaux qui viennent du Levant ou d'endroits suspects, font la quarantaine : l'autre est appelé simplement *Marsa* ou *le grand Port*, qui est au levant.

Ces deux ports sont séparés par une langue de terre sur laquelle le Prieur de Capoue, comme nous l'avons rapporté, avait fait construire un fort appelé *le fort Saint-Elme*, qui défendait l'entrée de ces deux ports. Il y a dans le grand port

deux langues de terre parallèles, qui s'avancent dans la mer en forme de deux doigts, et qui ont beaucoup plus de longueur que de largeur. Le château *Saint-Ange* a été construit sur celle de ces pointes qui approche le plus près de l'embouchure du port ; c'était l'unique fort qu'il y eût dans l'île, quand les chevaliers en prirent possession. Le Grand-Maître de l'Isle-Adam y avait ajouté des remparts, des bastions et des fossés : on y avait construit des citernes, un arsenal et des magasins. Ce château avait servi depuis de résidence à tous les Grands-Maîtres ; mais dans cette conjoncture, La Valette, pour être plus à portée d'envoyer du secours de tous côtés, s'était logé dans le Bourg. Ce qu'on appelait *il Borgo*, était une petite ville située au nord du château St-Ange, où le corps entier du couvent s'était établi.

Nous avons déjà dit que sur l'autre pointe de terre ou de rocher qui avance dans le grand port, et qui se trouve à main gauche, on y avait aussi construit un port avec un bourg, et que cet endroit, quoique ce ne fût qu'une presqu'île, portait le nom de *l'Isle de la Sangle*, du nom du Grand-Maître qui l'avait fait fortifier. Entre ce bourg et le château St-Ange, on trouvait un port où toutes les galères se retiraient, et qu'on fermait tous les soirs d'une grosse chaîne de fer, qui était tendue depuis la plate-forme qui est au pied du château St-Ange, jusqu'à la pointe de l'île de la Sangle, où elle était attachée avec une grosse ancre ; et elle était soutenue et portée à travers l'eau, et en différentes distances, par des

tonneaux vides et des poutres croisées. Enfin derrière ce fort de la Sangle, on rencontrait un autre port destiné à recevoir les vaisseaux étrangers, que leur commerce ou la crainte des corsaires obligeaient de relâcher dans l'île. Je ne parle point ici de la *Cité notable*, capitale de l'île, et dont j'ai fait mention dans le Livre précédent; je remarquerai seulement ici qu'elle est éloignée de près de six à sept milles des deux grands ports dont nous venons de parler : ce qui fut cause apparemment qu'elle ne fut pas d'abord attaquée comme les autres places et les autres forts de cette île.

Telle est sa situation, que nous n'avons décrite que pour mettre le lecteur au fait de ce qui se passa pendant le siége. Le Grand-Maître, avant que les ennemis parussent, voulut reconnaître ce qu'il avait de troupes à opposer aux Infidèles, pour les distribuer ensuite dans les places et dans les forts qui seraient attaqués. Après une revue exacte, il trouva qu'il y avait dans l'île environ sept cents chevaliers, sans compter les Frères-servants et huit mille cinq cents hommes de guerre, tant soldats des galères, troupes étrangères à la solde de l'Ordre, que citadins et paysans, dont on avait fait des compagnies. Toutes les langues se chargèrent de défendre les postes qui leur seraient assignés, et on partagea entre elles les soldats et les milices dont nous venons de parler. Les trois langues de France se chargèrent du Bourg, la place la plus importante de l'île, et comme cet endroit avait beaucoup d'éten-

due, on y ajouta une partie de la langue de Castille.

L'amiral de Monté, avec tous les chevaliers de la langue d'Italie, entreprit de défendre l'île de la Sangle. La langue d'Arragon qui comprenait les chevaliers de ce royaume, ceux de la province de Catalogne avec les Navarrais, occupèrent tout le côté de la porte de Bormole, avec le terre-plein qui y était attaché. On plaça la langue d'Angleterre, partie de celle de Castille, les chevaliers portugais et les Allemands, sur le môle du côté du Bourg, et ils s'étendaient jusqu'au fossé du château St-Ange. Le Commandeur Garzerantos, Catalan, avec cinquante chevaliers et cinq cents hommes des plus aguerris, commandait dans ce château; et le chevalier Mesquita, Portugais, dans la Cité notable : comme ce dernier poste était de conséquence, on y ajouta à la garnison ordinaire cinq compagnies de milices du pays, sous les ordres du Commandeur Vagnon. Le Commandeur Romégas, si fameux par ses prises, et si redoutable dans la Méditerranée, se chargea avec les soldats des galères de défendre l'entrée du grand port : et le Commandeur Guiral, Castillan, excellent officier d'artillerie, fit dresser une batterie de neuf canons pour écarter les ennemis qui tenteraient de rompre la chaîne qui fermait le port particulier des galères. Il n'y avait ordinairement dans le fort de St-Elme que soixante soldats, sous le commandement du chevalier de Broglio, ancien officier piémontais; mais avant que les ennemis parussent,

le Commandeur Deguarras, Bailli de Négrepont, s'y enferma avec soixante chevaliers ; et le Grand-Maître qui connaissait l'importance de ce poste, y fit entrer encore une compagnie d'infanterie espagnole, commandée par le chevalier Jean de Lacerda. Les cruautés et les ravages que les Turcs, avant que d'entreprendre le siége de Tripoli, avaient exerçés dans l'île de Goze, engagèrent plusieurs chevaliers du conseil, pour empêcher que ces Infidèles ne s'en rendissent maîtres une seconde fois, de proposer d'en raser le château. Mais La Valette s'y opposa : il fut d'avis au contraire qu'on en augmentât la garnison : il soutint qu'il était à souhaiter que les ennemis, avant que d'attaquer le Bourg et le château St-Ange, où résidait le couvent et la force de l'Ordre, s'attachassent à des forts séparés, et que le temps qu'ils y emploieraient en donnerait autant pour attendre le secours qu'on faisait espérer ; et même que si on pouvait prolonger la défense des postes éloignés jusqu'à la fin de septembre, les Turcs, dans cette saison sujette aux tempêtes, auraient de la peine à tenir la mer. Il ajouta, pour fortifier son sentiment, que le château de Goze, la Cité notable et le château St-Ange, étant situés sur des collines à peu près de la même hauteur, et peu éloignées les unes des autres, il ne serait pas difficile en cas que la flotte des Turcs tînt l'entrée des deux ports bloquée, comme on n'en devait pas douter, d'envoyer de ces châteaux des signaux pour avertir la Religion de ce qui se passerait à la mer, surtout quand le se-

cours approcherait. Il conclut à ce qu'on envoyât incessamment à Goze un commandant plein de courage, capable, s'il était assiégé, d'arrêter, par une défense opiniâtre, les ennemis le plus longtemps qu'il pourrait, et qui, plutôt que de capituler, se sacrifiât même généreusement pour le salut de son Ordre. Tout le conseil revint à l'avis du Grand-Maître; quelque périlleux que fût cet emploi, il y avait une si noble émulation entre les chevaliers, qu'il n'y eut point d'anciens officiers qui ne fissent de grandes instances pour l'obtenir, ou du moins pour servir sous celui qui en serait pourvu. Le choix du Grand-Maître et du conseil tomba sur le chevalier Torreglias, Majorquin d'une valeur éprouvée, et qui n'avait jamais connu de péril.

Outre ces différentes dispositions, le Commandeur Copier, de la langue d'Auvergne, et Grand-Maréchal de l'Ordre, ancien capitaine, devait observer la flotte ennemie, s'opposer à ses descentes autant qu'il pourrait, la suivre dans ses différents mouvements; et quand les ennemis seraient débarqués, tomber sur ceux qui s'écarteraient du gros de leur armée. Pour l'exécution de ces desseins, il prit avec avec lui un bon nombre de chevaliers, deux cents insulaires à cheval, et un corps de six cents hommes d'infanterie, à la tête desquels il côtoyait le bord de la mer dans les endroits où la descente paraissait plus aisée.

De si sages précautions étaient bien nécessaires contre la puissance redoutable des Turcs;

mais la principale ressource de l'île consistait dans la présence du Grand-Maître, dont l'air tranquille et la contenance ferme et intrépide inspiraient une confiance sans bornes aux chevaliers et aux soldats. Il parcourait continuellement les postes, il faisait fortifier les endroits qui lui paraissaient les plus faibles, marquait à chaque Commandant, s'il était attaqué, les mouvements qu'il devait faire, les endroits de la place où il devait se retirer pied à pied et successivement : et partout où il passait, il laissait une impression de son courage, qui rendit depuis les chevaliers et les soldats invincibles.

(1565) La flotte des Turcs parut enfin à la hauteur de Malte le 18 mai. Elle était composée de cent cinquante-neuf vaisseaux à rames, tant galères que galiotes, et chargée de trente mille hommes de débarquement, janissaires et spahis, les plus braves soldats de cette nation. Un nombre considérable de vaisseaux de charge suivaient la flotte, et portaient la grosse artillerie, les chevaux des spahis, avec les munitions de guerre et de bouche. Le premier pilote, qui pour reconnaître la côte, et un endroit dont l'abri fût sûr, voguait un demi mille devant la flotte, tenta de la faire entrer dans une anse ou cale appelée *Marsa-Syrroc*, qui se trouve à l'Orient. Mais un vent grec et levantin qui soufflait alors, l'empêcha d'y entrer : et pour faire connaître qu'il ne fallait pas s'y arrêter ; il fit tirer deux coups de canon ; puis continuant sa route, il passa avec toute la flotte entre l'île de Malte et le rocher de

Forfola. Sur la fin du jour, les Turcs jetèrent l'ancre à l'entrée de l'anse ou golfe de Mugiarro, où les galères et les vaisseaux s'arrêtèrent.

Le Maréchal Copier à la tête de deux cents chevaliers et de mille arquebusiers, pour s'opposer à leur descente, se porta avec toute la diligence qu'il put au même endroit; mais l'amiral turc, à la faveur des ténèbres, tira adroitement de son arrière-garde trente-cinq galères chargées de trois mille hommes, qui débarquèrent sans obstacle à la cale de *Saint-Thomas*, que d'autres appellent le *port de l'Echelle* : sur quoi il est bon de remarquer que quoique la plupart des historiens donnent le nom de port aux golfes et aux anses qui se trouvent dans cette île, ce ne sont la plupart, si on en excepte le grand port, et le port Musciet, que des cales, qui ne sont au plus à l'abri que des vents de terre.

Pendant que les Turcs étaient dans le golfe de Mugiarro, le chevalier de La Rivière avec douze chevaliers se mit en embuscade derrière de vieilles masures pour surprendre quelque ennemi qui aurait été tenté de mettre pied à terre. Mais un chevalier portugais qu'on avait envoyé du même côté à la découverte, ayant reconnu La Rivière, et le voulant joindre, reçut un coup de mousquet tiré par un parti des Turcs qui étaient cachés dans des rochers, et dont il mourut sur-le-champ. La Rivière qui ne le croyait que blessé, accourut aussitôt à son secours; mais les Turcs firent une nouvelle décharge, écartèrent sa petite escorte, tuèrent son cheval, l'enveloppèrent et le firent

prisonnier. On le conduisit aussitôt au général, qui l'interrogea sur la disposition du Grand-Maître et des chevaliers, et sur les forces que la Religion avait dans l'île. La Rivière lui répondit qu'il n'y avait point de chevaliers qui ne fussent résolus de répandre jusqu'à la dernière goutte de leur sang pour la défense d'une île qu'ils regardaient comme leur patrie; que tous les forts étaient remplis d'une nombreuse garnison, et fournis abondamment de munitions de guerre et de bouche, et qu'on attendait de l'Europe et de toute la chrétienté une puissante flotte qui venait pour lui livrer bataille, ou pour le forcer à reprendre la route du Levant. Le général turc regardant le discours de son prisonnier comme une espèce de bravade et pour en tirer une connaissance exacte de l'état de l'île, lui fit donner une violente torture. Le chevalier la soutint longtemps avec la constance d'un héros; à la fin, comme s'il eût cédé à la rigueur des tourments, il avoua à ce barbare avec une feinte ingénuité que si Malte avait à être prise, ce ne serait que par le poste de Castille, l'endroit du Bourg et de toute l'île le moins fortifié, à ce qu'il lui dit.

Le pacha se reposant de la sincérité de son aveu sur la violence de la question, résolut de commencer le siége du Bourg par cet endroit; mais comme avant que de s'y engager il le voulait reconnaître lui-même, il envoya, en attendant, le chevalier de La Rivière chargé de fers sur une galère destinée pour les prisonniers. Le vent ayant changé, la nuit suivante, toute la flotte leva

l'ancre, et à la faveur des fanaux, reprit la route de Marsa-Siroc, où l'armée de grand matin débarqua en bonne ordonnance. Les premiers soins du général furent de faire construire à l'entrée de cette grande cale et de chaque côté, deux redoutes où il mit un bon nombre de soldats, et qu'il garnit d'artillerie pour la sûreté de ses vaisseaux, et pour empêcher la flotte chrétienne, si elle paraissait, d'en approcher. L'armée turque s'avança ensuite dans les terres, et campa près d'un village appelé Sainte-Catherine. Mustapha, pour reconnaître par lui-même la situation du Bourg, du château Saint-Ange et des autres forts de l'île, se détacha avec quelques ingénieurs, et gagna une hauteur appelée le *Mont Calcara*, d'où il découvrait presque l'île entière. Il s'était fait suivre par le chevalier de La Rivière, son prisonnier : il voulut qu'il lui montrât le fort Saint-Elme, celui de la Sangle, le château Saint-Ange et le Bourg, et qu'il lui rendît en même temps un compte exact des fortifications qu'il y avait en chaque endroit, et du nombre des troupes qu'on y avait mis. Sur quoi l'adroit chevalier ne manquait pas de le doubler ; mais le pacha lui ayant demandé où était le poste de Castille qu'il lui avait représenté comme le plus faible de toute l'île, le chevalier ne le lui eut pas plus tôt montré, que ce général l'ayant vu fortifié d'un large boulevard avec un ravelin et des casemates au pied et dans le fossé, persuadé que La Rivière ne lui avait indiqué cet endroit que pour le faire échouer dans cette entreprise, plein de fureur, il lui dé-

chargea un coup de canne sur la tête, et le fi
achever à coups de bâtons par les soldats de so
escorte.

Pendant qu'une scène aussi cruelle se passai
sur le Mont Calcara, l'armée turque répandu
dans la campagne mettait le feu dans les villa-
ges, massacrait les paysans, et enlevait les bes-
tiaux qu'ils n'avaient pas eu la précaution de re-
tirer de bonne heure dans les places fortes. Le
Maréchal Copier, qui ne perdait point de vue le
ennemis, tombait sur ceux qui pour piller, s'é-
cartaient de leur gros, les taillait en pièces, o
les faisait prisonniers; et dans ces escarmouches,
il leur tua plus de quinze cents hommes, sans y e
avoir perdu plus de quatre-vingts, parmi lesquel
on regretta surtout le chevalier d'Elbène, d'un
illustre maison de Florence, qui après s'être si-
gnalé dans ces combats particuliers, fut tué d'u
coup de mousquet.

Le Grand-Maître, pour accoutumer ses soldats
à la vue et aux cris des Turcs, et pour les mettre,
pour ainsi dire, en curée, souffrit d'abord ces
escarmouches : mais comme elles n'avaient rien
de décisif, et que la moindre perte qu'il y pouvait
faire, lui aurait été plus préjudiciable dans la
suite, qu'il n'aurait tiré d'avantage d'un plus
grand nombre de Turcs qui y auraient péri, il
rappela toutes ses troupes, les renvoya dans leurs
postes, et les réserva judicieusement pour la dé-
fense des forts qui seraient attaqués.

Dès le lendemain, les Turcs tinrent un grand
conseil de guerre pour délibérer de l'endroit où

l'armée s'attacherait. L'amiral Piali, suivant les ordres du Grand-Seigneur, voulut qu'on sursît toute entreprise jusqu'à l'arrivée de Dragut, qu'on attendait de jour en jour; mais le pacha, auquel la crainte du secours dont lui avait parlé le chevalier de La Rivière causait une secrète inquiétude, soutint qu'avant que de songer à vaincre, il fallait sans perdre un moment de temps, prendre de si justes mesures, qu'ils ne pussent être ni surpris ni vaincus. Il ajouta que si l'armée chétienne survenait à l'improviste, la flotte du Grand-Seigneur se verrait bloquée dans l'anse où elle était retirée, et qu'indépendamment de ce qu'on avait à craindre de ce côté-là, elle n'était pas même à l'abri des vents orientaux; ainsi il opina que sans différer, il fallait faire le siége du fort Saint-Elme, qui selon ce qu'il exposa, ne devait pas durer plus de cinq à six jours. Il ajouta que par sa prise ils seraient maîtres du port de Marsa-Musciet, où ils feraient entrer toute leur flotte; et qu'après l'avoir mise en sûreté, ils attaqueraient avec plus de confiance les autres forts, et les différentes places de l'île. Cet avis passa à la pluralité des voix, et le siége du fort Saint-Elme fut résolu.

Ce fort, comme nous l'avons dit, était situé sur la pointe d'un rocher, à l'extrémité d'une langue de terre qui sépare les deux ports : c'était l'ouvrage du Prieur de Capoue; mais il l'avait fait trop petit : et soit que la Religion en ce temps-là ne fut pas en état de fournir à la dépense nécessaire pour le rendre plus grand et plus régu-

lier, soit que le Prieur en le plaçant à la pointe du rocher, n'eût eu en vue que le côté de la mer, et de se servir de ses batteries pour défendre l'entrée des ports, la suite fit voir qu'il n'avait pas assez fait d'attention à la défense même du fort du côté de la terre, et qu'il l'avait placé dans un endroit dont le terrain était si étroit et si resserré, qu'on n'avait pu ajouter au dehors les ouvrages et les fortifications nécessaires. Cependant comme tout le fond de l'île n'est qu'un roc couvert seulement en quelques endroit de deux ou trois pieds d'un terroir pierreux, les ingénieurs turcs prévirent que ce ne serait pas sans un travail long et pénible qu'on pourrait ouvrir et conduire la tranchée: d'autant plus que ce fort était garni d'une nombreuse artillerie; qu'ils ne pourraient même empêcher que le Grand-Maître, à la faveur de légères barques, n'y fît passer du secours par le port Musciet, et qu'il ne rafraîchît et ne changeât de temps en temps la garnison. Ce qui augmentait encore leur inquiétude, c'est que le vice-roi de Sicile répandait des bruits, quoique avec plus d'ostentation que de vérité, qu'il viendrait au premier jour, à la tête de la flotte du roi son maître, livrer bataille et combattre celle du sultan.

Mais le général turc, grand capitaine, se raidissant contre toutes ces difficultés, résolut de poursuivre son dessein. Après avoir été lui-même reconnaître la place, il fit avancer ses troupes, l'investit du côté de la terre, marqua la place de son camp, et les différents endroits où il voulait faire dresser des batteries. Ses troupes travaillè-

ent ensuite à faire leurs approches par des tranhées; et quelque dur que fût le terrain et le roc ur lequel le fort était placé, à force de pionniers ont le pacha prodiguait la vie, et malgré le feu ontinuel de la place, ils ne laissèrent pas en lusieurs endroits de se mettre à couvert; dans eux dont on ne pouvait entamer le roc, il fit onstruire des parapets qui tenaient lieu des tranhées, et qui étaient formés avec des poutres et 'épaisses planches, garnies par derrière de terre u'on allait quérir bien loin, et qu'on détrempait nsuite pour la liaison; on la mêlait avec des oncs et de la paille, ce qui formait une espèce e muraille qui couvrait le soldat.

Les Turcs, avec le secours des bœufs qu'ils vaient pris dans l'île, conduisirent ensuite leur anon jusqu'au mont Saint-Elme; après avoir ressé leurs plates-formes, leurs gabions et leurs nantelets, le pacha commença à faire tirer le 4 mai, avec dix canons qui portaient quatre-ingts livres de balles. Il y avait outre ces canons eux coulevrines de soixante, un basilic d'une norme grandeur, qu'on prétend qui tirait des oulets de pierre de cent soixante livres de pesaneur. Cette artillerie faisait un feu terrible; et uoique celle de la place y répondît, comme ce ort était petit et étroit, il n'y avait point de oup qui ne portât, et qui ne ruinât quelque parie des dehors et des défenses. Les Infidèles ayant ugmenté leurs batteries, le Bailli de Négrepont, qui commandait dans la place, et qui ne pouvait ésister à un feu continuel, vit bien qu'au défaut

des fortifications, il ne conserverait sa place que par le nombre et le courage de la garnison.

Dans cette vue il envoya le chevalier Lacerda au Grand-Maître, pour lui demander du secours; et pour l'obtenir, cet officier que la peur rendait éloquent, exagéra le péril où il dit qu'était la place. Le Grand-Maître en parut surpris, et encore plus indigné contre cet envoyé, de ce qu'en présence d'un grand nombre de chevaliers, il avait été assez imprudent pour lui dire qu'il ne fallait pas qu'il s'attendît qu'on pût tenir dans une aussi méchante place plus de huit jours. « Quelle perte avez-vous donc faite, repartit le « Grand-Maître, pour crier au secours ? Seigneur, « répondit Lacerda, le château doit être consi- « déré comme un malade exténué et sans force, « qui ne peut se soutenir que par des remèdes et « des secours continuels. J'en serai moi-même le « médecin, » lui dit le Grand-Maître avec un dépit secret, « et j'y en conduirai d'autres avec « moi : s'ils ne peuvent pas vous guérir de la peur, « ils empêcheront bien au moins par leur valeur, « que les Infidèles ne s'emparent du château. »

Ce n'est pas que ce prince se flattât de pouvoir conserver longtemps une place si faible contre les attaques continuelles des Turcs; et il déplorait même dans le fond de son cœur le sort des chevaliers qui étaient dans un poste si dangereux; mais le salut de l'île entière dépendait de la durée de ce siége : et comme il fallait par une courageuse résistance donner le temps au vice-roi de Sicile d'avancer à son secours, il résolut

de se jeter lui-même dans la place, et de s'y ensevelir plutôt que de souffrir que par une faible défense et une composition précipitée, on mît les Infidèles en état de s'attacher au Bourg et au château Saint-Ange, la dernière ressource des chevaliers et de la Religion. [La Valette se disposait à conduire ce secours dans le fort; mais le conseil et tout le couvent s'y opposèrent, et il se présenta en même temps un si grand nombre de chevaliers qui demandaient avec empressement cette commission, qu'il n'y eut d'embarras que dans le choix qu'il en fallut faire. Le Grand-Maître mit à la tête de ce secours les chevaliers Gonzales, de Medran et de La Motte, avec les compagnies d'infanterie qu'ils commandaient : plusieurs chevaliers obtinrent la permission de se joindre à eux, et l'histoire a conservé le nom d'un Jean de Sola, Navarrois ; servant-d'armes et brave soldat, qui en conduisit plusieurs autres auxquels il avait inspiré sa fermeté et sa résolution, et qui à son exemple se firent tous tuer en différentes occasions. Ils furent depuis remplacés par plusieurs chevaliers de différentes nations, anglais, français, flamands et allemands, qui par l'éloignement de leurs provinces, n'arrivèrent en Sicile que depuis le débarquement des Turcs à Malte, et le siége du château Saint-Elme. La plupart, sans attendre une escorte, et dans l'impatience de partager les périls de la guerre avec leurs frères, se jetaient dans de légères barques, et suivant les occasions qu'ils en trouvaient, passaient à la file les uns après les autres. Après

avoir abordé au Bourg, et obtenu la permission du Grand-Maître, à la faveur des barques sans mâts et sans voiles, de peur d'être découverts, ils traversaient le port Musciet et se jetaient dans la place assiégée. Le Grand-Maître, pour favoriser leur passage, du château Saint-Ange qui était sur une hauteur, battait continuellement le camp ennemi. Un boulet de canon parti de cet endroit, tomba dans la tranchée sur une pierre, et la mit en pièces; un éclat alla frapper l'amiral Piali qui visitait les travaux, et le blessa dangereusement. On le crut mort; et pendant que dans tout le camp, et principalement sur la flotte, on n'était occupé que de cet accident, le Grand-Maître pour avancer le secours de Sicile, et pour empêcher la perte du fort, dépêcha la nuit le chevalier de La Valette Cornusson, son neveu, et le Commandeur Salvago, Génois, pour conjurer le vice-roi de Sicile de hâter le secours que le roi son maître lui avait fait espérer; et il le priait de lui renvoyer en même temps deux galères de la Religion qui étaient revenues des courses, avec tous les chevaliers assemblés à Messine, qui à la faveur de la flotte d'Espagne, espéraient rentrer dans le port. Le Commandeur de La Valette lui remit en même temps un mémoire exact de la route que devait tenir la flotte chrétienne, avec le double des signaux qu'il faudrait faire de part et d'autre, soit à Goze, ou aux cales voisines où l'on pourrait débarquer. Le vice-roi lui renvoya aussitôt un courrier avec assurance d'un prompt secours, qu'il ferait partir au plus tard dans le 15 de juin;

et il l'exhortait jusqu'en ce temps-là à faire filer de nouvelles troupes dans le fort Saint-Elme, pour empêcher les Turcs de s'en rendre les maîtres. La Valette, pour encourager la garnison, lui fit part des nouvelles qu'il avait reçues du vice-roi. Le chevalier de Medran qui y avait conduit le dernier secours, fit une sortie, se jeta dans la tranchée, surprit les Turcs, et favorisé de l'artillerie du château qui faisait un feu continuel, tailla d'abord en pièces tout ce qui se présenta devant lui. Mais les Turcs revenus de la surprise qu'il leur avait d'abord causée, s'étant ralliés, retournèrent en foule à la charge; et après un combat fort opiniâtre, regagnèrent la tranchée, et forcèrent les Chrétiens à se retirer dans la place. Malheureusement pour les assiégés, il faisait un vent violent, qui repoussait la fumée de l'artillerie; cette fumée comme un nuage épais se rassembla sur la contrescarpe. Les Turcs, à la faveur de cette obscurité, s'en emparèrent, y firent un logement avec des arbres, des poutres et des sacs de laine et de terre, dont ils avaient fait provision; et ils y dressèrent en même temps une batterie.

Ces ténèbres passagères étant dissipées, on vit du fort avec beaucoup de surprise les enseignes des Turcs arborées sur cet endroit, d'où ces Infidèles commencèrent à battre le ravelin. Cette pièce n'étant pas assez élevée, se trouva même exposée au feu de leur mousqueterie; en sorte qu'il ne paraissait aucun des assiégés qu'il ne fût tué aussitôt par les janissaires, qui tiraient avec

beaucoup de justesse : ce qui donna occasion au capitaine Lacerda, sous prétexte qu'il craignait, disait-il, que les Infidèles ne se logeassent dans cet ouvrage avancé, de proposer de le miner et de le faire sauter. Mais on rejeta ce conseil qui ne lui fit pas beaucoup d'honneur, et qu'on soupçonna venir d'un homme qui pâlissait dans le péril, et qui eût souhaité, quel que fût le succès de ce siége, d'en voir au plus tôt la fin.

Pendant que les Chrétiens et les Infidèles étaient tous les jours aux mains, on vit arriver dans la flotte des Turcs le renégat Ulucchialy, fameux corsaire, avec six galères qu'il avait amenées d'Alexandrie, et neuf cents hommes de débarquement : peu de jours après, Dragut, vice-roi de Tripoli, y en amena seize cents sur treize galères et deux galiotes. Nous avons dit que le Grand-Seigneur, prévenu d'estime pour sa valeur et sa capacité, avait expressément défendu à ses généraux de terre et de mer de rien entreprendre sans sa participation. Son mérite et le crédit surtout qu'il avait à la Porte, le fit recevoir par toute l'armée au bruit de l'artillerie, et avec toutes sortes de marques de déférence et de distinction : il ne fut pas plus tôt débarqué, qu'il voulut visiter le camp et les principaux endroits de l'île.

Quelques mesures d'honnêteté qu'il gardât avec les généraux, il témoigna qu'il ne pouvait approuver qu'on eût commencé cette entreprise par le siége du fort St-Elme : il prétendit qu'on aurait dû d'abord s'attacher au château de Goze ; et ensuite à la Cité notable, qui fournissaient

des vivres au Bourg et au château St-Ange. Il ajouta que, par la prise de ces deux places, non-seulement on aurait coupé, disait-il, les mamelles qui nourrissaient le reste de l'île, mais ce qui était bien plus important, qu'on aurait fermé aux Chrétiens le chemin du secours qu'ils prétendaient faire entrer dans l'île. Le pacha, quoique revêtu de la dignité de général, mais qui redoutait le crédit du corsaire, lui représenta que, pour mettre la flotte du Grand-Seigneur à l'abri des vents et même à couvert de l'armée des Chrétiens, il n'avait pu se dispenser d'attaquer d'abord le fort, dont la prise lui ouvrait une libre entrée dans le port Musciet : qu'après tout, ce siége n'était pas encore si avancé qu'on ne pût le lever, s'il le jugeait à propos, et transporter l'armée au Goze et devant la Cité. « Ce ne serait pas le parti « le moins prudent, repartit Dragut, si l'affaire « n'était pas trop engagée ; mais après l'ouver-« ture de la tranchée et plusieurs jours d'attaque, « on ne pourrait lever le siége sans commet-« tre la gloire de Sa Hautesse, et peut-être même « sans décourager le soldat. » Ainsi, il conclut à employer toutes les forces de l'armée pour sortir avec honneur de cette entreprise; et pour faire voir qu'une basse envie, et cette malignité si ordinaire parmi les courtisans, n'avait eu aucune part à la liberté qu'il avait prise de dire son sentiment, depuis qu'on eut résolu de continuer le siége, il s'y employa avec autant de courage et d'assiduité que s'il eût été responsable du succès. On n'avait guère vu d'officier-général

plus intrépide : il était des jours entiers dans la tranchée ou aux batteries. Personne n'entendait mieux que lui la direction et la conduite de l'artillerie : c'était son premier métier, comme nous l'avons dit dans le Livre précédent. Par son ordre, le premier de juin, on dressa une seconde batterie parallèle à la première, mais plus proche du fort : et pour entretenir un feu continuel, elles tiraient l'une après l'autre contre un cavalier qui couvrait le fort. Il plaça quatre canons du côté du port Musciet, qui plongeaient dans le fossé et battaient la casemate : et sur la pointe de l'entrée du port Musciet, qui a retenu depuis ce temps-là le nom de *Cap* ou *pointe de Dragut*, il fit amener de ses galères quatre coulevrines, qui battaient le flanc du ravelin, du cavalier, et tout le côté du fort qui regardait l'occident.

Les ingénieurs turcs, à la faveur de leurs mousquetaires qui tiraient continuellement contre le ravelin, sortirent de la tranchée. Pour reconnaître l'effet de leurs batteries, ils s'avancèrent hardiment, et tout à découvert jusqu'au pied de ce ravelin, sans que personne leur en défendît les approches ; soit que la sentinelle eût été tuée, ou qu'elle fût endormie ; soit aussi par la faute des officiers qui laissaient aux simples soldats le soin de faire les rondes. Ces ingénieurs, à la faveur de ce profond silence, reconnurent tout à leur aise cet ouvrage détaché du fort, et qu'on ne pouvait y aller du cavalier que par une espèce de pont, composé de quelques planches. Ils

découvrirent en même temps une canonnière, placée dans un endroit si bas, qu'un de ces ingénieurs étant monté sur les épaules d'un autre, aperçut les soldats chrétiens, couchés négligemment et ensevelis dans un profond sommeil. Les Turcs firent aussitôt venir des troupes, qui, ayant posé des échelles, entrèrent par la canonnière dans le ravelin, s'en rendirent les maîtres, et coupèrent la gorge à la plupart des Chrétiens. Ceux qui s'éveillèrent les premiers, voyant cette foule d'ennemis, s'enfuirent; et plusieurs, pour éviter le sabre des Turcs, se précipitèrent du pont dans le fond d'un fossé. Les Turcs, profitant de leur avantage, se jetèrent sur le pont pour passer dans le cavalier; mais ils furent arrêtés par Guerare, sergent-major, qui, au bruit qu'ils faisaient, y était accouru avec quelques soldats. Il fut bientôt secondé par les chevaliers de Vercoyran et de Medran, qui s'y rendirent à la tête de leurs compagnies; on vit ensuite arriver le Bailli de Négrepont avec plusieurs autres chevaliers. Le combat devint alors plus égal, et même les Chrétiens repoussèrent les Infidèles. Comme le ravelin n'avait point de défense du côté du cavalier et du fort, à la faveur de deux canons qu'on braqua contre cet ouvrage et dont les coups écartaient les Turcs, on espérait de le reprendre et de les en chasser. Mais leur général de son côté fit avancer différents corps d'infanterie, qui, sans crainte du feu, se jetèrent dans le ravelin : et ayant fait venir des pionniers, des sacs de laine et des sacs à

terre avec des barriques et des planches, ils s'y logèrent ; en sorte que tout l'effort des Chrétiens ne les en put chasser.

Ils poussèrent encore plus loin leur entreprise; voyant que le Bailli et les chevaliers, pour se retirer dans le cavalier, avaient pris leur chemin par le bas du fossé, avec une audace que l'espérance d'une entière victoire leur inspirait, ils s'y jetèrent l'épée à la main, les poursuivirent opiniâtrément, et ne furent arrêtés que par l'artillerie du fort et par une grêle de feux d'artifice, de pierres, de coups de mousquets et de canonnades, qui tuèrent les plus hardis, et qui en mirent un si grand nombre hors de combat, qu'ils furent obligés d'abandonner leur poursuite, et de se retirer même du fossé. Après s'être ralliés et avoir reçu un nouveau renfort, ils y revinrent par une brèche qui était à la contrescarpe ; et par le moyen des échelles qu'ils placèrent au pied du fort, ils y montèrent en foule, avec un courage si déterminé, qu'on ne sait pas quel aurait été le succès de cette dernière attaque, si heureusement les échelles ne s'étaient pas trouvées trop courtes. Ils furent obligés d'en descendre et de les abandonner ; ce ne fut pas sans perdre beaucoup du monde. On prétend que cette action, qui dura depuis la pointe du jour jusqu'à midi, leur coûta près de trois mille hommes, des plus braves de leur armée. La Religion, de son côté, outre la perte du ravelin, eut vingt chevaliers de tués, et près de cent soldats. Le Bailli de Négrepont, le ser-

gent-major Guerare, le chevalier Adorne et La Roche Pereyra, jeune chevalier castillan, furent blessés.

On rapporte que le chevalier Abel de Bridiers de La Gardampe, ayant reçu un coup de mousquet dans le corps, et voyant que quelques-uns de ses confrères se présentaient pour le relever et le conduire dans un endroit où il pût être pansé, après les avoir remerciés affectueusement de leur bon office : « Ne me comptez plus, « leur dit-il, au nombre des vivants; vos soins « seront mieux employés à défendre nos autres « frères. » Il se traîna ensuite jusqu'à la chapelle du château ; et après s'être recommandé à Dieu, il expira au pied de l'autel, où on le trouva mort. A la faveur de la nuit, et avec la permission du Grand-Maître, on transporta les blessés dans le Bourg, pour les y faire panser : en leur place, et par la même voie, on ramena cent hommes, commandés par le chevalier Vagnon : l'artillerie du fort, les batteries du château St-Ange et de l'île de la Sangle, favorisaient ce passage : et quoique les Turcs eussent deux canons sur le haut de la grotte d'Alicata, qui battaient l'endroit par où l'on pouvait entrer dans le château, et que les janissaires, excellents arquebusiers, et qui ne se servaient que de mousquets d'un gros calibre, et qui portaient fort loin, tirassent continuellement sur le rivage le plus voisin du fort, ils n'avaient pu encore empêcher cette communication et le passage de ces petits secours que le Grand-Maître y envoyait.

Ce fut par le retour de ces blessés qu'il apprit

avec douleur le détail de la perte du ravelin, et tout ce qui s'était passé dans cette dernière action ; mais ce qui ne lui causa pas moins d'indignation, c'est qu'il découvrit que Lacerda, sous prétexte d'une légère blessure, dont à peine on voyait la marque, s'était mêlé parmi les blessés. Cette lâcheté dont jusqu'alors il n'y avait point eu d'exemple dans la Religion, affligea sensiblement La Valette ; et quoiqu'il eût pitié de sa faiblesse, il ne laissa pas de le faire arrêter, et de l'envoyer en prison ; châtiment encore trop doux pour un homme qui, pendant tout le siége, n'avait fait paraître d'habileté et d'adresse que pour s'éloigner du péril.

Le Bailli de Négrepont, le Commandeur Broglio, quoique blessés, et tous deux fort âgés, refusèrent avec beaucoup de courage la permission que le Grand-Maître leur avait envoyée de revenir au couvent : pour toute réponse, ils lui mandèrent qu'ils voulaient mourir dans leur poste, et au lit d'honneur. Ces chevaliers si respectables, toujours sous les armes, les visages brûlés et défigurés par l'ardeur du soleil, ne partaient point des endroits où il y avait le plus de péril ; et quoique d'une vieillesse presque caduque, ils portaient eux-mêmes de la terre dans les endroits qu'il fallait fortifier, ou secouraient les autres chevaliers qui, dans une place si étroite, étaient à tous moments blessés. On ne voyait que des boîteux, des bras en écharpe, et même des membres séparés du corps, épars confusément, et qu'on n'avait pas le temps de couvrir de terre ;

et ces hommes dont plusieurs n'étaient plus que la moitié d'eux-mêmes, conservaient un courage entier, servaient l'artillerie, se traînaient jusque sur les brèches, et présentaient partout un front redoutable.

Le Grand-Maître leur faisait passer successivement tous les secours que la place pouvait contenir; mais comme par le feu continuel des ennemis, il n'y avait presque point de jour qu'on ne perdît un grand nombre de chevaliers et de soldats, il fit partir la nuit une barque pour la Sicile, qui porta de sa part des lettres au vice-roi, par lesquelles il lui faisait part de l'extrémité où le fort était réduit. Il lui marquait expressément qu'il était surpris qu'il n'eût pas encore tenté de faire repasser à Malte sur les deux galères de la Religion, les chevaliers qui n'attendaient que cette occasion pour se rendre à leur devoir; et il lui demandait en même temps un secours particulier de mille soldats, pour remplacer ceux qui périssaient journellement dans le fort. Comme par la conduite que tenait ce vice-roi, et par le peu d'empressement qu'il avait à rassembler les différentes escadres du roi d'Espagne, il craignait qu'il ne se déterminât jamais à tenter le sort d'un combat naval, il lui marquait à la fin de sa lettre, que pourvu qu'il voulût seulement débarquer huit mille hommes dans l'île, il se flattait avec ce qui lui restait de troupes, de faire lever le siége, et de forcer les ennemis à se rembarquer. Le vice-roi lui envoya sur-le-champ Salvago, qui, par ordre du Grand-Maître, était resté auprès de lui pour

hâter le secours ; et il le fit accompagner par un autre chevalier appelé Mirande, des premiers de l'Ordre, et des plus zélés. Il les chargea d'assurer le Grand-Maître qu'il ne perdrait pas un moment de temps pour rassembler tous les vaisseaux et les galères nécessaires pour lui porter le secours qu'il attendait, mais qu'il n'en avait pas encore un assez grand nombre pour hasarder une bataille contre la flotte des Turcs ; qu'il avait besoin de celles de la Religion ; et que pour accélérer l'embarquement des troupes, il ne pouvait les envoyer trop tôt.

Les deux chevaliers se jetèrent dans un léger brigantin, escorté de deux galères de la Religion, que le vice-roi avait retenues dans le port de Syracuse ; ils doublèrent le cap de Passaro, d'où après avoir renvoyé les galères qui ne pouvaient pas avancer plus près du port sans être découvertes, ils entrèrent dans celui de Musciet, à la faveur de la nuit, et gagnèrent le rivage le plus proche du fort Saint-Elme. Ils s'y retirèrent pendant le jour ; et la nuit suivante, après avoir visité exactement les différents postes de cette place, et en avoir reconnu le mauvais état, ils se rembarquèrent, et se rendirent au Bourg auprès du Grand-Maître. Il fut fort surpris qu'ils arrivassent sans aucun secours, surtout sans les deux galères de la Religion, et que le vice-roi non content de les retenir, demandât encore les cinq autres, dont les soldats et la chiourme travaillaient continuellement à fortifier différents postes du Bourg et de l'île de la Sangle. Cette

conduite le confirma dans le soupçon qu'il avait que le vice-roi, malgré ses promesses et l'ostentation d'un puissant secours, n'osait hasarder une bataille, et que par ces délais affectés, et la demande hors de saison qu'il faisait des galères, il ne cherchait qu'un prétexte pour se dispenser de venir attaquer la flotte des Turcs. Il lui renvoya Salvago, chevalier plein de zèle, et qui au péril d'être pris par les Infidèles, passa et repassa plusieurs fois pendant le siége au travers de l'armée ennemie. Le Grand-Maître le chargea de représenter au vice-roi qu'il ne pouvait lui envoyer les galères de la Religion, sans une escorte sur chacune au moins de cinquante soldats, et un bon nombre d'officiers pour contenir la chiourme et les esclaves, qui pourraient se révolter; et que bien loin de se défaire des uns et des autres, il ne croyait pas pouvoir conserver l'île, si en attendant le grand secours qu'il lui faisait espérer, il ne lui fournissait de nouvelles recrues pour résister aux attaques continuelles des Infidèles. Avant qu'il partît, il lui remit d'amples pouvoirs de sa part et de celle du conseil, pour le Prieur Gatinare, par lesquels cet ancien Commandeur, des premiers de l'Ordre, était autorisé à emprunter des sommes considérables aux banques publiques, ramasser et recevoir les responsions, acheter des munitions de guerre, et envoyer le tout incessamment à Malte avec les deux galères, et tous les chevaliers qui, pour y passer, s'étaient rendus à Messine, et attendaient avec impatience le départ de la grande flotte.

Salvago partit seul pour la Sicile; Lamirande plein de zèle demanda au Grand-Maître, et en obtint la permission de se renfermer dans le fort assiégé; il y fut reçu avec la considération qui était due à sa valeur : c'était un ancien chevalier également révéré par sa piété et par son courage, et qui s'était signalé en plusieurs occasions. Tous les chevaliers de la place, de concert, lui déférèrent la charge de major; il s'en acquitta avec sa valeur et sa capacité ordinaires; son expérience, sa présence dans tous les endroits où il en était besoin, et surtout son exemple, augmentèrent le courage du soldat; il leur apprit la manière de se mettre à couvert des coups du canon ennemi, et en même temps de pouvoir, sans se découvrir, y répondre par le feu de la place. Par ses soins, il fit entrer une grande provision de vin, de vivres et de remèdes pour les blessés et pour les malades : c'était le père des soldats; rien n'échappait à son attention, que le soin particulier de sa personne et de sa propre conservation.

Dragut, pour empêcher ces secours continuels, et la communication du Bourg avec le fort, proposa dans le conseil de dresser une nouvelle batterie sur la pointe du grand port, située à l'orient, et à l'endroit où on avait élevé des fourches patibulaires. Mais Mustapha lui représenta que cet endroit était trop éloigné du camp et trop voisin du Bourg; que les chevaliers enlèveraient le canon, ou du moins l'encloueraient; qu'on ne pourrait conserver cette batterie, si on n'établissait dans le même endroit une espèce de

camp, et un corps considérable de troupes pour s'opposer aux sorties et aux attaques des assiégés; que son armée était trop affaiblie par les pertes et les fatigues du siége, pour pouvoir la partager; mais qu'il fallait remettre ce dessein à l'arrivée du vice-roi d'Alger, qu'on attendait tous les jours avec toutes les forces de son gouvernement, et qui serait ravi qu'on le chargeât de cette entreprise. Le conseil s'arrêta à cet avis; cependant les Turcs continuèrent jour et nuit leurs batteries du côté du port Musciet, et en même temps avec des fascines, de la terre et des sacs de laine, ils élevèrent le ravelin au-dessus du parapet de la place, d'où ils découvraient tout ce qui se passait: après y avoir fait monter deux canons qui tiraient continuellement, et par le feu de la mousqueterie, ils empêchaient les soldats d'approcher du parapet. Pour pénétrer jusque-là, ils étaient réduits à s'y conduire par des tranchées et un souterrain qui y aboutissait. Le pacha voulant ruiner cette défense, fit avec des arbres; des antennes de vaisseau et de grosses planches, construire un pont si large, que six hommes y pouvaient passer de front; et de peur que les Chrétiens ne jetassent dessus des feux d'artifices pour le brûler, on le couvrit de terre jusqu'à une certaine hauteur. Par ce pont, et à la faveur du feu continuel du ravelin, les Turcs pénétrèrent jusqu'au parapet, s'y attachèrent, et joignirent la sape à la mine. Lamirande qui se portait partout où il y avait le plus de danger, ayant reconnu leur dessein, n'eut pas beaucoup d'in-

quiétude de la mine, que les Infidèles tâchaient de pousser dans un endroit où il savait bien qu'ils trouveraient le roc vif et trop difficile à entamer.

Mais comme par la sape ils ruinaient insensiblement le parapet, derrière cet ouvrage il en fit construire un second fortifié d'un bon fossé et garni d'artillerie : la nuit suivante, il fit une sortie à la tête des plus braves soldats de la garnison. Pendant que par une fausse attaque une partie feignait de se vouloir jeter dans la tranchée, les autres se glissèrent sur le pont, y mirent le feu, et ne s'en retirèrent qu'après l'avoir vu embrasé de tous côtés. Les Turcs, travailleurs infatigables, le rétablirent dès le lendemain, et sur le soir firent la descente du fossé, et posèrent des échelles au pied de la muraille, comme s'ils eussent fait dessein de monter à l'assaut. Les chevaliers se présentèrent aussitôt sur la brèche avec leur intrépidité ordinaire. Les Infidèles, qui n'avaient fait ce mouvement que pour les obliger à se découvrir, se retirèrent brusquement, en même temps que leur artillerie chargée à cartouche, fit un feu si terrible, que la Religion y perdit plus de chevaliers qu'elle n'avait jusque alors fait, et dans les attaques les plus vives.

Ceux qui restaient, voyant le ravelin pris, qui découvrait tout le fort, la plupart de l'artillerie démontée, les défenses ruinées, de grandes brèches, et peu de soldats pour les défendre, députèrent au Grand-Maître, pour lui représenter l'état déplorable de la place, et demander que pour empêcher qu'on ne les emportât d'assaut,

il leur envoyât des barques pour les repasser dans le Bourg. Les assiégés choisirent pour une si fâcheuse commission le chevalier Médran, estimé du Grand-Maître par sa valeur, et dont le rapport ne pouvait être suspect de faiblesse ni de lâcheté. Il déclara franchement à ce prince que la place n'était plus tenable, et que quand on s'opiniâtrerait à y rester encore quelques jours, une défense aussi inutile ne servirait qu'à faire périr le reste de la garnison; qu'il ne pouvait même arriver rien de plus avantageux pour les Turcs, que de faire passer de nouveaux secours dans une place si ruinée, qui consumerait insensiblement les troupes nécessaires pour la défense des autres forteresses de l'île. Il ajouta qu'il était chargé cependant, quelque parti qu'il prît, de l'assurer de l'obéissance aveugle des chevaliers et de la garnison.

Le Grand-Maître fit part au conseil du sujet qui avait fait venir au Bourg le chevalier de Médran, et de l'état où se trouvait le fort et la garnison. La plupart des Grands-Croix qui composaient le conseil, opinèrent à abandonner une si mauvaise place, qui dévorait, pour ainsi dire, ses défenseurs, et qui peu à peu, sous prétexte de secours, laisserait les autres forteresses sans ressource. Le Grand-Maître, malgré de si justes motifs, fut d'un avis contraire; il convint qu'à la vérité il ne croyait pas la place tenable, et il avoua même qu'il ne pouvait s'empêcher de plaindre le sort des chevaliers qui étaient exposés dans un poste si dangereux, à périr tous les jours;

mais il soutint qu'il y avait des occasions où il fallait hasarder les membres particuliers pour sauver tout le corps, et qu'il était bien averti que si le fort était pris ou abandonné, le vice-roi avait déclaré qu'il ne hasarderait point pour la défense du reste de l'île, la flotte et les troupes du roi son maître; qu'ainsi le salut entier de Malte dépendait absolument de la durée de ce siége, et que quoi qu'il en coûtât à la Religion, il fallait le prolonger aussi longtemps qu'on pourrait. Tout le conseil revint à son avis, et de concert avec eux, il chargea Médran de représenter de sa part aux chevaliers qui s'étaient enfermés dans le fort, que la conservation ou la perte entière de l'île, et peut-être de l'Ordre, dépendait du plus ou du moins de temps qu'ils tiendraient dans cette place; qu'ils se souvinssent des vœux qu'ils avaient faits à leur profession, et qu'ils s'étaient obligés de sacrifier leur vie pour la défense de la Religion; qu'on ne laisserait pas de leur faire passer du secours autant que la petitesse du fort en pourrait contenir, et qu'il était résolu, quand il en serait besoin, de se jeter lui-même dans la place, et d'y mourir avec eux.

Médran ayant rapporté cette réponse, plusieurs chevaliers, et surtout les plus anciens, protestèrent de s'ensevelir sous les ruines du fort, plutôt que de l'abandonner; mais le plus grand nombre, et des officiers de la garnison, trouvèrent cette réponse dure, et même cruelle: ils se plaignirent que le conseil, et des gens qui ne partageaient pas le péril, les exposassent, sans aucune appa-

ence d'utilité à la boucherie, et à une mort iné-
itable. Une mine que les Turcs tâchaient de pous-
er sous le premier parapet, augmenta leurs mur-
nures ; ils écrivirent au Grand-Maître pour lui
lemander la permission de se retirer dans le
Bourg ; et par leur lettre signée de cinquante-trois
hevaliers, ils lui déclarèrent que si la nuit sui-
ante il ne leur envoyait pas des barques pour
es tirer d'un endroit où ils allaient tous périr,
ls ne prendraient alors conseil que de leur déses-
oir ; qu'ils feraient une sortie l'épée à la main,
t qu'ils se feraient plutôt tous tuer que d'être
touffés sous des ruines, ou de se voir égorger
omme des bêtes, et exposés aux tourments que
a cruauté ingénieuse des barbares saurait bien
nventer, dès que le fort serait emporté d'assaut.

Le Commandeur du Cornet fut porteur de cette lettre, que le Grand-Maître ne vit qu'avec beaucoup de trouble et d'indignation ; mais comme il avait un courage supérieur aux plus fâcheux événements, il leur récrivit que pour mourir avec honneur, comme ils prétendaient, il ne suffisait pas de périr les armes à la main ; mais que ce devait être encore sous le mérite de l'obéissance qu'ils lui devaient, et dans les occasions qu'il leur prescrirait ; que s'ils abandonnaient le fort, et qu'il les envoyât reprendre avec des chaloupes, on ne pouvait plus espérer de secours du vice-roi, que les Turcs ne manqueraient pas aussitôt d'investir et d'assiéger le Bourg, et qu'ils y trouveraient également la fin de leur vie, et la mort qu'ils se flattaient d'éviter par une honteuse désertion du poste

dont la Religion leur avait confié la défense ; qu'au reste, ils n'avaient rien à craindre des mines dans un fort construit partout sur le roc. Pour tâcher de les rassurer, ou pour mieux dire, dans la vue de gagner du temps, il y envoya trois commissaires (1), pour lui faire un rapport fidèle de l'état de la place, et combien de jours elle pouvait encore tenir.

Ces commissaires étant arrivés, parlèrent avec beaucoup de politesse et de douceur à tous les chevaliers qui s'étaient assemblés pour les recevoir : ils donnèrent même beaucoup de louanges au courage et à la fermeté qu'ils avaient fait paraître jusqu'alors, et ils les exhortèrent à ne pas ternir leur gloire et leur réputation par une retraite précipitée. Ceux des chevaliers qui avaient écrit au Grand-Maître exigèrent, avant que de leur répondre, qu'ils visitassent les différents postes de la place. Ils leur firent voir qu'elle était absolument commandée par l'exhaussement que les Turcs, depuis qu'ils étaient maîtres du ravelin, y avaient ajouté ; que ce fort étant serré et étroit, il ne se passait point de jour qu'on ne leur tuât beaucoup de monde : et pour mieux en juger, il fallait avoir éprouvé toute la furie de leur canon et de leur mousqueterie ; qu'après tout, plus on y enverrait de monde, et plus on en perdrait, n'y ayant plus même de terre dont ils pussent se couvrir.

(1) Le Commandeur de Médine, Espagnol ; le chevalier de La Roche, Français ; le chevalier Castriot, Italien.

Deux des commissaires, gens sages et habiles, et qui par leur complaisance, voulaient amener les chevaliers mécontents à leur sentiment, avouèrent qu'il ne comprenaient pas de quelle manière on avait pu tenir si longtemps dans ce petit fort, et si ruiné, qu'il ne paraissait plus que le cadavre défiguré d'une place de guerre; mais ils ajoutèrent qu'ils ne désespéraient pas que de si braves chevaliers ne trouvassent dans leur valeur des ressources pour s'y maintenir encore quelques jours, et pour donner au vice-roi le temps de les venir dégager, et de faire lever le siége. Le troisième de ces commissaires s'appelait Constantin Castriot, prince grec, et descendu à ce qu'on prétend de la même maison que le fameux Scanderberg, le héros de l'Albanie, et de toute la chrétienté. Castriot, tout brûlant de zèle, et d'un caractère impétueux, sans avoir recours aux ménagements de ses confrères, soutint hautement que la place n'était point réduite à une si grande extrémité, qu'il ne fût possible de s'y maintenir encore quelque temps; qu'il y avait différents moyens de mettre le fort à couvert de l'artillerie du ravelin; qu'en deçà des brèches on pouvait faire des coupures bordées de palissades et de bons retranchements; d'ailleurs que personne n'ignorait qu'une place bâtie sur le roc ne pouvait être minée.

Les chevaliers auxquels ce discours s'adressait, le prirent pour une injure, comme s'il leur eût voulu reprocher, ou qu'ils ne savaient pas leur métier, ou qu'ils n'avaient pas assez de courage

pour recourir aux remèdes périlleux de l'art militaire. Ce fut assez pour exciter de fâcheuses contestations : chacun soutenait son sentiment avec ardeur ; la dispute s'échauffa ; quelques-uns des plus vifs s'écrièrent qu'il fallait retenir un si habile homme dans la place, et l'obliger de mettre lui-même en pratique ses leçons ; quelques autres coururent à la porte du fort s'en rendre les maîtres, et pour la fermer. Un tumulte pernicieux, et dont les Turcs pouvaient se prévaloir, commençait à s'élever : pour l'apaiser, le Bailli de Négrepont et Lamirande firent sonner l'alarme : ce qui fit courir tous les chevaliers chacun à leur poste.

Les commissaires de retour au Bourg rendirent compte au Grand-Maître du mauvais état où ils avaient trouvé la place, et lui déclarèrent franchement qu'ils ne croyaient pas que la garnison pût soutenir un assaut. Castriot au contraire, soit par attachement pour son premier avis, et peut-être aussi par ressentiment de ce qui s'était passé entre lui et les chevaliers, prétendit que la place n'était pas hors de défense ; et il offrit au Grand-Maître, s'il voulait lui permettre de lever quelques troupes dans l'île, de s'enfermer dans le fort, et de s'y maintenir jusqu'à l'arrivée du secours, contre tous les efforts des Infidèles.

Il y avait peut-être dans ces promesses plus de courage et de résolution, que de connaissance du véritable état de la place, et le Grand-Maître lui-même savait bien à quoi s'en tenir ; mais comme il avait un intérêt essentiel à prolonger le siége à

quelque prix que ce fût, il accepta les offres de Castriot, dont il prétendait faire plus d'un usage: il lui donna même en public de grandes louanges; et l'évêque de Malte, de concert avec lui, et plein d'un zèle si convenable à sa dignité, avança de son argent les sommes nécessaires pour faire de nouvelles levées qui devaient relever les chevaliers. On battit aussitôt le tambour dans le Bourg, et dans toutes les places. Un grand nombre d'habitants de la campagne, et même des principaux de la ville, prirent parti; chacun à l'envi voulait se faire enrôler. Les chevaliers qui étaient dans le fort, n'en apprirent les nouvelles qu'avec une surprise mêlée de chagrin: et ce qui l'augmenta encore, c'est ce que le Grand-Maître leur écrivit depuis d'un style dur, sec, et plein de hauteur, qu'il leur donnait volontiers leur congé; que pour un chevalier qui paraissait rebuté de soutenir plus longtemps le siége, il se présentait dix braves soldats, pleins de courage et d'ardeur, et qui demandaient avec empressement la permission de se jeter dans le fort. Il ajouta qu'il ferait partir incessamment sur des barques cette nouvelle garnison; qu'ils pouvaient remettre leur poste aux officiers, qui la conduiraient, et que pour eux ils se servissent de la même voie pour se rendre au Bourg. « Revenez « au couvent, mes frères, leur disait-il, vous y « serez plus en sûreté; et de notre côté nous se-« rons plus tranquilles sur la conservation d'une « place importante, et d'où dépend le salut en-« tier de l'île et de tout notre Ordre. »

Les Chevaliers mécontents sentirent vivement l'indifférence , et même le mépris que ce peu de mots renfermait. En remettant la place à des recrues et de nouveaux soldats, ils se représentaient avec douleur la confusion dont ils allaient se couvrir à la face de tout l'Ordre. « Comment, se di-« saient-ils les uns aux autres, soutiendrons-« nous la vue du Grand-Maître, et les reproches « de nos confrères? Et s'il faut que cette nouvelle « garnison soit assez heureuse pour se maintenir « dans la place jusqu'à l'arrivée du secours, quel « endroit de la terre pourrons-nous trouver, assez « éloigné du commerce des hommes, pour y « aller cacher notre honte et notre douleur? » Pleins de ces tristes réflexions, ils résolurent de se faire tous tuer plutôt que de céder leur poste à cette milice, ou d'abandonner la place aux Turcs; et ils prièrent le Bailli de Négrepont et le Commandeur Broglio, de faire connaître au Grand-Maître leur repentir, et la disposition où ils étaient de répandre jusqu'à la dernière goutte de leur sang pour la défense de la place. Comme il était encore jour, et qu'on voulait prévenir l'arrivée des barques , le gouverneur lui dépêcha aussitôt un habile nageur. Il lui marquait par sa lettre l'heureux changement qui s'était fait dans les esprits , et il lui demandait de la part des mécontents, le pardon de leur faute, et la permission de l'effacer par une fermeté et un courage à l'épreuve des plus grands périls.

C'était à ce repentir que le Grand-Maître les attendait; et quoiqu'il l'eût prévu, et même pré-

paré par l'émulation de la jalousie qu'il avait excitée dans les esprits, il ne laissa pas d'abord de rejeter la prière du gouverneur : il lui marquait par sa lettre, qu'il préférerait toujours une nouvelle milice bien disciplinée, à de vieux guerriers qui prétendaient se rendre arbitres de leur devoir. Les chevaliers consternés de sa fermeté, lui demandèrent grâce dans les termes les plus soumis. Comme il eût été dangereux de les réduire au désespoir, il se laissa fléchir, et il voulut bien être apaisé : les nouvelles levées furent congédiées, et on renvoya chaque habitant au poste qui lui avait été assigné avant le projet et l'entreprise du seigneur Castriot.

Pendant ces mouvements, le Commandeur Salvago était repassé en Sicile, et avait débarqué à Syracuse : au défaut du secours dont le vice-roi différait le départ, sous différents prétextes, il ordonna de la part du Grand-Maître au Commandeur de Cornusson, neveu de ce prince, et au commandeur de Saint-Aubin, tous deux capitaines des galères de la Religion, qui étaient dans le port de cette ville, de s'embarquer incessamment, et de conduire à Malte tous les chevaliers et les aventuriers qui s'étaient rendus dans ce port, avec une compagnie d'infanterie, levée des deniers de la Religion, et commandée par le chevalier Augustin Ricca. Les deux galères chargées de ce petit secours, après avoir fait différentes manœuvres, gagnèrent l'île de Goze. Leur dessein était de débarquer dans l'anse ou cale de Malte, qui leur paraîtrait la plus sûre. Mais elles furent

prévenues par Dragut, qui ayant été averti de leur départ par des espions qu'il entretenait en Sicile, avait mis des escadres le long des côtes, pour empêcher les vaisseaux chrétiens d'en approcher.

Les chevaliers, capitaines des deux galères, ne croyant pas devoir hasarder contre celles de Dragut, et contre des forces si supérieures, le secours qu'ils portaient à Malte, prirent le parti de retourner à Syracuse. Le Grand-Maître, qui pour réparer les pertes continuelles qu'il faisait à la défense du fort, comptait sur ce secours particulier, fut sensiblement touché de leur départ. Il en fit par ses lettres de sévères réprimandes à son neveu. Il lui marquait avec une espèce de mépris, qu'il était rare qu'avec tant de circonspection, un capitaine pût acquérir beaucoup de gloire; et il ajoutait qu'un chevalier de Malte surtout devait plus oser que tout autre guerrier.

Par le même courrier, il écrivit au Commandeur de Salvago, qui, pour hâter le grand secours et le départ de la flotte, résidait auprès du vice-roi, de représenter de sa part à ce seigneur l'extrémité où le fort de St-Elme se trouvait réduit; et de le conjurer, s'il n'avait pas encore rassemblé toutes ses forces, de lui renvoyer au moins les deux galères de la Religion; d'y en vouloir bien joindre deux autres de l'escadre de Sicile, et d'embarquer sur ces quatre galères ce qu'il y avait à sa cour et dans les ports de l'île, de chevaliers et d'avanturiers, et d'y ajouter un régiment d'infanterie pour

remplacer les soldats de la Religion morts, ou hors de combat par leurs blessures.

Le vice-roi, toujours magnifique en promesses, et qui, pour intimider les Turcs, ne parlait que de la grandeur des préparatifs qu'il faisait pour le secours de Malte, se serait en quelque manière démenti, s'il en eût refusé un si petit : ainsi pour soutenir toujours aux yeux du public les bruits avantageux qu'il répandait de ses forces, il désigna les deux galères qui, de conserve avec les deux de la Religion, devaient précéder le grand secours ; et il ordonna en même temps à Melchior Robles, mestre-de-camp du Terze de Sicile de s'embarquer sur ces galères avec son régiment. Mais sous différents prétextes, et par la lenteur affectée des officiers de terre et de mer, cet embarquement se différait de jour en jour : et le vice-roi, qui eût bien voulu ne point partager ses forces, ne laissait pas de se faire un mérite de ce secours particulier, dont cependant par des ordres secrets, il empêchait l'exécution.

Quoique tout semblât s'opposer au secours du fort, le Grand-Maître ne relâcha rien de ses soins et de son activité ordinaire : par ses ordres, et à la faveur de la nuit, on faisait continuellement passer aux assiégés des recrues, des vivres, des munitions de guerre et des feux d'artifice. Il en avait même inventé pour un assaut, d'une nouvelle espèce. C'étaient des cercles d'un bois très léger, qu'on trempait d'abord dans l'eau-de-vie, ou qu'on frottait avec de l'huile bouillante. On

les couvrait ensuite de laine ou de coton, qu'on imbibait dans d'autres liqueurs combustibles, mêlées avec du salpêtre et de la poudre à canon : après que cette préparation était refroidie, on recommençait jusqu'à trois fois la même opération ; et dans un assaut, quand ces cercles étaient enflammés, on les prenait avec des pincettes, et on les jetait au milieu des plus épais bataillons. Souvent deux ou trois soldats ennemis se trouvaient embarrassés dans ces cercles brûlants : et ils étaient exposés eux-mêmes à brûler tout vifs, à moins qu'ils ne se précipitassent promptement dans l'eau et qu'ils n'y restassent jusqu'à l'extinction du feu. Les chevaliers qui défendaient le fort avaient bien besoin de ces différents secours contre leurs redoutables ennemis.

Depuis le 17 de juin jusqu'au 14 de juillet, on en vint tous les jours aux mains; comme ce fort n'était guère bien flanqué, il n'y eut point de jour que les assiégeants ne tentassent de l'emporter par escalade : mais ayant toujours été repoussés avec une grande perte de leurs plus braves soldats, le pacha, honteux d'être arrêté si longtemps devant une si mauvaise place, résolut d'y venir le 16 avec toutes ses troupes, et d'y donner un assaut général. Pour faciliter cette attaque, le 15 fut employé à battre en brèche, et son artillerie n'ayant point cessé de tirer, rasa la muraille jusqu'au roc sur lequel elle avait été construite.

Le 16 de juin, jour destiné pour l'assaut, les

galères des Turcs, dès la pointe du jour, s'étendirent vis-à-vis de ce château, du côté de la mer, et le battirent avec toute l'artillerie des vaisseaux, pendant que celle de terre, composée de trente-six gros canons, foudroyait et réduisait en poudre ce qui restait sur pied de fortifications. Les Turcs, au son des tambours, de leurs nacaires et d'autres instruments barbares, entrèrent dans le fossé qu'ils avaient presque comblé : et le signal de l'assaut ayant été donné par un coup de canon, ils y coururent avec un courage déterminé. Ils étaient favorisés par quatre mille archers ou arquebusiers, qui, de la tranchée, tiraient continuellement contre ceux qui paraissaient sur la brèche. Elle était bordée par plusieurs rangs de soldats chrétiens : mais pour les soutenir et les encourager on avait placé dans ce rang et entre trois soldats, un chevalier. C'était l'unique force et toute la ressource du château ; ces généreux guerriers, armés de piques et d'espontons, composaient comme une nouvelle muraille, impénétrable à tous les efforts des ennemis ; on en vint bientôt aux mains. Depuis le commencement du siége, il ne s'était point fait encore d'attaque si vive ; souvent le Chrétien et le Turc, après avoir essuyé le feu l'un de l'autre, brisé leurs épées et rompu leurs piques, se prenaient corps à corps, et alors le poignard décidait du sort du plus vigoureux ou du plus adroit. Le feu de l'artillerie et celui de la mousqueterie continuaient des deux côtés ; et de part et d'autre on lançait des feux d'artifice. Ce fut en cette occasion que les cheva-

liers se servirent utilement de ces cercles enflammés dont nous venons de parler : ils les jetaient au milieu des ennemis, et la plupart de ceux qui s'y trouvaient pris, brûlaient tout vifs. Les cris de ces malheureux, ceux des combattants, les plaintes des blessés et des mourants, le tonnerre et le bruit du canon et de la mousqueterie, tout cela répandait de part et d'autre une espèce de terreur, sans cependant que les Turcs reculassent, et aussi sans que les chevaliers eussent encore abandonné un pouce de terrain.

Du château St-Ange, et même du Bourg, qui n'était éloigné du fort St-Elme que de la largeur du port, on découvrait distinctement tout ce qui se passait dans une action si terrible et si meurtrière. Les chevaliers et le peuple, spectateurs de ce furieux combat, inquiets et agités pour le succès, se passionnaient comme s'ils eussent eux-mêmes soutenu l'assaut : et on voyait tour à tour dans leurs cris et dans les différents mouvements de leurs visages, une image naturelle des avantages ou des pertes de l'un et de l'autre parti. Le Grand-Maître surtout, auquel la grandeur de son courage et son habileté ne permettaient pas d'être spectateur inutile des batteries du fort Saint-Ange, du Bourg et de l'île de la Sangle faisait tirer continuellement contre les assiégeants.

Pendant que l'île entière était, pour ainsi dire en feu, trente raïs turcs ou officiers de galères, voyant que toutes les forces des assiégés s'étaient portées où se donnait l'assaut ; entrepri-

rent de se rendre maîtres d'un boulevard, qui était moins défendu. Ils posèrent des échelles au pied, et gagnèrent sans obstacle la pointe de ce bastion. Mais le Grand-Maître s'en étant aperçu, fit aussitôt braquer deux canons de ce côté-là, et de la première décharge en tua vingt. Les dix aûtres, épouvantés, se jetèrent bien vite dans leur tranchée.

Les Turcs n'eurent pas un succès plus favorable au grand cavalier qui couvrait la tête du fort; ils l'avaient battu longtemps avec toute leur artillerie, sans avoir pu ébranler cette masse énorme de terre, qui se soutenait par son propre poids. Ils présentèrent ensuite l'escalade, et y montaient l'épée à la main avec beaucoup de courage : mais le chevalier Jean-Antoine Giugnio, Italien, qui commandait dans ce poste, secondé par plusieurs autres chevaliers, et surtout par un Frère-servant de la ville de Marseille, appelé Chanault, jetaient avec tant d'adresse ces cercles de feu dont nous avons parlé, que les Turcs, épouvantés de ces machines, abandonnèrent l'attaque. Le janissaire le plus intrépide, et qui, le sabre à la main, attaquait hardiment le plus brave chevalier, à l'aspect de ces cercles brûlants, abandonnait son poste, et s'enfuyait avec précipitation, sans que les prières, les menaces et même les coups qu'il recevait de ses officiers pussent l'arrêter. Enfin les chevaliers, après avoir soutenu un assaut pendant six heures entières, quoique couverts de blessures, brûlés par l'ardeur du soleil, et épuisés par une si longue résistance, eurent la conso-

lation de voir les Turcs abandonner les premiers l'attaque. Le pacha, après y avoir perdu plus de deux mille hommes, fut contraint à la fin de faire sonner la retraite. Les Chrétiens du fort en poussèrent mille cris de joie, auxquels le peuple du Bourg servit d'écho, et répondit par de vives acclamations. Un si heureux succès, dont on n'eût osé se flatter dans une si mauvaise place, fut dû uniquement au généreux désespoir de la plupart des chevaliers, qui s'étaient en quelque manière dévoués à la mort; et ils vainquirent, parce que, pendant le combat, ils cherchaient moins à vaincre qu'à venger leur mort par celle de quelque ennemi.

La Religion dans cet assaut perdit dix-sept chevaliers, qui furent tous tués sur la brèche. On regretta particulièrement le chevalier de Médran, qui, après avoir arraché à un officier turc son enseigne, fut tué d'un coup de mousquet. Le Grand-Maître, pour honorer sa mémoire, ordonna qu'il fût enterré parmi les Grands-Croix; dignité qui était bien due à sa rare valeur, et qu'il aurait obtenue avec justice, s'il n'eût pas péri dans cette occasion. On perdit encore le chevalier de Vagnon, celui de La Mothe, qui mourut de ses blessures deux jours après l'assaut, et le Commandeur de Morgut, qui, pour se faire panser, passant du fort au Bourg, eut la tête emportée d'un coup de canon. On comptait outre tous ces chevaliers plus de trois cents soldats tués ou mis hors de combat. Le Grand-Maître, pour les remplacer, y en envoya cent cinquante, la

petitesse du fort ne comportant pas qu'il y en fît passer un plus grand nombre, et il ne choisit même pour défendre un poste si dangereux et si meurtrier, que les officiers et les soldats qui s'y offrirent volontairement.

Le pacha jugeant que ces recrues qui filaient continuellement du Bourg au fort, pourraient faire durer le siége autant de temps qu'il y aurait de chevaliers dans les autres endroits de l'île, résolut de tout tenter pour interrompre et pour couper cette communication. Dans cette vue, il tint dans la tranchée une espèce de conseil de guerre avec Dragut, un sangiac et son principal ingénieur.

Dragut, soit par son intrépidité naturelle, soit que, comme les vieux soldats, à force de se trouver dans les plus grands périls, il s'en fût fait une habitude, s'étant avancé au dehors de la tranchée et à découvert, pour reconnaître la disposition du terrain, fut atteint à côté de l'oreille droite de l'éclat d'une pierre qu'un boulet de canon, parti du château St-Ange, avait brisée; du même coup, le sangiac fut tué sur-le-champ. Dragut n'était guère en meilleur état : il en perdit connaissance, tomba évanoui, et jetant des ruisseaux de sang par la bouche, par le nez et par les oreilles, le pacha, pour ne point épouvanter le soldat, fit jeter sur lui une couverture : et après l'avoir fait porter dans sa tente, d'un air tranquille et intrépide, il s'avança en sa place, et au même endroit, fit ses observations et convint avec l'ingénieur, que, pour empêcher le se-

cours qu'on envoyait dans le fort, il fallait dresser une batterie sur le mont Calcara, et étendre en même temps les lignes qui étaient au pied du château et les pousser, si on pouvait, jusqu'au rivage de la mer.

Ce poste, comme nous l'avons dit, avait été réservé pour le vice-roi d'Alger et pour ses troupes : mais comme il n'était point encore arrivé, Mustapha le fit occuper par un bataillon de janissaires qui s'étendirent surtout du côté de la mer, depuis la pointe des fourches et le long de la Renelle, jusqu'à la pointe du Salvador. On dressa sur la colline du Calcara, qui était comprise dans cette étendue, une nouvelle batterie ; et les janissaires y joignant le feu continuel de leurs longues carabines, tuaient tout ce qui se présentait au passage. Mais ils ne restèrent pas longtemps dans ce poste, et avant qu'ils y eussent pu faire des logements et s'y retrancher, le Grand-Maître qui en prévoyait les suites, fit sortir du Bourg le Maréchal Copier, à la tête d'un bon nombre de chevaliers, et des soldats les plus braves de l'île : le Maréchal chargea si rudement ces Infidèles, qu'après en avoir tué une partie, il contraignit les autres à s'enfuir et à chercher leur salut derrière les retranchements de leur camp.

Le pacha qui n'avait alors pour objet que d'empêcher ceux du fort de recevoir le secours du Bourg, par le conseil de son ingénieur, fit faire une espèce de chemin couvert derrière la tranchée, qui était au-dessous de la contrescarpe,

et qu'on poussa ensuite jusqu'au rivage et au bord de la mer qui regarde la Renelle. On garnit cette ligne d'un grand nombre d'arquebusiers ; en sorte que, par cet ouvrage, auquel les Turcs travaillèrent jour et nuit, le fort se trouva à la fin investi et enfermé de tous côtés, sans qu'il en pût approcher aucune barque, qui ne fût aussitôt arrêtée ou coulée à fond.

Le Grand-Maître jugea bien qu'à moins d'un puissant secours, et capable de faire lever le siége, le fort ne pourrait plus tenir longtemps. Il en écrivit aussitôt au Commandeur Salvago, son résident auprès du vice-roi de Sicile, avec ordre de renouveler ses instances auprès de ce seigneur, pour le départ du secours. Quoique ce chevalier lui représentât l'extrémité où le fort était réduit ; qu'il le fît ressouvenir des promesses tant de fois réitérées qu'il avait faites au Grand-Maître, et que pour le toucher il réclamât la parole expresse et si respectable du roi catholique, Garsie inquiet et incertain, eût bien voulu différer encore. Mais se voyant pressé par le seigneur Gatinare, Prieur de Messine, et par plus de quatre-vingts chevaliers qui étaient abordés de différentes contrées à Messine, et qui demandaient avec de grands cris que si la flotte entière n'était pas encore en état de mettre à la voile, il leur fournît seulement quelques vaisseaux pour les passer à Malte, ce seigneur, pour se débarrasser de ces chevaliers qui le tenaient comme assiégé dans son palais, et vaincu par la honte plutôt que par leurs prières, consentit à

la fin qu'ils pussent s'embarquer sur les deux galères que le chevalier de Cornusson, neveu du Grand-Maître, avait ramenées de Syracuse. Il y en joignit deux autres, sur lesquelles il fit embarquer un régiment d'infanterie espagnole : il donna le commandement de cette petite escadre à Jean de Cardone, sa créature, et par des ordres secrets, il lui commanda, s'il apprenait que le fort de Saint-Elme fût pris, de revenir sur-le-champ, sans mettre à terre les troupes qu'il lui confiait. Cardone se mit aussitôt en mer, et s'avança dans le canal de Malte. Mais sous prétexte des vents contraires, ou de vouloir éviter les escadres des Turcs répandues le long des côtes, au lieu de débarquer en quelque cale, il consumait le temps par différents mouvements, la plupart inutiles; et il semblait qu'il fût plutôt parti de la Sicile pour montrer de loin le secours, que pour le débarquer.

A ne considérer que la conduite du vice-roi, on aurait cru qu'il manquait ou de courage ou de fidélité pour ses promesses; sa lenteur affectée à secourir Malte, l'avait même rendu suspect et odieux à la plupart des chevaliers. Mais on ne faisait pas réflexion qu'avant toutes choses, ce seigneur devait répondre sur sa tête de la conservation et de la défense de la Sicile; qu'il était à craindre, si les Turcs se rendaient maîtres de Malte, qu'ils ne vinssent ensuite l'attaquer dans son gouvernement; et qu'il avait des ordres du roi d'Espagne, en voulant secourir le Grand-Maître, de ne pas hasarder témérairement sa

flotte et son armée, en quoi consistait la défense des royaumes de Naples et de Sicile, et même des côtes d'Espagne..

Les Turcs profitèrent de cet excès de précaution ; le 21 ils revinrent en foule à l'assaut : toute leur armée était dans les tranchées ou au pied des murailles. Le pacha espérant emporter la place, ne ménagea point ses soldats ; ils trouvèrent dans toutes les attaques le même courage et la même résistance de la part des assiégés. Les Infidèles quittèrent et reprirent jusqu'à trois fois ce terrible assaut ; un grand nombre de chevaliers périrent dans ces combats continuels ; et si la nuit, qui survint, ne les eût fait cesser, ils n'étaient plus en état de soutenir les efforts de cette foule d'ennemis, dont ils étaient pressés. Cette nuit, qui leur procura un peu de relâche, leur fit voir en même temps la grandeur de leur perte : ils la passèrent parmi les gémissements de ceux qui se mouraient, et à panser les plaies les uns des autres. Le Bailli de Négrepont, Lamirande, le chevalier du Mas, et les principaux chefs, par les secours charitables qu'ils donnaient aux pauvres soldats, s'acquittèrent dignement et en véritables hospitaliers, des devoirs de leur profession. Dans cette extrémité, pour ne manquer encore à rien de ce qui pouvait contribuer à leur salut ou du moins différer leur perte, ils se servirent d'un excellent nageur qui traversa le port, et qui représenta au Grand-Maître l'état déplorable de la place, et qui était perdue, lui dit-il, avec ce qui y restait de Chrétiens, si on ne trou-

vait moyen d'y faire entrer un puissant secours.

Le Grand-Maître fut moins surpris d'une si triste nouvelle qu'il avait bien prévue, qu'il fut touché de compassion pour la perte que l'Ordre allait faire de si braves guerriers. Il chercha encore tous les moyens de leur faire passer quelques secours; on ne laissa pas, par son ordre, d'armer promptement cinq grandes barques, où un grand nombre de chevaliers, tout brûlants de zèle et de courage, se jetèrent en foule. Mais quelques efforts qu'ils fissent, ils ne purent pénétrer jusqu'au fort. Mustapha avait fait border le rivage de son artillerie et d'un corps de mousquetaires; l'amiral turc, de concert avec lui, avait fait avancer à l'embouchure du port Musciet quatre-vingts galères; et pour plus grande sûreté, il avait encore jeté au-devant de sa flotte quinze barques, de légères frégates, et des brigantins chargés d'excellents arquebusiers, qui, par un feu continuel, forcèrent les chevaliers à se retirer.

Ceux qui défendaient le fort ayant perdu toute espérance de secours, ne songèrent plus qu'à finir leur vie en bons chrétiens, et en véritables religieux. Pendant la nuit, tous s'y préparèrent par la participation aux sacrements de l'Eglise: après s'être tendrement embrassés, et n'ayant plus qu'à rendre leurs âmes à Dieu, chacun se retira à son poste pour mourir au lit d'honneur et les armes à la main. Ceux que leurs blessures empêchaient de marcher, se firent porter dans des chaises jusque sur le bord de la brèche; et

armés d'une épée qu'ils tenaient à deux mains, ils attendirent avec une fermeté héroïque, que des ennemis qu'ils ne pouvaient aller chercher les vinssent attaquer.

Le lendemain 23 de juin, les Turcs, dès la pointe du jour, montèrent à l'assaut avec de grands cris, et comme allant à une victoire qu'on ne pouvait plus leur disputer. Mais le soldat chrétien se défendit avec un courage invincible; il semblait même que la certitude qu'il avait d'une mort prochaine et commune avec les chevaliers, les eût rendus égaux en courage et en valeur; les uns jetaient des pierres et des feux d'artifice; d'autres s'avançaient fièrement au-devant des ennemis, et avec la même audace que s'ils en eussent été victorieux. Ceux qui ne pouvaient marcher se battaient à coup de mousquet, et après avoir, par un feu continuel, consumé toute leur poudre, ils en cherchaient encore jusque dans les fourniments de ceux de leurs camarades qui avaient été tués à leurs côtés. Enfin, après un assaut soutenu pendant quatre heures entières, ils se virent réduits, pour défendre la brèche, à soixante personnes. Mais c'étaient plus que des hommes, qui, par un généreux mépris de la mort, faisaient encore trembler leurs ennemis. Le Commandeur de Lamirande, de la langue de Castille, Grand-Capitaine, qui s'était signalé pendant tout le siége, se voyant prêt d'être forcé par les Turcs, rappela quelques soldats chrétiens, qui s'étaient maintenus jusques alors sur le cavalier qu'on avait construit au-

devant du fort. Le pacha voyant la brèche fortifiée de ce petit secours, fit cesser tout d'un coup l'assaut, comme s'il eût été encore une fois rebuté par une résistance si opiniâtre, et il feignit de se retirer. Mais ce ne fut que pour faire occuper par des janissaires, non-seulement le cavalier qu'on venait d'abandonner, mais encore tous les postes supérieurs à la brèche, et qui voyaient le dedans du fort à découvert.

Les assiégés employèrent ce moment de relâche à bander leurs plaies, moins pour conserver un reste languissant de vie, que pour pouvoir combattre encore quelques moments avec plus de force. A onze heures du matin, ils virent revenir les Turcs à l'assaut avec une nouvelle fureur ; et les janissaires du haut du cavalier et des autres postes, avec leurs mousquets choisissaient ceux qu'ils voulaient tuer. La plupart périrent par le feu ennemi : le Bailli de Négrepont, le chevalier Paul Avograde, Lamirande, et la plupart des chevaliers, avec ce qui leur restait de soldats, accablés pas la multitude, se firent tous tuer sur la brèche ; et ce terrible assaut ne finit que faute de combattants, et par la mort du dernier chevalier.

La flotte des Turcs entra ensuite dans le port de Varza-Musciet comme en triomphe, et au bruit du canon, des trompettes et des autres instruments militaires : tout retentissait des cris de joie des Infidèles. Quelques officiers de Dragut étant courus à sa tente lui annoncer la prise du fort, le trouvèrent à l'extrémité, mais quoiqu'il

eût perdu la parole, il ne laissa pas d'en témoigner sa joie par quelques signes extérieurs; et levant les yeux au ciel comme pour l'en remercier, il expira un moment après : capitaine d'une rare valeur, et même plus humain que ne le sont ordinairement les corsaires.

Le pacha entrant dans le fort, et jugeant par la petitesse de cette place, combien le Bourg lui donnerait de peine, s'écria : « Que ne sera « pas le père, puisque le fils, qui est si petit, « nous coûte nos plus braves soldats! » On convient en effet que les Turcs, dans le siége particulier de ce fort, perdirent au moins huit mille hommes : ce qui affaiblit considérablement leur armée. Mustapha naturellement cruel et sanguinaire, pour s'en venger, et pour intimider en même temps les chevaliers qui étaient dans le Bourg et dans les autres forteresses de l'île, fit prendre ceux qu'on trouva parmi les morts et qui respiraient encore. Par son ordre, on leur ouvrit l'estomac, et après leur avoir arraché le cœur, par une barbarie et une cruauté qui n'avait point d'exemple, et pour insulter à l'instrument de notre salut, dont ils portaient la marque, on fendit leurs corps en croix; on les revêtit de leurs subrevestes, et après les avoir attachés sur des planches, il les fit jeter dans la mer, espérant, comme il arriva, que la marée les porterait au pied du château Saint-Ange et du côté du Bourg.

Un spectacle si triste et si touchant tira des larmes des yeux du Grand-Maître : la colère et

une juste indignation succédèrent à sa douleur : par représailles, et pour apprendre au pacha à ne pas faire la guerre en bourreau, il fit égorger sur-le-champ tous les prisonniers turcs, et par le moyen du canon, il en fit jeter les têtes toutes sanglantes jusque dans leur camp.

FIN DU QUATRIÈME TOME.

TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS CE QUATRIÈME VOLUME.

A

C

D

E

F

G

H

L

M

N

P

R

S

T

V

Z

FIN DE LA TABLE DU QUATRIÈME VOLUME.


BRIGHAM YOUNG UNIVERSITY
3 1197 21058 7348


Hiller
Bookbinding
Company
SALT LAKE
CITY